MASTER
NEGATIVE
NO. 91-80194-5

MICROFILMED 1991

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES/NEW YORK

as part of the
"Foundations of Western Civilization Preservation Project"

Funded by the
NATIONAL ENDOWMENT FOR THE HUMANITIES

Reproductions may not be made without permission from
Columbia University Library

COPYRIGHT STATEMENT

The copyright law of the United States -- Title 17, United States Code -- concerns the making of photocopies or other reproductions of copyrighted material...

Columbia University Library reserves the right to refuse to accept a copy order if, in its judgement, fulfillment of the order would involve violation of the copyright law.

AUTHOR:

CAUSERET, CHARLES

TITLE:

ETUDE SUR LA LANGUE DE LA RHETORIQUE ...

PLACE:

PARIS

DATE:

1886

Master Negative #

91-80194-5

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

87CF
C313
Causeret, Charles
Étude sur la langue de la rhétorique et de la critique littéraire dans Cicéron par Charles Causeret ... Paris, Hachette, 1886.
245 p. 25½ cm.

~~Another copy in Carpenter Library.~~

71205

Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35mm REDUCTION RATIO: 11x
IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB
DATE FILMED: 8-20-91 INITIALS M.D.C.
FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

BIBLIOGRAPHIC IRREGULARITIES

MAIN ENTRY: Causevet, Charles.

Bibliographic Irregularities in the Original Document

List volumes and pages affected; include name of institution if filming borrowed text.

_____ Page(s) missing/not available: _____

_____ Volumes(s) missing/not available: _____

_____ Illegible and/or damaged page(s): _____

_____ Page(s) or volumes(s) misnumbered: _____

_____ Bound out of sequence: _____

_____ Page(s) or illustration(s) filmed from copy borrowed from: IOWA.
6-9, 216-225

_____ Other: _____

FILMED IN WHOLE
OR PART FROM A
COPY BORROWED
FROM UNIVERSITY
OF IOWA

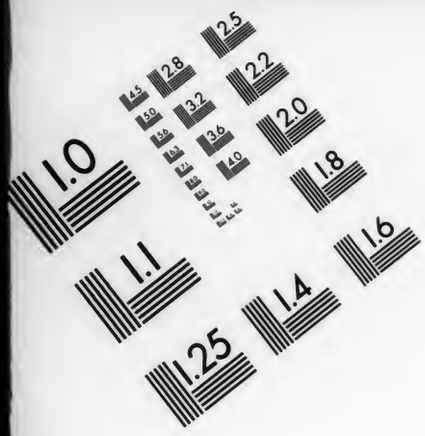

AIIM

Association for Information and Image Management

1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910

301/587-8202

Centimeter

Inches

MANUFACTURED TO AIIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.

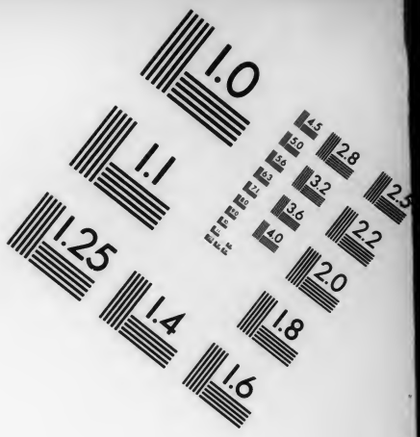

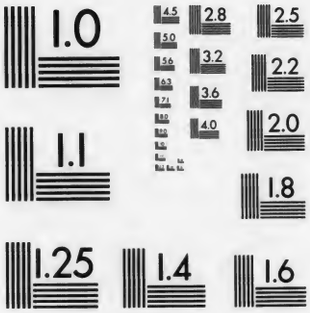

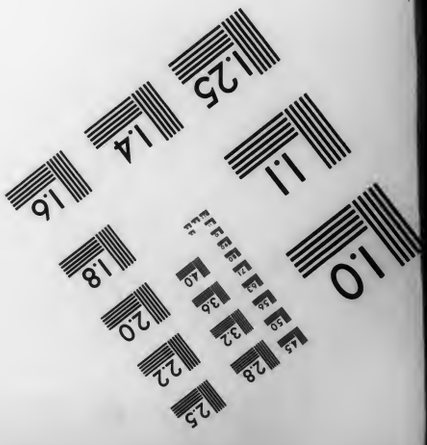

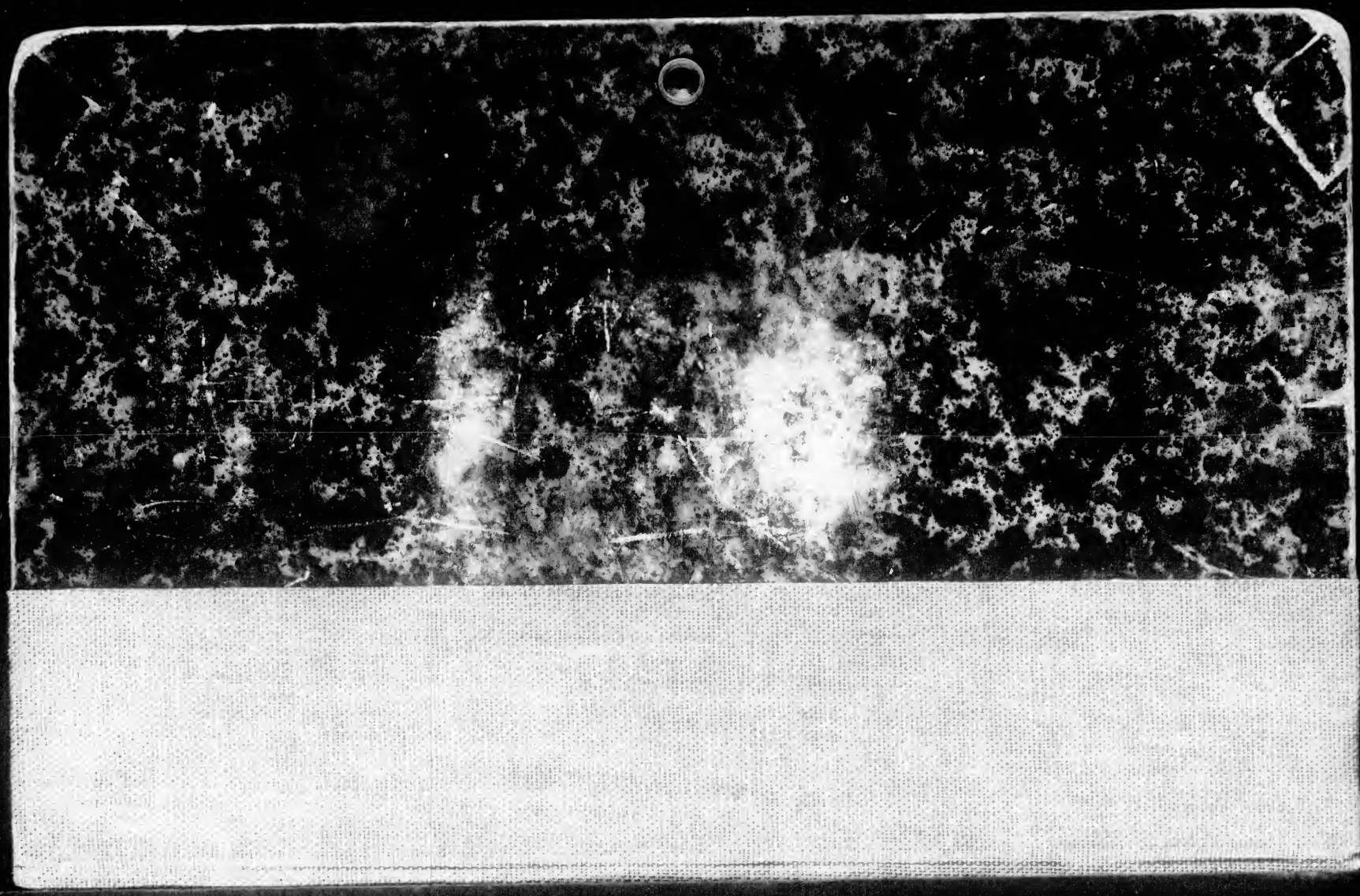

87CF C313

Columbia University
in the City of New York
Library

Special Fund
Given anonymously

ÉTUDE
SUR LA LANGUE
DE LA RHÉTORIQUE
ET DE LA CRITIQUE LITTÉRAIRE
DANS CICÉRON

PAR

Charles CAUSERET

AGRÉGÉ DE GRAMMAIRE, DOCTEUR ÈS LETTRES

Inspecteur d'Académie des Deux-Sèvres

« Je crois véritablement que les langues sont le meilleur miroir de l'esprit humain, et qu'une analyse exacte de la signification des mots ferait mieux connaître que toute autre chose les opérations de l'entendement. »

LEIBNITZ. *Nouveaux essais*. III. 7.

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1886.

NIORT, IMPRIMERIE TH. MERCIER

87CF
C313

4 1905 Lemcke & Buchner 74 r. 40

A MONSIEUR E. BENOIST

Professeur de poésie latine à la Faculté des lettres
de Paris

HOMMAGE DE MON RESPECT ET DE MA RECONNAISSANCE

368446

INTRODUCTION

I

Parmi les différents ouvrages que Cicéron a composés sur l'art oratoire, il n'y en a que trois, le *de Inventione*, le *de Oratore* et les *Partitiones oratoriæ*, que l'on puisse considérer comme de véritables traités de rhétorique.

Le premier de ces ouvrages nous est arrivé fort incomplet : nous n'avons que la partie qui traite de l'*Invention oratoire*. Cette perte est regrettable, sans doute ; mais, comme les deux livres qui nous restent de cet ouvrage présentent avec les deux premiers livres de la Rhétorique à Hérennius (1) (*ad C. Herennium Rhetorica*) une ressemblance frappante, et qu'ils en sont même en plusieurs points la copie exacte et fidèle, il y a tout lieu de croire que la partie du *de Inventione* que nous n'avons pas ressemblait de même aux deux derniers livres de la Rhétorique à Hérennius : si bien que l'on peut, sans grande témérité, reconstituer à l'aide de ces livres ce qui nous manque du *de Inventione*, et faire revivre ainsi, en quelque sorte, ce que le temps a fait disparaître.

Cicéron fait plusieurs fois mention dans le *de Inventione*, I. 6,

(1) Longtemps attribuée à Cicéron, la *Rhétorique à Hérennius* est aujourd'hui universellement attribuée à un autre rhéteur, Cornificius.

11, 52, d'Hermagoras (1), rhéteur qui vivait dans la deuxième moitié du IIe siècle avant J.-C., et qui fut, paraît-il, avec Gorgias et Aristote, un des trois rhéteurs qui imprimèrent à l'enseignement de la rhétorique la plus vigoureuse impulsion (2). Cicéron ne déclare nulle part, d'une façon formelle, que c'est la théorie d'Hermagoras qu'il reproduit dans son premier traité ; mais les nombreux emprunts qu'il fait à la doctrine de ce rhéteur le donnent certainement à entendre. Ces suppositions se trouvent d'ailleurs amplement justifiées et par le témoignage de Quintilien, qui affirme que dans le *de Inventione* (primus rhetoricus liber), Cicéron s'est fait le disciple d'Hermagoras (3), et par ce luxe incroyable de divisions multiples et souvent confuses, de distinctions minutieuses et subtiles qui frappent tout d'abord dans le *de Inventione*, et qui coïncident si parfaitement avec cette habitude de tout diviser, de tout analyser, qui fut, au dire des anciens, le propre caractère d'Hermagoras (4).

Il y avait trente ans environ que Cicéron avait écrit son premier traité de rhétorique, ébauches imparfaites échappées, dit-il, à son adolescence, quand son frère Quintus le pria de composer sur le même sujet quelque ouvrage plus complet et plus achevé, plus digne de l'âge où il était parvenu et de l'expérience que tant de causes fameuses lui avaient acquise (5). Cicéron répondit au vœu de Quintus en lui adressant, vers l'an 55 avant J.-C. (6), ses trois dialogues *de Oratore*.

Entre le *de Inventione* et les trois dialogues sur l'orateur, il y a la différence que l'on observe entre un traité purement techni-

(1) Il ne faut pas confondre cet Hermagoras avec un autre Hermagoras, disciple de Théodore de Gadara, et qui vivait à l'époque d'Auguste et de Tibère (Quint. III. 1, 19).

(2) Quint. III. 1, 16 fecit deinde velut propriam Hermagoras viam, quam plurimi sunt secuti.

(3) Quint. III. 11, 18 in rhetoricis Hermagoram est secutus (Cicero). Cf. ibid., 6, 59.

(4) Quint. III. 11, 22 non est necesse per tam minutas rerum particulas rationem docendi concidere : quo vitio multi quidem laborarunt, præcipue tamen Hermagoras, vir alioqui subtilis et in plurimis admirandus. Cf. Brut. 76, 263 ; 78, 271.

(5) De Orat. 1. 2, 5.

(6) Ad Fam. 1. 9.

que et une œuvre éminemment littéraire. Le premier de ces deux ouvrages se ressent presque partout de cette aridité, de cette monotonie fatigantes qui caractérisent les manuels des rhéteurs grecs ; le second se recommande par une élégance exquise, par une élocution riche et variée, qui ne se dément jamais et répand du charme sur les matières les plus scientifiques et les plus abstraites. Cicéron n'était qu'un rhéteur dans le *de Inventione ;* dans le *de Oratore*, c'est plus qu'un rhéteur : c'est un causeur attrayant, c'est un maître consommé dans l'art d'écrire.

Là, il multipliait, à l'exemple des rhéteurs grecs, les règles et les préceptes, et, comme eux, se perdait dans des classifications subtiles, dans des distinctions minutieuses, faites plutôt pour obscurcir et encombrer que pour éclaircir et simplifier. Ici, il rapproche ce que l'on avait à tort distingué, il supprime les inutilités, il saisit le vrai lien qui rattache les procédés épars, et, en groupant les détails, il simplifie et généralise les règles (1).

Le *de Inventione* est l'œuvre d'un élève consciencieux et docile, encore tout imprégné des leçons de ses maîtres et convaincu de la puissance magique de ces règles et de ces préceptes dont on a enrichi et surchargé sa mémoire. On reconnaît dans le *de Oratore* l'homme grave et sérieux, mûri par la pratique des affaires et l'expérience de la vie, qui ne se laisse plus abuser par les mots et prend les choses pour ce qu'elles valent. Cicéron ne professe plus, dans les dialogues sur l'orateur, pour l'enseignement de la rhétorique la même admiration qu'autrefois. Il en réduit singulièrement l'importance ; il se montre même quelquefois injuste envers cet enseignement et en parle souvent dans des termes plus

(1) La classification des *états* ou genres de cause, par exemple, occupait dans les manuels des rhéteurs grecs et, par conséquent, dans le *de Inventione* qui est une copie de ces manuels, une place considérable : le deuxième livre presque tout entier du *de Inventione* est consacré à cette étude. Or, de tout cela que reste-t-il dans le *de Oratore ?* A peine une page (II. 25). De toutes ces classifications nombreuses et multipliées à l'infini, que reste-t-il? Trois grands genres de cause : les questions de fait (*sit ne?*), les questions de définition (*quid sit ?*), les questions de qualification (*quale sit ?*). Les questions de texte elles-mêmes, qui dans le *de Inventione* se subdivisaient en quatre espèces principales, ne font point, dans le *de Oratore*, l'objet d'une mention spéciale : elles rentrent tout naturellement dans le troisième genre de cause (*quale sit?*), II. 26, 112.

dédaigneux qu'il ne convient. Il se moque de cette série de préceptes surannés, communs et rebattus, dont on occupait son enfance, de ces notions élémentaires, tout au plus bonnes pour les enfants et dont n'ont que faire les hommes vieillis dans la pratique du barreau (1); il raille l'ignorance et la sottise de ces maîtres de rhétorique qui pourtant se croient si habiles (2), et il prend plaisir à démontrer qu'ils ne sont pas capables d'exposer avec exactitude et méthode l'art même qu'ils font profession d'enseigner (3).

Il est vrai que Cicéron corrige lui-même plus loin ce qu'il y avait de trop rigoureux dans son appréciation sur la doctrine des rhéteurs grecs et les fruits qu'on en peut retirer, et il se plaît à reconnaître que, si l'enseignement de l'art oratoire ne tient pas lieu de tout et ne supplée point, par exemple, à cet ensemble de connaissances variées et nombreuses que doit posséder quiconque aspire à l'éloquence (4), on ne saurait non plus, sans être injuste, lui refuser toute espèce d'utilité, et que, s'il est de l'intérêt d'un citoyen romain de ne pas aller entendre publiquement les rhéteurs grecs, afin de ne pas perdre tout crédit auprès de ses concitoyens, il est nécessaire néanmoins qu'il suive leurs leçons à la dérobée et qu'il recueille de loin leurs paroles (5).

Cicéron avait suivi pas à pas, dans le *de Inventione*, la doctrine des rhéteurs grecs; et, sans s'inquiéter de savoir si cet enseignement s'adaptait plus ou moins bien aux coutumes et aux mœurs romaines, il en avait reproduit scrupuleusement la contexture exacte et la vivante physionomie. Dans le *de Oratore*, au contraire, il n'emprunte de la rhétorique grecque que ce qui lui semble plus particulièrement convenir aux habitudes de la vie romaine; et, loin d'attribuer, par exemple, comme le faisaient les

(1) Nostræ veteris puerilisque doctrinæ ordinem præceptorum (de Or. I. 6, 23); — communia et contrita præcepta (ibid. 31, 137); — puerorum elementa (35, 163).
(2) Quam sit genus hoc eorum, qui sibi eruditi videntur, hebes atque impolitum (de Or. II. 31, 133).
(3) II. 32, 139.
(4) I. 6, 20; 11, 48; 34, 159; 36, 165.
(5) De Or. II. 36, 153 si palam audire eos non auderes, ne minueres apud tuos cives auctoritatem tuam, subauscultando tamen excipere voces eorum et procul quid narrarent attendere.

Grecs et comme lui-même l'avait fait dans le *de Inventione*, une égale importance aux trois genres oratoires, le *délibératif*, le *judiciaire*, le *démonstratif*, il ne dit rien ou presque rien du genre démonstratif dont les Romains font si peu usage (1), et il insiste spécialement sur les deux autres genres, surtout sur cette grande éloquence judiciaire qui, presque toujours mêlée aux intérêts et aux passions politiques, était tout pour les orateurs romains et auprès de laquelle, comme le dit Antoine, les autres emplois de la parole ne leur paraissaient qu'un jeu (2).

Cicéron avait abandonné, dans les trois dialogues sur l'orateur, la doctrine étroite et subtile des rhéteurs grecs, pour adopter une méthode plus large et plus féconde; mais plus tard, quand il écrivit pour son fils cette autre Rhétorique, qui est connue sous le nom assez vague de *Partitiones oratoriæ* (3) (*divisions de l'art oratoire*), il descendit des sommets élevés où il était monté; et, renonçant aux vues d'ensemble pour pénétrer dans la multiplicité des détails, il se fit de nouveau le disciple docile des rhéteurs grecs.

Les trois ouvrages dont il vient d'être parlé sont les seuls de Cicéron que l'on puisse regarder comme de véritables traités de rhétorique; mais, à côté de ces ouvrages, il en est d'autres qui, s'ils ne contiennent pas, comme les précédents, une doctrine complète de l'art oratoire, se rapportent néanmoins à cet art, et que l'on a, pour cette raison, confondus sous le nom général d'*œuvres de rhétorique*.

Ces ouvrages sont loin d'avoir tous la même importance. Il y en a deux qui ne sont, à vrai dire, que des dissertations isolées sur certains points spéciaux de rhétorique : l'un, intitulé *de optimo genere oratorum*, servait de préface à la traduction que Cicéron donna des deux plaidoyers d'Eschine et de Démosthène *sur la couronne*; l'autre, *Topica*, composé par Cicéron pendant un voyage qu'il fit de Vélie à Rhégium, l'an de Rome 709, est

(1) De Or. II. 84, 341 nos laudationibus non ita multum uti solemus.
(2) II. 17, 72.
(3) Il paraît établi que cet ouvrage est de la même époque que l'*Orator* : consulter, à ce sujet, la remarquable étude de Wilhem Piderit dans la préface de son édition des *Partitiones oratoriæ* (Leipzig, 1867).

adressé à Trébatius, et contient un résumé rapide et succinct de la doctrine d'Aristote sur les *lieux* ou sources d'arguments.

Autrement importantes sont les œuvres de rhétorique dont il reste à parler, je veux dire le *Brutus*, *sive de claris oratoribus* et l'*Orator*.

Le dialogue du *Brutus* parut vers la fin de l'an 709 ou le commencement de l'an 708 : c'est l'histoire la plus complète que l'antiquité nous ait laissée de la littérature latine : histoire attrayante, illustrée de portraits animés et pris sur le vif, semée de curieux détails, de réflexions piquantes et originales.

L'*Orator* (1) est postérieur, mais probablement de quelques mois seulement, au dialogue du *Brutus*. Le titre même, *de optimo genere dicendi*, que Cicéron donne à cet ouvrage (*Ep. Fam. XII. 17 ; ad Att. XIV. 20*), et qu'il porte dans quelques manuscrits, en explique suffisamment le sujet : l'auteur se propose non de dicter les règles de l'art oratoire, mais de tracer, selon la méthode platonicienne, le portrait idéal de l'orateur parfait.

Cicéron avait pour son *Orator* une prédilection toute particulière ; il en parle à plusieurs reprises (*Ep. Fam. VI. 18 ; XII. 17 ; XV. 20*), et dans des termes qui font bien voir que de tous ses ouvrages de rhétorique c'est celui qu'il a travaillé avec le plus de soin, et où il a, en quelque sorte, dépensé, comme il le dit lui-même, tout son savoir dans l'art merveilleux de la parole (*Ep. Fam. VI. 18*). Et certes, il y a loin de cette œuvre magnifique aux modestes traités dans lesquels Cicéron n'avait fait que présenter une analyse des leçons de ses maîtres et comme un résumé de ses études ! Il y a loin de cette conception élevée et tout idéale de la parfaite éloquence aux analyses superficielles et perdues dans la confusion des détails, aux classifications trop complexes, aux expédients naïfs et routiniers qui encombraient trop souvent les manuels des rhéteurs grecs ! Cicéron est original et vraiment créateur dans l'*Orator*. Il est créateur quand, appliquant

(1) Cicéron nous apprend lui-même dans quel ordre il composa ses principaux ouvrages de rhétorique : *de Divi.* II. 1, 4 nostri oratorii libri in eumdem numerum referendi videntur : ita tres erunt *de Oratore ;* quartus *Brutus*, quintus *Orator*.

la doctrine de Platon sur le beau, il s'attache à ce modèle parfait de l'orateur, dont nul n'a jamais approché, dont personne peut-être n'approchera jamais (1). Il est créateur quand, élargissant la méthode de ceux qui ne voyaient dans le nombre oratoire (ῥυθμός ; *numerus*, *modus*) qu'un assemblage artificiel et calculé de brèves et de longues, il observe judicieusement et démontre que le nombre est souvent aussi le résultat naturel, nécessaire de certains tours de phrase, de certains artifices de diction, dont les grands écrivains connaissent seuls le secret (2). Il est créateur enfin quand, parlant du nombre oratoire proprement dit, il ajoute à tout ce que les anciens rhéteurs avaient écrit sur cette matière tout un ensemble d'observations nouvelles, et disserte avec une compétence inconnue jusque-là, sur l'origine, sur la nature du nombre oratoire et sur l'usage qu'on en doit faire (3).

II

Les ouvrages de rhétorique, dont on vient de donner un léger aperçu, ont, à plusieurs reprises et à des époques différentes, sollicité l'attention des littérateurs et des savants (4) : ils contiennent, en effet, une mine inépuisable de sujets, qui tous sont du plus haut intérêt. Mais au nombre de ces sujets d'étude, il en est un qui n'a fait jusqu'ici l'objet d'aucun travail spécial et approfondi : c'est la question de la langue ou, pour parler plus exactement,

(1) Or. 29, 101 : redeo ad illam Platonis, de qua dixeram, rei formam et speciem, quam etsi non cernimus, tamen animo tenere possumus.

(2) Cf. Or. 49, 164 ; 52, 175 ; 60, 202.

(3) Or. 67, 226 plura de numerosa oratione diximus quam quisquam ante nos.

(4) Ernesti. de præstantia libr. Cic. de Or. Lipsiæ, 1736 ; — G. E. Gierig vom æsthetischen Werthe der Bücher de Or. Fulda. 1807 ; — C. Küniss, quædam de Cic. de Or. Dresden. 1842 ; — Brückner, quid Cic. in libris de Or. ex Isocrate et Aristotele mutuatus sit.

Trompheller, Bemerkungen über Cic. Brut. Coburg. 1832 ; — Schwister, quæstiones ætiologicæ in Cic. Brutum, Bonn. 1867 ; — Van Lynden. Interpret. jurispr. Tull. in Top. expositæ, Lugd. 1805 ; — W. A. Macejowski. Obs. in Cic. Top., Warschau, 1824 ; — J. Klein. De fontibus Top. Cic. Bonn. 1844 ; etc., etc.

de la lexicologie. J'ai pensé qu'il serait utile de combler cette lacune.

Envisagés à ce point de vue particulier, les ouvrages de rhétorique dont il vient d'être parlé changent d'aspect complètement. On ne retrouve plus entre eux ces inégalités prodigieuses, telles que les uns restent dans l'ombre et sont à peu près complètement ignorés, tandis que les autres émergent et paraissent seuls attirer l'attention. Pour celui qui ne se propose que d'étudier dans ces œuvres les termes de rhétorique et de critique littéraire qu'elles contiennent, ces œuvres ont toutes leur valeur, toutes ont leur importance, et cela est naturel, puisqu'elles apportent toutes leur contingent de termes à la langue de la rhétorique et de la critique littéraire. Si le *de Oratore*, par exemple, et l'*Orator* offrent une riche collection de mots relatifs à l'élocution, le *de Inventione* présente dans son complet développement la fameuse classification des *états* ou genres de cause (στάσεις, *status causarum*); on y rencontre même une *Topique* dont on ne retrouve la trace nulle part ailleurs.

Il est à remarquer, toutefois, que dans les opuscules qui sont composés sur le modèle des traités grecs, c'est-à-dire le *de Inventione*, les *Partitiones oratoriæ* et les *Topica*, Cicéron procède en général avec cette précision rigoureuse qui convient au genre didactique, au lieu que dans les grands ouvrages, c'est-à-dire dans ceux où la méthode et la pensée de l'auteur ont un caractère plus personnel, le *de Oratore*, l'*Orator*, le *Brutus*, Cicéron s'accommode davantage d'un genre de diction qui, tout en étant également clair et précis, est beaucoup plus littéraire que technique. Cicéron dit, par exemple, dans le *de Inventione* comme dans le *de Oratore*, que l'art oratoire comprend cinq parties : l'invention, la disposition, l'élocution, la mémoire et l'action; mais il le dit d'une façon toute différente dans les deux ouvrages : là, il prend le ton doctrinal du maître lorsqu'il parle à ses disciples, employant à dessein les mots propres, les détachant soigneusement du reste du discours et les faisant suivre immédiatement d'une définition exacte (1); ici, il évite les mots trop

(1) *De Inv.* I. 7 (rhetoricæ) partes hæ, quas plerique dixerunt,

techniques, et, s'il ne peut se dispenser de les employer, il les revêt en général d'une forme élégante et gracieuse sous laquelle il est toujours possible de les reconnaître (1).

Les termes changent peu dans les traités secondaires. Quand Cicéron a fait choix d'un mot pour rendre telle ou telle idée de rhétorique, il le respecte comme l'expression consacrée de cette idée et le conserve d'ordinaire, avec ce sens précis, d'un bout à l'autre de l'ouvrage. Dans le *de Oratore* et l'*Orator*, au contraire, Cicéron renonce à cette scrupuleuse exactitude.

Soucieux de l'élégance avant tout et désireux d'éviter les répétitions de mots trop fréquentes, il change de termes à chaque instant : ce qu'il appelait tout à l'heure *tenue* dicendi genus (Or. 5, 20), il l'appelle ensuite *callidus* (2) (7, 23), style dont le caractère dominant est la finesse ; plus loin il désigne le même genre de diction par les mots *subtilis* (21, 69), *summissus* (23,76), *humilis* (ib.), *suppressus* (25, 85), *atticus* (23, 76), style des Attiques.

Cette richesse d'expression dont Cicéron se plaît à faire parade, donne du lustre à ses écrits; mais elle n'est pas sans danger pour le lecteur, qui a peine quelquefois à se reconnaître au milieu de ces termes nombreux et ne sait bien souvent comment il est possible de ramener à une même idée des mots dont le sens est, en apparence, si différent. Il y a là évidemment une difficulté sérieuse et qui vient s'ajouter à tant d'autres que l'on rencontre à chaque pas dans les œuvres de rhétorique dues à Cicéron.

inventio, dispositio, eloquutio, memoria, pronuntiatio. — *Inventio* est excogitatio rerum verarum aut verisimilium, quæ causam probabilem reddant. *Dispositio* est, etc.

(1) *De Or.* I. 31, 142. Cumque esset omnis oratoris vis ac facultas in quinque partes distributa, ut deberet reperire primum quid diceret; deinde *inventa* non solum ordine, sed etiam momento quodam atque judicio dispensare atque *componere*; tum ea denique vestire atque ornare *oratione*; post *memoria* sæpire ; ad extremum *agere* cum dignitate ac venustate.

(2) Hoc nec *gravior* exstitit quisquam nec *callidior* nec *temperatior*.

III

Une langue spéciale, et la langue de la rhétorique et de la critique littéraire est une langue spéciale, est toujours difficile à interpréter; et cela tient, on le sait, en grande partie, à l'embarras où l'on est de concevoir d'une façon claire et nette l'idée précise qu'expriment les termes particuliers à cette langue, et, par suite, de donner de ces mots une traduction irréprochable et rigoureusement exacte.

Il suffit d'ouvrir l'un quelconque des nombreux manuels de rhétorique qui nous sont venus des Grecs, pour reconnaître bien vite combien ardue est la lecture de ces manuels : pas de page, quelquefois pas de ligne qui ne contienne plusieurs mots d'une interprétation peu commode et parfois même très-embarrassante pour le traducteur. Ces difficultés sont telles qu'elles ont arrêté quelquefois les hellénistes les plus habiles; et l'illustre latiniste Ernesti nous apprend lui-même, dans la préface de son *Lexicon Technologiæ Græcorum rhetoricæ* (1795) (1), que ce qui l'engagea surtout à entreprendre ce travail, c'est l'embarras où il s'était trouvé, malgré une connaissance suffisante du grec, de comprendre la plupart des termes de la rhétorique grecque.

S'il est malaisé d'interpréter la plupart des termes qui constituent le vocabulaire de la rhétorique grecque, il est certainement plus malaisé encore de comprendre le plus grand nombre des mots qui figurent dans les divers ouvrages que Cicéron a composés sur l'art oratoire, et le surcroît de difficulté que je signale vient précisément de l'embarras même que Cicéron a éprouvé pour faire passer dans une langue aussi peu riche et aussi peu

(1) Memini me sæpe mirari, cum rhetoribus illis legendis animadverterem, quam parum in quam plurimis locis mea me linguæ græcæ intelligentia juvaret, quæ tamen ceteris scriptoribus bene intelligendis sufficere posset.

souple que le latin toutes les nuances de sens, toutes les délicatesses d'expression auxquelles savait se plier l'idiome grec.

Les termes de la rhétorique grecque sont pour la plupart, nous en convenons, fort difficiles à entendre; mais comme ces termes, sauf quelques exceptions fort rares, sont exacts et précis; comme il ne leur manque rien de ce qui leur est indispensable pour désigner nettement l'idée qu'ils ont mission d'exprimer, il est toujours possible de les interpréter; et, s'ils se refusent tout d'abord à nous livrer le sens qu'ils expriment, nous pouvons toujours les obliger à nous le découvrir. Mais il en est tout autrement des termes de la rhétorique latine et, en particulier, de ceux dont Cicéron s'est servi. En effet, si bon nombre de ces mots sont justes et précis, combien n'en trouverait-on pas qui sont vagues, mal définis, et même auxquels il manque quelques-uns des éléments nécessaires à l'expression exacte et complète de l'idée qu'ils représentent?

Ce qui contribua peut-être plus que toute autre chose à donner à la langue de la rhétorique grecque ce caractère de précision et d'exactitude qui la distingue essentiellement, c'est que, de toutes les idées nombreuses, parfois même diversifiées à l'infini, qui sont du ressort de cette langue, il n'en est peut-être pas une qui n'y soit exprimée par un mot spécial et distinct.

Le latin était loin de présenter cette même richesse de termes, et Cicéron se vit souvent contraint, au grand préjudice de la précision et de la clarté, de faire servir les mêmes mots à l'expression de plusieurs pensées fort différentes. C'est ainsi que nous voyons *declamatio* (1) signifier en même temps et cet art de cultiver la voix, que les Grecs appelaient φωνασκία, et ces exercices préparatoires à l'éloquence qu'ils désignaient par les mots προγύμνασμα, μελέτημα. — Le terme *translatio* est de même pris tantôt dans le sens du trope bien connu, la métaphore (2), ἡ μεταφορά, tantôt dans le sens de cet état de cause que les Grecs appelaient ἡ μετάληψις, et qui consiste, ainsi que le nom l'indique, à *trans-*

(1) Voir plus loin : article *Déclamation.*
(2) De Or. II. 65, 262; III. 38, 156.

férer (1) devant d'autres juges une action judiciaire, préalablement portée devant tel ou tel tribunal. — Que dirai-je du mot *enumeratio* qui, dans Cicéron, correspond à la fois et au lieu d'argument appelé διαίρεσις (2), et à cette partie de la péroraison que les Grecs appelaient ἀνακεφαλαίωσις (3) ? — Que dirai-je encore de *complexio*, qui s'entend aussi bien de la conclusion du raisonnement syllogistique (4), τὸ συμπέρασμα, que de l'argument à deux tranchants ou dilemme (5), τὸ διλῆμμα ?

Veut-on se rendre un compte exact des conséquences fâcheuses qui résultent de l'emploi du même mot dans plusieurs acceptions différentes ? On n'a pour cela qu'à lire attentivement l'*Orator*, du chap. 61 au chap. 67, et l'on y verra les mêmes expressions *incisio* (61, 206) (6), *membrum* (66, 221) (7), désigner ces différentes parties de la période que les Grecs appelaient κῶλα, κόμματα, et servir en même temps, et presque dans les mêmes passages, à caractériser le style coupé 63, 212 (8), Cf. 66, 221, 222, 223 ; 67, 225.

La langue de la Rhétorique grecque, déjà si riche en termes et si féconde, trouvait encore dans les nombreuses prépositions-affixes dont elle dispose un moyen simple et commode de varier et de nuancer de mille manières toutes les idées qu'elle avait à exprimer : ici encore le grec a sur le latin une supériorité incontestable. Choisissons quelques exemples entre mille. Les Grecs se

(1) De Inv. I. 8.
(2) De Inv. I. 28 ; Top. 3.
(3) De Inv. I. 53.
(4) De Inv. I. 37.
(5) Ibid. 28.
(6) Or. 61, 206 Explicandum est unde orta sit forma verborum, dicendumque, quantos circuitus facere deceat, deque eorum particulis et tanquam *incisionibus* disserendum est : il s'agit ici, comme on le voit, de la partie de la période appelée κόμμα.
(7) 66, 221 Constat ille ambitus et plena comprehensio e quatuor fere partibus, quæ *membra* dicimus.
(8) 63, 212 Quo pacto deceat *incise membratimve* dici jam videbimus ; nunc quot modis mutentur comprehensiones conclusionesque dicendum : nous examinerons tout à l'heure comment il convient de se servir du style coupé ; disons maintenant en combien de manières on peut varier la période.

servaient, pour désigner les questions indéterminées ou générales et les questions déterminées ou particulières, de deux termes spéciaux, fort expressifs, θέσις, ὑπόθεσις. De ces deux mots, le second, ὑπόθεσις, doit la remarquable précision qui le distingue à cette préposition ὑπό qui, s'ajoutant au mot principal θέσις, caractérise parfaitement l'espèce par rapport au genre, l'hypothèse (quod est ὑπὸ τὴν θέσιν) par rapport à la thèse. Mais on n'en pourrait dire autant du mot *causa*, par lequel Cicéron traduit, c'est lui-même qui nous l'apprend (Top. 20), le terme grec ὑπόθεσις. Ce mot *causa*, en effet, est vague, mal défini, et surtout n'est pas vis-à-vis de *quæstio*, qui traduit θέσις, dans le même rapport où se trouve ὑπόθεσις vis-à-vis de θέσις. — De même le terme μετάστασις, par lequel les Grecs désignaient un des états ou genres de cause, signifie nettement *déplacement* (de la responsabilité) et, par suite, *rejet* sur autrui de cette responsabilité. Mais le mot latin *remotio* qui, dans le *de Invent*, I. 11, équivaut à μετάστασις, est moins précis et moins exact parce que, s'il indique clairement que, dans ces sortes de cause, on *repousse* (la responsabilité de l'acte commis), il n'exprime nullement, comme le terme grec correspondant, que l'on *reporte* sur autrui cette même responsabilité. — Il suffit de placer *conversio* en regard de ἀντιμεταβολή (1), *contentio* en face de ἀντίθεσις, antithèse, pour reconnaître immédiatement que les mots latins sont loin d'avoir la précision des termes grecs et que, dans les deux cas, le manque de précision vient de ce que la préposition ἀντί (en face de, en sens contraire de...) ne trouve dans la préposition latine *cum* qu'un équivalent très-imparfait.

Cicéron trouva dans les prépositions-affixes, dont les Grecs savaient si habilement se servir, un obstacle souvent difficile à surmonter. Les mots composés, si fréquents dans la langue de la Rhétorique grecque et, pour la plupart, si expressifs, l'embarrassèrent peut-être davantage encore : du moins on est tenté de le

(1) Cette figure consiste à *changer* les mots et à les faire revenir dans un ordre *inverse* de celui qu'on a suivi tout d'abord : « *Sumere* jam *cretos*, non *sumptos cernere* amicos. »

croire quand, passant en revue les termes composés qui figurent en si grand nombre dans les manuels des rhéteurs grecs, on observe combien peu de ces termes ont été traduits littéralement par Cicéron. Il est bien rare, en effet, que Cicéron se risque à traduire mot pour mot les termes composés de la rhétorique grecque ; et c'est apparemment parce qu'il désespère d'y réussir qu'il se contente, la plupart du temps, de définir, par des périphrases aussi brèves et aussi exactes que possible, les idées complexes que ces termes expriment : c'est ainsi qu'il en use, par exemple, à l'égard des mots ἀλληγορία, ἠθοποιία, προσωποποιία, ὁμοιοτέλευτον, ὁμοιόπτωτον, ἰσόκωλον, et de beaucoup d'autres.

Quelquefois cependant l'auteur se montre plus hardi, mais il n'est pas heureux, en général, dans ses hardiesses : souvent il n'évite un écueil que pour en rencontrer un autre. Le terme *veriloquium*, par exemple, par lequel il traduit ἐτυμολογία, est d'une parfaite précision ; mais ce mot est lourd, désagréable et peu conforme au génie de la langue latine (1). — Quant au mot *vocabulum*, dont Cicéron se sert ailleurs (de Or. II. 36, 165) pour désigner l'étymologie, il a le mérite d'être parfaitement latin, mais il est fort peu précis en ce qu'il ne présente aucune trace de cet élément si important du mot grec, ἔτυμός (*vraie* acception du mot). Cicéron sacrifiait, dans le premier cas, l'élégance à l'exactitude ; il sacrifie, dans le second cas, l'exactitude à l'élégance.

IV

Cicéron ne se dissimulait pas à lui-même tous les défauts de sa traduction ; il les sentait mieux que personne, et ce qui le prouve, ce sont les efforts prodigieux qu'il tente pour atténuer ces défauts, et essayer, en dépit du peu de souplesse et du manque de précision de la langue latine, de déterminer aussi clairement que possible l'idée qu'il veut faire entendre.

Lorsque Cicéron ne rencontre, pour traduire les termes grecs,

(1) Quint. I. 6, 28 *Veriloquium* ipse Cicero, qui finxit, reformidat.

que des mots vagues, obscurs et qui ne correspondent que très-imparfaitement ou même pas du tout aux termes grecs, il trouve en général le moyen d'introduire dans la phrase et de glisser habilement, à côté de ces mots peu exacts et peu précis, quelques expressions, parfois quelques commentaires explicatifs, qui sont destinés à en déterminer le sens plus exactement. Le mot *declamatio*, avons-nous dit, présente dans Cicéron un double sens : tantôt il signifie exercice vocal (φωνασκία), tantôt il est pris dans le sens plus général d'exercice préparatoire à l'éloquence (προγύμνασμα, μελέτημα). Or, dans cette phrase du *de Orat.* I. 59, 251 « nemo dicendi studiosus Græcorum more voci serviet, qui et annos complures sedentes *declamitant*, etc... », peut-on douter que *declamitare* doive s'entendre de l'art de cultiver la voix ? Est-ce que la périphrase *voci servire*, qui rappelle assez bien le terme grec φωνασκεῖν, laisse subsister quelque doute à ce sujet ? — Les mots *quæstio* et *causa*, avons-nous dit encore, sont impropres, le second surtout, à rendre les termes grecs θέσις, ὑπόθεσις ; mais Cicéron a soin d'accuser immédiatement le sens de *causa* par cette définition « *res posita in disceptatione reorum et controversia*, discussion où se débattent les intérêts des clients » ; et il détermine ainsi la signification de *quæstio* : « *res posita in infinita dubitatione*, discussion générale et indéfinie », de Or. II, 19, 78.

Quelquefois, c'est le mot grec lui-même qui s'adjoint au mot latin pour en préciser le sens. C'est ainsi que le mot technique τὰ σχήματα apparaît (Brut. 17, 69) à côté de « sententiarum orationisque *formæ*, figures de pensées et de mots », et κατάχρησις à côté de « *abusio* », Or. 27, 94. — Ailleurs (Brut. 44, 162), le mot *membra* est éclairci par le terme grec κῶλα, et, quelques lignes plus haut, « *verborum comprehensio* » trouve dans le mot περίοδος une explication toute naturelle.

Le désir d'être clair détermine souvent aussi Cicéron à ne pas se contenter d'un seul terme pour exprimer l'idée qu'il veut faire entendre, mais à associer et à grouper ensemble deux, trois, et quelquefois même un plus grand nombre de mots : isolés, ces termes rendraient mal l'idée, ou bien n'en rendraient qu'une partie seu-

lement ; groupés et associés, ils se compléteront mutuellement.

Cette réunion de mots n'est bien souvent, sans doute, qu'une pure redondance oratoire : je ne sache point, par exemple, que *concisus* ajoute beaucoup à *minutus* (de Or. II. 38, 159), pas plus que *minutus* à *fractus* (Brut. 83, 287), quand il s'agit de désigner le style coupé (διῃρημένη λέξις). Il est incontestable néanmoins qu'il y a bien souvent dans ces associations de termes, si chères à Cicéron, autre chose qu'une simple exubérance de rhéteur : souvent c'est l'impérieux besoin de la clarté qui les a inspirées. Cicéron veut-il, par exemple, caractériser par des termes précis cette espèce de diction qui, loin de présenter comme le style périodique un ensemble de phrases nettement distinctes les unes des autres, nettement circonscrites, s'allonge au contraire et, en quelque sorte, s'étire en une série de phrases qui s'appuient les unes sur les autres, sans qu'il y ait entre elles de repos marqué, d'intervalle accentué ? Veut-il, en un mot, traduire le terme si pittoresque dont Aristote s'est servi pour exprimer cette sorte de diction, εἰρομένη λέξις, style *continu* et, pour ainsi dire, *filé* ? Le mot *fluens*, qui donne l'idée d'une liqueur qui s'écoule, ne satisfait Cicéron que médiocrement. *Tractus*, proprement *tiré*, *allongé*, correspond mieux à εἰρόμενος ; mais Cicéron oserait-il proposer ce terme comme un équivalent exact de l'expression d'Aristote ? Que fait-il alors ? Il associe l'un à l'autre les deux mots ; et ces deux mots ainsi associés éveillent dans notre esprit deux images différentes qui, se prêtant un mutuel appui et se complétant l'une l'autre, ne laissent subsister aucun doute sur la pensée même qu'il s'agit d'exprimer. *Fluens* fait penser à une diction qui *s'écoule* comme les eaux d'un fleuve tranquille ; *tractus*, à un style qui *s'allonge* uniformément comme le fil de laine sous les doigts de la fileuse : il s'agit donc bien ici de cette diction *continue* et *filée* dont parle Aristote, de cette diction qui marche régulièrement, continuellement, sans soubresauts, sans temps d'arrêt, et qui, d'ailleurs, ne prend fin que lorsque le sujet qu'on traite est épuisé ? (1)

(1) Arist. Sp. I. 135 λέγω εἰρομένην (λέξιν), ἣ οὐδὲν ἔχει τέλος καθ' αὑτήν, ἂν μὴ τὸ πρᾶγμα λεγόμενον τελειωθῇ.

Cicéron fait mieux encore. Ces termes, ainsi groupés, il en accuse le sens davantage ; il les met, si je puis dire, dans une plus vive lumière, en les opposant à des mots qui expriment des genres de style tout différents : ici, à *judicialis asperitas et sententiarum forenses aculei*, style âpre et mordant qui convient au barreau (de Or. II. 15, 64) ; là, à *exile*, *aridum*, *concisum*, *minutum* sermonis genus, style sec, maigre et coupé (de Or. II, 38, 159).

Toutes ces combinaisons, toutes ces oppositions de termes et de pensées sont certainement fort ingénieuses ; malheureusement, ces généreuses tentatives ne sont pas toujours couronnées de succès. C'est en vain que Cicéron oppose (Or. 20, 66) *contorta* à *tracta* et *fluens* oratio (εἰρομένη λέξις) ; c'est en vain qu'il associe à *contortus* l'adjectif *acer*, lequel éveille l'idée d'une diction âcre et mordante : songerait-on à voir dans ce mot *contortus*, proprement contourné, le même sens que dans l'expression si vraie et si précise des Grecs, et que Cicéron pourtant prétend traduire, κατεστραμμένη λέξις, style ramassé (en périodes) ? Ce mot *contortus*, le rhéteur Fortunatien (Halm 127) observe avec raison qu'il exprime un défaut plutôt qu'une qualité du style, et il se sert, pour traduire le terme grec, de mots qui sont en effet plus heureux et plus exacts, *volubilis* et *rotundus*.

Jusqu'ici nous avons vu Cicéron s'attaquer résolument aux termes grecs et essayer de trouver à ces termes des équivalents en latin, sauf à en éclaircir le sens, quand cela est nécessaire, par les procédés divers que nous avons indiqués plus haut. Mais il arrive souvent que Cicéron renonce à ces traductions littérales pour adopter un mode de traduction moins périlleux et plus sûr : plutôt que de se hasarder à traduire mot pour mot, Cicéron tourne la difficulté ; et, faute de termes précis pour rendre sa pensée, il recourt à ce moyen bien connu qui consiste à exprimer par un ensemble et comme par un circuit de mots ce que l'on ne veut pas ou ce que l'on ne peut pas exprimer par un seul mot.

Il y a deux parts à faire dans les périphrases dont Cicéron s'est servi pour traduire les termes de la rhétorique grecque : ou bien il se contente de faire comprendre l'idée qu'exprime tel ou tel

mot grec, mais ne cherche pas à traduire le mot lui-même ; ou bien il s'attaque au terme même et essaie de le rendre tant bien que mal. Ainsi les périphrases suivantes, *plura continuata tralata* (verba) (de Or. III. 41, 166) plusieurs mots figurés de suite ; *continuæ tralationes* (Or. 27, 94), suite de métaphores, indiquent fort bien en quoi consiste l'allégorie, mais n'ont rien qui rappelle l'expression grecque ἀλληγορία. Au contraire *aliud dicere, aliud intelligere*, dire une chose, en entendre une autre (de Or. III, 41, 166) ; *alia plane oratio*, le sens du discours change tout-à-fait (Orat. 27, 94), sont des périphrases qui non-seulement indiquent clairement le rôle de l'allégorie, mais encore ont le mérite de se rapprocher plus ou moins du mot grec lui-même ἀλληγορία (ἄλλος, ἀγορεύω). De même la circonlocution *muta quædam loquentia inducere*, faire parler les êtres inanimés (Or. 40, 138), indique assez bien en quoi consiste la figure appelée prosopopée, mais ne traduit aucunement le terme grec προσωποποιία. Au contraire, les périphrases *personarum ficta inductio* (de Or. III, 53, 205) ; *fictæ personæ* (Part. or. 16, 55), en même temps qu'elles donnent de la figure dont il s'agit une idée suffisante, rappellent assez bien le mot grec qu'elles ont mission de traduire.

Les périphrases auxquelles Cicéron recourt sont toujours élégantes, toujours variées : elles dénotent une grande souplesse d'esprit, une merveilleuse richesse d'élocution ; mais elles ne sont pas toujours d'une clarté parfaite, et voici pourquoi.

Lorsque Cicéron a trouvé une circonlocution claire et nette pour déterminer le sens d'un mot spécial, il lui arrive parfois d'abandonner ensuite d'abord un, puis deux et quelquefois même un plus grand nombre des mots qui composaient cette circonlocution : si bien que telle ou telle périphrase qui était parfaitement intelligible au début, l'est ensuite un peu moins, et, finalement, ne l'est plus du tout, à moins que l'on ne se reporte à la forme exacte et complète qu'elle présentait tout d'abord. Ainsi, le genre démonstratif, ἐπιδεικτικὸν γένος, est très-clairement défini (de Or. I. 31, 141) par ces mots « *genus quod in laudandis aut vituperandis hominibus ponitur*, genre qui comporte l'*éloge* ou le *blâme* d'une personne ». Mais, au lieu de cette périphrase si claire, que trouvons-nous, de Or. II. 24, 104 ? Cette définition obscure et peu

précise : « *causa, quæ ex persona constat, ut laudis*, discussion roulant sur une personne, par exemple quand il s'agit de louer. » Cicéron définit très nettement, de Or. I. 31, 138, le terme technique ὑπόθεσις, dont il a été parlé plus haut : « *quæstio certis in personis ac temporibus locata*, question déterminée par les considérations des personnes et des temps ». Mais, si l'on ne connaissait déjà cette périphrase, pourrait-on facilement comprendre cette autre périphrase, dans laquelle on ne retrouve plus que les deux mots *tempus* et *homo* : « Omnia necessario a *tempore* atque *homine* ad communes rerum et generum summas revolventur, ramener tous les raisonnements (de la considération) des *temps* et des *personnes* (en d'autres termes, des questions particulières) à des propositions d'un ordre commun et universel, c'est-à-dire à des questions générales » ? (De Or. II. 31, 135). — La périphrase *contrariæ leges*, que l'on trouve, par exemple, dans le *de Inv.* II. 49, équivaut exactement au terme grec ἀντινομία, antinomie ou contradiction dans les lois ; mais *contrarium*, contradiction, que l'on rencontre dans l'*Orator*, 34, 121, correspond-il véritablement à ἀντινομία ?

V

Si les difficultés qui s'offrirent à Cicéron, quand il entreprit de tracer en latin les règles de la rhétorique grecque, sont telles qu'il échoua bien souvent, en dépit de ses efforts, dans cette lutte corps à corps avec le grec, on comprend sans peine que les œuvres de rhétorique qu'il nous a laissées soient quelquefois difficiles à entendre et que les traductions qu'on en a données, celles mêmes qui jouissent à juste titre de la plus grande faveur, soient quelquefois vagues, indécises, et ne présentent pas toujours ce sens rigoureux et exact qui seul satisfait l'esprit entièrement. Il m'a semblé que, si l'on n'avait pas toujours bien compris la langue de la rhétorique de Cicéron, si le *de Oratore* notamment et l'*Orator* avaient embarrassé quelquefois les traducteurs les plus habiles, c'est qu'on n'avait pas fait de cette langue spéciale l'étude approfondie qu'elle exige ; et j'ai pensé que celui qui se

donnerait la peine d'étudier en détail chacun des écrits que Cicéron a composés sur l'art oratoire, en commençant par les plus faciles, c'est-à-dire les plus techniques, pour aborder ensuite les plus difficiles, c'est-à-dire ceux où la diction revêt une forme plus littéraire ; qui comparerait entre eux ces ouvrages différents et les éclairerait l'un par l'autre ; qui surtout remonterait à la source même d'où ces ouvrages découlent et étudierait la langue des rhéteurs grecs dans les principaux traités que ces rhéteurs nous ont laissés ; qui enfin se condamnerait à lire quelques-uns de ces *Rhetores latini minores* dont Halm nous a donné la collection complète : j'ai pensé que celui qui entreprendrait ce travail ne pourrait manquer d'arriver à une certaine compétence en cette matière et finirait par se familiariser de plus en plus, d'une façon générale, avec la langue de la rhétorique et de la critique littéraire, usitée chez les Grecs et chez les Romains, et, en particulier, avec la langue dont Cicéron s'est servi. Je n'ai point reculé devant cette tâche laborieuse et je crois être arrivé, dans bien des cas, à découvrir le sens qui m'avait tout d'abord échappé.

Prenons, par exemple, cette phrase de l'*Orator*, relative à la liaison des mots : « collocabuntur verba, ut aut inter se quam aptissime cohæreant extrema cum primis eaque sint quam suavissimis vocibus ; aut ut *forma ipsa concinnitasque verborum conficiat orbem suum ; aut ut comprehensio numerose et apte cadat*, 44, 149 ». M. Alphonse Agnant traduit ainsi (coll. Panckoucke) : « l'arrangement des mots consiste ou à lier le plus habilement possible les dernières syllabes avec les suivantes et à former les sons les plus agréables ; *ou à choisir les mots et à les disposer si bien que la mesure naisse d'elle-même, ou à donner à la période un tour harmonieux, une juste cadence.* » M. J. V. Le Clerc reproduit exactement cette traduction ; il en modifie simplement la fin en ces termes : « *à donner à la période une cadence harmonieuse et juste* ».

Qui ne voit combien cette traduction est insuffisante et superficielle ? « *Choisir les mots et les disposer si bien* » ne traduit pas « *forma concinnitasque verborum* ». Dans ces mots « *que la mesure naisse d'elle-même* » voit-on rien qui rappelle « *conficiat orbem suum* » ? Enfin « *donner à la période une cadence harmonieuse et juste* » ne traduit pas exactement « *comprehensio numerose et apte cadat* ». D'où vient que les traducteurs n'ont pas compris la seconde partie de cette phrase de l'*Orator* ? C'est, ce me semble, parce qu'ils ne se sont pas suffisamment pénétrés de la doctrine que Cicéron professe dans l'*Orator* sur les lois qui président à la liaison et à l'enchaînement des mots dans la phrase. Pour comprendre le passage cité plus haut, il faut, si je ne me trompe, savoir que, dans la pensée de Cicéron, il n'y a pas rien que la combinaison calculée et réfléchie des syllabes brèves et des syllabes longues qui produise le *nombre*, mais que le *nombre* est souvent aussi la conséquence naturelle, nécessaire, de certains procédés de diction, de certains artifices de langage, tels que les *désinences semblables*, les *antithèses* et les *contraires* (Or. 49, 164) (1). — Pour qui a présente à l'esprit cette théorie de Cicéron sur le nombre oratoire, la phrase que nous avons citée s'éclaire d'une vive lumière et n'offre plus rien qui doive embarrasser. On doit, pensons-nous, l'entendre ainsi : « l'arrangement des mots consiste à donner un tel tour à la phrase (*forma ipsa*) et à disposer les mots avec une si parfaite symétrie (*concinnitas verborum*) qu'ils se déroulent d'eux-mêmes dans le cercle de la période (*conficiat orbem suum*) ; ou bien à veiller à ce que la période ait une chute nombreuse (c'est-à-dire conforme aux lois du rhythme, *numerose*) et harmonieuse (*apte*). Et comme il est facile, après cela, de comprendre cet autre passage que l'on rencontre un peu plus loin : 60, 201 collocationis eæ (partes), quas diximus, *compositio*, *concinnitas*, *numerus*, et dont J. V. Le Clerc donne cette traduction vague et peu compromettante : « l'arrangement se divise en *composition*, *symétrie*, *nombre* » ! Ne voit-on pas que, fidèle au plan qu'il a adopté (44, 149) Cicéron résume dans la phrase qui précède les trois points que comporte la liaison des mots (*collocatio*), savoir : 1° l'agencement harmo-

(1) Genere verborum, in quibus ipsis concinnitas inest ; quæ sive casus habent in exitu similes, sive paribus paria redduntur, sive opponuntur contraria, suapte natura numerosa sunt, etiamsi nihil est factum de industria. Cf. 52, 175.

nieux des mots (*compositio*) ; 2° l'arrangement ingénieux et symétrique des mots et des membres de phrase, d'où résulte naturellement une certaine harmonie, analogue à celle que produit le nombre oratoire (*concinnitas*) ; 3° le nombre oratoire, proprement dit (*numerus*) (1).

Enfin, pour rester dans le même ordre d'idées, ce sont les passages de l'*Orator* dont il vient d'être parlé qui éclairent sur le sens qu'il convient de donner à cette phrase du *de Oratore* : « Sequitur continuatio verborum, quæ duas res maxime, *collocationem* primum, deinde *modum* quemdam *formam*que desiderat. (2) » On voit clairement que *modus*, synonyme de *numerus* (ῥυθμός), concerne le nombre oratoire proprement dit, tandis que *forma* signifie le tour de phrase, c'est-à-dire cette forme agréable de la période, à laquelle l'écrivain arrive, non par un agencement étudié des brèves et des longues, c'est-à-dire le rhythme, mais par un sentiment naturel et, pour ainsi dire, instinctif de la mesure et de l'harmonie.

Quelquefois c'est la lecture des rhéteurs grecs et latins qui, dans certains cas difficiles, fournit la solution. On ne peut avoir, croyons-nous, une idée nette de la signification des mots *tracta* et *fluens* (oratio) et d'autres semblables qui reviennent à chaque instant dans Cicéron que si l'on se reporte à cette expression technique dont on a essayé de rendre compte tout à l'heure, εἰρομένη (λέξις) (3).

---

(1) On le voit, il y a deux moyens pour Cicéron d'obtenir une période qui marche bien, et surtout qui tombe bien : on peut ou bien recourir aux artifices de style dont il parle (*désinences semblables, contraires, antithèses, concinnitas*), ou bien se conformer aux prescriptions du *nombre oratoire* (*numerus*).

(2) M. Gaillard traduit : « vient ensuite la réunion des mots ou phrase, en quoi deux choses surtout sont importantes, d'abord leur disposition entre eux, ensuite la forme et le tour qu'on donnera aux phrases elles-mêmes ».

(3) Le rhéteur latin, Aquila Romanus (Halm 27) dit, en effet, en propres termes, que le genre de diction que les Grecs appellent εἰρομένη λέξις convient surtout à l'histoire et à la description, c'est-à-dire à des genres littéraires dans lesquels le style coule et s'allonge (d'une façon régulière et uniforme) : ea = εἰρομένη λέξις) præcipue historiæ et descriptioni convenit, quæ *tractum* et *fusum* genus eloquendi, non conversum neque circumscriptum desiderat.

Cicéron ne donne pas, dans le *de Inventione*, une définition bien précise du mode d'argumentation qu'il désigne sous le nom de *ratiocinatio ;* mais le rhéteur latin, Victorinus (Halm, 243), complète et éclaircit cette définition un peu vague. Cicéron ne nous dit pas quel terme grec il prétend traduire par *ratiocinatio ;* mais les rhéteurs latins nous l'apprennent : selon Quintilien (V. 10, 6), c'est ἐπιχείρημα ou plutôt συλλογισμός ; d'après Fortunatien (Halm, 118), c'est ἐνθύμημα ; suivant Cassiodore (Halm, 498), *ratiocinatio* est un nom générique, sous lequel on comprend l'*enthymema* et l'*epichirema*.

Le terme *promissio* paraît, dans le *de Oratore* (III. 53, 205), au nombre des figures de pensée sans être accompagné d'aucun commentaire explicatif. Quintilien cite ce mot (IX. 1, 32), mais sans l'expliquer davantage. On ne saurait donc quel sens il convient de lui attribuer, si le rhéteur Isidore (Halm, 522) n'en donnait une définition exacte : « *epangelia* est *promissio*, qua judicem adtentum facimus, pollicentes nos aliqua magna aut minima dicturos. »

VI

Nous venons de faire connaître, dans les pages qui précèdent, les raisons qui nous ont engagé à entreprendre ce travail sur la langue de la rhétorique et de la critique littéraire dans Cicéron ; et nous avons indiqué les précautions que nous avons cru devoir prendre pour éviter, autant que possible, les méprises et les erreurs. Il nous reste à dire quelques mots de la méthode que nous avons suivie dans cette étude lexicologique.

Les auteurs qui se sont occupés avant nous de la langue de la rhétorique et de la critique littéraire, en usage chez les Grecs et chez les Latins, indiquent assez bien le sens particulier que présentent les mots spéciaux employés par les rhéteurs grecs et latins ; mais ce qu'ils négligent de faire, du moins dans la plupart des cas, c'est d'indiquer le sens général et, pour ainsi dire, premier de ces mots spéciaux. Il y a là, sans doute, une lacune

regrettable, d'autant que le vrai moyen, et le plus sûr, de bien comprendre tel ou tel mot technique, c'est de remonter à la signification première et étymologique de ce mot, pour en tirer ensuite, par une filiation d'idées naturelle et logique, la signification dérivée et spéciale. Il ne suffit pas de dire que *status* ou *constitutio* causæ signifie *état* ou genre de cause ; il ne suffit pas non plus de rappeler, comme le fait Ernesti (*Lexic. techn. latin. rhet.*), la définition que l'auteur de la rhétorique à Hérennius donne de ce mot *constitutio* (I. 11) ; « *constitutio* causæ (grec στάσις) est prima deprecatio defensoris, cum accusationis insimulatione conjuncta, on appelle *état* de cause la dénégation du défenseur jointe à l'accusation de l'adversaire. » Il faut dire, pour être précis, que les mots *status* et *constitutio* signifient proprement *position*, *attitude*, par exemple *attitude* (du combattant) ; par suite, *attitude* (d'une cause), manière dont elle se présente pour la lutte oratoire. Ce n'est pas assez de dire que *molestia* est souvent pris par les écrivains latins, par exemple par Cicéron, dans le sens d'affectation ; il faut montrer que *molestia* (rac. moles) signifie, au sens propre, *gêne*, *embarras ;* d'où, au sens figuré, *affectation*, *recherche* (toute recherche étant naturellement fâcheuse et insupportable). Au reste, cette méthode qui consiste, pour déterminer la signification des mots, à remonter à l'acception première et étymologique de ces mots, s'impose la plupart du temps comme une nécessité absolue : car, si l'on ne procédait ainsi, on se verrait souvent obligé ou bien de définir plusieurs termes de la même façon, ou bien, ce qui serait plus défectueux encore, de définir tel ou tel mot par celui-là même auquel il sert de définition, en sorte qu'on serait ainsi renvoyé de l'un à l'autre, sans rien apprendre ni de l'un ni de l'autre. Il faudrait, par exemple, envelopper dans une définition commune les mots *confutare* (*confutatio*), *refutare* (*refutatio*), *reprehendere* (*reprehensio*), *dissolvere* (*dissolutio*), *diluere*, *elevare*, *infirmare*, *evertere*, *refellere*, *redarguere*, et dire que tous ces termes signifient *réfuter*, *réfutation ;* ou bien on s'exposerait à faire comme Ernesti, lequel définit *confutatio* par « contrariorum locorum *dissolutio* » ; *dissolutio* ou plutôt *dissolvere* par « *refutare*, *confutare* argumenta accusatoris », *reprehensio* par « per quam confirmatio *dilui-*

tur », enfin *elevare* par « *refutationis* pars ea quæ fit elevando, etc... (1).

Il arrive bien souvent dans la langue de la rhétorique latine, nous avons déjà eu l'occasion de le constater, que les mêmes expressions s'appliquent à des choses de nature assez différente : *dicendi ratio*, par exemple, signifie à la fois dans Cicéron et la rhétorique ou art oratoire et le talent de bien dire. *Commentatio* est pris tantôt dans le sens restreint de méditation, tantôt dans le sens plus général d'exercice oratoire. — *Subtilis* (*subtilitas*, *subtiliter*) présente de même trois acceptions différentes et signifie, suivant les passages où il est employé, ou *simple*, dépouillé d'ornements ; ou *fin*, *délicat* ; ou enfin *précis* et *exact*. Il y a sans doute un intérêt majeur à déterminer ainsi exactement la signification particulière de tel ou tel mot dans tel ou tel passage ; mais cela ne suffit pas ; l'esprit, pour être pleinement satisfait, désire encore savoir comment il a pu se faire que tel ou tel mot ait ainsi passé d'un sens à l'autre.

La rhétorique latine procédant directement de la rhétorique grecque, il était naturel, dans cette étude lexicologique, de rechercher dans les œuvres des rhéteurs grecs la source même d'où découlent les mots techniques dont Cicéron s'est servi ; mais il ne nous a pas toujours été possible d'opposer ainsi à chaque terme latin le terme grec correspondant, d'abord parce que Cicéron, ayant eu bien souvent sur l'enseignement de l'art oratoire des idées toutes personnelles, a dû, pour exprimer les idées nouvelles dont il était l'auteur, imaginer des mots nouveaux (2) ; ensuite, et surtout, parce que nous sommes loin de posséder tous les livres grecs dont Cicéron a profité dans ses divers ouvrages. Nous n'avons pas ces traités des disciples d'Isocrate, qu'il déclare

(1) Les autres termes relatifs à la réfutation manquent dans le Lexique d'Ernesti.

(2) Par exemple, les mots *forma*, *conformatio* verborum, *concinnitas*, par lesquels il désigne ce que l'on peut appeler le rhythme *naturel*, en opposition au rhythme *artificiel* et *réfléchi*.

avoir consultés et dont sans aucun doute il a reproduit les parties essentielles (1). Nous n'avons pas la rhétorique de Théophraste dont il fait mention plusieurs fois (de Or. I. 10, 43. Or. 51, 172; 57, 194; 68, 228) et à laquelle il emprunte, c'est lui-même qui nous l'apprend, cette quatrième qualité du style qu'il appelle *ornatum*, *suave* et *adfluens* (Or. 24, 79). Enfin nous n'avons pas davantage cette fameuse rhétorique d'Hermagoras, si subtile, si chargée de divisions et subdivisions multiples, et que Cicéron a suivie pas à pas dans son premier traité, le *de Inventione*.

Il est vrai que la plupart des mots qui figuraient dans les traités que nous n'avons pas se retrouvent, et cela est naturel, dans les traités qui nous sont parvenus. Il y a tout lieu de croire, par exemple, que la théorie des *états* ou genres de cause, telle que l'expose le rhéteur Hermogène (Spengel, tome II), devait ressembler, à peu de chose près, à la doctrine d'Hermagoras; et la preuve en est que la classification donnée par Cicéron, disciple d'Hermagoras, dans le *de Inventione*, est en tout point conforme à celle que donne le rhéteur grec Hermogène. Mais aussi combien de termes n'ont pas disparu avec les œuvres mêmes où ils figuraient et sont à tout jamais perdus pour nous!

La méthode qui consiste à placer en regard des mots de la rhétorique latine les mots correspondants de la rhétorique grecque a été adoptée par tous les philologues qui ont cherché à définir les termes de la rhétorique latine; mais il ne suffit pas toujours pour éclaircir tel ou tel mot latin, de lui opposer le mot grec d'où il procède; la lumière ne jaillit pas toujours infailliblement de cette opposition. Suffirait-il, pour déterminer le sens du mot *peroratio*, de lui opposer le mot grec ἐπίλογος? Évidemment non, puisque *peroratio*, bien qu'il paraisse traduire ἐπίλογος exactement, ne le traduit cependant que d'une façon imparfaite, et, en tout cas, éveille dans l'esprit une idée différente de celle que fait naître le terme grec. A plus forte raison ne suffirait-il pas, pour fixer nettement le sens des mots latins *conversio*, *reprehensio*, *absoluta* (constitutio), de placer en regard les mots qui leur

(1) De Inv. II. 2.

correspondent en grec, ἀντιμεταβολή, διορισμός, ἀντίληψις. C'est là pourtant ce que se contentent de faire et Ernesti, dans son *Lexicon technologiæ Latinorum rhetoricæ*, et Wilhem Piderit dans ses commentaires sur les œuvres de rhétorique de Cicéron. Il m'a semblé que cette méthode laissait à désirer, que ce n'était pas assez d'opposer purement et simplement au terme latin le terme grec; qu'il fallait examiner si le mot latin traduit exactement le mot grec, ou bien s'il n'en donne qu'une idée imparfaite, ou bien s'il ne le traduit pas du tout; qu'enfin il fallait, quelle que fût l'appréciation que l'on croirait devoir porter sur le plus ou moins d'exactitude du mot latin, ne négliger en aucun cas de donner les raisons de cette appréciation. Au reste, il convient de se montrer très-réservé, très-circonspect dans ces appréciations et de ne pas se hâter de condamner trop tôt Cicéron : en effet, pour avoir la certitude qu'on ne se trompe pas en affirmant que tel terme dont Cicéron a fait choix rend d'une façon inexacte et même insuffisante le terme grec, il faudrait que l'on fût toujours assuré que l'on a certainement sous les yeux le mot même que Cicéron a voulu traduire; et l'on sait qu'on en est quelquefois réduit là-dessus à de pures conjectures.

Un grand nombre des mots qui sont étudiés dans le présent ouvrage figure dans le lexique d'Ernesti; un très grand nombre aussi n'y figure pas; à plus forte raison on n'y trouve point, et cela se conçoit, ces nombreuses et élégantes périphrases par lesquelles Cicéron essaie de rendre, faute de mots précis, les termes difficiles de la rhétorique grecque.

Ernesti range les mots par ordre alphabétique; nous, nous suivons la division classique de la rhétorique et nous groupons, avec le plus d'ordre qu'il nous est possible, tous les mots qui se rapportent à un même chapitre. Il nous a semblé qu'il y aurait un réel avantage à présenter ainsi d'ensemble, de telle sorte qu'on puisse les embrasser d'un seul regard, tous les termes qui sont relatifs à un même ordre d'idées et constituent, si je puis dire, une même famille. Qu'on cherche, par exemple, le mot *dissoluta* (oratio), lequel signifie style disjoint, non rhythmé, et l'on verra figurer, à côté de ce mot, la plupart des termes et des péri-

phrases par lesquels Cicéron exprime la même idée : *fusus*, *fluens*, *diffluens*, *fluctuans*, *dissipatus*, *vagus*, d'où : qui *vagatur* sermo, qui *errat* (sermo) ; *numeris solutus* (*solutus*, seul), *e vinculis numerorum exemptus*. Cherche-t-on l'expression *continuata* (verba), mots placés les uns à la suite des autres, d'où « mots considérés au point de vue de leur liaison dans la phrase », par opposition à « mots examinés séparément, en eux-mêmes (*singula verba*) ? On trouve, à côté du mot ainsi défini, les mots synonymes ou analogues qui se rapportent à la même idée : *conjuncta* verba, (*conjunctio* verborum), *collocata* (*collocatio* verborum), *copulata*, *composita* (*compositio* verborum), *posita* (ce mot, accompagné de substantifs, tels que *ars* et *locus*), *structa* (*structura* ou *constructio* verborum). — Nous n'avons même pas cru devoir borner notre travail aux seuls ouvrages de Cicéron ; et, comme une étude de la langue de la rhétorique et de la critique littéraire dans Cicéron nous semblait provoquer et rendre nécessaire une comparaison de cette langue avec celle des autres écrivains latins qui ont traité de la rhétorique, notamment Cornificius (*ad Herenn. Rhet.*), Quintilien et les rhéteurs de moindre importance, Rutilius Lupus, Aquila Romanus, Julius Rufinianus, Fortunatien, Sulpitius Victor, Julius Severianus, Julius Victor, Martianus Capella, Cassiodore, etc., etc... ; nous avons recherché si les mots qui figurent dans Cicéron se retrouvent chez ces différents auteurs ; s'ils s'y retrouvent avec le même sens ; et, quand ils ne s'y rencontrent pas, nous avons recherché les termes qui nous paraissent en tenir lieu : en sorte que, en s'élargissant ainsi, et en prenant des proportions plus vastes, cette Etude *sur la langue de la rhétorique et de la critique littéraire dans Cicéron* est devenue, à l'occasion de Cicéron, qui reste d'ailleurs l'objet essentiel et comme le centre de l'ouvrage, une étude comparative des termes de la rhétorique et de la critique littéraire, en usage chez les Grecs et chez les Romains.

Ce n'était pas assez de trouver les termes grecs que Cicéron a traduits ; il importait de savoir quels étaient les rhéteurs qui avaient pour la première fois employé ces termes avec la signification spéciale qui leur a été ensuite conservée. Il s'en faut de

beaucoup que l'on puisse ainsi rapporter sûrement à leurs auteurs tous les mots de la rhétorique grecque. Il y en a pourtant un certain nombre dont l'origine est plus ou moins solidement établie. Nous avons relaté ce que nous apprennent à ce sujet les écrivains anciens ; et, comme l'étude des mots implique et entraîne l'étude des idées, nous avons été amené bien souvent à retracer les tâtonnements nombreux, les hésitations multiples et successives par lesquelles on a dû passer avant de donner à l'enseignement de l'art oratoire une forme achevée et définitive. C'est ainsi, par exemple, que le mot στάσις, lequel paraît devoir être attribué soit à Naucrate, disciple d'Isocrate, soit à Zopyre de Clazomène, nous a procuré l'occasion de rappeler les systèmes nombreux, différents, parfois même contradictoires, auxquels a donné lieu la théorie des *états* ou genres de cause (στάσεις). De même les termes relatifs aux trois genres de style nous ont été une occasion de rechercher d'où pouvait bien provenir cette classification célèbre, dont on trouve la trace dans la plus haute antiquité et qui s'est perpétuée jusqu'à nous. Ces vues rétrospectives sur l'origine des principaux termes de la rhétorique présentent, selon nous, un double avantage : d'abord, elles jettent un nouveau jour sur les mots mêmes qu'il convient de définir ; ensuite, elles égaient l'aspect un peu rude et rompent avec la monotonie que ne pouvait manquer de présenter un travail dont le seul et unique objet est une pure étude de mots.

VII

Parmi les travaux que j'ai mis à contribution pour cette *Étude*, je dois citer en première ligne les ouvrages dont j'ai déjà eu l'occasion de parler : les deux Lexiques d'Ernesti sur la langue de la rhétorique grecque et de la rhétorique latine, et le savant commentaire que M. Wilhem Piderit a donné des œuvres de rhétorique de Cicéron (*de Oratore*, *Brutus*, *Orator*, *Partitiones oratoriæ*). Les notes savantes dont M. Piderit accompagne le texte de Cicéron m'ont été, au début, de la plus grande utilité ; et c'est même

en suivant ce guide éclairé que j'ai pu m'orienter dans cette difficile question de la Rhétorique de Cicéron. J'ai largement profité aussi de l'œuvre magistrale de M. Richard Volkmann (die Rhetorik der Griechen und Römer in systematischer Übersicht, Teubner 1874). L'article (Über die Namen der Stilarten bei den Römern) que M. Düntzer a fait paraître en 1877, dans la *Zeitschrift für das Gymnasial-Wesen*, m'a été aussi du plus grand secours.

Enfin ce m'est un devoir d'adresser tous mes remercîments à deux des membres les plus distingués de notre Université française : l'un, M. O. Riemann, avec qui je me suis plusieurs fois entretenu de mon travail ; l'autre, M. E. Benoist, qui, après m'avoir conseillé de chercher, dans la Rhétorique de Cicéron, un sujet de thèse française, m'a constamment soutenu de ses encouragements et de ses conseils (1).

(1) Je, crois utile d'annoncer, dès le début de ce travail, que les citations qui seront empruntées aux rhéteurs grecs et latins, seront extraites, les premières des *Rhetores græci* de Léonard Spengel, Teubner, 1853 ; les secondes, des *Rhetores latini minores*, de Ch. Halm, Teubner, 1863.

Dans cette étude des termes de la Rhétorique et de la Critique littéraire, on adoptera le plan même qui a été suivi par la plupart des rhéteurs anciens et modernes, et on exposera successivement les termes qui se rapportent aux cinq grandes divisions de la Rhétorique, l'INVENTION, la DISPOSITION, l'ELOCUTION, l'ACTION et la MÉMOIRE. Quant aux mots qui ne peuvent rentrer dans ce cadre, on les énumérera tout d'abord dans certains chapitres préliminaires. Ces termes sont ceux qui sont relatifs aux idées suivantes : 1° RHÉTORIQUE ; MAÎTRE DE RHÉTORIQUE ou RHÉTEUR ; — 2° ELOQUENCE : LES TROIS ÉLÉMENTS DE L'ÉLOQUENCE ; — 3° IMPROVISATION, MÉDITATION, COMPOSITION, DÉCLAMATION ; par suite, EXERCICES EN USAGE DANS LES ÉCOLES en opposition aux VÉRITABLES COMBATS DU FORUM ; — 4° GENRES ORATOIRES, JUDICIAIRE, DÉLIBÉRATIF, DÉMONSTRATIF ; — 5° QUESTIONS INDÉTERMINÉES ou GÉNÉRALES, DÉTERMINÉES ou PARTICULIÈRES ; — 6° ÉTATS ou GENRES DE CAUSE.

PREMIÈRE PARTIE

1° RHÉTORIQUE ; MAITRE DE RHÉTORIQUE OU RHÉTEUR.

Rhetorica, transcription du grec ῥητορική (1), figure dans *ad Her.*, soit seul III. 8, soit accompagné de substantifs, tels que *ars* III. 1 ; IV. 56 ; *præceptio* IV. 56.

Les Grecs employaient de même ῥητορική tantôt comme adjectif, (ῥητορικὴ τέχνη, l'art oratoire), tantôt comme substantif (ἡ ῥητορική, la rhétorique).

De *rhetorica* rapprochons *rhetor* (2), rhéteur, professeur de

---

(1) Pour l'étymologie du mot ῥητορική, consulter Anonym. Schol. in Aphthon. (Walz, tome II, page 8) : « ῥητορικὴ εἴρηται ἤτοι ἀπὸ τοῦ ῥυδὸν [ῥύδην] λέγειν, ἢ ἀπὸ τοῦ συνηγορεῖν τῷ νόμῳ· ῥήτραν γὰρ τὸν νόμον φασὶν οἱ Δωριεῖς, le mot ῥητορική vient ou bien de *parler avec abondance* (prorement, comme une eau qui coule), ou bien de *parler pour la loi*, car on sait que, pour les Doriens, le mot ῥήτρα est synonyme de νόμος. »

(2) *Rhetor* a quelquefois aussi, dans Cicéron, le sens d'*orateur*, mais d'orateur avec une nuance de mépris, de rhéteur, d'artisan de paroles : Brut. 11, 42 quoniam concessum est *rhetoribus* ementiri in historiis ; et, un peu plus loin : hanc mortem *rhetorice* et *tragice* ornare potuerunt... — Ainsi que le prouvent les mots *rhetorice* et *tragice*, le mot *rhetor* implique l'idée d'orateur donnant dans la déclamation et dans l'emphase.

Rhetor se rencontre encore un peu plus loin, avec le sens d'orateur, mais il faut plutôt voir ici une transcription du mot grec ῥήτωρ, provoquée par le voisinage d'un autre mot grec πολιτικόν : Brut. 76, 265 reliqui sunt, qui mortui sint, L. Torquatus, quem tu non tam cito *rhetorem* dixisses (etsi non deerat oratio) quam, ut Græci dicunt, πολιτικόν.

rhétorique. Ce mot, très fréquent dans le *de Inventione* (I. 5. 46. cf. ad. Her. III. 13) reparaît dans le *De oratore*; mais l'auteur ne l'y produit bien souvent qu'avec les plus grands ménagements : eos *qui rhetores nominarentur* (I. 18, 84); horum *qui nunc ita appellantur rhetorum* 3. 14, 54 (Cf. magistri *qui rhetorici vocantur* I. 12, 52).

Rhetorica (souvent *rhetorice*), *rhetor* devinrent, après Cicéron, d'un usage très-commun et se rencontrent chez tous les écrivains qui ont traité de la rhétorique.

Indépendamment de *rhetorica*, Cicéron emploie souvent, pour exprimer l'art oratoire, certaines périphrases, telles que :

α) *Ratio dicendi*, science du bien dire : de or. I. 46, 203 qui de *dicendi ratione* scripserunt. Brut. 44, 163. Cf. ad Her. I. 1.

β) *Dicendi ars*, l'art du bien dire : de Or. II. 38, 160 librum in quo (Aristoteles) exposuit *dicendi artes* (= les traités de rhétorique) omnium superiorum. Cf. 18, 76.

Cicéron emploie même le mot *ars*, tout seul, pour désigner l'art oratoire : de Or. II. 15, 64 in eodem silentio multa alia oratorum officia jacuerunt — quæ tractanda sunt omnia disertissime, sed locum suum in his *artibus* (= ces traités de rhétorique) quæ traditæ sunt, habent nullum.

Artificium (1), dont la racine est *ars*, désigne également l'art oratoire : de Or. I. 32, 146 non eloquentiam ex *artificio*, sed *artificium* ex eloquentia natum, ce n'est pas la rhétorique qui a donné naissance à l'éloquence, mais l'éloquence qui a donné naissance à la rhétorique. Cf. II. 12, 50. Nous avons rencontré plus haut *artificium* dans la périphrase *artificiosa* eloquentia, quam rhetoricam vocant, de Inv. I. 5. Cf. Quint. II. 17, 2.

Dicendi ars, ou plutôt *ars*, seul, fait penser à *artis scriptor* (en grec τεχνογράφος Anonym. Sp. I. 427 ou τεχνολογῶν Aristot. Sp. I. 8), celui qui écrit sur l'art oratoire, de Inv. II. 2; de Or. I. 20, 91; 25, 113; III. 19, 70.

Artis scriptor figure déjà dans *ad Her*, I. 9.

Cicéron désigne même quelquefois le *rhéteur* par le seul mot

1. Cf. ad Her. II. 30 Fere locos obscurissimos totius *artificii* tractavimus in hoc libro.

scriptor : de Or. II. 15, 65 alterum quod appellant omnes fere *scriptores*, explicat nemo, infinitam generis sine tempore et sine persona quæstionem. Le mot *scriptor* se rencontre fréquemment dans Quintilien avec ce sens particulier : V. 10, 120 ea (argumenta) *scriptores* observata et collecta ediderunt. Cf. VII. 10, 7; IX. 3, 54.

Si *dicendi ars* a donné *artis scriptor*, *artificium* a de même produit *dicendi artifex*, celui qui pratique l'art oratoire : de Or. I. 6, 23 non quod illa contemnam, quæ græci *dicendi artifices* et doctores reliquerunt.

Ailleurs, *artifex* est employé seul : de Or. I. 32, 145 in his fere rebus omnis istorum *artificum* doctrina versatur : Cf. III. 9, 35.

γ) *Dicendi doctrina*, science de la parole (Cf. *dicendi disciplina* Brut. 44, 163) : de Or. II. 1, 5 illud est hujus institutæ scriptionis ac temporis, neminem eloquentia non modo sine *dicendi doctrina*, sed ne sine omni quidem sapientia florere unquam potuisse.

Cf. Part. Or. I. 3, Cicero filius : quot in partes tribuenda est omnis *doctrina dicendi* ?

De *dicendi doctrina* rapprochons *doctor*, proprement « celui qui enseigne ». Ce mot est souvent accompagné d'un terme qui désigne la nature de l'enseignement que professent les rhéteurs (*dicendi* artifices et *doctores* de Or. I. 6, 23. Cf. III. 32, 130; — *doctore* istius *disciplinæ* Apollonio, id. I. 17, 75; *rhetorici doctores*, id. 19, 86, 87); souvent aussi *doctor* est employé seul : summum illum *doctorem*, Alabandensem Apollonium, de Or. I, 28, 126; — non mihi opus est græco aliquo *doctore*, qui mihi pervulgata præcepta decantet, id. II. 18, 75. Cf. III. 9, 36.

2° ELOQUENCE : LES ÉLÉMENTS DE L'ÉLOQUENCE.

Les Grecs avaient compris de bonne heure la nécessité pour l'orateur de réunir en lui trois qualités essentielles. « Si la nature t'a doué d'une *prédisposition* particulière à l'éloquence, dit Platon, tu seras éloquent, à la condition toutefois que tu joignes à cette

aptitude naturelle des *connaissances* et de la *pratique*, εἰ μέν σοι ὑπάρχει φύσει ῥητορικῷ εἶναι, ἔσει ῥήτωρ ἐλλόγιμος προσλαβὼν ἐπιστήμην τε καὶ μελέτην »; et il ajoute : « que l'une quelconque de ces conditions vienne à faire défaut, ta puissance oratoire en sera diminuée d'autant, ὅτου δ'ἂν ἐλλίπῃς τούτων, ταύτῃ ἀτελὴς ἔσει, Phèdre § 53 ».

Ces trois qualités fondamentales dont parle Platon, nous les retrouvons mentionnées dans Aristote ; mais, tandis que le premier, quand il en parle, se place au point de vue général de l'éloquence et de la puissance oratoire, le second a simplement en vue certaines qualités particulières de la diction, celles qu'il désigne par τὰ ἀστεῖα καὶ τὰ εὐδοκιμοῦντα : ces qualités de style supposent trois conditions, l'aptitude naturelle, l'exercice, l'art ou méthode, φύσις, γύμνασις, μέθοδος, termes qu'il est aisé de retrouver dans la phrase d'Aristote Sp. I. 138 ποιεῖν μὲν οὖν ἐστὶ τοῦ εὐφυοῦς ἢ τοῦ γεγυμνασμένου, δεῖξαι δὲ τῆς μεθόδου.

Isocrate (Or. XIII, 14-17, XV, 187) ; Denys d'Halicarnasse (Syrian. Rhet. Gr. IV. 41) ; Quintilien (III. 5, 1) ont parlé, eux aussi, de la force irrésistible qui résulte pour l'orateur de l'union harmonieuse des trois qualités bien connues, la *nature*, l'*art*, l'*exercice*.

Mais cette doctrine, préconisée par Platon et soutenue, après lui, par tant d'autres écrivains, c'est dans Cicéron qu'elle a trouvé son plus ardent et plus vigoureux défenseur. Cicéron en fait mention dans son premier traité de rhétorique, de Inv. I. 2 : ac si volumus hujus rei, quæ vocatur eloquentia, sive *artis* sive *studii*, sive *exercitationis* (1) cujusdam, sive *facultatis* a natura profectæ considerare principium. Et, quelques pages plus loin, § 4, hoc si forte non *natura* modo, neque *exercitatione* conficitur, verum etiam *artificio* quodam comparatur. Qui ne voit que, dans ces phrases, *facultas* a natura profecta ou *natura*, seul, correspondent à φύσις ; *studium*, *exercitatio* ou *exercitatio*, seul, à μελέτη ; enfin *ars*, *artificium*, à ἐπιστήμη ou plutôt τέχνη ? Au reste, Cicéron n'en dit pas plus long pour le moment sur cette triple source de

(1) Cf. ad Her. I. 2 Hæc omnia tribus rebus assequi poterimus *arte*, imitatione, *exercitatione*.

l'éloquence ; mais il reviendra sur cette question, et à diverses reprises, dans ses autres ouvrages.

Dès le début du *de Orat.* I. 2, 5, Cicéron écrit à son frère Quintus : « Soles nonnunquam hac de re a me in disputationibus dissentire, quod ego eruditissimorum hominum artibus eloquentiam contineri statuam, tu autem illam ab elegantia *doctrinæ* segregandam putes et in quodam *ingenii* atque *exercitationis* genere ponendam ». — Dans cette phrase *doctrina* présente le sens général de connaissances, culture intellectuelle, et correspond à ἐπιστήμη ; *ingenium* équivaut à φύσις ; *exercitatio* à μελέτη ou γύμνασις.

Un peu plus loin (4, 14), le mot *ratio*, opposé de même à *ingenium* et *exercitatio*, est pris dans un sens plus restreint que *doctrina* : il signifie proprement connaissance théorique (de l'art oratoire), et correspond exactement à μέθοδος : ac primo quidem totius *rationis* (1) ignari, qui neque *exercitationis* ullam viam neque aliquod præceptum artis esse arbitrarentur, tantum, quantum *ingenio* et cogitatione poterant, consequebantur.

Doctrina et *ingenium* reparaissent (4, 15), mais opposés cette fois à *usus*, la pratique. Cf. III. 20, 77.

Au lieu des termes *exercitatio*, *usus*, on trouve (17, 79) *studium* dicendi acerrimum, étude, ardente application au travail : quod si tibi tantum in nobis videtur esse, quibus etiamsi *ingenium*, ut tu putas, non maxime defuit, *doctrina* certe et otium et hercule etiam *studium* illud dicendi acerrimum defuit. — De même il est dit de Crassus et d'Antoine (III. 4, 16) qu'ils l'emportaient sur tous les orateurs par leur ardeur au travail, par leur génie, par leur instruction, fuit uterque *studio* atque *ingenio* et *doctrina* præstans omnibus. Cf. III. 31, 125.

Studium acerrimum est joint à maximus *usus* et opposé à *doctrina*, *ingenium* : II. 3, 11 nihil videtur in Crassi et Antonii sermone esse præteritum quod quisquam summis *ingeniis*, acer-

(1) *Ratio dicendi* et *via* signifie de même, quelques pages plus loin, méthode oratoire, en face de *natura*, aptitude naturelle : I. 25, 113 neque vero istis scriptoribus artis *rationem dicendi* et *viam*, sed *naturam* defuisse.

rimis *studiis*, optima *doctrina*, maximo *usu* cognosci ac percipi potuisse arbitraretur.

Le même mot *studium* désigne (II. 57, 232), la science, résultat de l'étude, sens qui ressort clairement de l'opposition avec *natura* (φύσις), *exercitatio* (γύμνασις): quæ *natura*, quæ *studio*, quæ *exercitatione* consequimur.

Enfin, à la place de *natura*, *ingenium*, termes consacrés dans Cicéron pour exprimer les qualités natives, l'aptitude naturelle, on voit figurer, de Or. II. 35, 147, *acumen*, en regard de *ratio* et *diligentia* : et sic, cum ad inveniendum in dicendo tria sint : *acumen*, deinde *ratio* (quam licet, si volumus, appellemus artem), tertium *diligentia*, non possum equidem non ingenio primas concedere. — Cicéron explique lui-même *acumen* par *ingenium* : au reste, de l'idée d'intelligence qui conçoit et pénètre (*acumen*) on arrive naturellement à l'idée d'intelligence bien douée pour le travail de l'invention oratoire, et, par suite, pour l'art oratoire, en général.

Acumen se retrouve avec le même sens, Brut. 68, 240 : noster æqualis D. Silanus, studii ille quidem non habuit multum, sed *acuminis* et orationis satis : phrase dans laquelle on retrouve, sous une forme littéraire, les trois éléments de l'éloquence : l'étude ou plutôt la science (*studium*), le génie (*acumen*), la pratique ou l'usage de la parole (*oratio*).

Ce n'est pas seulement dans le *de oratore* que l'on trouve réunis et groupés les termes relatifs aux trois qualités que doit réunir quiconque aspire à l'éloquence. Ces groupes de termes reparaissent presque aussi souvent dans le *Brutus* que dans le *de oratore*. Ceux de ces mots qui expriment deux des éléments de l'éloquence, l'aptitude oratoire et la science (φύσις, ἐπιστήμη ou μέθοδος) sont en général les mêmes dans les deux traités ; mais ceux qui visent l'exercice ou la pratique (μελέτη, γύμνασις) diffèrent, du moins pour la plupart, d'un ouvrage à l'autre. On retrouve bien, il est vrai, dans le *Brutus*, *studium*, application, opposé à *ingenium* et domesticæ *disciplinæ* (1) 26, 98 ; et à *doctus*, *ingenium* 33, 125.

(1) (P. Crassus) et *ingenio* valuit et *studio* et habuit quasdam etiam

Mais le terme le plus fréquemment employé dans le *Brutus* pour exprimer le troisième élément de l'éloquence μελέτη, γύμνασις, c'est *industria*, activité. On le rencontre en regard de *doctrina*, *natura*, 6, 22 ; *doctrina*, *ingenium* 29, 110 ; *studium*, *ingenium* 78, 272 ; *magistri*, *natura* 81, 280.

Ailleurs, *industria* est associé à *labor* : 66, 233 is (M. Crassus) mediocriter a doctrina instructus, angustius etiam a natura, *labore* et *industria*, et quod adhibebat ad obtinendas causas curam etiam et gratiam, in principibus patronis aliquot annos fuit. Cf. 67, 237.

Dans l'*Orator*, on rencontre quelques traces de la doctrine de Platon sur les éléments constitutifs de l'éloquence. En effet, dans cette phrase (28, 99)) : si ad hoc unum est *natus* aut in hoc solo se *exercuit* aut huic generi *studet*, il est facile de retrouver *natura*, *exercitatio*, *studium*. — Plus loin, 68, 229, les termes changent : qui hoc aut *magistrorum* inopia aut *ingenii* tarditate aut *laboris* fuga non sunt assecuti.

Il n'est pas jusqu'à *Partitiones oratoriæ* où l'on ne retrouve, mais cette fois à propos de la vertu (*virtus*), les mots *natura*, *ratio*, *usus* que Cicéron emploie ailleurs à propos de l'éloquence : 18, 64 quonam pacto virtus pariatur, *natura*ne an *ratione* an *usu*?

On vient d'étudier les termes qui, dans Cicéron, expriment chacun des trois éléments dont se compose l'éloquence : il reste à étudier ceux qui expriment l'éloquence elle-même.

Indépendamment du mot bien connu, *eloquentia* (= λογιότης), de Or. III. 14, 55 ; Part. Or. 23, 79, etc..., Cicéron se sert, pour rendre l'idée d'éloquence, d'un très grand-nombre de périphrases ; nous citerons notamment :

α) *Dicendi vis*, et, plus rarement, *dicendi virtus*, force, puissance de la parole, de Or. I. 4, 13 ; 10, 44 ; 11, 48 ; 20, 89 ; 57, 243 ; 61, 260 ; II. 28, 125.

domesticas disciplinas. Cicéron explique le sens qu'il attribue à *domesticæ disciplinæ* : Crassus, dit-il, put s'instruire au sein de sa famille : il était en effet ami de Serv. Galba, fils de P. Mucius et frère de P. Scévola.

β) *Dicendi copia.* Ce terme *copia* éveille dans l'esprit l'idée d'un fonds riche, d'un assemblage de ressources et de moyens pour atteindre au but désiré : de Inv. I. 1 ; de Or. I. 37, 170 ; 49, 215 ; II. 9, 38. Cf. ad Her. I. 1.

γ) *Dicendi laus*, talent de la parole. Brut. 6, 24 ; 13, 49 ; 40, 147. De Or. I. 6, 23 ; II. 2, 6.

δ) *Dicendi ratio :* de Or. I. 2, 8 ; 3, 12 ; 42, 187 ; II. 32, 141 ; III. 19, 72.

ε) *Dicendi ars :* de Or. I. 15, 66 ; 20, 90 ; 23, 107 ; 49, 214. On trouve ausi, II. 13, 56, *dicendi artificium.*

ζ) *Oratoria facultas*, de Inv. I. 5 ; de Or. I. 57, 245 ; *oratoris facultas*, de Or. I. 14, 62 ; 49, 214 ; *dicendi* ou *in dicendo facultas*, de Or. I. 18, 84 ; 50, 216 ; II. 8, 33 ; 28, 125. Brut. 26, 101.

Il est à remarquer que cette dernière expression « oratoria, dicendi *facultas* » vise spécialement l'aptitude naturelle à la parole, tandis que « dicendi *ratio*, dicendi *ars* ou *artificium* » paraissent plutôt exprimer la part qui, dans l'éloquence, revient aux règles et à la méthode. On n'a pas oublié, en effet, d'une part, que *dicendi ratio*, *ars*, *artificium* désignent très-souvent dans Cicéron la rhétorique ou art oratoire, et, d'autre part, que *facultas* a natura profecta est placé en face du mot *ars*, de Inv. I. 2, pour exprimer la prédisposition naturelle, en opposition à l'art. — Au reste, Cicéron accuse avec non moins de netteté, dans d'autres ouvrages, le sens de *facultas*. On lit, Brut. 70, 245 : Torquatus T. F. et doctus vir ex Rhodia disciplina Molonis et a natura ad dicendum satis solutus atque expeditus, plus *facultatis* habuit ad dicendum quam voluntatis (= montra plus d'aptitude à l'éloquence que d'ardeur au travail). Et, quelques lignes plus bas, C. Memmius L. F. — argutus orator, sed fugiens non modo dicendi, verum etiam cogitandi laborem, tantum sibi de *facultate* detraxit quantum imminuit industriæ. Cf. 95, 327.

3° IMPROVISATION, MÉDITATION, COMPOSITION ; DÉCLAMATION : PAR SUITE, EXERCICES EN USAGE DANS LES ÉCOLES EN OPPOSITION AUX VÉRITABLES COMBATS DU FORUM.

Les anciens, et, à cet égard, le sentiment des modernes paraît conforme à celui des anciens, reconnaissaient trois exercices par lesquels on pouvait se former à l'éloquence : l'*improvisation*, la *méditation* et la *composition*. « S'il est utile, dit Cicéron (de Or. I. 33, 150), de parler souvent sans préparation, il l'est plus encore de prendre son temps pour réfléchir, et d'apporter à son sujet beaucoup de préparation et de soin. Mais l'exercice sans contredit le plus efficace, et, convenons-en, celui que nous pratiquons le moins, parce qu'il exige un grand effort, c'est le travail de la composition. » Ainsi, discours prononcé sur le champ, à l'improviste, sans préparation ; discours mûri à loisir par le travail de la méditation, mais non écrit ; enfin discours composé et écrit : tels étaient les trois exercices qui, aux yeux des anciens, étaient capables de former le futur orateur.

Nous allons passer en revue les termes qui se rapportent à ce triple travail.

IMPROVISATION.

Subita (oratio) exprime le discours prononcé à l'improviste, sans préparation, le discours improvisé (ὁ ἐκ τοῦ παραχρῆμα λόγος) : de Or. I. 33, 150 nam si *subitam* et fortuitam orationem commentatio et cogitatio facile vincit, hanc ipsam profecto assidua ac diligens scriptura superabit. Cf. 33, 152.

On retrouve *subitus*, avec le sens indiqué plus haut, dans *subitæ* ad propositas causas exercitationes, improvisations sur des causes imaginaires, de Or. I. 60, 257, et dans *subita* vel laudandi vel vituperandi vel comprobandi vel refellendi causa disputatio, ib. ib.

Si *subita* (oratio ou dictio) désigne le discours improvisé, *subito*

(dicere) signifie improviser : de Or. I. 33, 150 in istis exercitationibus, etsi utile est etiam *subito* sæpe dicere, tamen illud utilius, sumpto spatio ad cogitandum, paratius atque accuratius dicere. Cf. 33, 152. Quint. X. 3, 30 ; XI. 3, 12.

Au lieu de *subito* dicere, on trouve aussi *ex tempore* dicere, parler sur le champ, Brut. 61, 219 (Cf. *de tempore* dicere, Fortunat, 122) ; d'où, dans Quint. IV. 1, 54 ; XI. 2, 3 *extemporalis* oratio.

MÉDITATION.

Commentatio signifie souvent dans Cicéron la méditation : c'est même là le premier sens de ce mot (*cum*, *mens*, action de réfléchir en soi, de méditer) : subitam et fortuitam orationem *commentatio* et cogitatio facile vincit, de Or. I. 33, 150. — De même, le participe *commentatus* désigne le discours préparé par le travail de la méditation (μεμελετημένος, περιεσκεμμένος λόγος) : Brut. 88, 301 hoc adjumento ille (Hortensius) tanto sic utebatur ut sua et *commentata* et scripta—meminisset. Et, quelques lignes plus haut : memoria tanta, ut quæ secum *commentatus* esset, ea sine scripto verbis eisdem redderet quibus cogitavisset.

Mais, les exercices préparatoires (*improvisation*, *méditation*, *composition*), auxquels se livre le futur orateur, étant encore un moyen de se recueillir dans le silence du cabinet avant de paraître en public, on comprend que le mot *commentatio* ait été pris également par Cicéron dans le sens plus général d'*exercice* (*oratoire*). Telle paraît être la signification de *commentatio*, par exemple, dans le passage suivant, de Or. I. 34, 154 : in quotidianis *commentationibus* [parmi les exercices journaliers (de ma première jeunesse)], equidem mihi adolescentulus proponere solebam illam exercitationem maxime qua C. Carbonem solitum esse uti sciebam... — De même, dans cette phrase du *Brut.* (78, 272) « nullum tempus illi (C. Pisoni) unquam vacabat aut a forensi dictione aut a *commentatione* domestica aut a scribendo aut a cogitando » *commentatio* présente un autre sens que *cogitatio* (méditation), mot que nous retrouvons dans *cogitare*. *Commentatio* domestica paraît, en effet, désigner les exercices auxquels on se livre à la maison et doit se référer à la fois à *scribere* et à

cogitare : quand Pison ne parlait pas au forum, il s'exerçait chez lui (*commentatio domestica*) soit à méditer (*cogitare*), soit à écrire (*scribere*).

Finalement, *commentatio* fut pris, mais seulement à partir de l'époque d'Auguste, dans le sens de traité, travail, étude : *commentatio* Aristotelis (de natura animalium), le traité d'Aristote (sur les animaux), Plin. VIII. 16, 17 ; Gell. Praef. 4.

Cogitatio n'a pas comme *commentatio* deux sens distincts et signifie toujours la méditation (ἐννόησις, ἐνθύμησις et aussi σκέψις, διάσκεψις). Nous avons déjà rencontré *cogitatio* dans une des citations qui précèdent ; nous le retrouvons, sous la forme de *cogitare* (ἐνθυμεῖσθαι) dans les exemples suivants : de or. II. 24, 103 ita assequor ut alio tempore *cogitem* quid dicam et alio dicam.... sed certe eidem illi melius aliquanto dicerent, si aliud sumendum sibi tempus ad *cogitandum*, aliud ad dicendum putarent. Cf. I. 33, 150 ; II. 71, 291 ; III. 5, 17. Brut. 70, 247 ; 78, 272 ; 88, 301.

Cogitatio (méditation) est très-fréquent dans Quintilien : X. 6, 1 proxima stylo *cogitatio* est quæ et ipsa vires ab hoc accipit et est inter scribendi laborem extemporalemque fortunam media quædam, et nescio an usus frequentissimi. Cf. II. 6, 3 ; X. 7, 8.

Enfin méditation se dit encore *meditatio* : Brut. 37, 139 erat memoria summa (Antonio) ; nulla *meditationis* suspicio ; imparatus semper aggredi ad dicendum videbatur. Cf. 90, 308. — De même, dans Quintilien, forensium actionum *meditatio* IV. 2, 29 ; — ut contextum verborum continuet crebra *meditatio* XI. 2, 28 ; d'où *meditari* de Or. I. 30, 136 ; 32, 147. Brut. 22, 88 ; 88, 302.

COMPOSITION.

Stylus, proprement poinçon pour écrire, exprime fréquemment le travail de la composition : de Or. I. 33, 150 *stylus* optimus et præstantissimus dicendi effector ac magister, pour nous former à bien dire, la plume est le meilleur et le plus habile de tous les maîtres.

Stylus reparaît, un peu plus loin 60, 257, à côté de *subitæ* ad propositas causas *exercitationes* (improvisations) et de *accuratæ ac meditatæ commentationes* (discours médités). Cf. II. 23, 96.

On le retrouve encore Brut 93, 321 à côté de *omne genus exercitationis* : nos non desistebamus cum omni genere exercitationis tum maxime *stylo* nostrum illud quod erat augere.

Quintilien emploie fréquemment *stylus* pour exprimer le travail de la composition : X. 6, 3 facienda multo *stylo* forma est, quæ nos etiam cogitantes sequatur ; il faut, en écrivant beaucoup, se créer comme une certaine forme de diction qui reparaisse même dans la méditation. Et ailleurs, X. 3, 17 decurrere per materiam *stylo* quam velocissimo volunt ; X. 7, 7 multo ac fideli *stylo* formetur oratio.

Stylus figure également dans Aquila Rom. (Halm 31) : iteratio verborum ac nominum et repetitio frequentior — actioni magis et certamini quam *stylo* videtur convenire (Cf. 37) ; et dans Fortunat. (Halm 130) : tunc deinde scribemus : post *stylum* quid faciendum est ?

A la place de *stylus* Cicéron emploie aussi *scriptura* (1) et *scriptio* : de Orat. I. 33, 150 si subitam et fortuitam orationem commentatio et cogitatio facile vincit, hanc ipsam profecto assidua ac diligens *scriptura* superabit. De même Brut. 24, 92 nulla res tantum ad dicendum proficit quantum *scriptio*.

Des substantifs *scriptura* et *scriptio* rapprochons l'infinitif *scribere*, écrire, composer, de Or. I. 33, 151 ; 43, 192 ; II. 14, 58 ; 23, 96. Brut. 78, 272. Or. 38, 132.

DÉCLAMATION.

A la suite des termes relatifs à l'improvisation, à la méditation, à la composition, il convient de mentionner ceux qui se rapportent à un autre genre d'exercice qui jouissait à Rome et à Athènes de la plus grande faveur, les *déclamations*.

(1) *Scriptura* signifie écriture dans Quintilien : cum *scriptura* dubia est VII. 9, 6 ; — ad imitationem alterius *scripturæ* IX. 2, 34.

Qu'étaient-ce que les déclamations ? A l'origine, de simples compositions oratoires que les jeunes gens traitaient pour s'exercer et que ne dédaignaient pas les orateurs déjà vieillis dans les luttes du barreau et de la place publique. Ces causes imaginaires, analogues aux causes véritables qui se plaident au forum, étaient un excellent exercice pour apprendre à parler en public (1) ; elles étaient aussi pour l'orateur un moyen de façonner sa voix et de perfectionner son débit (2).

Les Grecs avaient, pour exprimer ce double objet des déclamations, deux termes parfaitement distincts : d'une part, μελέτη, μελέτημα (3) (sujet d'étude, exercice) ; et, d'autre part, φωνασκία (action de cultiver la voix). Les Latins, au contraire, et, en particulier, Cicéron se servaient d'un seul et unique terme, *declamatio*, pour rendre les idées différentes exprimées par les mots grecs dont il vient d'être parlé.

Le mot *declamatio* (4) (ad Her. III. 11), proprement action de pousser des cris ; d'où action de déclamer, ne correspond pas exactement à φωνασκία, action d'exercer la voix ; il s'en rapproche du moins dans une certaine mesure et suffit, à la rigueur, pour exprimer la même pensée. Mais comment comprendre que Cicéron et plusieurs autres rhéteurs latins aient pu entendre *declamatio* dans le sens de μελέτημα ? Cela vient sans doute de ce que c'est la question de la voix et du débit qui tint, du moins à l'origine, la plus grande place dans les déclamations. Il n'en est pas moins vrai qu'il résulte de l'emploi du même mot dans deux acceptions différentes des confusions regrettables, et l'on se demande quel-

(1) De Or. I. 33, 149 equidem probo ista quæ vos facere soletis, ut, causa aliqua posita consimili causarum earum quæ in forum deferuntur, dicatis quam maxime ad veritatem accommodate. — Quint. II. 10, 4 *declamatio* imitetur eas actiones, in quarum exercitationem reperta est ; — ib. 12 *declamatio* judiciorum consiliorumque imago.

(2) Mollitudinem vocis.... maxime faciet exercitatio *declamationis* ad Her. III. 11. — Ibid. firmitudinem vocis maxime cura comparat, nonnihil adauget, sed maxime conservat ratio *declamationis*.

(3) Les Grecs appelaient aussi ces sujets d'exercices προγυμνάσματα : « ῥητορικὸν προγύμνασμά ἐστιν εἰσαγωγικὴ τριβή », Nicol. Soph. Sp. 3, 449.

(4) *Declamatio* ne se rencontre pas dans les ouvrages de Cicéron ; mais on y trouve des mots de la même famille, *declamator* (Or. 15, 47) et *declamitare* (Brut. 90, 310).

quefois si c'est d'exercice vocal qu'il s'agit, ou d'exercice oratoire proprement dit. Ainsi, dans ce passage du *de Oratore*, I. 59, 251 : « Nemo dicendi studiosus Græcorum more tragœdorum voci serviet, qui et annos complures sedentes *declamitant*, etc. », il semble que le terme *declamitare* doive être pris dans le sens de φωνασκεῖν, *voci servire*, périphrase qui figure d'ailleurs à côté de *declamitare*. Ailleurs, au contraire (Brut. 90, 310), il semble plus naturel d'entendre *declamitare* dans le sens plus général d'exercice oratoire : commentabar *declamitans* (sic enim nunc loquuntur) sæpe cum M. Pisone et cum Q. Pompeio aut cum aliquo quotidie; idque faciebam multum etiam latine, sed græce sæpius (1).

Les déclamations n'avaient été à l'origine qu'un exercice préparatoire à l'éloquence. Plus tard, sous les Césars, c'est-à-dire quand l'éloquence latine commença à déchoir, elles devinrent, sous le nom de *suasoriæ* (discours du genre délibératif) et *controversiæ* (discours judiciaires), de véritables morceaux oratoires, composés avec le plus grand soin, et que l'on cherchait à orner de toutes les grâces de la diction, de tous les prestiges de l'éloquence. Tout d'abord, on avait déclamé pour apprendre à parler sur la place publique et au barreau. Plus tard, on déclama pour déclamer. Ce qui n'avait été, à l'origine, qu'un moyen pour arriver au but, devint dans la suite le but même.

EXERCICES EN USAGE DANS LES ÉCOLES, EN OPPOSITION AUX VÉRITABLES COMBATS DU FORUM.

Les exercices dont il vient d'être question (*improvisation*, *méditation*, *composition*, *déclamation*) étaient comme une sorte de gymnastique et d'escrime par lesquels les anciens se formaient aux luttes sérieuses du barreau et de la tribune aux harangues : de là, chez les rhéteurs anciens, cette habitude d'opposer aux combats du forum les exercices en usage dans les écoles.

Dans cette phrase du *de Or.* I. 32, 147 « sed eis, qui ingre-

(1) Suet. de clar. rhet. I. Cicero ad præturam usque græce declamavit, latine vero senior quoque.

diuntur in stadium, quique ea, quæ agenda sunt in *foro* tanquam *acie*, possunt etiam nunc *exercitatione* quasi *ludicra* prædiscere ac meditari », Cicéron établit une analogie entre les exercices oratoires (*exercitatio*) et les exercices du Champ de Mars (*ludus campestris*), expression contenue dans *ludicra*, d'une part; et, d'autre part, entre le forum et le champ de bataille (*forum*, *acies*).

Plus loin 34, 157, Cicéron fond et réunit les deux termes *forum* et *acies*, et l'expression complexe ainsi obtenue, *acies forensis*, entourée d'ailleurs de plusieurs mots exprimant des idées à peu près semblables, il l'oppose à *domestica* et *umbratilis exercitatio* : educenda deinde dictio ex hac *domestica exercitatione* et *umbratili* medium in agmen, in pulverem, in clamorem, in castra atque in *aciem forensem*.

Le terme *umbratilis* se retrouve sous la forme de *umbracula* dans cette phrase du *Brut.* 9, 37 : Phalereus — processerat in solem et pulverem, non ut e militari tabernaculo, sed ut e Theophrasti doctissimi hominis *umbraculis*; et même, dans ce passage, le sens du mot *umbracula* est rendu plus expressif encore par l'opposition établie entre *solem* et *umbracula* (1).

Umbratilis reparaît dans l'*Orator*, 19, 64 : mollis oratio philosophorum et *umbratilis*.

Quant à *acies*, il figure fréquemment, avec le sens métaphorique que l'on connaît, dans Quintilien : II. 10, 8 nisi quibusdam pugnæ simulacris ad verum discrimen *aciem*que justam consuescimus. Cf. VI. 4, 17; X. 1, 29.

Cicéron oppose aussi *ludus*, les exercices du Champ de Mars (ludus campestris) à *forum*, les combats du forum : de Or. II. 21, 89 et eum sum cohortatus ut *forum* sibi *ludum* putaret esse ad discendum.

Sénèque le Rhéteur (Controv. III. Præf.) compare *ludus* à *schola* et *forum* à *arena* : hoc ita semper arbitratum est *scholam* quasi *ludum* esse, *forum arenam*.

(1) Cf. Quint. X. 5, 17 adolescentes non debent nimium in falsa rerum imagine, detineri — ne ab illa, in qua prope consenuerint, *umbra*, vera discrimina, velut quemdam *solem*, reformident. — Cf. Senec. Rh. Contr. III. Præf. velut assueta clauso et delicatæ *umbræ* corpora sub dio stare non possunt, non imbrem ferre, non *solem* sciunt.

Dans le *de Or.* II. 20, 84 *ludus campus*que fait autithèse à *pugna* et *acies*, comme *ludere* à *pugnare* : videant quid velint, ad *ludendum*ne an ad *pugnandum* arma sint sumpturi. Aliud enim *pugna* et *acies*, aliud *ludus campus*que noster desiderat.

Dans le passage des *Controv.* cité plus haut, Sénèque oppose *pugnare*, combattre (sur le champ de bataille) à *ventilare*, faire de l'escrime.

Quelques-unes des expressions qui précèdent et certaines autres équivalentes visent aussi bien souvent, dans Cicéron, les discours d'apparat, faits pour la montre, en opposition aux discours plus âpres et plus vigoureux que prononcent les orateurs politiques et judiciaires. C'est ainsi que nous voyons opposés, de Or. I. 18, 81, *palæstra*, *oleum* à *civilis turba* ac *forum* : nitidum quoddam genus est verborum et lætum, sed *palæstræ* magis et *olei* quam hujus *civilis turbæ* ac *fori*. *Palæstra* (παλαίστρα) est, au sens propre, la palestre, gymnase où l'on s'exerçait à la lutte ; par extension, lieu consacré à toute espèce d'exercices, notamment école d'éloquence ; d'où, au figuré, discours d'apparat, du genre démonstratif. Quant à *oleum*, il signifie proprement l'huile dont on se servait pour frotter les athlètes, d'où palestre.

Dans le *Brut.* 9. 37 *palæstra* est placé en regard de *arma* : non tam *armis* institutus (Phalereus) quam *palæstra*, formé moins sur le champ de bataille que dans la palestre ; en d'autres termes, plus exercé aux discours du genre démonstratif qu'aux harangues politiques et judiciaires.

Quintilien oppose *palæstra* à *pugna* X. 1, 79 (*palæstræ* quam *pugnæ* magis accommodatus Isocrates), et à *certamen armorum* IX. 4, 8.

Ailleurs, de Or. II. 22, 94, c'est *pompa* que Cicéron oppose à *acies*, pour exprimer les discours d'apparat, en opposition aux discours judiciaires et politiques : eorum (Isocratis discipulorum) partim in *pompa* (1), partim in *acie* illustres esse voluerunt. —

(1) Cf. de Or. III. 45, 177.

Ces expressions métaphoriques procèdent de comparaisons établies entre une armée qui défile majestueusement et une armée qui est aux prises avec l'ennemi sur le champ de bataille.

Dans l'*Orat.* 13, 42 *pompa* est opposé à *pugna*, comme *gymnasia* et *palæstra* est opposé à *forum* : in illo epidictico genere, quod diximus proprium sophistarum, *pompæ* quam *pugnæ* aptius, *gymnasiis* et *palæstræ* dicatum, spretum et pulsum *foro*.

4° GENRES ORATOIRES, JUDICIAIRE, DÉLIBÉRATIF, DÉMONSTRATIF.

Cicéron désigne, dans le *de Inventione*, (I. 5. Cf. ad Her. 1, 2) les trois genres oratoires par les termes *deliberativum*, *judiciale*, *demonstrativum* (genus), termes qui correspondent exactement aux mots grecs bien connus συμβουλευτικόν, δικανικόν, ἐπιδεικτικόν (Aristote. Sp. I. 14).

Aux mots *deliberativum*, *judiciale* (genus) il convient de rattacher les termes *deliberatio* (1), *judicia*, que l'on rencontre dans le *de oratore* I. 31, 141.

Le genre démonstratif est désigné dans ce passage par les périphrases suivantes *quod in laudandis aut vituperandis* hominibus ponitur, c'est-à-dire le genre dans lequel on loue ou l'on blâme.

Quelques lignes plus bas, Cicéron désigne ce même genre par une seule des deux parties qui le constituent, *laudatio*, l'éloge : certos esse locos quibus in judiciis uteremur ; alios in deliberationibus ; alios item in *laudationibus*. Cf. II. 10, 43 ; 11, 45 ; III. 28, 109 ; 55, 221 (2).

Ailleurs (2. 24, 104), il se sert, pour caractériser le même genre, du terme *persona*, (éloge) d'une personne.

(1) Cf. ad. Her. 3, 2.

(2) Cicéron donne, dans les *Part. orat.* 20, 70, la raison de cette dénomination particulière du genre démonstratif : unum (genus) quod a *meliori parte laudationis* est appellatum. Cf. Quint. III. 4, 12.

Laudativum (genus) équivaut à ἐγκωμιαστικὸν (εἶδος) : « τῆς ὑποθέσεως εἴδη τρία, ἐγκωμιαστικόν, ὅπερ ἐκάλουν ἐπιδεικτικὸν οἱ περὶ τὸν Ἀριστοτέλην, δικανικόν, συμβουλευτικόν. » Théon. Progym. Sp. 2, 61.

On ne trouve dans le *Brutus* et dans l'*Orator* aucun passage où les trois genres délibératif, démonstratif et judiciaire soient réunis et opposés l'un à l'autre. Cicéron parle, il est vrai, de ces genres, mais d'une façon isolée, sans les grouper, comme il avait fait dans le *de Oratore*. Ainsi, il oppose, dans le *Brutus*, le genre judiciaire au genre délibératif, *forenses popularesque* causæ II, *44*; *judicia*, *contiones*, 44, 165; *judicia*, *respublica* (1) 77, 268.

Dans l'*Orator*, il parle également de *forenses* causæ, causes judiciaires, 3, 12, 13; 9, 30; 34, 120; *forense* certamen, 61, 208.

Dans le même dialogue de l'*Orator*, il fait mention aussi du genre démonstratif ἐπιδεικτικὸν γένος, terme qu'il traduit par « genus *ad inspiciendum* », fait pour la montre; et il comprend dans ce genre *laudationes* (ἐγκωμιαστικὸν γένος), *historiæ* (historicum genus) *suasiones*, mais les *suasiones*, tels que le panégyrique d'Athènes par Isocrate, II. 37 (2).

Dès le début des *Partitiones oratoriæ* 3, 10, Cicéron distingue, suivant en cela l'exemple d'Aristote, les genres oratoires d'après la nature des auditeurs : ceux qui viennent écouter l'orateur pour leur plaisir, *auscultator* (genre démonstratif), et ceux qui ont à décider dans une affaire et à juger, *disceptator*, id est *rei sententiæque moderator* (genres judiciaire et délibératif) : « auditorum genere (causam) distingui dico. Nam aut *auscultator* modo est qui audit aut *disceptator* (3), id est *rei sententiæque moderator*; ita aut ut delectetur audit aut ut statuat aliquid; statuit autem aut de præteritis ut judex, aut de futuris ut senator. » — *Rei* moderator paraît se référer aux causes judiciaires; *sententiæ* moderator, aux harangues délibératives, particulièrement au Sénat.

(1) Cf. *respublica* Brut. 35, 135; 62, 222.

(2) Pour Cicéron, *laudatio* (ἐγκωμιαστικὸν γένος) est donc une espèce particulière du genre démonstratif (ἐπιδεικτικὸν γένος). Cf. Quint. III. 4, 14.

(3) Cf. pour ce sens particulier de *disceptator* ad Fam. XIII. 26, 2 sic præscripsimus ut in omnibus rebus quæ in aliquam controversiam vocantur te arbitro, et quod commodo tuo fieri posset, te *disceptatore* uterentur. Cf. Liv. I. 50; 35, 45. Quint. XI. 1, 44.

De même *disceptatio* désigne, de Or. I. 15, 65 les harangues délibératives, en opposition à usus *forensis*, discours judiciaires : quæ sunt in *disceptationibus* atque in usu *forensi*.

Auscultator (auditeur) présente une grande analogie avec θεωρός (spectateur). — Quant au terme *disceptator*, il équivaut à κριτής : Aristote, Sp. I. 14 : ἔστι τῆς ῥητορικῆς [εἴδη] τριὰ τὸν ἀριθμόν· τοσοῦτοι γὰρ καὶ οἱ ἀκροαταὶ τῶν λόγων ὑπάρχουσιν ὄντες. — Ἀνάγκη δὲ τὸν ἀκροατὴν ἢ θεωρὸν εἶναι ἢ κριτήν, κριτὴν δὲ ἢ τῶν γεγενημένων ἢ τῶν μελλόντων : l'art oratoire comprend trois genres principaux; on compte de même trois sortes d'auditeurs : l'auditeur, en effet, ou bien ne fait simplement qu'écouter, ou bien doit décider; or, il doit décider soit sur le passé (genre judiciaire), soit sur l'avenir (genre délibératif).

Dans le même ouvrage *Part. Or.*, nous trouvons 3, 10, à côté de *judicium* et *deliberatio*, un terme que nous n'avons pas encore rencontré, *exornatio*, terme synonyme de *laudatio*.

Exornatio reparaît un peu plus loin 4, 11, à côté de *judicium* et *suasio*. — Ce dernier mot *suasio* (= προτροπή), ainsi que le terme qui lui est opposé *dissuasio* (= ἀποτροπή), (1) figurent 24, 85. On les retrouve encore dans le même passage, sous la forme de *suasor* et *dissuasor* (ὁ προτρέπων καὶ ὁ ἀποτρέπων) : cum constet hoc genus causarum ex *suasione* et *dissuasione*, *suasori* proponitur simplex ratio : si et utile est et fieri potest, fiat; *dissuasori*, duplex : una, si non utile est, ne fiat; altera, si fieri non potest, ne suscipiatur.

Dans les *Topica*, Cicéron est amené, à propos des lieux ou sources d'arguments, à parler des genres oratoires, mais les termes *judicium*, *deliberatio*, *laudatio*, par lesquels il désigne ces genres (24) nous sont déjà connus.

5° QUESTIONS INDÉTERMINÉES OU GÉNÉRALES, DÉTERMINÉES OU PARTICULIÈRES.

Parmi les questions que l'orateur peut avoir à traiter, les unes sont indéterminées et générales, les autres déterminées et particulières.

Dans le *de Inv.* I. 6 Cicéron désigne le premier genre de ques-

(1) Arist. Sp. 1, 14 συμβουλῆς τὸ μὲν προτροπὴ τὸ δὲ ἀποτροπή.

tions par *quæstio*, le second par *causa* : qui (Hermagoras) oratoris materiam in *causam* et in *quæstionem* dividit. *Causam* esse dicit rem, quæ habeat in se controversiam in dicendo positam cum personarum certarum interpositione. *Quæstionem* autem eam appellat, quæ habeat in se controversiam in dicendo positam, sine certarum personarum interpositione, ad hunc modum : « ecquid sit bonum præter honestatem ? »

Ces deux termes, *quæstio*, *causa*, se retrouvent avec le même sens dans le *de oratore* : II. 19, 78 dividunt (Græci) totam rem in duas partes, in *causæ* controversiam et in *quæstionis*. *Causam* appellant rem positam in disceptatione reorum et controversia ; *quæstionem* autem rem positam in infinita dubitatione, les Grecs entendent par *cause* les discussions où se débattent les intérêts d'un client ; par *question*, une discussion générale et indéfinie.

Par *quæstio* Cicéron veut traduire, il le déclare expressément Or. 14, 45 ; Top. 20, le terme technique des Grecs θέσις, que l'on trouve ainsi défini dans Hermogène Sp. II. 17 : ἐπίσκεψίν τινος πράγματος θεωρουμένου, ἀμοιροῦσαν πάσης ἰδικῆς περιστάσεως, c'est-à-dire l'examen théorique d'une question, dans laquelle ne figure aucune circonstance particulière. (Cf. Nic. Soph. Progym. Sp. III. 493.)

Le terme *quæstio* (ce que l'on recherche, ce qui est mis en question) suffit à rendre l'idée exprimée par θέσις, proposition. Mais *causa*, cause, ne traduit aucunement cet autre terme si précis, ὑπόθεσις (= quod est ὑπὸ τὴν θέσιν) et que le rhéteur Nicolaus définit (Progym. Sp. III. 493) une thèse dans laquelle figurent des circonstances particulières (προστεθείσης περιστάσεως τελεία ὑπόθεσις γίνεται).

Les termes *quæstio* et *causa* reparaissent, de Or. III. 28, 109, mais associés l'un à *proposita consultatio*, proprement examen, discussion sur un sujet proposé, ἐπίσκεψίς τινος πράγματος θεωρουμένου, l'autre à *controversia*. — Le terme *quæstio* est même renforcé, dans ce même passage, par l'adjectif *infinita* (question indéterminée) : atque superius illud genus *causam* aut *controversiam* appellant, — hæc autem altera *quæstio infinita* et quasi *proposita consultatio* nominatur.

Dans les *Part. Or.* I, 4 *quæstio* est un terme général comprenant deux sortes de question : 1° des questions indéterminées,

infinitam (quæstionem) quam *consultationem* appello ; 2° des questions déterminées, *definitam*, quam *causam* nomino.

Dans l'*Orator*, Cicéron désigne les questions indéterminées par *genus*, *universum* (= questions embrassant tout un genre, tout un ensemble de propositions), et les questions déterminées et particulières, par le mot *pars* : 14, 45 orator, non ille vulgaris, sed hic excellens, a propriis personis et temporibus semper, si potest, avocat controversiam : latius enim de *genere* quam de *parte* disceptare licet ; ut quod in *universo* sit probatum, id in *parte* sit probari necesse.

De *genus* Quintilien forme *generalis* quæstio, qu'il oppose à *specialis* : cum sit omnis *generalis* quæstio *speciali* potentior, quia universo pars continetur, non utique accedit parti quod universum est. — De même II. 4, 22 ab illo *generali* tractatu ad quasdam deduci *species*. Cf. V. 7, 35.

Jul. Vict. (Halm. 386) oppose également *generales* quæstiones à *propriæ species*.

On trouve encore *causa*, Part. Or. 18, 61, pour désigner une question particulière ; mais, au lieu de *quæstio*, on rencontre, pour exprimer les questions générales, *propositum*, terme qui se rapproche de θέσις et que nous avons vu plus haut, associé à *consultatio* : duo sunt quæstionum genera, quorum alterum finitum temporibus et personis *causam* appello, alterum infinitum nullis neque personis neque temporibus notatum *propositum* voco. Et, plus loin 20, 68 : cognita omni distributione *propositorum*, *causarum* genera restant.

Causa et *propositum* se rencontrent encore Top. 20 : duo sunt genera, alterum infinitum, alterum definitum. Definitum est, quod ὑπόθεσιν Græci, nos *causam* ; infinitum, quod θέσιν illi appellant, nos *propositum* possumus nominare.

Des mots qui précèdent, aucun ne correspond rigoureusement (1) aux termes grecs θέσις, ὑπόθεσις ; le terme ὑπόθεσις surtout

(1) Aurel. August. (Halm 139) se refuse à donner des équivalents

n'a pas, dans Cicéron, d'équivalent exact. Cicéron a beau faire appel à toute sorte de mots ; aucun ne le satisfait pleinement : de là le besoin qu'il éprouve de préciser, soit au moyen de certains autres mots, par exemple de certains adjectifs (*finitus*, *infinitus*, etc.), soit au moyen de quelque commentaire explicatif, le sens de termes vagues et mal définis ; de là aussi le nombre incroyable de périphrases auxquelles il recourt, faute de mots précis, pour définir des termes intraduisibles en latin. Nous n'aurons garde de passer en revue toutes ces périphrases ; nous ne mentionnerons que les principales. Dans toutes ou presque toutes, nous retrouverons, associés et combinés de mille manières, la plupart des mots par lesquels Cicéron essaie de traduire les termes techniques θέσις, ὑπόθεσις.

Quæstio se retrouve dans : de Or. I. 31, 138 *infinitæ rei quæstio*, sine designatione personarum et temporum, en opposition à *certis in personis ac temporibus locata* (1), sujet où sont spécifiés les personnes et les temps. — Ib. ib. 141 *communis quæstio*. Cf. Brut. 93, 322 *communis quæstio* universi generis, en face de *propria ac definita disputatio hominis ac temporis*.

De Or. II. 16, 67 *vaga et libera et late* (2) *patens quæstio*.

Ib. 31, 134 *infinita quæstio*. Cf. 28, 109 *infinita quæstio* et quasi proposita consultatio.

Or. 36, 126 *perpetua quæstio*.

---

latins à ces deux mots grecs : alter *thesis*, alter *hypothesis* vocatur a Græcis. Nos priori nomen nisi græcum dare non possumus, ne posteriori quidem, quanquam videamur dare latinum potuisse, dedimus.

(1) Au lieu de cette périphrase et d'autres équivalentes, pour exprimer les questions déterminées, on trouve quelquefois simplement *tempus* et *homo* : de or. II. 31, 135 omnia necessario a *tempore* atque *homine* ad communes rerum et generum summas revolventur. [= il faudra ramener (tous les raisonnements)] de la considération des temps et des personnes, c'est-à-dire de questions particulières, à des propositions d'un ordre commun et universel, c'est-à-dire à des questions générales. — De même id. 32, 139 etsi incurrunt *tempora* et *personæ*, tamen intelligendum est non ex eis sed genere quæstionis pendere causas.

(2) Rapprochons de cette expression *late patens* (quæstio) : de or. III. 30, 120 orationes eæ quæ *latissime vagantur* et a privata ac singulari controversia se ad universi generis vim explicandam conferunt. — Brut. 93, 322 nemo qui *dilatare* posset atque a propria ac definita

Ailleurs, c'est *genus* qui reparaît, accompagné, il est vrai, d'*universum* ou d'un autre adjectif équivalent : de Or. II. 31, 133 duo genera causarum : unum appellant, in quo sine personis atque temporibus de *universo genere* quæratur. Cf. *universum genus* 31, 134 ; 32, 138 ; 34, 146. III. 30, 120. Or. 14, 46 ; 36, 126.

Un peu plus loin, de Or. II. 31, 135 *genus* est renforcé de *natura* ; et, quelques lignes plus bas, de *communes summæ*, propositions qui ont des points communs, et qui groupées forment un tout : argumenta et criminum et defensionis revocentur oportet ad *genus* et ad *naturam universam*.....; omnia necessario a tempore atque homine ad *communes* rerum et generum *summas* revolventur.

Quelquefois *quæstio* et *genus* reparaissent associés dans la même proposition : de Or. II. 32, 139 etsi incurrunt tempora et personæ, tamen intelligendum est non ex eis, sed ex *genere quæstionis* pendere causas. — *Genus quæstionis* équivaut à *generalis quæstio*.

Un peu plus loin 32, 140 *generum universæ quæstiones* équivaut de même à *generales* et *universæ quæstiones*. — Cf. 32, 141 in *genere* erat *universo* rei negotiique (= *generalis* et *universa* res negotiumque).

Citons encore Brut. 93, 322 communis *quæstio universi generis* ; Or. 36, 125 *universi generis quæstio*, quam Græci appellant θέσιν.

6° ÉTATS OU GENRES DE CAUSE.

De toutes les questions qui sont du ressort de la rhétorique, il n'en est peut-être pas qui ait donné lieu à plus de théories et de systèmes différents que celle qui a pour objet les divers *états* ou genres de cause, στάσεις, *status* ou *constitutiones* causæ : autant

---

disputatione hominis ac temporis ad communem quæstionem universi generis orationem traducere. — Or. 14, 45 *latius* de genere quam de parte disceptare licet. — Part. Or. 18, 61 propositum quasi *latior* pars causæ.

de traités de rhétorique, autant de classifications. Il n'est même pas rare de rencontrer dans un même traité plusieurs classifications différentes.

Quelles sont les causes de ces contradictions nombreuses? Pour ma part, j'en trouve deux essentielles. D'abord, certains rhéteurs ont eu le tort d'appliquer aux trois genres judiciaire, délibératif et démonstratif des *états* ou genres de cause qui ne devaient se rapporter qu'au seul genre judiciaire. Ainsi, au dire de Cicéron (de Inv. I. 10), Hermagoras subdivise la question de *qualification*, *generis* controversia, en quatre parties : *deliberativa*, *démonstrativa*, *juridicialis*, *negotialis* (1). C'est là, dit Cicéron, commettre une grave erreur. Si le démonstratif et le délibératif sont des genres de cause (genera causarum), on ne peut raisonnablement les classer comme espèces de quelque genre (partes alicujus generis). Que l'un appelle genre ce qu'un autre nomme espèce, cela se conçoit ; mais est-il possible qu'une chose soit regardée en même temps, et par la même personne, comme genre et comme espèce? Et cependant, Cicéron qui raisonne si bien, commettra, quelques lignes plus bas, la même erreur qu'Hermagoras, § 10 : at *deliberativa* causa simul ex eadem parte, eodem in genere et *conjecturalem* et *generalem* et *definitivam* et *translativam* solet habere constitutionem, et unam aliquando, et plures nonnunquam..... Item in *demonstratione* solet usu venire.

Cicéron retombe dans cette même faute, au livre II. 4 du *de Invent.* : omnis et *demonstrativa* et *deliberativa* et *judicialis* causa, necesse est in aliquo eorum, quæ ante exposita sunt, constitutionis genere, uno pluribusve, versetur. Cicéron, il est vrai, ne tarde pas à comprendre qu'il lui sera difficile de faire une classification des *status* ou *états* de cause applicable aux trois genres ; et, oubliant ce qu'il a promis, il expose une théorie des *status* relative seulement au genre judiciaire.

Cette erreur que l'on vient de relever dans le *de Invent.*, Cicéron n'a pas su s'en affranchir dans d'autres ouvrages, le *de Oratore*, par exemple, et les *Topica*. — Nous lisons, de Or. II. 24, 104 :

(1) Quintilien parle aussi III. 6, 56 de cette subdivision adoptée par Hermagoras.

nihil est, quod inter homines ambigatur, sive ex *crimine* causa constat, ut facinoris, sive ex *controversia*, ut hereditatis, sive ex *deliberatione*, ut belli, sive ex *persona*, ut laudis, sive ex *disputatione*, ut de ratione vivendi, in quo non aut *quid factum sit* aut *fiat futurumve sit* quæratur, aut *quale* sit, aut *quid vocetur*. — Même erreur encore dans les *Topica* 25 : atque etiam in *deliberationibus* et *laudationibus* iidem existunt status. Ici toutefois Cicéron cherche à justifier sa théorie ; mais les explications qu'il donne sont bien subtiles et bien peu concluantes.

Si de Cicéron l'on passe à Quintilien, on verra que ce rhéteur n'a pas évité non plus la faute commise par ses prédécesseurs. Plusieurs prétendent, dit-il III. 6, 1, que la théorie des *status* ne concerne que le genre judiciaire, ils se trompent ; et, plus loin III. 6, 81, il ajoute : his (statibus) infinitæ quæstiones, his finitæ continentur. Horum aliqua in *demonstrativa*, *deliberativa*, *judiciali* materia utique tractantur. D'ailleurs, reconnaissons-le, Quintilien ne reste pas longtemps sur ce terrain peu sûr. Cette assertion, conséquence de préjugés dont il n'a pas su se débarrasser, il la glisse rapidement et d'une façon incidente ; et vite, il revient au genre judiciaire.

La plupart des rhéteurs ont donc eu le tort d'appliquer, par une fausse analogie, aux deux genres démonstratif et délibératif les *status* ou états de cause que comprend le genre judiciaire. Et certes, dans le genre démonstratif, où il est question d'éloge et de blâme ; dans le genre délibératif, où l'on conseille et dissuade, qu'a-t-on à faire des trois questions *an sit*, *quid sit*, *quale sit*, ainsi que des subdivisions nombreuses que renferme chacune de ces questions? L'objet des causes délibératives et démonstratives est par lui-même assez nettement défini, sans qu'il soit besoin d'établir pour ces causes un grand nombre de divisions et subdivisions. Il en est tout autrement du genre judiciaire, car ici les causes peuvent présenter des caractères très-différents, et le terrain sur lequel se placent les deux parties en présence, accusateur et accusé, peut changer d'une cause à une autre. Or, c'est en grande partie parce qu'on n'a pas senti cette différence, c'est parce qu'on n'a pas vu que les *status* du genre judiciaire ne concernaient nullement les deux autres genres que tant d'erreurs

se sont glissées dans la théorie que les rhéteurs ont donnée de ces *status*.

A cette première cause d'erreur, il faut en ajouter une autre. Les anciens reconnaissaient, nous l'avons dit plus haut, deux sortes de questions : les questions indéterminées et générales (θέσις), et les questions particulières et déterminées (ὑπόθεσις). Or, la plupart des rhéteurs, entre autres Cicéron, partant de cette idée qui est juste, que les questions particulières, ὑποθέσις, se ramènent toutes à des questions générales, θέσις, ont voulu trouver une théorie des *status* applicable à la fois à ces deux genres de questions (Cic. de Or. I. 31 ; III. 29). — Dans ces classifications, ce sont tantôt les questions générales qui dominent (de Or. III, 29) ; tantôt, ce sont les questions particulières ou causes (de Or. I. 31).

En résumé, la théorie des *états* ou genres de cause a donné lieu, chez les anciens, à un grand nombre de classifications différentes, souvent même contradictoires ; nous croyons avoir indiqué la cause de cette confusion. Il nous reste à énumérer, avec le plus d'ordre possible, les termes relatifs à cette importante question. Nous étudierons d'abord ce mot *status*, *constitutio* causæ, ainsi que les termes équivalents employés par Cicéron ; ensuite, nous examinerons les termes qui expriment les états de cause du genre judiciaire ; et, pour terminer, nous dirons quelques mots des états de cause des questions indéterminées et générales.

A. — STATUS, CONSTITUTIO CAUSÆ

Le mot technique qui exprime *état* ou nature d'une cause est *status*, en grec στάσις. On ne saurait dire qui a le premier donné ce sens précis au terme grec στάσις. D'après les uns, dit Quintilien, III. 6, 3, c'est Naucrate, disciple d'Isocrate ; d'après les autres, Zopyre de Clazomène. Quintilien n'est pas éloigné de croire que l'emploi de στάσις dans le sens particulier dont nous parlons est antérieur à l'époque où vivaient ces deux rhéteurs ; et ce qui l'amène à penser ainsi, c'est qu'il observe que στάσις se trouve déjà employé avec le sens spécial qui nous occupe dans le

plaidoyer d'Eschine contre Ctésiphon : il s'agit du passage où Eschine prie les Athéniens de ne point permettre à son adversaire de sortir de la question « eum dicere de ipso causæ *statu* cogant » (1). — Est-il besoin, pour justifier l'observation de Quintilien, de supposer, comme l'ont fait plusieurs commentateurs, que Quintilien, mal servi par sa mémoire, a remplacé « περὶ τῆς τάξεως τοῦ λόγου » par « περὶ τῆς στάσεως τοῦ λόγου » ? L'observation du rhéteur latin ne se trouve-t-elle pas suffisamment justifiée par cette comparaison ἡ τῶν πυκτῶν στάσις, qui figure dans le passage d'Eschine ? C'est bien là, en effet, le sens primitif et étymologique du mot *status* (στάσις). — *Status* signifie proprement position, contenance, attitude ; par exemple, attitude d'un combattant : d'où, quand il s'agit de causes, attitude (d'une cause), manière dont elle se présente pour la lutte oratoire : « quæ græce στάσις dicitur, latine appelletur *status*, in quo primum insistit quasi ad repugnandum congressa defensio », Top. 24. Cf. Part. Or. 29, 102. Quint. III. 6, 4. Fortun. 89. Mart. Capell. 455.

Des termes techniques *status*, que l'on vient de définir, et *constitutio*, que l'on rencontre dans le *de Inventione* I. 8 (Cf. ad Her. I. 11), il convient de rapprocher un certain nombre de verbes qui expriment des idées analogues à celles qu'expriment les substantifs eux-mêmes ; nous citerons notamment *constituere* (2), proprement placer la question sur le terrain convenable, d'où : déterminer le point en litige ; *consistere*, *insistere* (3), prendre position, par suite : adopter un système de défense ; *resistere* (4), opposer de la résistance, tenir tête.

Cicéron n'a employé ni dans le *de Oratore*, ni dans le *Brutus*,

(1) Voici ce passage du plaidoyer d'Eschine : ὥσπερ ἐν τοῖς γυμνικοῖς ἀγῶσιν ὁρᾶτε τοὺς πύκτας περὶ τῆς στάσεως ἀλλήλοις διαγωνιζομένους, οὕτω... περὶ τῆς τάξεως αὐτῷ τοῦ λόγου μάχεσθε... (Æsch. II. Steph. p. 83.)

(2) De Or. I. 31, 143 deinde rem demonstrandam ; postea controversiam *constituendam*. Cf. 48, 210 ; II. 27, 114. Part. Or. 31, 109.

(3) Part. Or. 29, 101 aut ita *consistendum est* ut id, quod objicitur, factum neges.... Top. 24 (status) in quo primum *insistit* quasi ad repugnandum congressa defensio.

(4) Part. Or. 29, 101 in omnibus causis tres sunt gradus, ex quibus aliquis capiendus est, si plures non queas, ad *resistendum*.

ni dans l'*Orator* les termes techniques qui correspondent à στάσις. A ces mots spéciaux Cicéron préfère les mots du langage usuel (causæ) *genus* de Or. II. 25, 105. 106. 108. Or. 34, 121, ou (causæ) *natura*, de Or. II. 30, 132.

B. — ÉTATS DE CAUSE DU GENRE JUDICIAIRE

Tout d'abord il convient de diviser en deux grandes classes les causes du genre judiciaire : celles dont l'objet est un fait; celles qui roulent sur un texte écrit. C'est à Hermagoras, si l'on en croit Quintilien (III. 5, 4), qu'il faudrait attribuer cette classification. — De ces deux genres de cause, Cicéron désigne, dans le *de Inv.*, le premier par in *ratione* controversia, le deuxième par in *scripto* controversia : I. 12 considerandum est in *ratione* an in *scripto* sit controversia. Nam *scripti* controversia est ea quæ ex scriptionis genere nascitur ; . . . *ratio* est autem, cum omnis quæstio non in scriptione, sed in aliqua argumentatione consistit. Cf. 13.

Ainsi dans les questions d'écrit (ἡ περὶ ῥητὸν ζήτησις), la contestation porte sur un texte ; dans les questions de raisonnement (λογικὴ στάσις), c'est l'argumentation, *ratio*, qui est la chose essentielle.

Au lieu de *scripti* (constitutio) on trouve (Top. 26) *legitima* constitutio, question légale, νομικὴ στάσις : dans ces sortes de question, l'orateur doit s'en référer aux lois. Cf. ad Her. I. 12 (*legitima* constitutio est, cum in scripto aliquid controversiæ nascitur).

A l'aide de *ratio* (= argumentation, raisonnement) et *legalis*, *legitimus* (= légal, concernant les lois), les rhéteurs ont constitué les deux grandes divisions des causes judiciaires, *legale*, *legitimum* genus ; *rationale* genus : Quint. III. 5, 4 omnes fatentur esse quæstiones aut in scripto aut in non scripto. In scripto sunt de jure ; in non scripto de re. Illud *legale*, hoc *rationale* genus Hermagoras atque eum secuti vocant, id est νομικόν et λογικόν.

Ces deux grandes divisions *rationalis* et *legalis* status se re-

trouvent dans Fortun. 89 ; Sulpic. Vict. 325 ; C. Jul. Vict. 376 ; Cassiodore 496.

Quant aux termes grecs νομικόν et λογικόν, auxquels correspondent en latin *legale*, *rationale* genus, nous les rencontrons dans cette phrase d'Hermogène Sp. II. 139 : ἤτοι δὲ περί τι πρᾶγμα ἔχει τὴν ζήτησιν ἢ περὶ ῥητόν, κἂν μὲν περὶ ῥητόν, νομικὴν ποιεῖ τὴν στάσιν ·ἐὰν δὲ περὶ πρᾶγμα, λογικήν : la discussion porte ou sur un fait ou sur un texte. Dans le premier cas, la cause est dite *légale* ; dans le second cas, elle est dite *rationnelle* (cause dans laquelle le raisonnement domine).

Questions légales, questions de raisonnement, Cicéron les désigne simplement, Or. 34, 121, par *verba*, *res* (1), questions roulant sur des mots ou sur des faits (ῥητόν, πρᾶγμα) : erit ei perspectum nihil ambigi posse, in quo non aut *res* controversiam faciat aut *verba* ; *res* aut de vero, aut de recto, aut de nomine ; *verba* aut de ambiguo, aut de contrario.

Dans l'étude que nous allons faire des diverses espèces de cause, nous aurons surtout en vue la théorie du *de Inventione*, la plus complète de toutes celles qui figurent dans les traités de rhétorique dus à Cicéron. Commençons par les causes de raisonnement, *rationale* genus, λογικὸν γένος.

1° Genus rationale.

Dans le *de Inventione*, Cicéron ramène à quatre classes essentielles les causes qui font partie de ce genre, *facti*, *nominis*, *generis*, *actionis* controversiæ, I. 8, c'est-à-dire causes roulant sur un fait, *factum* (περὶ οὐσίας), sur un mot, *nomen* (ὁρικὴ ὀνόματος ζήτησις), sur la qualification qu'il convient d'attribuer à une chose, *genus* (ποιότης), enfin sur une action intentée d'une façon irrégulière (*actio*).

---

(1) Quintilien fait allusion, III. 5, 5, à cette désignation par *res* et *verba* des deux genres de cause *legale*, *rationale* genus : idem sentiunt, qui omnem quæstionem ponunt in *rebus* et in *verbis*.

A. — *Question conjecturale.*

Quand la question roule sur un fait, la cause s'appuie sur des conjectures, *conjectura* : de là le nom de cause *conjecturale*, *conjecturalis* constitutio : de Inv. I. 8 cum facti controversia est, quoniam *conjecturis* (1) causa firmatur, constitutio *conjecturalis* appellatur. Cf. II. 5. ad Her. I. 11. Quint. III. 6, 29 ; id. 31. 32. Fortun. 90. Cassiod. 496.

Conjecturalis constitutio correspond à στοχαστικὴ στάσις, comme *conjectura* correspond à στοχασμός, terme dont Aurel. August. (Halm 142) attribue l'origine à Hermagoras, et que le rhéteur Hermogène définit ainsi (Sp. II. 138) : ἔστι στοχασμὸς ἀδήλου πράγματος ἔλεγχος ἀπό τινος φανεροῦ σημείου ἢ ἀπὸ τῆς περὶ τὸ πρόσωπον ὑποψίας, la conjecture est la preuve d'un fait incertain au moyen de signes visibles ou de soupçons naissant de l'expression de la physionomie.

Chose singulière, le mot latin semble ici plus heureux et plus vrai que le terme grec : στοχασμός, en effet, signifie simplement action de viser à un but, ce qui ne laisse pas que d'être fort vague et peut d'ailleurs s'appliquer à tous les genres de cause, puisque dans tous il y a un but à atteindre. Au contraire, *conjectura* (action de jeter ensemble) indique plus clairement que, dans les questions conjecturales, tous ces signes visibles dont parle Hermogène, tous ces soupçons résultant de l'attitude ou de la physionomie du prévenu sont comme autant de traits épars que l'orateur rassemble et réunit en faisceau pour frapper le but visé, c'est-à-dire, dans le cas particulier, pour prouver ou nier la culpabilité du prévenu.

Dans l'*Orat.* 14, 45 *conjectura* est remplacé par *signa*, indices, les indices servant à résoudre les questions de ce genre ; quoniam quidquid est quod in controversia aut in contentione versetur, in eo aut sitne aut quid sit aut quale sit quæritur, — sitne, *signis*, quid sit, definitionibus, quale sit, recti pravique partibus.

(1) Cf. Part. Or. 9, 33 quoniam omne quod in controversiam venit, id aut sit necne sit, aut quid sit aut quale sit quæritur, in primo *conjectura* valet. Cf. 29, 102 ; 32, 110.

Enfin, dans les *Topica* 24, *infitialis* est donné comme synonyme de conjecturalis : itaque aut *infitialis* aut conjecturalis prima appelletur. En effet, c'est la dénégation, *infitiatio*, qui sert le plus souvent à résoudre les causes conjecturales, les causes criminelles surtout (1).

B. — *Question de définition.*

Quand la question roule sur un mot, il faut définir ce mot : de là la question de définition : de Inv. I. 8 cum nominis (controversia est), quia vis vocabuli definienda verbis est, constitutio *definitiva* nominatur. Cf. ad Her. I. 12 ex *definitione* constat causa, cum in controversia est quo nomine factum appelletur. Cf. de Or. II. 25, 108, 109. Part. Or. 9, 33 ; 12, 41 ; 29, 102 ; 36, 123.

Definitiva controversia se trouve dans Mart. Capell. 458. — Dans Quintilien, c'est *finitivus* status qui est en usage III. 6, 5. 31. 102 ; XII. 2, 19. Cf. Fortun. 91 ; Jul. Sever. 363.

Definitivus, *finitivus* status équivalent exactement à ὁρικὴ στάσις, comme ὅρος, ὁρισμός à *definitio* : Hermog. Sp. II. 138 ἔστι στάσις ὁρικὴ ὀνόματος ζήτησις περὶ πράγματος.

C. — *Question de qualification.*

S'il s'agit de qualifier une chose, comme alors la question porte sur le genre et sur les qualités de cette chose, c'est une question de *genre* : de Inv. I. 8 cum vero qualis sit res quæritur, quia et de vi et de genere negotii controversia est, constitutio *generalis* vocatur. Cf. 10. 11. ; II. 21.

Generalis (status) ne se rencontre pas dans Quintilien, du moins avec le sens spécial qui vient d'être indiqué. Il se trouve pourtant chez quelques autres rhéteurs, Cassiodore 496, Isidore 509, et correspond au grec ποιότης, status *qualitatis*, *generis* :

(1) Cf. Quint. III. 6, 32 *infitialis* est (status) quem nos dicimus conjecturalem, cui ab infitiando nomen alii in totum dederunt, alii in partem, quia accusatorem conjectura, reum infitiatione uti putaverunt.

Hermog. Sp. II. 139 ἂν μέντοι φανερὸν ᾖ καὶ τέλειον τὸ κρινόμενον, ἡ ζήτησις περὶ τὴν ποιότητα τοῦ πράγματος ἵσταται, οἷον εἰ δίκαιον, εἰ συμφέρον, εἰ ἔννομον ἤ τι τῶν τούτοις ἐναντίων, καὶ ὄνομα μὲν γενικὸν τούτῳ ποιότης : si le point en litige est précis et nettement défini, on recherche de quelle nature est le fait, par exemple s'il est juste, utile, légal, ou bien s'il ne réunit pas ces qualités : d'où, pour ces sortes de questions, le terme générique de ποιότης, qualité.

Indépendamment de ποιότης, certains rhéteurs, par exemple le même Hermogène (139), emploient quelquefois, pour exprimer la question de qualification, le mot composé δικαιολογία, proprement action de prouver (λόγος) que tel acte est conforme à la justice (δίκη). C'est apparemment ce mot δικαιολογικὸν (γένος) que Cicéron a voulu traduire (Top. 24) par *juridicialis*, mot lourd et désagréable, Cicéron en convient lui-même, et dans lequel on croit retrouver les deux éléments du terme grec (*jus* = δίκη ; *dicere* = λέγειν).

Juridicialis figure déjà dans *ad Her.* I. 14 : *juridicialis* constitutio est, cum factum convenit, sed jure an injuria factum sit quæritur. Cf. II. 12. 13. — On le trouve également dans Fortunat. 92 et Jul. Vict. 379.

D. — *Question de translation ou commutation.*

Enfin, quand la cause roule sur ce que l'action n'est pas intentée par et contre qui de droit, ni régulière quant aux juges, au temps, à la loi, au chef d'accusation ou à la peine, c'est un état de *translation*, parce qu'il faut que l'action soit changée ou transférée : de Inv. I. 8 cum causa ex eo pendet, quod aut non is agere videtur, quem oportet, aut non cum eo quicum oportet, aut non apud quos, quo tempore, qua lege, quo crimine, qua poena oportet, *translativa* dicitur constitutio, quia *translationis* et *commutationis* actio indigere videtur. Cf. II. 19 ; ad Her. I. 12 ; II. 12.

De ces deux mots, *translatio commutatio*, le premier, plus précis, indique qu'il faut transporter l'action (devant d'autres juges) ; le second exprime l'idée plus générale d'un changement, d'une modification à faire subir à l'action.

Le terme grec consacré, pour exprimer cette quatrième espèce du genre judiciaire, est μετάληψις, proprement action de prendre en échange, par suite d'interpréter (une action judiciaire) d'une autre manière, de la présenter sous une autre forme : μετάληψις, — ὅταν ἡ ζήτησις ᾖ περὶ τοῦ εἰ δεῖ τὸν ἀγῶνα εἰσελθεῖν · ἐν γὰρ τῇ μεταλήψει οὔτε εἰ ἔστι τι ζητήσεις, καθάπερ ἐν στοχασμῷ, οὔτε τί ἐστι, καθάπερ ἐν ὅρῳ, οὔτε ὁποῖόν τί ἐστιν, ἀλλ'αὐτὸ τοῦτο, εἰ δεῖ ζητῆσαί τι τούτων (Hermog. Sp. II. 141-142) : Dans la *metalepsis*, la question est de savoir si l'on doit ouvrir les débats : on n'y recherche pas, en effet, si quelque chose est, comme dans la conjecture, ni quel nom il faut donner à cette chose, comme dans la définition, ni enfin comment il faut la qualifier ; mais il s'agit simplement de savoir s'il faut traiter l'une ou l'autre de ces questions.

SUBDIVISIONS DE LA QUESTION DE QUALIFICATION.

La question de qualification ou de genre, dit Cicéron (de Inv. I. 11), se subdivise en deux parties, *negotialis* et *juridicialis* constitutio.

Quel sens faut-il donner à ce terme *negotialis*, opposé à juridicialis ? Il nous paraît difficile de le dire, car autant de rhéteurs, autant d'acceptions différentes. D'après Hermogène Sp. II. 139, πραγματικὴ (στάσις), qui a donné *negotialis* (constitutio), comprend les causes où l'on discute sur un fait à venir ; δικαιολογία, d'où est venu *juridicialis* (constitutio), comprend les causes où il est question d'un fait passé : ἡ γὰρ περὶ μέλλοντος πράγματος ἔχει τὴν ζήτησιν ἢ περί τινος ἤδη γεγονότος, κἂν μὲν περὶ μέλλοντος, ἔσται πραγματική..... ἂν μέντοι πεπραγμένον ᾖ περὶ οὗ ἡ κρίσις ἤδη, κοινὸν μὲν ὄνομα τούτῳ δικαιολογία.

Hermagoras, au dire de Quintilien, entendait autrement *negotialis* et *juridicialis* (quæstio) III. 6, 57 : *negotialem*, quam πραγματικὴν vocat (Hermagoras), in qua de rebus ipsis quæritur, remoto personarum complexu, ut « sitne liber qui est in assertione ? An divitiæ superbiam pariant ? An justum quid, an bonum sit ? » — *Juridicialem*, in qua fere eadem, sed certis destinatisque personis quærantur : « an ille juste hoc fecerit, vel bene ? » —

Ainsi, pour Hermagoras, et Quintilien a l'air de partager les sentiments du rhéteur grec, les questions *négociale* et *juridiciaire* ne sont pas autre chose que les deux sortes de question dont il a été parlé plus haut : questions générales ou indéterminées (θέσις), questions particulières ou déterminées (ὑπόθεσις).

Quant à Cicéron, voici le sens qu'il attribue aux termes *negotialis* et *juridicialis* : de Inv. I. 11 *negotialis* est in qua quid juris ex civili more et æquitate sit consideratur : cui diligentiæ præesse apud nos jurisconsulti existimantur. Et plus loin, II. 21 *negotialis* est, quæ in ipso negotio juris civilis habet implicatam controversiam : en d'autres termes, la question *négociale* est celle qui offre dans le fait même un point de droit civil à discuter. — Quant à la question *juridiciaire*, c'est celle où l'on discute le droit ou le tort, la récompense ou le châtiment, *juridicialis* est, in qua æqui et iniqui natura, præmii aut poenæ ratio quæritur, de Inv. I. 11. Cf. II. 23. 37.

Peut-on imaginer rien de plus subtil, de plus impénétrable ? Le commentateur de Cicéron, Victorinus, sentait bien lui-même tout ce qu'il y avait d'obscur dans ces définitions : car, pour donner une apparence de raison à ce passage qui l'embarrasse, il suppose que Cicéron a omis par mégarde une observatien qui semble nécessaire, et il développe ainsi le texte de Cicéron : (generalem constitutionem) in duas partes dividit, in *juridicialem* et *negotialem*. Quarum partium hoc compendium tenere debemus, quod *juridicialis* semper de præterito est et *negotialis* semper de futuro : quæ tempora in ipsarum partium definitione videtur Cicero non declarasse (Halm. 189). Ainsi modifiée, cette définition n'est autre que celle que donne Hermogène.

L'état de cause δικαιολογία (où l'on plaide le droit), que nous venons de voir mentionné comme une dépendance de la question de *qualification* (ποιότης), était divisé lui-même par les rhéteurs grecs en deux espèces de cause principales, ἀντίληψις, ἀντίθεσις.

« La *contre-proposition* (ἀντίληψις) consiste, dit Hermogène Sp. II. 139, à attaquer un acte qui paraît permis comme un acte non permis : ce serait le cas, par exemple, d'un laboureur qui accuserait son fils de s'adonner à la philosophie : ἀντίληψις ἀνευθύνου

πράγματος εἶναι δοκοῦντος ὡς ὑπευθύνου κατηγορία, οἷον γεωργὸς φιλοσοφοῦντα τὸν υἱὸν ἀποκηρύσσει ». — La définition du rhéteur grec est incomplète. Pour la compléter, il suffirait d'ajouter : il appartient alors au défendeur de reprendre la proposition de l'accusateur et de prouver qu'elle pèche par la base. Soit, en effet, cette proposition (λῆψις) : « tu as tort de vaquer à la philosophie » ; il viendra naturellement à l'esprit du défendeur de répondre à cette proposition par cette proposition contraire (ἐναντία λῆψις ou ἀντίληψις) : « je n'ai pas tort de me livrer à l'étude de la philosophie, puisque cette étude est parfaitement permise ».

La cause est κατ 'ἀντίθεσιν (suivant opposition) lorsque l'accusé, tout en reconnaissant que l'acte commis est illicite, oppose (ἀντιτίθησι) à l'injustice commise certaines raisons qui paraissent, jusqu'à un certain point, la justifier : ἐὰν ὁμολογῇ τι πεποιηκέναι ὡς ἀδίκημα (ὁ φεύγων), ὄνομα μὲν πάλιν γενικὸν τούτῳ ἀντίθεσις. Hermog. ibid.

Cicéron a reproduit, du moins dans le *de Inventione*, la division de la question *juridiciaire* en deux espèces principales de cause. — Au fond, ces deux espèces cerrespondent exactement à celles que mentionnent les rhéteurs grecs ἀντίληψις, ἀντίθεσις ; mais les termes dont Cicéron s'est servi pour les désigner n'ont rien de commun avec les termes grecs : il exprime, en effet, la première de ces espèces de cause par *absoluta* ; la seconde, par *assumptiva* (causa).

On appelle cause absolue, *absoluta* causa, celle qui contient en elle-même une question de droit ou de tort ; de Inv. I. 11 *absoluta* est quæ ipsa in se continet juris et injuriæ quæstionem. Cf. II. 23. ad Her. I. 14 ; II. 12. Quint. VII. 4, 4. Fortun. 92. Sulp. Vict. 350. C. Jul. Vict. 381.

Cette cause est dite *absoluta*, proprement complète, en ce sens que, pour se justifier, l'accusé n'a pas besoin de recourir à des considérations étrangères, mais qu'il lui suffit d'examiner le fait lui-même et de prouver qu'il est parfaitement permis.

Au contraire, la cause est empruntée, *assumptiva* causa, lorsque la défense, ne pouvant rien arguer du fait lui-même, s'appuie, pour le justifier, sur des considérations prises hors du sujet : de Inv. 1. 11 *assumptiva*, quæ ipsa ex se nihil firmi dat ad

recusationem, foris autem aliquid defensionis assumit. Cf. II. 24. ad Her. I. 14; II. 14. Quint. VII. 4. 7. Fortun. 93. Sulp. Vict. 345. Cassiod. 496.

Subdivisions de *assumptiva* constitutio, κατ 'ἀντίθεσιν στάσις.

La question *assumptiva* (constitutio) renferme elle-même quatre parties : *concessio*, *relatio* criminis, *remotio* criminis, *comparatio*.

α) *Concessio* (on avoue le crime).
de Inv. I. 11 *concessio* est, cum reus non id, quod factum est, defendit, sed ut ignoscatur postulat. Cf. II. 31. ad Her. I. 14; II. 16.

Concessio se retrouve dans Cassiodore 496 et dans Isidore 509.

A la place de ce mot, Fortunat. 93 emploie *venia : venia* omnis qualis est? aut purgativa aut deprecativa. — Sulp. Vict. 348 emploie *deprecatio*, seu veniæ petitio, que nous allons voir indiqué, dans le *de Inv.*, comme une dépendance de *concessio*.

Quoi qu'il en soit, cet état de cause était exprimé chez les Grecs par συγγνώμη, pardon (*venia*) : l'accusé, quand il ne peut justifier son action ni en rejeter la responsabilité sur un autre, n'a rien de mieux à faire que de demander pardon : εἰς οὐ δυνάμενον ὑπεύθυνον γενέσθαι, ἀνεύθυνον δὲ πάντη (ὁ φεύγων μεθίστησι τὸ ἔγκλημα), καὶ πεποίηκε συγγνώμην, Hermog. Sp. II. 140.

Dans le *de Invent.*, *concessio* comprend *purgatio* (κάθαρσις) et *deprecatio* (παραίτησις), la justification et la déprécation : de Inv. I. 11. hæc (concessio) in duas partes dividitur, *purgationem* et *deprecationem*. Cf. II. 31. ad Her. I. 14.

La justification consiste à avouer le fait, mais à en rejeter la responsabilité : de Inv. I. 11 *purgatio* est, cum factum conceditur, culpa removetur. Cf. ad Her. I. 14 cum consulto se negat reus fecisse, quand on affirme qu'on n'a point failli à dessein.

Dans la *déprécation*, l'accusé, tout en confessant sa faute et l'intention de la commettre, demande qu'elle lui soit pardonnée : de Inv. I. 11 *deprecatio* est, cum et peccasse et consulto peccasse reus se confitetur, et tamen ut ignoscatur postulat; quod genus perraro potest accidere. Cf. II. 31. ad Her. I. 14.

Quintilien donne *excusatio* comme équivalent de *deprecatio*, VII. 4, 3; et Fortunat. définit ainsi, 94, *deprecatio: deprecativa* venia quem ad modum fit? cum jam nulla potest esse defensio, sed eum, cui liceat ignoscere, tantum modo deprecamur, quoniam negare non possumus nos voluntate fecisse id, propter quod arguimur. Cf. Mart. Cap. 460.

β) *Relatio* criminis (on reporte la faute sur un autre).

Il y a *relatio* criminis, lorsque l'accusé, tout en confessant l'action qui lui est reprochée, prétend qu'il a eu raison de la commettre, contraint qu'il était par la faute d'autrui : de Inv. II. 26 *relatio* criminis est, cum reus id, quod arguitur, confessus, alterius se inductum peccato, jure fecisse demonstrat.

Relatio (criminis), action de reporter l'accusation sur un autre, semble correspondre au grec ἀντέγκλημα, action de reprocher à son tour, récrimination : Hermog. Sp. II. 139 γίνεται ἀντέγκλημα, ὅταν ὁμολογῶν ὁ φεύγων πεποιηκέναι τι ὡς ἀδίκημα ἀντεγκαλῇ τῷ πεπονθότι ὡς ἀξίῳ παθεῖν ἃ πέπονθεν : il y a ἀντέγκλημα lorsque l'accusé, tout en confessant qu'il a commis une injustice, accuse à son tour la personne qui a été victime de cette injustice et prétend qu'elle méritait de souffrir ce qu'elle a souffert.

Cf. Quint. VII. 4, 8 ἀντέγκλημα dicitur, quia omnis nostra defensio constat ejus accusatione qui vindicatur.

Relatio, *relativus* status figurent dans Fortun. 93 (cum reus culpam refert in eum, propter quem arguitur); Sulp. Vict. 346, Mart. Capell. 459.

Au lieu de relatio, on trouve dans *ad Her.* I. 15 *translatio* criminis, mot impropre puisque, dans le même ouvrage, il désigne également et les questions de commutation μετάληψις, dont il a été parlé plus haut, et cette espèce de *assumptiva* constitutio, que nous venons de voir désignée par *relatio* criminis : ex *translatione* criminis causa constat, cum fecisse nos non negamus, sed aliorum peccatis coactos fecisse dicimus, ut Orestes cum se defendit, in matrem confert crimen. Cf. II. 15.

γ) *Remotio* criminis (on détourne de soi la culpabilité).

Il y a *remotio* criminis, quand l'accusé cherche à se justifier en

essayant de rejeter sur autrui la responsabilité de l'acte qui lui est imputé : de Inv. I. 11 *remotio* criminis est, cum id crimen, quod infertur, ab se et ab sua culpa, vi et potestate in alium reus *removere* conatur. Cf. II. 29. 30.

Dans *ad Her.* 1. 15 cet état de cause est défini ainsi : ex *remotione* criminis causa constat, cum a nobis non crimen ipsum, sed culpam amovemus et vel in hominem transferimus, vel in rem quampiam conferimus (Cf. II. 17. Fortun. 93. Sulp. Vict. 347. Mart. Cap. 459), définition qui reproduit, à peu près exactement, celle que nous trouvons dans Hermogène Sp. II. 140 : ἢ γὰρ εἰς ὑπεύθυνόν τι δυνάμενον γενέσθαι πρᾶγμα ἢ πρόσωπον μεθίστησι τὸ ἔγκλημα, ὁμολογῶν τι πεποιηκέναι ὡς ἀδίκημα, καὶ ποιεῖ μετάστασιν, l'accusé, tout en reconnaissant qu'il a commis une injustice, en reporte la responsabilité sur quelqu'un ou quelque chose.

Le terme grec μετάστασις, déplacement (de la responsabilité) indique nettement que l'accusé rejette sur autrui la responsabilité de l'acte commis. — Le terme latin *remotio* est moins précis en ce que, s'il exprime cette idée que l'on *repousse* toute responsabilité, il n'indique nullement qu'on *reporte* sur un autre cette responsabilité.

δ) *Comparatio*, alternative.

Enfin il y a *comparatio*, quand on affirme que, pour accomplir une action juste ou utile, on a dû commettre l'acte qui est reproché : de Inv. I. 11 *comparatio* est, cum aliud aliquod alicujus factum rectum aut utile contenditur, quod ut fieret, illud, quod arguitur, dicitur esse commissum : en d'autres termes, est-il dit (ad Her. I. 15), il y avait deux partis à prendre ; on a préféré le meilleur : ex *comparatione* causa constat, cum dicimus necesse fuisse alterutrum facere, et id, quod fecerimus, satius fuisse facere. Cf. II. 14.

Quintilien dit de même VII. 4, 12 : in *comparatione* malorum, boni locum obtinet levius.

Comparatio équivaut au grec ἀντίστασις (opposer une chose à une autre) : Hermog. Sp. II. 139 γίνεται ἀντίστασις, ὅταν ὁμολογῶν ὁ φεύγων πεποιηκέναι τι ὡς ἀδίκημα ἀνθιστᾷ ἕτερόν τι εὐεργέτημα μεῖζον δὶ αὐτοῦ τοῦ ἀδικήματος πεπραγμένον : il y a ἀντίστασις lorsque l'accusé, tout en

reconnaissant qu'il a commis une injustice, oppose à cet acte injuste quelque bien plus grand, qui en est précisément résulté.

A *comparatio* Fortunat. substitue *compensatio*, *compensativus* status 93 : *compensativus* status quot modis fit ? duobus, cum aut delicto meritum comparamus, aut cum majori incommodo consultum esse contendimus. Cf. Sulp. Vict. 318. C. Jul. Vict. 381 (*compensamus*, sicut in κατ'ἀντίστασιν).

2° *Legale, legitimum genus.*

Les questions qui roulent sur un texte comprennent :

α) *Scriptum* et *sententia*, ῥητὸν καὶ διάνοια, la lettre et l'esprit : de Inv. II. 42 ex *scripto* et *sententia* controversia consistit, cum alter verbis ipsis, quæ scripta sunt, utitur ; alter ad id, quod scriptorem sensisse dicit, omnem adjungit dictionem. — Cf. ad. Her. I. 12 ; Part. Or. 31, 108.

Dans le *de Oratore* (I. 31, 40) on trouve, au lieu du participe *scriptum*, le substantif *scriptura*. (Cf. ad Her. I. 5.)

Au lieu de sententia, Cicéron emploie aussi *voluntas* (Cf. ad Her. 2, 8) en opposition à *scriptum*. Part. Or. 31, 108 ; Topic. 26 ; *voluntas* se retrouve dans : aliud *voluit* et sensit, aliud scripsit Brut. 53, 197. Part. Or. 38, 134.

On rencontre même *consilium* au lieu de sententia, de Inv. II. 48. Part. Or. 39, 136 ; et, à la place de scriptum, *verba* (= le mot, par opposition à la pensée, de Inv. I. 12. Part. Or. 31, 108 ; 39, 136. Or. 34, 121. Top. 26 ; — *verba* et *litteræ*. Part. Or. 39, 136.

Ῥητόν et διανοία, tels sont les deux termes qui, chez les rhéteurs grecs, désignent la lettre et l'esprit : Hermog. Sp. II. 140 γίνεται ῥητὸν καὶ διανοία, ὅταν τοῦ ἑτέρου τὸ ῥητὸν προβαλλομένου καὶ ὡς ἐπὶ τὸ πλεῖστόν γε τοῦ διώκοντος, θάτερον μέρος χρῆται ταῖς διανοίαις : la question roule sur le mot et l'esprit lorsque l'une des deux parties, et c'est le plus souvent le cas du demandeur, mettant en avant le mot, la partie adverse allègue la pensée.

β) *Contrariæ leges*, ἀντινομία, lois contraires.

La controverse a sa source dans les lois contraires, lorsqu'il y a incompatibilité entre deux ou plusieurs lois : de Inv. II. 49 ex

contrariis legibus controversia nascitur, cum inter se duæ videntur leges aut plures discrepare. Cf. Top. 26. Ad Her. 1. 12. Quint. III. 6, 46. Fortun. 99. Aurel. Aug. 143. C. Jul. Vict. 383. Mart. Capell. 461.

A la place de *contrariæ leges* Cicéron emploie souvent (de Or. I. 31, 140; II. 26, 110. Part. Or. 31, 108) une périphrase qui exprime une idée plus générale, *contrarie scriptum*, textes contradictoires.

Cicéron se sert même (Or. 34, 121), pour exprimer les contradictions dans les textes, du seul mot *contrarium*, contradiction : verba aut de ambiguo aut de *contrario* (sunt), les questions de texte roulent ou sur une amphibologie ou sur une contradiction.

Ajoutons, pour terminer, que la périphrase *lex contraria* est la traduction exacte du mot grec ἀντινομία (Hermog. Sp. II. 141) : εἰ περὶ δύο ῥητὰ ἢ καὶ πλειόνα ἢ καὶ ἓν εἰς δύο διαιρούμενον ἡ ζήτησις εἴη, ἀντινομία γίνεται : si la discussion porte sur deux mots ou plus de deux mots, ou même sur un seul partagé en deux, il y a antinomie.

γ) *Ambiguum*, ἀμφιβολία, ambiguité des termes (amphibologie).

La controverse vient de l'ambiguité des termes, quand on ne sait trop ce qu'a pensé l'écrivain, la phrase donnant lieu à deux ou plusieurs interprétations différentes : de Inv. II. 40 ex *ambiguo* nascitur controversia, cum quid senserit scriptor obscurum est, quod scriptum duas pluresve res significat. Cf. ad Her. 1. 12; de Or. II. 26, 110. Or. 34, 121. Part. Or. 31, 108. Top. 26.

Du terme précédent rapprochons : *ambigue scriptum* de Or. I. 31, 140. Part. Or. 31, 108. Top. 26; — *verborum ambiguitas* Part. Or. 31, 108. Quint. III. 6, 46 (*ambiguitas* quæ ἀμφιβολία nominatur). Fortun. 99. Aurel. Aug. 143. C. Jul. Vict. 383.

Hermog. Sp. II. 141 ἔστιν ἀμφιβολία ἀμφισβήτησις περὶ ῥητὸν ἐκ προσῳδίας ἢ διαστάσεως συλλαβῶν γινομένη : par amphibologie on entend la contestation relative à un mot et résultant de l'accentuation ou de la solution de continuité dans les syllabes.

Amphibolia se rencontre une fois dans *ad Her.* II. 11 (cognitionem *amphiboliarum* eam, quæ a dialecticis profertur).

Quintilien, après avoir traduit, ainsi que nous venons de le

voir, ἀμφιβολία par *ambiguitas*, transcrit fréquemment le mot grec en *amphibolia*, VI. 3, 62; VII. 9, 14; IX. 4, 32.

δ) *Ratiocinatio*, συλλογισμός, raisonnement par analogie.

La controverse repose sur l'analogie, lorsque d'un fait, prévu par une loi, on tire une application à un autre fait qu'aucune loi n'a prévu : de Inv. II. 50 ex *ratiocinatione* nascitur controversia, cum ex eo, quod uspiam est, ad id, quod nusquam scriptum est, pervenitur. Cf. ad Her. I, 13.

De ratiocinatio rapprochons *ratiocinativus* (Cf. *rationalis* ad Her. II. 12) status, de Inv. I. 12. Quint. III. 6, 46; VII. 1, 60; id. 8, 3.

Dans cet état de cause, l'orateur a comme une sorte de raisonnement syllogistique à faire; d'où ce terme *ratiocinatio*, raisonnement (par excellence ou syllogistique); en grec συλλογισμός : Hermog. Sp. II. 141 ἔστι συλλογισμὸς ἀγράφου πράγματος πρὸς ἔγγραφον παράθεσις, εἰς ταὐτὸν συνάγοντός τινος τὸ ἄγραφον τῷ ἐγγράφῳ : le *syllogisme* consiste à comparer un fait qu'aucune loi n'a prévu avec un autre fait prévu par la loi, et à prétendre que ce qui s'applique à l'acte qui tombe sous la loi s'applique aussi à l'acte qui n'est visé par aucune loi.

Indépendamment de ratiocinativus, Quintilien donne pour équivalent de συλλογισμός *collectivus* : III. 6, 46 συλλογισμὸν quem accipimus ratiocinativum vel *collectivum*. Cf. VII. 1, 60. — Et C. Jul. Vict. 384 définit ainsi *collectivus* : cum ex eo, quod certum est, id, quod incertum est, ratiocinatione inquiritur, *collectivus* status vocatur. Cf. Aurel. Aug. 143.

La théorie des états de cause du genre judiciaire, que l'on vient d'exposer dans tous ses détails, présente un nombre si considérable de divisions qu'il ne sera pas inutile de fixer dans un tableau synoptique les grandes lignes de cette importante et minutieuse classification.

ÉTATS DE CAUSE DU GENRE JUDICIAIRE.

- 1° *Facti* controversia ; *conjectura* ou *conjecturalis* constitutio : στοχασμός, στοχαστική στάσις.
- 2° *Nominis* controversia ; *definitio* ou *definitiva* constitutio : ὅρος, ὁριχὴ στάσις.
- In *ratione* controversia ou Genus *rationale* : λογικὸν γένος.
  - 3° *Generis* (*qualitatis*) controversia ou *Generalis* constitutio : ποιότης.
    - *negotialis* constitutio : πραγματικὴ στάσις.
    - *juridicialis* constitutio : δικαιολογικὴ στάσις.
      - *absoluta* : κατ' ἀντίληψιν.
      - *assumptiva* : κατ' ἀντίθεσιν.
        - *concessio* (συγγνώμη) — *purgatio* (κάθαρσις).
        - *depreccatio* (παραίτησις).
        - *relatio* ou *translatio* criminis : ἀντέγκλημα.
        - *remotio* criminis : μετάστασις.
        - *comparatio* : ἀντίστασις.
  - 4° *Actionis* controversia ; *translatio* sive *translativa* constitutio : μετάληψις.
- In *scripto* controversia ou *Legale, legitimum* genus : νομικὸν γένος.
  - *Scriptum* et *sententia* : ῥητὸν καὶ διάνοια.
  - *Contrariæ leges* : ἀντινομία.
  - *Ambiguum* : ἀμφιβολία.
  - *Ratiocinatio* : συλλογισμός.

C. — QUESTIONS INDÉTERMINÉES ET GÉNÉRALES.

Cicéron divise en deux catégories les questions indéterminées et générales : celles qui se rapportent à la connaissance théorique des choses et celles qui ont pour objet l'application ou la pratique : de Or. III. 29, 111-113 neque est ulla (res), quæ non aut ad *cognoscendi* aut ad *agendi* vim rationemque referatur. Nam aut ipsa *cognitio* rei scientiaque perquiritur, ut : « virtus suamne propter dignitatem an propter fructum aliquem expetatur ? » : aut *agendi* consilium exquiritur, ut : « sitne sapienti capessenda respublica ? ». Cf. id. 114. 117.

Dans son opuscule *Part. Orat.*, Cicéron revient, 18, 62, sur cette distinction des questions de théorie et de pratique : prius de proposito dicamus ; cujus genera sunt duo, *cognitionis* alterum ; ejus scientia est finis, ut verine sint sensus ; alterum *actionis* quod refertur ad efficiendum quid, ut si quæratur quibus officiis amicitia colenda sit. Cf. 18, 63-64.

Cognitio et *actio* se retrouvent encore dans les *Topica* 20 : quæstionum propositarum (= θέσεις), quacunque de re sint, duo sunt genera, unum *cognitionis*, alterum *actionis*· Cf. 21.

En même temps que *cognitio*, Quintilien emploie aussi, pour exprimer les questions de théorie, *rerum inspectio et æstimatio*, quæ θεωρητικὴ vocatur ; et il oppose ces sortes de questions à celles qui ont pour objet la pratique, quæ (sunt) in *agendo*, quarum in hoc finis est, et in ipso *actu* perficitur, — quæ πρακτικὴ dicitur.

Au sujet de ces deux sortes de question, θέσεις θεωρητικαὶ et πρακτικαὶ (Cf. πολιτικαί), on lit dans Aphth. Soph. Sp. II. 49 : τῶν θέσεων αἱ μέν εἰσι πολιτικαί, αἱ δὲ θεωρητικαί ·καὶ πολιτικαὶ μὲν αἱ πρᾶξιν ἔχουσαι πόλιν συνέχουσαν, οἷον εἰ γαμητέον, εἰ πλευστέον, εἰ τειχιστέον ·θεωρητικαὶ δὲ αἱ μόνῳ τῷ νῷ θεωρούμεναι, οἷον εἰ σφαιροειδὴς ὁ οὐρανός, εἰ κόσμοι πολλοί : des thèses (questions générales et indéterminées), les unes sont *politiques*, les autres *théoriques*. Par thèses politiques, j'entends celles qui roulent sur des actes intéressant une cité (πόλις), par exemple le mariage, la navigation, les fortifications. Par

thèses théoriques, j'entends celles dont l'examen n'a qu'un but purement spéculatif, par exemple la sphéricité du ciel, la multiplicité des mondes.

Hermogène (Progym. Sp. II. 17) emploie concurremment πρακτικαί et πολιτικαὶ θέσεις — D'après Théon. (Progym. Sp. II, 121) les sujets qui ont pour objet la pratique concernent spécialement la vie sociale et sont plutôt du domaine de la rhétorique; les sujets de théorie sont plutôt du domaine de la philosophie : φανερὸν ὅτι αἱ μὲν πρακτικαὶ καὶ πολιτικώτεραὶ εἰσι καὶ κατὰ τὸν ῥητορικὸν χαρακτῆρα, αἱ δὲ θεωρητικαὶ μᾶλλον τοις φιλοσόφοις ἁρμόττουσιν.

1° *Cognitionis* modi, θεωρητικαὶ θέσεις, questions de théorie.

On compte trois sortes de questions de théorie : questions de fait, questions de dénomination, questions de qualification (*sit* necne; *quid* sit: *quale* sit, Part. Or. 18, 62. Cf. Top. 20.)

Il y a trois moyens de résoudre ces questions : la conjecture, la définition, la conséquence (*conjectura*, *definitio*, *consecutio*, de Or. III. 29, 113).

Tous ces termes, nous les avons déjà rencontrés dans la théorie des états de cause du genre judiciaire. Un seul ne nous était pas encore connu, *consecutio*, terme assez vague d'ailleurs, et que Cicéron hasarde timidement, ainsi que le prouve la parenthèse « *ut ita dicam* » : cognitionis tres modi, conjectura, definitio et, ut ita dicam, *consecutio*, de Or. III. 29, 113. — Et, deux lignes plus bas : *consecutio* tractatur, cum quid quamque rem sequatur anquiritur, ut illud : « sitne aliquando mentiri boni viri ? » — De l'idée que l'on se fait de l'honnête homme, il résulte *sequitur*, *consequitur* qu'il ne peut mentir; la sincérité est une conséquence (*consecutio*) de l'idée que nous nous faisons de l'honnête homme.

2° *Actionis* modi, πρακτικαὶ θέσεις, questions de pratique.

Les termes relatifs aux questions de pratique ne présentent aucune difficulté et ne méritent point d'attirer l'attention.

DEUXIÈME PARTIE

Quelque sujet que traite l'orateur, il doit trouver les idées, les disposer dans un ordre naturel et judicieux, les exprimer dans un style approprié à la nature du discours : de là les trois parties de la rhétorique, *invention*, *disposition*, *élocution*, auxquelles viennent s'ajouter l'*action* et la *mémoire*.

INVENTION

Le *de Inventione* est le seul des ouvrages de rhétorique dus à Cicéron où l'on rencontre le mot technique *inventio* (1. 7), mot qui équivaut exactement au terme grec εὕρεσις (Anonym. Sp. I. 322; Hermog. II, 177). — Il est vrai que le mot *inventio* reparaît, dans les autres ouvrages, sous la forme de *invenire* (1), trouver (les idées) de Or. 1. 5, 18; II. 19, 79; 85, 350. Brut. 9, 35; 55, 202. Or. 14, 44. Part. Or. 1. 3, 5; et une fois sous la forme du substantif verbal *inventor*, orateur en tant qu'il trouve les idées : Or. 19, 61 non *inventor* aut compositor aut actor, qui hæc complexus est omnia, sed et græce ab eloquendo ῥήτωρ et latine eloquens dictus est.

L'invention oratoire comprend les *arguments*, les *mœurs*, les *passions*.

(1) *Invenire* figure déjà dans la Rhétoriq. à Her. (IV. 56), à côté de *disponere*, *pronuntiare*, *meminisse*, *elocutio*.

1° LES ARGUMENTS.

Nous avons en français un terme qui exprime assez bien la triple fonction de l'invention oratoire : c'est le mot persuader. Persuader dit plus que prouver ou convaincre. Convaincre et prouver signifient forcer d'avouer ou de reconnaître : ces deux verbes expriment un acquiescement de l'esprit produit par des preuves qui forcent de convenir que celui qui parle a raison. Persuader signifie incliner à vouloir et exprime un acquiescement de la volonté, gagnée à ce qu'on lui propose (1).

Dans Cicéron, *persuadere* (πείθειν) paraît avoir le sens complexe du français persuader. Ainsi, dans les exemples suivants : de Or. I. 10, 44 ut in contionibus et in sententiis dicendis ad *persuadendum* tua plurimum valeat oratio ; — id. 31, 138 oratoris officium esse dicere ad *persuadendum* accommodate ; — id. 51, 223 acuto homine.... qui sagaciter pervestiget quid sui cives eique homines, quibus aliquid dicendo *persuadere* velit, cogitent ; — id. 61, 260 sit orator nobis is qui accommodate ad *persuadendum* possit dicere : dans tous ces exemples, *persuadere* est donné comme le but suprême du discours. On ne saurait donc le confondre avec les termes qui signifient prouver ou convaincre, puisque les preuves ne sont qu'un des trois moyens employés par l'orateur pour agir sur l'esprit et le cœur de ceux qui l'écoutent, ut probet, ut delectet, ut flectat (Or. 21, 69).

Cicéron accuse, de Or. II. 27, 115, avec plus de netteté encore que dans les passages qui précédent, le sens de *persuadere* : il donne, en effet, ce terme *persuadere* comme un mot général comprenant à la fois *probare*, *conciliare*, ad *motum vocare* :

(1) « L'art de persuader a un rapport nécessaire à la manière dont les hommes consentent à ce qu'on leur propose, et aux conditions des choses qu'on veut faire croire ». Pasc. Géom. II. — « Les anciens ont défini l'éloquence le talent de persuader, et ils ont distingué persuader de convaincre, le premier de ces mots ajoutant à l'autre l'idée d'un sentiment actif excité dans l'âme de l'auditeur et joint à la conviction » D'Alemb. Mél. Litt. t. III. page 237.

omnis ratio dicendi tribus ad *persuadendum* rebus est nixa : ut *probemus* vera esse quæ defendimus ; ut *conciliemus* nobis eos qui audiunt ; ut animos eorum ad quemcumque causa postulabit *motum vocemus*.

Dans les *Part. Or.* 2, 5, *persuadere* figure à côté de la périphrase *fidem facere* (πίστιν ποιεῖσθαι), dont il se distingue parfaitement : ut inveniat quemadmodum *fidem faciat* eis, quibus volet *persuadere*, et quemadmodum *motum* animis eorum *afferat*. — *Persuadere* comprend *fidem facere*, la preuve, et *motum afferre*, la passion (1).

Quant à l'idée de prouver, en grec δεικνύναι (Arist. Sp. 1. 8), ἀποδεικνύναι (id. 122), Cicéron se sert, pour l'exprimer d'un très-grand nombre de termes :

α) *Probare* : de Or. I. 49, 213 ; II. 27, 115 ; 38, 159 ; Brut. 50, 187 ; Cf. ad Her. II. 18 ; d'où *probabilis* (2) (res) ce qui est de nature à déterminer l'approbation ; de Or. I. 34, 158 ; II. 56, 229 ; Cf. ad Her. II. 3.

β) *Fidem facere*, très-fréquent dans Cicéron : de Inv. I. 17. Brut. 38, 142 ; 50, 187 ; 53, 197. Part. Or. 2, 5 ; 8, 27 ; 9, 33 ; 11, 40.

Fides (πίστις) est même employé seul, avec le sens de conviction, en opposition à *motus*, émotion (πάθος) : Part. Or. 3, 8 quoniam de *fide* respondisti, volo audire de *motu*. Cf. 4, 13 : quare ad *fidem* et ad motum adhibenda est omnis oratio. Cf. 5, 15 ; 8, 27 ; 13, 46.

γ) *Vincere*, *convincere*, prouver victorieusement ; prouver jusqu'à l'évidence ; de Or. I. 10, 43 ; II. 42, 180.

δ) *Explanare*, expliquer, éclaircir, d'où prouver : de Or. III.

(1) Dans Quintilien, *persuadere* est synonyme de *probare* ; XI. 3, 154 pronuntiatio conciliet, *persuadeat*, moveat. Cf. IX. 4, 16.

(2) Nous verrons plus loin *probabilis* dans le sens de vraisemblable, et même dans le sens de convenance (du style).

27, 104 vel cum *explanamus* aliquid, vel cum conciliamus animos, vel cum concitamus. Cf. Brut. 39, 146 ; 41, 152.

ε) *Docere*, instruire, par suite prouver : de Or. II. 17, 72 aut *docendus* is est aut dedocendus aut reprimendus aut incitandus aut omni ratione ad tempus, ad causam oratione moderandus. Cf. 28, 121 ; 49, 201 ; Brut. 49, 185 ; 54, 200.

TOPIQUE : LES LIEUX ET LES ARGUMENTS.

On distingue les preuves mêmes et la manière de les trouver, c'est-à-dire les arguments proprement dits et les lieux des arguments ou lieux communs.

Nous parlerons d'abord des lieux ou sources d'arguments.

A. — *Lieux ou sources d'arguments.*

Avant Aristote, les rhéteurs ne connaissaient pas de *topique commune* ou *générale*, c'est-à-dire ne connaissaient pas les lieux d'où se tirent les arguments applicables à tous les genres de cause, quels qu'ils soient (τόποι κοινοὶ τῶν στάσεων). On connaissait simplement les lieux particuliers à chacune des différentes espèces auxquelles les rhéteurs ramenaient les états ou genres de cause (τόποι ἴδιοι τῶν στάσεων) (1).

Ainsi comprise, la topique ne pouvait manquer de donner naissance à un nombre infini de divisions et subdivions, et d'encombrer les manuels de rhétorique de subtilités oiseuses et puériles : telle est la topique que nous trouvons exposée dans *ad Her.*; telle est aussi la topique que nous trouvons dans le *de Inventione*.

Les termes dont Cicéron s'est servi dans le *de Orat.*, dans les *Topica* et les *Partitiones oratoriæ*, pour exprimer les différents

(1) Anonym. Sp. 1. 448 τῶν τόπων ἔνιοι μέν, ὡς ὁ Νεοκλῆς φησί, κοινῶς τινὰ κατὰ πασῶν τῶν στάσεων εἰρήκασιν· οἱ δὲ ἰδίως ἑκάστης στάσεως.

lieux d'arguments, sont, à peu de chose près, les mêmes : ces termes viendront naturellement à leur place, un peu plus loin. — Quant au *de Inventione*, il contient un certain nombre de mots tout à fait spéciaux, que l'on ne rencontre pas dans les autres ouvrages de Cicéron, et qu'il convient, par conséquent, de mentionner et d'expliquer.

Cicéron commence par diviser (I. 25) les lieux en deux classes : ceux qui se tirent des personnes et ceux qui se tirent des choses ; ou, pour emprunter la langue technique de l'auteur, en *attributs des personnes* et en *attributs des choses :* omnes res argumentando confirmantur aut ex eo, quod *personis*, aut ex eo, quod *negotiis* est attributum. Cf. II, 9. 10. 12.

Comme équivalent de cette périphrase on trouve même *negotiorum* et *personarum attributiones*, II. 13.

Les attributs de personne comprennent : *nomen*, le nom ; *natura*, la nature (s'agit-il de dieux ou de mortels, d'hommes ou de bêtes ; quel sexe ? quel âge ? etc...) ; *victus*, le genre de vie ; *fortuna*, la fortune (libre ou esclave, riche ou pauvre, homme privé ou puissant, etc....) ; *habitus*, la manière d'être (quelque perfection, physique ou morale, constante et qui ne se dément pas) ; *affectio*, les affections (changements soudains qu'éprouvent l'âme et le corps) ; *studium*, le goût (volonté fortement prononcée, application continuelle et soutenue à quelque chose) ; *consilium*, le dessein (plan arrêté pour faire ou ne pas faire telle et telle chose) ; *facta*, la conduite passée ; *casus*, les événements dus au hasard ; *orationes*, les discours d'une personne.

Les attributs de chose comprennent quatre subdivisions : *continentia* cum ipso negotio ; in *gestione* negotii ; *adjuncta* negotio ; quæ gestum negotium *consequuntur*, de Inv. 1. 26.

1° *Continentia* cum ipso negotio désigne le fait en lui-même et ce qui tient au fait : *continentia* cum ipso negotio sunt ea, quæ semper affixa esse videntur ad rem, neque ab ea possunt separari, de Inv. I. 26 ; II. 12.

Ce lieu se subdivise lui-même en : *complexio* totius nogotii,

compréhension du fait (on caractérise le fait dans son ensemble); *causæ* ejus summæ, per quam, et quamobrem et cujus rei causa factum est, c'est-à-dire cause du fait; *ante rem gestam* quæ facta sunt, ce qui a précédé le fait jusqu'au moment de l'exécution; *in ipso gerendo* negotio quod actum est, ce qui a eu lieu pendant l'exécution du fait; quod *postea factum* est, ce qui a lieu après l'exécution du fait.

2° *In Gestione* negotii exprime les circonstances dans lesquelles le fait s'est accompli; ces circonstances sont: *locus*, le lieu; *tempus*, le temps; *occasio*, l'occasion; *modus*, la manière (comment et dans quelles dispositions d'esprit une chose a été faite); *facultates*, la faculté ou moyen de commettre l'acte.

3° *Adjunctum* negotio, choses ayant de l'affinité avec le fait dont il s'agit, de Inv. I. 27; II. 12. — C'est dans ce genre que rentrent les lieux bien connus: *majus* et *minus* et *æque magnum*; *simile*, les ressemblances; *contrarium*, les contraires; *disparatum*, ce qui est opposé; *genus*, *pars*, le genre et l'espèce; *eventus* l'effet; *quæ sub eamdem rationem cadunt*, les relatifs ou choses qui ont entre elles une certaine relation.

4° *Consecutio* (de Inv. I. 27; II. 12; ad Her. 2, 6) offre un sens différent de celui que présente la périphrase indiquée plus haut, I. 26, *quod postea factum est:* en effet, tandis que cette périphrase désigne ce qui a lieu immédiatement après l'accomplissement du fait, *consecutio* présente un sens plus général et signifie tout ce qui se rattache à un fait, indépendamment de la question de temps, par exemple le nom qu'il faut donner à ce fait, les auteurs de ce fait, ceux qui l'ont approuvé ou désapprouvé, etc., etc.: de Inv. I. 27 in hac (consecutione) eæ res quæruntur, quæ gestum negotium *consequuntur*; primum quod factum est, quo id nomine appellari conveniat; deinde ejus facti qui sint principes et inventores, qui denique auctoritatis ejus et inventionis comprobatores atque æmuli, etc.... Cf. II. 12.

Quintilien V. 10, 75 distingue de même *consequentia*, ἀκόλουθα, de *sequentia*, παρεπόμενα, quæ postea facta sunt aut futura (1).

Tels sont, pour l'auteur du *de Inv.*, les lieux ou sources d'où l'orateur tire tous les arguments. Mais parmi ces lieux, il en est qui se rapportent plutôt à tel genre de cause qu'à tel autre: cette considération amène Cicéron à reprendre, II. 16, les lieux qui sont plus particulièrement propres à chaque genre de cause. Nous ne suivrons pas l'auteur dans le long et inextricable labyrinthe dans lequel il s'engage: la question ne présente pas, d'ailleurs, un bien grand intérêt, et les termes que nous trouverions ne diffèrent pas sensiblement de ceux que nous venons de citer.

Nous n'avons retrouvé chez aucun rhéteur grec la *Topique* d'Hermagoras dont celle du *de Inventione* est sans aucun doute la copie exacte.

Entre cette Topique et celle qui figure dans le *de Oratore* et dans les *Topica* il existe une différence considérable. Là, Cicéron suivait les errements des anciens rhéteurs; il établissait différentes catégories de lieux applicables aux divers genres de cause. Ici, il expose une topique générale qui convient à tous les genres de cause, sans exception. Si l'on en croit Cicéron (de Or. II. 36, 152), c'est Aristote qui a le premier trouvé ces lieux communs où l'on puise tous les arguments, non seulement pour les discussions philosophiques, mais encore pour les luttes du barreau, « posuit quosdam *locos* (2), ex quibus omnis argumenti via non

(1) Consulter pour cette Topique du *de Inv.* les commentaires de Victorinus, Halm 220 et sq. Cf. *incerti auctoris tractatus de attributis personæ et negotio sive commentarius in Ciceronis de Inventione* libri I. capita 24-28, Halm 305 et sq.

(2) Comme synonymes de ce terme *loci* (τόποι), Cicéron emploie aussi: *capita*, chapitres dans lesquels on groupe les arguments, *capita* ea, unde omnis ad omnem et causam et orationem disputatio ducitur, de Or. II. 30, 130. Cf. ib. 27, 117; 34, 146; — argumentorum *sedes* et quasi *domicilia*, de Or. II. 39, 162; — argumentorum *sedes* ac *loci* de Or. II. 39, 166; — argumentorum *notæ*, signes distinctifs des arguments: Or. 14, 46 Aristoteles — locos (sic enim appellat)

modo ad philosophorum disputationem, sed etiam ad hanc, qua in causis utimur, orationem inveniretur. »

C'est également Aristote qui serait, si l'on en croit Quintilien V. 1, 1, l'auteur de cette distinction fameuse des lieux en lieux *intrinsèques* ou pris dans le sujet même et lieux *extrinsèques* ou accessoires.

Peur exprimer ces deux sortes de lieux, Aristote, et, après lui, beaucoup d'autres rhéteurs se sont servis de deux termes qui ne laissent pas de causer quelque surprise, ἄτεχνοι et ἔντεχνοι (πίστεις), c'est-à-dire, selon toute vraisemblance, preuves qui n'exigent de l'orateur aucun art (ἄτεχνοι) ou qui exigent de lui un certain art (ἔντεχνοι). Cette explication paraît du moins conforme à la définition que donne Aristote de ces expressions techniques : Sp. I. 7 τῶν πίστεων αἱ μὲν ἄτεχνοί εἰσιν, αἱ δ'ἔντεχνοι. Ἄτεχνα δὲ λέγω ὅσα μὴ δι 'ἡμῶν πεπόρισται ἀλλὰ προϋπῆρχεν, οἷον μάρτυρες, βάσανοι, συγγραφαὶ καὶ ὅσα τοιαῦτα, ἔντεχνα δὲ ὅσα διὰ τῆς μεθόδου καὶ δι 'ἡμῶν κατασκευασθῆναι δυνατόν. « Des preuves, les unes sont ἄτεχνοι (n'exigeant aucun art), les autres ἔντεχνοι (exigeant un certain art). J'appelle ἄτεχνα tout ce qui n'a pas été trouvé par nous, mais qui existait déjà, par exemple les témoins, la torture, les actes écrits, etc... — Par ἔντεχνα j'entends, au contraire, tous les arguments que nous avons tirés de notre fonds, en faisant appel à l'art et à la méthode. »

Anonym. (Sp. I. 445) est encore plus précis qu'Aristote : ἄτεχνοι λέγονται; ἐπειδὴ οὐδὲ ἐκ τῆς ἐπινοίας ἐστὶ τοῦ λέγοντος· ἀλλὰ κἂν ἰδιώτης εὕροι. « Ils sont dits ἄτεχνοι, puisqu'ils ne sont pas même de l'invention de l'orateur : un ignorant même les trouverait. » — Cf.

---

quasi argumentorum *notas* tradidit, unde omnis... traheretur oratio. Cf. de Or. II. 41, 174.

Loci désigne aussi très-souvent certains développements ou lieux communs que l'orateur a souvent l'occasion de traiter. Dans ce cas, *loci* est généralement accompagné de *communes* : de Inv. II. 15 *locus communis* certæ rei quamdam continet amplificationem. Cf. ad Her. I. 14; II. 7. de Or. III. 27, 106 *loci* qui, quanquam proprii causarum et inhærentes in earum nervis esse debent, tamen quia de universa re tractari solent, *communes* a veteribus nominati sunt. Cf. Brut. 12, 46; 21, 82. Or. 21, 72; 27, 95; 36, 126 (*communibus locis* — qui communes sunt appellati eo, quod videntur multarum eidem esse causarum, sed proprii singularum esse debent). Cf. Part. Or. 33, 115. — On trouve aussi *loci* seul, mais plus rarement, avec le même sens, de Or. I. 13, 56; 33, 151.

ἄτεχνοι Apsin. Sp. I. 384. Minucien I. 417. Ruf. I. 469; — ἔντεχνοι Minucien Sp. I. 417. Anonym. I. 446.

Au lieu de ἄτεχνοι (πίστεις) on trouve aussi ἐπίθετοι, (preuves) accessoires, Anaxim. Sp. I. 192. 201.

Les Latins n'avaient pas, du moins à l'époque de Cicéron, de termes correspondant exactement aux mots grecs indiqués plus haut.

Parmi les périphrases dont Cicéron se sert pour traduire ces mots spéciaux, il en est qui rendent assez bien le mot lui-même : ainsi (materies) *tota in disputatione et in argumentatione oratoris* collocata, preuves consistant essentiellement dans la discussion et dans l'argumentation de l'orateur (de Or. II. 27, 116); — quæ *tota ab oratore pariuntur* (argumenta), arguments qui sont entièrement dus à l'orateur (Ibid. 120): ces deux périphrases traduisent assez bien le mot grec ἔντεχνος.

De même *quæ non excogitantur ab oratore*, preuves non imaginées par l'orateur (de Or. II. 27, 116); — quæ *sine arte* putantur (argumenta) Part. Or. 2. 6; 14, 48; — *artis expers* argumentatio (Top. 19.): ces trois périphrases, les deux dernières surtout, traduisent fidèlement le terme grec ἄτεχνος.

Quant aux autres circonlocutions dont Cicéron s'est servi, elles indiquent nettement en quoi consistent les lieux *intrinsèques* et *extrinsèques*, mais elles n'ont avec les termes grecs qui expriment ces deux sortes de lieux aucune espèce d'analogie.

Cicéron exprime, en effet, les lieux pris dans le sujet par les périphrases suivantes : *ex sua vi atque natura* (= arguments qui se tirent du fond et de la nature même du sujet) de Or. II. 39, 163; — *e rebus ipsis* (Or. 34, 121); — *insita argumenta* (Part. Or. 2. 5); — quæ *inhærent in ipsa re* (ibid. 6.); — *in eo ipso*, de quo agitur, *hærent* (Top. 3).

Les lieux pris en dehors du sujet, Cicéron les exprime par : *foris assumpta* (argumenta) de Or. II. 39, 163; — *extrinsecus assumpta* (Top. 3.).

Dans l'*Orator* 34, 121, on rencontre même *assumpti* (loci), seul, sans le secours d'aucun adverbe : duplices loci, uni e rebus ipsis, alteri *assumpti*. Cf. Part. Or. 14, 48.

Il n'est pas inutile d'observer que Quintilien n'a pas craint de transcrire exactement les mots grecs ἔντεχνος et ἄτεχνος en *artificialis* (6, 4) et *inartificialis* (5, 1). Ces mots barbares se retrouvent chez beaucoup d'autres rhéteurs, Fortunatien 115, C. J. Victor 395, Martianus Capella. 465, etc., etc.

1° ἔντεχνοι πίστεις.

Les lieux intrinsèques comprennent :

α) *Definitio* (de Or. II. 39, 164 ; Top. 3. 5. Cf. ad Her. II. 12); en grec ὅρος (Arist. Top. I. 5) ou ὁρισμός (id. Rh. Sp. I. 108).

β) *Partitio* (de Or. II. 39, 165) ; *partium enumeratio* (Top. 3) ou simplement *enumeratio* (de Inv. I. 28) : en grec διαίρεσις (Arist. Sp. I. 108).

γ) *Veriloquium*, *vocabulum*, étymologie.

De ces deux mots, le premier, *veriloquium* (Top. 9 quam Græci ἐτυμολογίαν vocant, id est verbum ex verbo, *veriloquium*) est d'une exactitude parfaite ; mais il est lourd, disgracieux et tel qu'il effraya, dit Quintilien (1), celui-là même qui l'avait créé ; l'autre, *vocabulum*, a une forme moins barbare, mais il est vague, mal défini et ne présente qu'un seul des deux éléments (λόγος) dont se compose le mot grec ἐτυμολογία (*vraie* acception du *mot*) : de Or. II. 39, 165 ex *vocabulo*, ut Carbo : si consul est qui consulit patriæ....

Comme équivalents des termes qui précèdent, Cicéron emploie encore *notatio*, *nota* (détermination, marque), mots par lesquels il traduit, c'est lui-même qui nous l'apprend, l'expression d'Aristote, σύμβολον, signe, marque (les mots étant la marque distinctive de l'idée qu'ils expriment) : Top. 9 hoc idem (id est ἐτυμολογία) Aristoteles σύμβολον (2) appellat, quod latine est *nota*. Cf. ibid. 3.

(1) I. 6, 28.
(2) Top. II. 2; de Interpr. I. 2.

δ) *Conjuncta* ou *conjugata* (de Or. II. 40, 167 ; Part. Or. 2, 7 ; Top. 4); en grec συζυγία ou συστοιχία, mots de même famille (Arist. Sp. I. 30 ; Anonym. 449) : de Or. II. 40, 167 ex *conjunctis* sic argumenta ducuntur : si pietati summa tribuenda laus est, debetis moveri, cum Q. Metellum tam pie lugere videatis. Cf. Fortun. 116. Mart. Cap. 465.

ε) *Genus* (de Or. II. 40, 167 ; Part. Or. 2, 7 ; Top. 4. 10) ; en grec γένος (Arist. Sp. 1. 95, etc....), le genre.

ζ) *Pars generis* (de Or. II. 40, 167) ; *forma generis* (Top. 4) : en grec τὸ εἶδος (Arist. Sp. 1. 95.), l'espèce. Cf. *species* (Quint. V. 10, 55, 56).

η) *Similitudo*, *simile* (de Or. II. 40, 168 ; Part. Or. 2, 7 ; Top. 4. 11) ; en grec τὸ ὅμοιον (Arist. Sp. 94).

θ) *Dissimilitudo*, *dissimile* (de Or. II. 40, 169 ; Part. Or. 2, 7) ; *differentia* (Top. 4. 12) : en grec διαφορά (Minucien Sp. I, 421).

κ) *Contrarium* (de Or. II. 40, 169 ; Part. Or. 2. 7 ; Top. 12. Cf. ad. Her. II. 12) : en grec τὸ ἐναντίον (Arist. Sp. 94 ; Minucien 422).

Dans les *Topica* 12, Cicéron établit, suivant en cela l'exemple des rhéteurs grecs, plusieurs espèces de contraires, dont trois principales : les contraires d'un même genre (ex eodem genere contraria), qu'il appelle *adversa* ; ceux que, dit-il, on peut appeler *privantia*, et que les Grecs appellent στερητικά, par exemple *dignitas*, *indignitas* ; *humanitas*, *inhumanitas* (la préposition *in* privant le mot de la force qu'il aurait s'il n'était précédé de cette préposition) ; enfin les contraires les plus opposés (valde contraria), et qui sont appelés *negantia*, en grec ἀποφατικά, par ex : si hoc est, illud non est.

λ) *Consequentia* (Top. 14) ; *consentanea* (de Or. II. 40, 170 ; Part. Or. 2. 7) ; *adjuncta* (1) (Top 4. 13. 14) : ces mots, que cer-

(1) Cicéron distingue ainsi (Top. 14) *adjuncta* de *consequentia :*

tains rhéteurs se sont ingéniés à distinguer les uns des autres, signifient les choses qui ont entre elles une certaine affinité (*adjuncta*), qui concordent (*consentanea*), qui sont telles que les unes sont la conséquence des autres (*consequentia*).

Les trois termes qui précèdent paraissent correspondre à l'expression d'Aristote, τὰ ἀκόλουθα, dont il a été question plus haut : ἐκ τοῦ ἀκολουθοῦντος — οἷον τῇ παιδεύσει τὸ φθονεῖσθαι ἀκολουθεῖ κακόν, τὸ δὲ σοφὸν εἶναι ἀγαθόν, conséquence fâcheuse de l'éducation, l'envie ; conséquence heureuse, la sagesse (Arist. Sp. I. 110).

μ) *Repugnantia* (de Or. II. 40, 170 ; Top. 4. 14) ; *pugnantia inter se* (Part. Or. 2, 7) : ces mots expriment les choses qui répugnent entre elles, les choses contradictoires, et correspondent au grec τὸ μαχόμενον, Minuc. Sp. I. 422 : ἀπὸ τοῦ μαχομένου : « θαυμάζω δὲ ὁρῶν Φιλίππῳ μὲν ὑμᾶς ὀργιζομένους, ὃς εἰρήνην ἐκ πολέμου ποιούμενος. »

A la place du participe neutre τὸ μαχόμενον, on trouve aussi le substantif ἡ μάχη, Apsin. Sp. I. 376 ; Anonym. 448.

ν) *Causæ* (1) *rerum* (de Or. II. 40, 171 ; Top. 4) : en grec τὸ αἴτιον, ἡ αἰτία (Arist. Sp. I. 113 ; Minuc. 420), la cause.

ξ) *Quæ sunt orta de causis* (de Or. II. 40, 171 ; Part. Or. 16, 55) ; *effectæ res* (Top. 4. 15) ; *causarum eventus*, id est quæ sunt effecta de causis (Part. Or. 2, 7) : en grec ἡ ἀπόβασις Apsin. Sp. I. 378, et aussi ἡ ἔκβασις. Minuc. 422.

ο) *Majora, paria, minora* (de Or. II. 40, 171. 172) expriment les inductions tirées du plus, de la parité, du moins.

L'auteur de la Rhétorique à Hérennius désigne ce lieu par *majora, similia paria* (II. 12).

« *adjuncta* non semper eveniunt ; *consequentia* autem semper : ea enim dico *consequentia*, quæ rem necessario *consequuntur*. — Quintilien associe ces deux mots et les traite comme synonymes : ex *consequentibus* sive *adjunctis*, V. 10, 74.

(1) Cf. ad Her. II. 3 *causa* est ea quæ induxit ad maleficium, commodorum spe aut incommodorum vitatione.

Dans les *Topica*, 18, Cicéron enveloppe ces trois mots sous l'appellation unique de *comparatio* : reliquus est *comparationis* locus ; — comparantur ea quæ aut *majora* aut *minora* aut *paria* dicuntur.

Comparatio correspond au mot grec παράθεσις : Anonym. Sp. I. 449 ἡ παράθεσις καὶ αὐτὴ τριχῇ λαμβάνεται, ἢ κατὰ τὸ μᾶλλον ἢ κατὰ τὸ ἧττον ἢ κατὰ τὸ ἴσον. Cf. Aristid. Sp. II. 483.

2° ἄτεχνοι πίστεις.

Parmi les lieux extrinsèques les principaux sont les suivants :

α) *Tabulæ* (de Or. II. 24, 100 ; *pacta, conventa*, id. id., actes écrits convenus entre simples particuliers ; en grec αἱ συνθῆκαι Arist. Sp. I. 57, 58 ; Minuc. Sp. I. 417.

A ces actes écrits privés sont opposés les actes écrits publics : *leges, senatusconsulta* de Or. II. 27, 116 ; Part. Or. 37, 130 ; (magistratuum) *decreta*, de Or. II. 24, 100 ; 27, 116 ; — enfin *res judicatæ*, jugements antérieurs, de Inv. I. 29 ; 44. Cf. ad Her. II. 29, lieu qu'Aristote désigne par ἐκ κρίσεως (τόπος) : Sp. I. 109. Cf. Hermog. Sp. II. 7. 8.

β) *Testimonia*, les témoignages de Inv. II. 14. de Or. II. 24, 100. Part. Or. 2, 6. Top. 19 ; en grec μαρτυρίαι, Anaxim. Sp. I. 201, Minuc. id. 417.

γ) *Quæstio*, la torture, de Inv. II. 14. de Or. II. 27, 116 ; 40, 173 ; d'où *quæsita* Part. Or. 2, 6, aveux obtenus par la torture ; en grec βάσανος Arist. Sp. I. 58. Anaxim. id. 202.

δ) *Promissa*, promesse faite (par serment) et *jurata* Part. Or. 2, 6, en grec ὅρκοι Arist. Sp. I. 59. Anaxim. id. 203.

B. — ARGUMENTS PROPREMENT DITS.

Inductio et *ratiocinatio*, telles sont, d'après le *de Inventione*, les deux formes essentielles que peuvent revêtir tous les argu-

ments : omnis argumentatio aut per *inductionem* tractanda est aut per *ratiocinationem* (1. 31).

Inductio est un raisonnement qui, en nous faisant convenir de choses évidentes, nous amène (*inducit*) à convenir de choses douteuses, mais qui ont du rapport avec les premières : *inductio* est oratio, quæ rebus non dubiis captat assensiones ejus, quicum instituta est ; quibus assensionibus facit, ut illi dubia quædam res, propter similitudinem earum rerum, quibus assensit, probetur. Cf. Quint. V. 11, 3 ; Fortun. 118. C. J. Vict. 408, etc...

Inductio équivaut exactement au grec ἐπαγωγή : quod ἐπαγωγὴν Græci vocant, Cicero *inductionem*, Quint. V. 10, 73.

Quant au mot *ratiocinatio* (1), les interprètes ne sont pas d'accord sur le sens qu'il faut lui attribuer. Cicéron le définit, de Inv. 1. 34 : « *ratiocinatio* est oratio ex ipsa re probabile aliquid eliciens, quod expositum et per se cognitum, sua se vi et ratione confirmet » : définition un peu vague que Victorinus cherche à éclaircir dans ses commentaires (Halm. 243), et qui peut, je crois, s'interpréter ainsi : raisonnement qui consiste à tirer d'un fait une proposition probable qui, exposée et examinée en elle-même, trouve en elle sa propre confirmation. — L'induction, en effet, dit Victorinus, ne se prouve pas par elle-même ; mais, pour produire la conviction, elle expose préalablement des faits semblables. Le propre du raisonnement par *ratiocinatio*, au contraire, c'est de faire sortir de lui-même sa propre justification (2). — A la suite de ces explications, Victorinus modifie ainsi la définition de Cicéron : *ratiocinatio* est igitur oratio per se cognita ac sua vi et ratione firmata, ex re confessa sumptum ad fidem proferens argumentum.

Quintilien VIII. 4, 16 voit dans *ratiocinatio* une argumentation par laquelle on conclut une chose d'une autre chose (ex alio colligitur aliud).

(1) Ce raisonnement est désigné dans *ad Her.* II. 18 par *absolutissima* et *perfectissima argumentatio*, c'est-à-dire l'argumentation par excellence.

(2) *Inductio* enim non per se cognoscitur, neque se sua vi et ratione confirmat, sed, ut fidem faciat probandæ rei, similitudines ante præcedunt. Hoc autem proprium *ratiocinationis*, quod ait (Cicero) : « quod expositum et per se cognitum sua se vi et ratione confirmet ».

Quant à Cassiodore (499) et Isidore (511), ils donnent de *ratiocinatio* une définition qui n'engage pas à grand chose, mais aussi qui n'apprend rien du tout : pour eux, c'est un raisonnement par lequel on prouve ce qui est en question (oratio qua id de quo est quæstio comprobamus).

Eléments qui composent le raisonnement par ratiocinatio.

Les rhéteurs ne sont pas d'accord, dit Cicéron de Inv. I. 34, sur le nombre des divisions que comporte *ratiocinatio* : les uns divisent ce raisonnement en cinq parties ; les autres ne lui en donnent que trois. La vérité est que, présenté sous sa forme la plus complète, il se compose de cinq éléments, et que, réduit au nécessaire, il n'en compte plus que trois. Ces cinq éléments, Cicéron les appelle, de Inv. I. 37 :

α) *Propositio*, la proposition qui expose en peu de mots la pensée qui fait le fond de toute l'argumentation, *propositio* per quam locus is breviter exponitur, ex quo vis omnis oportet emanet ratiocinationis. Cf. ad Her. II. 18.

β) Propositionis *approbatio*, la preuve de la proposition, per quam id, quod breviter expositum est, rationibus affirmatum, probabilius et apertius fit.

γ) *Assumptio*, qui tire (*assumit*) de la proposition ce que l'on doit démontrer, *assumptio* per quam id, quod ex propositione ostendendum pertinet, assumitur.

δ) Assumptionis *approbatio*, preuve de *assumptio* : assumptionis *approbatio*, per quam id quod assumptum est rationibus firmatur.

ε) *Complexio* (1), conclusion qui exprime d'une manière précise et rapide la conséquence que l'on tire de toute l'argumentation : *complexio* per quam id, quod conficitur ex omni argumentatione, breviter exponitur.

Quintilien mentionne, V. 14, 5, les cinq parties de *ratiocinatio*,

(1) *Complexio* (Cf. ad Her. II. 25 duplex conclusio ; id. III. 40 divisio) exprime aussi, de Inv. I. 28, le dilemme, διλήμματον σχῆμα, Apsin. Sp. I. 376 ; Hermog. II. 250 ; Anonym. III. 115.

raisonnement qui pour lui n'est autre que *epichirema ;* et les expressions par lesquelles il les désigne sont, à peu de chose près, celles que nous avons trouvées dans le *de Invent : propositio ; ratio* ejus ; *assumptio* ; ejus *probatio ; complexio.*

A quel terme grec correspond *ratiocinatio* ? — *Ratiocinatio*, proprement raisonnement, est par lui-même un terme assez vague, qui ne désigne aucune forme spéciale de raisonnement, mais qui semble pouvoir s'appliquer à toute espèce d'argumentation. Il serait intéressant cependant de savoir quel terme grec Cicéron prétendait traduire par ce mot mal défini. Quintilien pense que c'est ἐπιχείρημα (1) (V. 10,6 quidam *epichirema* rationem appellarunt ; Cicero melius, *ratiocinationem*), terme que Fortunatien (118) définit ainsi : *epichirema*, exsecutio sive approbatio propositionis aut assumptionis ; et que C. Jul. Victor, 412, distingue ainsi d'enthymema : enthymema correptior probatio ; *epichirema* autem exsecutio enthymematis est.

Quintilien (V. 14, 5) fait observer avec raison que souvent, dans le raisonnement par *ratiocinatio* (epichirema), la proposition n'a pas besoin de démonstration (ratio), pas plus que *assumptio*, de preuve confirmative (probatio) ; la conclusion même (*complexio*) n'est pas toujours nécessaire. — Il en résulte que *epichirema* compte, suivant les cas, quatre, trois et deux parties. Pour Quintilien, le nombre trois est le plus rationnel : ces trois parties, il les appelle *intentio*, ce que l'on avance et que l'on veut prouver (de quo quæritur) ; *assumptio*, ce que l'on emploie pour prouver (per quod probatur) ; *connexio*, conclusion, établissant le rapport qui existe entre les deux premiers facteurs (ex consensu duorum antecedentium). Cf. C. Jul. Vict. 415.

Comme Quintilien, Cicéron fait remarquer (de Inv. I. 34) que

(1) Ἐπιχείρημα, proprement attaque, est souvent pris comme synonyme de πίστις, ainsi que le prouve la définition de Minucien Sp. I. 417 : ἐπιχειρήματα δέ ἐστι τὰ πρὸς πίστιν τοῦ ὑποκειμένου ζητήματος λαμβανόμενα : par ἐπιχειρήματα j'entends les arguments qui servent à prouver ce qui est en question.

les cinq parties dont se compose *ratiocinatio*, peuvent se réduire à trois. La même observation est faite par l'auteur de la Rhétorique à Hérennius, II. 19.

Or, ce raisonnement réduit à trois parties, n'est-ce pas le syllogisme ? Y aurait-il donc témérité à prétendre que *ratiocinatio* correspond aussi à συλλογισμός (1) ? Quintilien est indécis. Il n'est pas éloigné de penser que *ratiocinatio* équivaut plutôt à συλλογισμός qu'à ἐπιχείρημα ; et la raison qui l'amène à penser ainsi, c'est qu'il observe (V. 10, 6) que Cicéron traduit l'état de cause syllogistique (statum *syllogisticum*, συλλογισμός) par *ratiocinativum* statum. — Victorinus 243, et C. Jul. Victor 409 voient également dans *ratiocinatio* un synonyme de *syllogismus.*

Ratiocinatio ne correspondrait-il pas non plus au grec ἐνθύμημα, l'enthymème, mot qui exprime, on le sait, le syllogisme oratoire ou imparfait ? « καλῶ ἐνθύμημα ῥητορικὸν συλλογισμόν », dit Aristote Sp. I. 9. Cf. Minucien 419 ; Démétrius de Phalère Sp. III. 269.

Fortunatien déclare expressément, 118, que *ratiocinatio* équivaut à ἐνθύμημα : quid *ratiocinatio* ? Quo aliquid approbamus. Hoc Græci quid vocant ? *Enthymema* (2). — Quant à Cassiodore (498) et Isidore (511), ils comprennent sous le nom générique de *ratiocinatio* l'enthymème et l'épichérème.

De ce qui précède que faut-il conclure ? Qu'on ne trouve point en grec de terme précis auquel corresponde exactement et complétement le mot latin *ratiocinatio* ; mais que ce terme correspond à la fois à ἐπιχείρημα, συλλογισμός et ἐνθύμημα. Au reste, quelle que soit l'appellation qu'on adopte pour traduire *ratiocinatio*, quel que soit le mot grec d'où procède le mot latin, *ratiocinatio* dési-

(1) On est d'autant plus tenté de le croire que trois des éléments du mode d'argumentation connu sous le nom de *ratiocinatio* paraissent équivaloir aux mots qui expriment les trois termes du raisonnement syllogistique : en effet, *propositio* semble correspondre exactement à λῆμμα ; *assumptio*, à πρόσληψις et *complexio* à συμπέρασμα.

(2) Le mot *enthymema* figure une seule fois dans Cicéron, au chap. 14 des *Topica*, et a dans ce passage le sens d'argument tiré des contraires (e contrariis conclusa quæ (rhetores) *enthymemata* appellant). — Cf. Jul. Rufin. 45 : ἐνθύμημα fit, cum periodus orationis ex contrariis sententiis astringitur.

gne, il n'en faut pas douter, le raisonnement syllogistique ou déductif, en opposition au raisonnement inductif dont il a été parlé plus haut : à défaut d'autres preuves, l'exemple seul que Cicéron donne, de Inv. I. 34, de cette sorte de raisonnement, suffirait pour justifier cette assertion.

On vient d'énumérer les termes relatifs à la première partie de l'invention oratoire, c'est-à-dire aux arguments. Il reste à examiner ceux qui se rapportent aux deux autres fonctions de l'invention, les mœurs et les passions.

2° LES MŒURS

Pour traduire le mot grec qui désigne les *mœurs* ἦθος, (Arist. Sp. I. 8), Cicéron hésite entre un très-grand nombre d'expressions ; souvent même, il ne se contente pas d'un seul terme, et, suivant un procédé qui lui est cher, il groupe et associe plusieurs mots à peu près équivalents : c'est ainsi que nous trouvons : hominum *mores*, *vitæ ratio* (= principes de conduite) de Or. I. 10, 42 ; — *mores*, *natura* hominum, id., 11, 48 ; 14, 60 ; 36, 165 ; — animorum *sensus* (= idées, sentiments) (de Or. I. 14, 60) en opposition à *motus* (πάθος) ; — *mentes*, *sensus*que (de Or. I. 52, 223) (eorum, apud quos aliquid aget aut erit acturus, *mentes sensus*que degustet) ; — *venæ*, proprement les entrailles ; d'où : les sentiments intimes de chacun (teneat oportet *venas* cujusque generis, ætatis, ordinis, 52, 223 (1) ; — *mores* et *vita* de Or. II. 43, 182 ; — *mores*, seul, de Or. II. 43, 184 ; Part. Or. 6, 22 ; — *naturæ*, *mores*, *omnis vitæ consuetudo* : quorum alterum, quod Græci ἠθικόν vocant, ad *naturas* et ad *mores* et ad omnem *vitæ consuetudinem* accommodatum, Or. 37, 128.

(1) Cf. Tacite dial. de or. 31 : orator — tenebit *venas* animorum.

3° LES PASSIONS

Le premier mot dont Cicéron s'est servi, dans les ouvrages de rhétorique, pour exprimer l'idée de *passion* est animi *affectio* : de Inv. II. 6... Cf. ib. 11.

Affectus est d'un usage très-fréquent dans Quintilien : VI. 2, 8 : Græci πάθος vocant, (quod) nos vertentes recte ac proprie *affectum* dicimus. Cf. III. 5, 2 ; X. 7, 15 ; XI. 3, 61. — Cicéron traduit encore le terme grec πάθος par *animi motus* (de Or. I. 5, 17 ; Brut. 24, 93.) et quelquefois simplement par *motus* : quoniam de fide respondisti, volo audire de *motu* (Part. Or. 3, 8. Cf. 4, 13).

De «motus » rapprochons animi *permotio* de Or. I. 10, 42 ; 12, 53 ; II. 29, 129, et *commotio*, beaucoup plus rare, de Or. II. 53, 216. Cf. Quint. V. 10, 28.

Passion se dit aussi animi *perturbatio*, ainsi que Cicéron le déclare Tusc. IV. 5, 10 : quæ Græci πάθη vocant, nobis *perturbationes* appellari placet. Cf. de Or. II. 42, 178 ; 53, 214. Brut. 80, 278. Quint. V. Pr. 1 ; VI. 2, 9.

DISPOSITION

Les rhéteurs anciens n'ont pas toujours vu dans la *disposition* cette partie spéciale de la rhétorique qui a pour objet la mise en ordre des matériaux fournis par l'invention. Ainsi Denys d'Halicarnasse comprend sous le terme générique οἰκονομία, τὸ οἰκονομικόν, la *division* (διαίρεσις), *l'ordre* (τάξις), la *mise en œuvre* (ἐξεργασία), de Thucyd. jud. 8, p. 70. — Hermagoras, au dire de Quintilien, III. 3, 9, faisait de même dépendre de οἰκονομία la *question à juger*, la *division*, l'*ordre* et tout ce qui concerne l'*élocution* (1). — Enfin

(1) *Judicium*, *partitio*, *ordo* quæque *elocutionis* sunt.

Sulpitius Victor (Halm 320) entendait de même par la *disposition* l'*ordre* avec cette partie de l'art oratoire que les Grecs appellent οἰκονομία, puis l'*élocution* et la *prononciation* (1).

Nous voyons au contraire qu'Aristote assigne à la disposition, τάξις, une place particulière à côté de l'invention εὕρεσις, de la diction λέξις, et de l'action ὑπόκρισις, Sp. I. 121. 147 ; et Diogène de Laerte VII. 43 nous apprend que les Stoïciens adoptaient aussi cette division de la rhétorique en quatre parties εὕρεσις, φράσις, τάξις, ὑπόκρισις.

Dans tous ses traités de rhétorique, Cicéron reconnaît la disposition comme une des cinq parties dont se compose l'art oratoire. Il l'exprime, dans le *de Invent.* I. 7, par le terme *dispositio*. Cf. ad Her. I. 2.

Ce mot se retrouve, sous la forme du verbe *disponere* (2) de Or. I. 42, 187), a côté de excogitare (invention), ornare (élocution), meminisse, (mémoire) et agere (action) ; et de même, id. II. 19, 79, à côté de invenire, ornare verbis, memoriæ mandare, agere ac pronuntiare. Cf. 42, 180 ; 85, 350.

A *dispositio* Cicéron substitue *compositio* (sententiæ suam *compositionem* habent et ad probandam rem accommodatum ordinem, de op. gen. or. 2), comme il substitue aussi à « disponere, » *componere* : c'est ainsi que l'on rencontre (de Or. I. 31, 142) ce verbe *componere* à côté de reperire quid diceret (invention), vestire atque ornare oratione (élocution), memoria sæpire, agere. Dans le *Brutus* 63, 227 *componere* reparaît à côté de rem videre acute, memoria valere, verbis ornatis uti, actio. Cf. 67, 238 ; 70, 246. — Dans l'*Orator* 19, 61, *compositor*, orateur en tant qu'il ordonne les matériaux du discours, fait face à inventor et actor.

Cicéron exprime encore le travail de la disposition par certaines périphrases, telles que : de Or. II. 9, 36 argumentorum aut sententiarum *descriptio* atque *ordo* ; — id. 42, 180 ratio *ordinis* et *disponendarum* rerum ; —76, 307 *ordo collocatio*que rerum ac locorum.

(1) *Dispositio, ordo* cum ea quæ græce appellatur οἰκονομία, dehinc *elocutio*, tum *pronuntiatio*.
(2) *Disponere*, figure déjà dans *ad Her.* IV. 56.

Ce dernier terme *collocatio*, nous le retrouvons dans le verbe *collocare*, Brut. 37, 139 ; Or. 15, 50 (jam vero quæ invenerit qua diligentia *collocabit*, quoniam id secundum erat de tribus (1). Cf. Part. Or. I. 3.

Les rhéteurs comptent six parties du discours oratoire, non qu'elles y entrent toutes, ni toujours essentiellement, mais parce qu'elles y peuvent entrer, savoir : l'*exorde*, la *proposition* ou *division*, la *narration*, la *digression*, la *confirmation* et la *réfutation*, la *péroraison*.

EXORDE

Cicéron distingue, de Inv. I. 15, deux sortes d'exorde, l'un direct, *principium*, l'autre par insinuation, *insinuatio* : exordium in duas partes dividitur, in *principium* et *insinuationem*. *Principium* est oratio perspicue et protinus efficiens auditorem benevolum aut docilem aut attentum. *Insinuatio* est oratio quadam dissimulatione et circuitione obscure subiens auditoris animum. — Ainsi, de ces deux espèces d'exorde, l'un va droit au but et réclame ouvertement l'attention, la bienveillance ou l'intérêt des juges ; l'autre se dissimule davantage, et ne pénètre dans l'âme des auditeurs que par certains détours habilement ménagés.

La même distinction et les mêmes termes se rencontrent dans *ad Her.* I. 5 : exordiorum duo sunt genera, *principium* quod græce προοίμιον appellatur, et *insinuatio* quæ ἔφοδος nominatur. Cf. I. 6. 7 ; III. 5.

Quintilien fait mention, IV. I, 42, de cette division de l'exorde (exordium) en *principium* et *insinuatio*. Cf. Fortun. 109 ; Sulp. Vict. 322 ; Mart. Cap. 485.

Ce n'est que dans le *de Invent.* que Cicéron parle de deux sortes d'exorde. Partout ailleurs, il ne fait mention que de l'exorde en général ; et voici par quels termes il le désigne : *exordium*,

(1) Cf. 14, 43 tria videnda sunt oratori, quid dicat et quo quidque loco et quo modo (= invention, disposition, élocution).

mot qui figure déjà dans *ad Her.* I, 3. 5. 7, de Inv. I, 14. 15, et qui reparaît dans le *de Orat.* I. 27, 122 ; II. 77, 315 ; d'où *exordiri* ad Her. III. 5. 9 ; de Or. I. 8, 30 ; 26, 119 ; Brut. 53, 197, ou simplement *ordiri* Part. Or. 8, 28, 29 (intelligenter ut audiamur et attente, ab ipsis rebus *ordiendum* est) ; — *proœmium*, mot d'un usage assez rare dans Cicéron (de Or. I. 19, 86. Or. 69, 230), et transcription du terme grec προοίμιον ; *principium* de Or. I. 48, 209 ; II. 19, 81. Brut. 43, 158 ; 57, 209. Or. 36, 124. Part. Or. I, 4 ; 8, 28 ; — *initium* de Or. I. 31, 143 ; II. 50, 202 ; 77, 313 ; 79, 323. Brut. 53, 197. Part. Or. 8, 27.

BUT DE L'EXORDE

L'orateur se propose dans l'exorde trois choses : se concilier la bienveillance de l'auditeur, *benevolum*, le rendre attentif, *attentum*, et le mettre à portée de s'instruire, *docilem* : de Inv. I. 15 principium est oratio perspicue et protinus efficiens auditorem *benevolum* aut *docilem* aut *attentum*. Cf. ad Her. I. 5. De Or. II. 19, 80. 82 ; 79, 322-323. Top. 26.

Dans l'*Orator* 35, 122, ces termes sont remplacés par des verbes qui expriment la même idée : ordiri orationem, quo aut *concilietur* auditor aut *erigatur* aut *paret se ad discendum*.

De même, dans cette phrase des *Part. Or.* 8, 28, « sumuntur (principia) trium rerum gratia : ut *amice*, ut *intelligenter*, ut *attente* audiamur », il n'est pas difficile de retrouver les trois conditions indiquées plus haut, benevolum (*amice*), docilem (*intelligenter*), attentum (*attente*).

A benevolum correspond en grec εὔνουν, à attentum προσεκτικόν, à docilem εὐμαθῆ. Ces termes figurent dans Aristote Sp. I. 150. On les retrouve dans Anonym. Sp. I. 321, sous la forme des substantifs εὔνοια, προσέξις, εὐμάθεια. Cf. Denys d'Hal. de Lys. 17. p. 225.

PROPOSITION OU DIVISION

Nous distinguons la proposition de la division. La proposition est le sommaire clair et précis du sujet ; elle sert essentiellement à annoncer le point qui est à juger, τὸ κρινόμενον.

Toutes les fois que la proposition est composée, ou qu'étant simple, elle doit être prouvée d'abord par tel moyen, ensuite par tel autre, il y a division. La division est donc le partage du discours en divers points qui seront successivement traités.

Πρόθεσις, προέκθεσις correspondent à notre mot français *proposition* : Arist. Sp. I. 147 ὁ προλέγων ἕνεκα τοῦ ἀποδεῖξαι προλέγει ·τούτων δὲ τὸ μὲν πρόθεσίς ἐστι, τὸ δὲ πίστις, ὥσπερ ἂν εἴ τις διέλοι ὅτι τὸ μὲν πρόβλημα, τὸ δὲ ἀπόδειξις : quand on annonce une chose d'avance dans le but de la démontrer, on commence par l'annoncer. L'une de ces parties est la proposition, et l'autre, la preuve. On pourrait appeler aussi la première de ces parties question, et la seconde, démonstration.

Anonyme, Sp. I. 428, definit de même προέκθεσις, l'exposé sommaire de ce que l'on doit dire : προέκθεσις μέν ἐστιν, ὅταν ἃ μέλλει τις λέγειν, ὡς ἐν κεφαλαίῳ προεκθῆται (1).

Quant à ce que nous entendons par notre mot français la *division*, les rhéteurs grecs l'exprimaient par μερισμός, terme que définit ainsi Anonyme Sp. I. 428 : μερισμὸς δέ ἐστιν εἰς μέρη περιγραφὴ τῶν ὅλων πράξεων, la division consiste à préciser nettement, et en les indiquant séparément, les points particuliers de toute une question. Cf. Hermog. Sp. II. 325. Herod. III. 94.

Ces deux parties distinctes du discours, la proposition et la division, Hermogène les réunissait, Sp. II. 202, en une seule,

(1) A la place de προέκθεσις, les plus anciens rhéteurs employaient, pour exprimer la proposition, le terme ὑπόσχεσις, promesse : l'orateur prend, dans la proposition, l'engagement de parler sur le sujet qui est en question (voir Hermog. Sp. II. 436).

qu'il désignait par le terme général προκατασκευή (proprement ce qui précède la confirmation), et dans laquelle l'orateur poursuit un double but : 1° donner l'exposé sommaire de ce qui est mis en question; 2° faire le partage du discours (προεκτίθεσθαι τὰ κεφάλαια καὶ τὰ ζητήματα — ἐπὶ κεφαλαίου τὴν τομὴν τοῦ λόγου).

Plusieurs rhéteurs latins ont suivi l'exemple d'Hermogène et confondu sous une appellation commune la *proposition* et la *division*. Mais, au lieu de se servir, comme Hermogène, de termes généraux qui pussent s'appliquer à l'une et à l'autre de ces deux parties, ils ont eu le tort d'employer des termes plus précis, et qui paraissent ne désigner proprement qu'une seule de ces parties. Par exemple, *divisio* dans *ad Her.* I. 13 est un terme général qui exprime à la fois la proposition et la division : *divisio* est per quam *aperimus quid conveniat, quid in controversia sit* (proposition) et per quam exponimus *quibus de rebus* simus dicturi (division). Cf. 10. — De même, dans le *de Invent.* (I. 22) *partitio* est une expression complexe qui vise à la fois la proposition et la division : ejus (*partitionis*) partes duæ sunt : una pars est quæ, *quid cum adversariis conveniat*, et *quid in controversia relinquatur*, ostendit ; — altera est, in qua *rerum earum*, de quibus erimus dicturi, breviter *expositio* ponitur *distributa* (de Inv. I. 22).

Dans les *Part. Orat.*, Cicéron donne également au terme *proponere* le double sens de proposer et diviser, 27, 97 : *proponere* qua mente dicat, *quid velit* (proposition) ; *quibus de rebus* dicturus sit debet (division).

Pour Fortunatien (Halm 115), *partitio* est aussi un terme général, comprenant à la fois la proposition et la division : genera *partitionis*, cum aut ostendit quid cum adversariis conveniat et quid in controversia relinquatur, quod vocatur per sejunctionem (proposition) ; aut cum eas res, de quibus erimus dicturi, breviter exponimus, quod vocatur per enumerationem (division).

Enfin, il n'est pas sans intérêt d'observer que Quintilien lui-même, après avoir parlé séparément de la proposition (*propositio* IV. 4) et de la division (*partitio* IV. 5), réunit ensuite ces deux

parties du discours en une seule, (IV. 5, 26) *divisa* et *simplex* propositio, c'est à dire la proposition avec ou sans division.

NARRATION

Narratio est le mot consacré pour désigner la partie du discours qui contient l'exposé des faits : de Inv. I. 19 (1) *narratio* est rerum gestarum, aut ut gestarum, expositio. Cf. de Or. 2. 66, 264.

Il équivaut au terme grec διήγησις (Arist. Sp. I. 153).

DIVERSES SORTES DE NARRATION.

Cicéron reconnaît, dans le *de Inventione* (I. 19), trois sortes de narration : la première est celle qui renferme la cause elle-même et toute la matière de la discussion, in quo ipsa causa et omnis ratio controversiæ continetur : c'est la narration proprement dite, διήγησις. — La seconde contient quelque digression qui a pour objet de chercher, en dehors de la cause, quelque chef d'accusation, quelque rapprochement, quelque moyen de plaire qui se rapporte au sujet même, ou enfin quelque sujet d'amplification, in quo *digressio* aliqua extra causam aut *criminationis* aut *similitudinis* aut *delectationis* non alienæ ab eo negotio, quo de agitur, aut *amplificationis* causa, interponitur : il est ici question de cette espèce de narration que les Grecs appelaient παραδιήγησις : Anonym. Sp. I. 435 αἱ (διηγήσεις) παρεμπίπτουσι πίστεως ἕνεκεν ἢ αὐξήσεως (amplificationis causa) ἢ διαβολῆς (criminationis causa) ἢ ἄλλου τινὸς τοιούτου, ἅστινας καὶ παραδιηγήσεις τινὲς καλοῦσι. Cf. Ruf. 466. — Enfin, la troisième espèce de narration, étrangère aux causes civiles, a principalement pour but l'agrément, et de plus offre un utile exercice pour apprendre à écrire et à parler, tertium genus

(1) Cf. ad Her. I. 3 *narratio* est rerum gestarum, aut perinde ut gestarum, expositio.

est remotum a civilibus causis, quod delectationis causa, non inutili cum exercitatione, dicitur et scribitur.

Cette division de la narration en trois espèces se retrouve, ad Her. I. 8.

Quintilien reconnaît comme Cicéron, dans les causes judiciaires, deux sortes de narration : l'une qui roule sur le fond même de la cause ; l'autre, sur certaines circonstances qui s'y rattachent : IV. 2, 11 duas in judiciis narrationum species : alteram *ipsius causæ*, alteram *rerum ad causam pertinentium* expositionem.

Ces deux sortes de narrations judiciaires correspondent aux deux premières classes reconnues par Cicéron (διήγησις, παραδιήγησις). Mart. Capell. 485 les appelle *judiciales*, et Priscien 552 *civiles* narrationes. — *Civilis* (narratio) équivaut au grec πολιτικὴ (διήγησις) Hermog. Sp. II. 4, comme *judicialis* (narratio) à δικανικὴ (διήγησις) Nicol. Soph. Sp. III. 455.

Quant à la narration qui n'a rien de commun avec les causes judiciaires ou civiles, *remotum a civilibus causis*, elle se divise en deux espèces : l'une porte sur les choses, l'autre sur les personnes : de Inv. I. 19 altera in *negotiis*, altera in *personis* (1) maxime versatur. Cf. ad. Her. I. 8. Quint. IV. 2, 2.

Celle qui porte sur les choses se subdivise elle-même en trois espèces *fabula*, *historia*, *argumentum*. Le fable (*fabula*) est un récit qui n'offre ni vérité, ni vraisemblance, *fabula* est in qua nec vera nec verisimiles res continentur, cujusmodi est « angues ingentes, alites, juncti jugo ». — L'histoire (*historia*) est le récit de faits réels et depuis longtemps accomplis, *historia* est res gesta, ab ætatis nostræ memoria remota, quod genus « Appius indixit Carthaginiensibus bellum ». — Enfin *argumentum*, proprement sujet, matière, est un mot vague qui ne signifie rien par lui-même, et auquel il faut ajouter, ainsi que le fait l'auteur de *ad Her. Rh.* (I. 8) le complément *comoediarum* (sujet ou matière de comédie) : *argumentum* est ficta res, quæ tamen fieri potuit :

(1) La narration qui porte sur les personnes est celle qui, dans l'exposé même des faits, a pour but de faire connaître le langage et le caractère des personnages : ex. Adelp. I. 1, 35.

hujus modi apud Terentium « nam is postquam excessit ex ephebis, Sosia ».

Tous ces termes figurent dans la rhétorique à Hérennius I. 8. Ils se retrouvent également, et avec le même sens, dans l'*Institution oratoire* de Quintilien, II. 4, 2.

De même Mart. Capell. 486 admet : *historia*, ut Livii ; *fabula* neque vera neque verisimilis, ut « Daphnen in arborem versam » ; *argumentum*, quod non facta sed quæ fieri potuerunt continet, ut in comoediis.

A quels termes grecs correspondent les mots latins qui précèdent ? Indépendamment de πολιτικὴ διήγησις, Hermogène reconnaît, Sp. II. 4, trois sortes de narration ; mais il ne définit pas les termes par lesquels il désigne ces sortes de narration, τὸ μυθικόν, τὸ πλασματικὸν δ καὶ δραματικὸν καλοῦνται, οἷα τὰ τῶν τραγικῶν, τὸ δὲ ἱστορικὸν, mots que Priscien (1), dans sa traduction des προγυμνάσματα d'Hermogène rend par *fabularis*, *fictilis*, *historica* (narratio), Halm. 552.

Les mêmes termes αἱ πεπλασμέναι, αἱ ἱστορικαί, αἱ μυθικαὶ (διηγήσεις) reparaissent, mais sans être définis davantage, dans Anonym. Sp. I. 435.

Nicol. Soph. (Sp. III. 456) est plus explicite. Pour lui, ἱστορικά désigne le récit de faits qui, de l'avis de tous, se sont accomplis dans des temps éloignés de nous ; μυθικά désigne le récit de faits non seulement auxquels on s'accorde à ne pas ajouter foi, mais qui sont certainement invraisemblables ; et il donne comme exemple de ce genre les légendes imaginées au sujet des Cyclopes et des Centaures ; πλασματικά désigne les fictions que l'on trouve chez les comiques et les poëtes dramatiques en général. Ces deux sortes de narration, ajoute le même rhéteur, ont entre elles un point commun : dans l'une et l'autre, il est question de faits qui ne sont jamais arrivés et qui sont dus à l'imagination de l'écrivain ; mais les narrations connues sous le nom de πλασματικά ont ceci de particulier, qu'elles traitent de faits qui, s'ils ne sont pas arrivés effectivement, auraient pu du moins fort bien arriver,

(1) Præexercitamina Prisciani ex Hermogene versa.

κοινωνεῖ τὰ πλασματικὰ τοῖς μύθοις τῷ ἀμφότερα πεπλάσθαι, διαφέρει τῷ τὰ μέν, εἰ καὶ μὴ γέγονεν, ὅμως ἔχειν φύσιν γενέσθαι.

Cette dernière phrase est concluante : μυθικά correspond évidemment à *fabula*, *fabularis* des latins, et, comme les termes latins correspondants, exprime des récits mythiques qui ne sont ni vrais ni vraisemblables ; πλασματικά équivaut à *argumentum*, et, comme le mot latin, désigne le récit de faits imaginés, mais vraisemblables. Quant à ἱστορικά, il va sans dire qu'il correspond à *historia*.

QUALITÉS DE LA NARRATION.

Parmi les termes qui sont relatifs aux qualités de la narration nous mentionnerons : *brevis* (*brevitas*) ad Her. I. 9 ; de Or. II. 19, 80, etc... en grec σύντομος ; — *dilucidus* (*dilucide*) ad Her. I. 9 ; Or. 36, 124 ; *apertus* de Inv. I. 20 ; de Or. II. 19, 80 ; *planus* Top. 26 : en grec σαφής ; — *verisimilis* ad Her. I. 9 ; de Or. II, 19, 80 ; *probabilis* de Inv. I. 20 ; *credibilis* Or. 36, 124 ; en grec πιθανός (1) ; — *moratus*, c'est-à-dire peignant les mœurs et les caractères, Top. 26 : en grec ἠθικός (2).

DIGRESSION

Παρέκβασις et ἐκδρομή sont les deux mots par lesquels les Grecs désignent la digression : Anonym. Sp. I. 436 ἰστέον τοῦτο, ὡς τὴν παρέκβασίν τινες ταὐτὸν εἶναι ὑπέλαβον τῇ παραδιηγήσει, διαφέρει δέ· ἡ μὲν γὰρ παραδιήγησις, ὥς φασιν, ἐφάπτεταί τινων περὶ τὸ πρᾶγμα· ἡ δὲ παρέκβασις ἐκδρομή ἐστι λόγων καθ' ὁμοίωσιν ἢ μίμησιν τῶν γεγονότων : quelques rhéteurs confondent la digression (παρέκβασις) avec cette espèce de narration que l'on appelle παραδιήγησις (narration incidente). Il existe pourtant une différence entre ces deux éléments du dis-

(1) τῆς σαφηνείας καὶ τῆς συντομίας καὶ τοῦ πιθανοῦ χωρίον ἀποφαίνουσιν οἱ τεχνογράφοι τὴν διήγησιν, Denys d'Halic. de Dem. 34.

(2) ἠθικὴν χρὴ τὴν διήγησιν εἶναι· ἔσται δὲ τοῦτο, ἂν εἰδῶμεν τί ἦθος ποιεῖ, Aristote. Sp. I. 154.

cours : la narration incidente touche à certains points confinant à la question ; la digression est une excursion hors du sujet, dans le but de développer quelque fait semblable ou analogue aux choses accomplies.

Aux mots grecs παρέκβασις et ἐκδρομή correspondent en latin les mots suivants :

α) *Digressio*, traduction exacte de ἔκβασις, de Inv. I. 52. de Or. II. 77, 312. Brut. 85, 292. Quint. IV. 2, 19. Mart. Cap. 487 ; d'où *digredi* de Inv. I. 52. de Or. II. 19, 80 ; 77, 311 ; 78, 319. Brut. 88, 300 ; 93, 322. Part. Or, 4, 14. Quint, III. 11, 26 ; — *egredi* Brut. 21, 82 ; d'où *egressio* Quint. IV. 3. 12. Jul. Vict. 429 ; *egressus* Quint. IV. 3, 12. Cassiod. 502.

β) *Declinatio* de Or. III. 53, 205 (au nombre des figures). Part. Or. 15, 52 ; d'où *declinare* Or. 40, 138 (au nombre des figures). Quint. IV. 3, 14.

CONFIRMATION ET RÉFUTATION

La confirmation a pour but d'établir par des preuves solides ce que l'on a annoncé dans la proposition : rien d'étonnant dès lors que l'on retrouve parmi les termes employés pour désigner cette partie du discours quelques-uns des termes que l'on a déjà signalés comme exprimant l'idée de prouver. A la suite des mots qui expriment la confirmation, nous indiquerons ceux dont Cicéron se sert pour exprimer la partie du discours qui a pour but de détruire l'argumentation de l'adversaire et qu'on appelle pour cette raison la réfutation.

A. — CONFIRMATION

Confirmatio est l'unique substantif employé par Cicéron pour exprimer la confirmation : de Inv. I. 24 *confirmatio* est, per quam argumentando nostræ causæ fidem et auctoritatem et firmamentum adjungit oratio. Cf. ad Her. I. 3. de Or. II. 81, 331. Part.

Or. I. 4; 8, 27. Quint. IV. 3, 1; V. 13, 1. Sulp. Vict. 322. 324. Cassiodore 498. Prisc. 554.

De « confirmatio » rapprochons *confirmare* de Inv. I. 24. 25. 42. (Cf. ad Her. III. 10); de Or. I. 20, 90; 31, 143. Brut. 88, 303. Or. 35, 122. Part. Or. 8, 27; 9, 33.

A la place de *confirmare* Cicéron emploie quelquefois :

α) *Comprobare* : de Or. I. 60, 257 vel *comprobandi* vel refellendi causa disputatio.

Probare : de Or. II. 38, 161 nullam rem defendit quam non *probarit* (Carneades) ; nullam oppugnavit quam non everterit. Et, quelques lignes plus bas 163, quod sumatur — aut ad *probandum* aut ad refellendum.

β) *Arguere* (1) : de Or. II. 79, 323 quæ — dicuntur aut *arguendo* aut refellendo. Or. 67, 225 cum aut *arguas* aut refellas.

Confirmatio, proprement affermissement, correspond assez bien au grec κατασκευή, construction, consolidation (d'une opinion) : Hermog. Sp. II. 8 ἀνασκευή ἐστιν ἀνατροπὴ τοῦ προτεθέντος πράγματος, κατασκευὴ δὲ τοὐναντίον βεβαίωσις ; d'où κατασκευάζειν, Arist. Sp. I. 105. 116. Hermog. II. 9.

Aristote oppose, Sp. 120, κατασκευαστικὸν (ἐνθύμημα), enthymème confirmatif, à λυτικὸν (ἐνθύμημα), enthymème réfutatif.

Βεβαίωσις, que nous avons déjà rencontré dans la définition que donne Hermogène de κατασκευή, exprime à peu près la même image que κατασκευή, et correspond exactement au latin *confirmare* : Anaxim. Sp. I. 220 βεβαίωσις δι' ἧς τὰς προειρημένας πράξεις ἐκ τῶν πίστεων καὶ τῶν δικαίων καὶ τῶν συμφερόντων, οἵας ὑπεθέμεθα δεῖξειν, βεβαίωσομεν : « La confirmation, par laquelle nous confirmerons, tels que nous nous sommes proposé de les établir, les faits antérieurement exposés, et cela en nous appuyant sur les preuves et les considérations du juste et de l'utile. » Cf. Hermog. II. 8.

(1) — On n'est pas d'accord sur l'étymologie de ce mot. Il est possible que *arguere* soit employé pour *argruere*, absolument comme *crebesco* est employé pour *crebresco*. — Dans ce cas, il faudrait voir dans le mot *arguere* l'idée primitive de s'élancer (sur quelqu'un) de l'attaquer, non de fait, mais en paroles ; d'où, le sens dérivé de prouver, démontrer..

B. — RÉFUTATION

Le terme le plus anciennement employé chez les rhéteurs latins pour exprimer la réfutation est *confutatio* (*confutare*), apaiser un liquide en ébullition (1), d'où affaiblir, abattre, réprimer ; par suite réfuter : ad Her. I. 3 *confutatio* est contrariorum locorum dissolutio.

A confutatio Cicéron substitue *refutatio* (Top. 25), terme que l'on retrouve sous la forme du verbe *refutare*, de Or. II. 19, 80 : nostra confirmare argumentis ac rationibus ; deinde contraria *refutare*. Cf. 50, 203 ; 55, 225 ; 58, 237 ; 76, 307 ; 77, 312.

Comme équivalents de refutatio Cicéron emploie *reprehensio* et *dissolutio*.

Reprehensio, action de tirer en arrière, de reprendre, de trouver à redire, de réfuter, figure, dans le *de Inv.* I. 42, en face de confirmatio : *reprehensio* est per quam argumentando adversariorum confirmatio diluitur aut elevatur. Cf. 51. 52. On le retrouve de Or. II. 81, 331. Part. Or. 9, 33. ad Her. II. 20. Sulp. Vict. 322. 324. C. Jul. Vict. 413. Cassiodore 498.

Reprehendere se rencontre, avec le sens particulier de réfuter, de Or. II. 53, 215 ; 81, 331. Part. Or. 8, 27 ; 9, 33 ; 15, 53. Cf. ad Her. II. 20.

Quant à *dissolutio*, proprement action de délier, de disjoindre (l'argumentation de l'adversaire), nous l'avons déjà vu figurer ad Her. I. 3 ; nous le voyons raparaître Part. Or. 17, 60 ; d'où *dissolvere* de Or. II. 58, 236. de Op. gen. Or. 5. ad Her. I, 11 ; Quint. IV. Pr, 6 ; V. 13, 15 ; VI. 3, 10.

Indépendamment de refutare, reprehendere, dissolvere, Cicé-

(1) — « Cocus, magnum ahenum quando fervit, paulla *confutat* trua, quand un grand vase d'airain est en ébullition, le cuisinier en abat les bouillons avec une petite cuiller à pot, Titin. dans Non. 87, 13. »

ron emploie encore plusieurs autres verbes pour exprimer l'idée de réfuter :

α) *Diluere*, délayer, dissoudre : de Inv. I. 42 adversariorum confirmatio *diluitur*. Cf. de Or. II. 58, 236. Part. Or. 5, 15 ; 35, 120. Quint. IX. 2, 53. 80. C. Jul. Vict. 413. Cassiod. 498.

β) *Elevare*, enlever, faire disparaître, ἀναιρεῖν (1), de Inv. I. 42. de Or. II. 58, 236. — Pour Quintilien, ce mot signifie réfuter, mais avec une nuance d'ironie et de malice : neque refutanda tantum, quæ e contrario dicuntur, sed contemnenda, *elevanda* VI. 4, 10. Cf. VI. 3, 23 aliena aut — *elevamus* aut eludimus ; IV. 1, 38 imminuenda quædam, et *elevanda* et quasi contemnenda esse. — Au reste, *elevatio* est cité par quelques rhéteurs comme correspondant au grec διασυρμός, dislocation, déchirement, d'où ironie, sarcasme : Aquila Rom. 26 διασυρμός, *elevatio* vel irrisio, ea figura est, qua ludentes, quæ dicuntur ab adversariis, dissolvimus. Cf. C. Jul. Vict. 413. Mart. Cap. 478. Cassiod. 498.

γ) *Infirmare*, affaiblir, endommager, détruire : c'est le contraire de confirmare, de Inv. I. 42. de Or. II. 27, 119 ; 81, 331.

δ) *Evertere*, bouleverser, renverser : de Or. II. 38, 161. Or. 35, 122. Quint. VII. 2, 12 : ce terme correspond assez bien au mot grec ἀνασκευή (action de déménager, de détruire) par lequel les rhéteurs grecs exprimaient la réfutation (Hermog. Sp. II. 8).

ε) *Refellere*, contredire, mot d'un usage très-fréquent, de Or. I. 19, 88 ; 20, 90 ; 31, 143 ; 60, 257. Brut. 88, 303. Or. 36, 124. Cf. ad Her. II. 11. Quint. V. 2, 2 ; 7, 36, etc...

ζ) *Redarguere*, convaincre à son tour : Part. Or. 9, 33 in confirmando nostra probare volumus, in reprehendendo *redarguere* contraria. Cf. Quint. VI. 3, 73.

(1) ἀναιρεῖν, Arist. Sp. I. 105. 150.

PÉRORAISON

Ἐπίλογος, mot consacré chez les rhéteurs grecs pour exprimer ce que nous entendons par *péroraison*, signifie proprement discours venant après un discours antérieurement prononcé ; en d'autres termes, discours servant de complément et, pour ainsi dire, de couronnement au discours proprement dit. Le terme ἐπίλογος est d'une justesse parfaite, puisque le rôle essentiel de la péroraison est de donner un résumé succinct et rapide de toutes les choses qui ont été dites dans toute l'étendue du discours.

Indépendamment du mot *epilogus*, transcription de ἐπίλογος, (de Or. I. 19, 86 ; II. 69, 278. Brut. 33, 127. Or. 18, 57), Cicéron se sert encore, pour exprimer la péroraison, de deux autres termes, *conclusio*, *peroratio*.

Conclusio signifie action de fermer (le discours) : de Inv. I. 53 *conclusio*, exitus et determinatio totius orationis. Cf. 14. 52. de Or. II. 19, 80, ad Her. I. 3 ; II. 30. Quint. VI. 1, 1 ; d'où *concludere*, clore le discours, de Or. II. 19, 80 ; 76, 307 ; 81, 332.

Quant au mot *peroratio*, que l'on rencontre pour la première fois dans Cicéron (de Or. II. 19, 80), il paraît créé sur le modèle du terme grec ἐπίλογος ; il s'en distingue cependant sensiblement et éveille dans l'esprit une idée toute différente. *Peroratio* signifie, en effet, achèvement complet du discours, de telle façon qu'il n'y manque rien depuis le commencement jusqu'à la fin. — Ce terme, nouveau dans la langue, Cicéron hésite d'abord à le produire (alii conclusionem orationis et *quasi perorationem* collocant, de Or. II. 19, 80) ; il l'emploie ensuite plus hardiment Brut. 57, 209. Or. 35, 122 ; 37, 130. Part. or. 1, 4 ; 8, 27. Cf. Quint. III. 9, 1 ; IV. 2, 15 ; VI. 1, 55. Fortunat. 120. Sulp. Vict. 324. Cassiodore, 503.

Cicéron déclare, dans les *Partitiones oratoriæ* (15, 52) que la

péroraison comprend deux parties essentielles, la récapitulation (*enumeratio*) et l'amplification (*amplificatio*) (1).

α). — *Récapitulation.*

Le terme *enumeratio*, proprement dénombrement, dont Cicéron se sert pour exprimer le *résumé* ou *récapitulation*, ne correspond exactement à aucun des mots consacrés chez les rhéteurs grecs pour désigner cette partie du discours : il n'équivaut, en effet, ni à ἐπάνοδος (retour aux choses dites) que l'on trouve, par exemple, chez Hermogène (2), ni à ἀνακεφαλαίωσις (récapitulation), qui figure chez le même Hermogène (3), chez Anonyme (4), ni enfin à ἀνάμνησις (commémoration des choses dites), terme employé par Aristote (5).

Le mot *enumeratio* se retrouve chez un grand nombre de rhéteurs latins, entre autres Quintilien (VI. 1, 2), Fortunatien (119), Martianus Capella (491), Cassiodore (503). Mais, indépendamment de ce terme, on rencontre chez les mêmes rhéteurs d'autres expressions qui paraissent correspondre assez exactement aux mots grecs cités plus haut : ainsi rerum *repetitio* (Quint. VI. 1, 1) correspond assez bien à ἐπάνοδος. — *Renovatio* (Sulp. Vict. 324), que l'on rencontre déjà sous la forme du verbe *renovare* (ad Her. II. 30) semble équivaloir à ἀνάμνησις, puisque, ainsi que le

(1) Dans le *de Inventione* (I. 53) l'*amplification* se subdivise en *indignatio* et *conquestio*, termes qui équivalent, ainsi que nous l'apprend Fortunatien (Halm, 119), aux mots grecs δείνωσις et οἶκτος ou ἔλεος.

(2) Sp. II. 436 οἱ παλαιοὶ τὴν ἀνακεφαλαίωσιν ἐπάνοδον (καλοῦσι). — Cf. Longin Sp. I. 301 τῶν ἐπιλόγων, ὧν ἡ μὲν δύναμις καὶ τὸ ἔργον ἀναμνῆσαι τὰ εἰρημένα ταῖς ἐπανόδοις.

(3) Cf. Sp. II. 436.

(4) Sp. I. 454 ἔστι ἀνακεφαλαίωσις ἔκθεσις σύντομος προειρημένων κεφαλαίων ἢ ἐπιχειρημάτων ἢ νὴ Δία προειρημένων διεξοδικῶν λόγων ἐπιδρομὴ ἀθρόα τῆς τῶν ἀκουόντων ὑπομνήσεως ἕνεκεν : la *récapitulation* est l'exposition succincte des *chapitres* principaux, je veux dire des arguments qui ont été présentés antérieurement ; c'est encore, si l'on veut, la révision rapide de développements épars dans le discours, et cela dans le but de rafraîchir la mémoire des auditeurs.

(5) Sp. I. 161 ὁ ἐπίλογος σύγκειται ἐκ τεττάρων — ἐξ ἀναμνήσεως.

terme grec, il exprime l'idée de renouveler, de rafraîchir (la mémoire). — Enfin *recapitulatio* (Fortun. 119) est la traduction exacte de ἀνακεφαλαίωσις.

β). — *Amplificatio.*

Les termes dont les rhéteurs latins et, en particulier, Cicéron se sont servis pour exprimer ce que l'on est convenu d'appeler l'*amplification* et l'*atténuation* correspondent assez rigoureusement aux termes grecs bien connus αὔξησις, μείωσις ou ταπείνωσις : ainsi *amplificatio*, terme qui figure dans les *Partitiones oratoriæ* (8, 27 ; 15, 52. Cf. ad Her. 2, 30) est l'équivalent exact de αὔξησις (Aristote Sp. I, 156). Le substantif *extenuatio*, que nous verrons mentionné plus loin au nombre des figures (de Or. III. 53, 202) correspond de même assez exactement aux mots grecs μείωσις (Aps. Sp. I. 366), ταπείνωσις (Anax. Sp. I. 186). — Cicéron évite d'employer ce substantif ; mais il se sert fréquemment du verbe *extenuare* (de Or. III. 27, 104. Or. 36, 127).

ELOCUTION

Λέξις (Arist. Sp. I. 121 etc...) et φράσις (Longin. Sp. I. 278, etc.), sont les deux mots grecs les plus usités pour exprimer l'*élocution*.

A ces mots correspondent en latin, chez Cicéron notamment, les expressions suivantes :

α) *Elocutio*, substantif qui apparaît déjà dans la Rhétorique à Hérennius I. 2, et dans le *de Inv.* 1, 7, et que l'on retrouve sous la forme du verbe *eloqui* (quo modo dicatur, id est in duobus, in agendo et in *eloquendo*, Or. 17, 55). — Au lieu du mot composé « elocutio » Cicéron emploie, mais assez rarement, le mot simple *locutio* (1) : Or. 20, 67 Platonis et Democriti *locutionem* (2). Cf. Brut. 74, 258.

(1) *Locutio* est pris dans Quintilien ou dans le sens de prononciation [I. 6, 20 quid tam necessarium quam recta *locutio* (= ὀρθοέπεια)], ou dans le sens de terme, expression [I. 5, 2 quidam dicere maluerunt *locutiones* (quam verba)].

(2) De « locutio » il convient de rapprocher *loqui* (parler, exprimer

β) *Oratio*, mot qui, en latin, exprime aussi bien l'idée de diction (λέξις) que celle de discours (λόγος) : de Or. I. 14, 61 illustrare *oratione* artes, embellir les arts des grâces de la diction. Cf. Brut. 9, 38. Or. 5, 20.

γ) *Dictio*, d'où est venu notre mot français *diction*, de Or. I. 15, 64. Brut. 44, 165. Or. 8, 25.

δ) Enfin *sermo*, terme qui, ainsi que l'indique l'étymologie (serta, conserta oratio, discours entremêlé, alternatif, dialogue), paraît désigner spécialement le langage de l'entretien familier, de la simple causerie (1), mais que les Latins et, en particulier, Cicéron entendent souvent dans le sens plus général de diction,

---

sa pensée), terme que Cicéron distingue en plusieurs endroits de *dicere*, parler d'une façon oratoire. Ainsi, nous lisons dans le *de Inventione* I. 6 : oratori minimum est de arte *loqui* ; — multo maximum ex arte *dicere*, l'important pour l'orateur, ce n'est pas de disserter sur la rhétorique, c'est de prononcer un discours d'après les règles de l'art.

L'opposition est plus frappante encore dans ce passage du *de Oratore* III. 10, 38 : non conamur docere eum *dicere* qui *loqui* nesciat, je n'entreprendrais pas de faire un orateur d'un homme qui ne saurait pas même s'exprimer. Cf. Or. 32, 113 aliud videtur oratio esse, aliud disputatio, nec idem *loqui* esse quod *dicere* ...; disputandi ratio et *loquendi* dialecticorum sit, oratorum autem *dicendi* et orandi.

Il convient de rapprocher aussi du substantif locutio (elocutio) le participe *eloquens*, éloquent, mot que Cicéron distingue soigneusement de *disertus*, disert : de Or. I. 20, 91 neminem scriptorem artis ne mediocriter quidem *disertum* fuisse dicebat (Charmadas) ; *eloquentissimos* autem homines, qui ista nec didicissent nec omnino scire curassent, innumerabiles quosdam nominabat.

Plus loin 21, 94 (Cf. Or. 5, 18) la distinction est plus accusée encore : scripsi (c'est Antoine qui parle) .... « *disertos* me cognosse nonnullos, *eloquentem* adhuc neminem ».

Dans cette phrase du *Brutus* 70, 247 : Lentulus Marcellinus nec unquam *indisertus* et in consulatu *pereloquens* visus est : dans cette phrase, *pereloquens* dit plus que *disertus* : Lentulus, qui ne manqua jamais d'un certain talent de parole (*disertus*) atteignit à l'éloquence (*eloquens*) pendant son consulat.

(1) Cf. ad. Her. III. 13 *Sermo* est oratio remissa et finitima quotidianæ locutioni. — Or. 19, 64 mollis est oratio philosophorum et umbratilis .... itaque *sermo* potius quam *oratio* dicitur. Cf. 57, 195. — Dans ses éclaircissements sur la rhétorique de Cicéron, Victorinus (Halm, 242) distingue ainsi *sermo* de *dictio* et *oratio* : *sermo* philosophi ; *dictio* oratoris ; *oratio* autem potest et ad dialogum convenire, si sit paulo splendidior elocutio, propria tamen oratoris est.

d'élocution : de Or. II. 38, 159 genus *sermonis* non liquidum, non fusum ac profluens. Cf. Brut. 35, 132 ; 59, 213. etc....

MOTS CONSIDÉRÉS ISOLÉMENT ; MOTS CONSIDÉRÉS SOUS LE RAPPORT DE LEUR LIAISON ET DE LEUR ARRANGEMENT DANS LA PHRASE.

Ce qui constitue essentiellement l'invention, dit Cicéron Part. Or. I. 3, ce sont les pensées (*sententiæ*, *sensa*, *res*). Ce qui constitue essentiellement l'élocution, ce sont les mots (*verba*, *vocabula*, *voces* et, plus rarement, *nomina*).

Cicéron considère les mots d'abord isolément, en eux-mêmes, ensuite rapprochés et réunis, c'est-à-dire au point de vue de leur liaison et de leur arrangement dans la phrase : de Or. III. 37, 149 omnis oratio conficitur ex verbis ; quorum primum nobis ratio *simpliciter* videnda est, deinde *conjuncte* : nam est quidam ornatus orationis, qui ex *singulis* verbis est ; alius qui ex *continuatis conjunctis*que constat.

Quintilien suit, dans la théorie de l'élocution, le plan adopté par Cicéron : VIII. 1, 1 eam (elocutionem) spectamus verbis aut *singulis* aut *conjunctis*.

Singula verba, mots considérés isolément, est fréquent dans Cicéron, de Or. III. 41, 166 ; 52, 199. 201. Or. 39, 134.

Au lieu de « singula », on trouve aussi, pour exprimer la même idée, *simplicia* verba : de Or. III. 38, 152 tria sunt in verbo *simplici*, quæ orator afferat ad illustrandam atque exornandam orationem : aut inusitatum verbum aut novatum aut translatum.

Cicéron oppose de même dans l'*Orator* (24, 80) *simplicia* (verba) à *collocata* (verba) : ornatus verborum duplex : unus *simplicium*, alter collocatorum. Cf. 32, 115. Part. Or. 5, 16.

Quant à *conjuncta* verba, mots envisagés sous le rapport de leur union dans la phrase, on le rencontre encore Or. 60, 202. Part. Or. 5, 16 ; 7, 23. Quint. V. 10, 106 ; VII. 9, 2.

De ce participe rapprochons le substantif (verborum) *conjunctio*,

liaison des mots, en grec (τῶν ὀνομάτων) σύνθεσις (1) : de Or. III. 44, 175 illud est vel maximum, quod versus in oratione si efficitur *conjunctione* verborum, vitium : si les mots sont arrangés de façon à former un vers dans la prose, c'est un grave défaut. Cf. 52, 199. 201. Part. Or. 5, 16 ; 6, 21 ; 7, 23.

A « conjunctio » Quintilien substitue *junctura* VIII. 3, 45 ; IX. 4, 32 ; ib. 44.

Comme synonymes de conjuncta (verba), Cicéron emploie :

α) *Collocata* de Or. III. 24, 93. Or. 24, 80. 81. Brut. 37, 140. Cf. Quint. VIII. 1, 1 ; IX. 1, 7 ; X. 2, 13 ; d'où (verborum) *collocatio* de Or. II. 13, 54 ; III. 43, 171. 172. Cf. Quint. I. 10, 22 ; VIII. Pr. 6 ; IX. 4, 58.

β) *Continuata*, mots placés à la suite les uns des autres : de Or. III. 37, 149 alius (ornatus orationis), qui ex *continuatis* conjunctisque (verbis) constat, en opposition à ornatus qui ex *singulis* verbis est. Cf. ib. 41, 166 ; d'où (verborum) *continuatio* : de Or. III. 42, 167 non in verbo modus hic, sed in oratione, id est in *continuatione*, (l'allégorie) ne consiste pas dans un seul mot, mais dans une réunion, un ensemble de mots. Cf. 43, 171.

Il est vrai de dire que *continuatio* verborum, ainsi que *continuare* verba, exprime plus spécialement, dans Cicéron, la période (περίοδος).

γ) *Copulata*, mots associés, unis : Or. 32, 115 genera verborum et simplicium et *copulatorum*. Cf. Quint. X. 6, 2 neque vero rerum ordinem modo, quod ipsum satis erat, intra se ipsa disponit, sed verba etiam *copulat* (cogitatio) : — d'où le substantif *copulatio*, que l'on rencontre chez Quintilien : VIII. 3, 16 verborum inter se *copulatio*, ut aliud alii junctum melius sonet. Cf. IX. 4, 45.

δ) *Composita* (2), mots arrangés ensemble : de Or. III. 43, 171

(1) Anaxim. Sp. I. 210 περὶ ὀνομάτων συνθέσεως δηλώσομεν. — συνθέσεις τρεῖς, μία μὲν εἰς φωνήεντα τελευτᾶν ταῖς συλλαβαῖς... Cf. Aristide Sp. II. 507. Dem. Phal. III. 268. 313.

(2) Cicéron mentionne (Or. 44, 149) une phrase remarquable de Lu-

collocationis est *componere* et struere verba. Or. 44, 150 ; 60, 203. Brut. 17, 68 ; — d'où (verborum) *compositio*, de Or. II. 14, 58 : (Timaeus) et rerum copia et sententiarum varietate abundantissimus et ipsa *compositione* verborum non impolitus, sachant habilement arranger les mots (dans la phrase). Brut. 88, 303. Cf. ad Her. IV. 12 ; Fortunat. 127 ; Sulp. Vict. 321 ; Mart. Capell. 474.

Au lieu du verbe composé *componere*, Cicéron emploie quelquefois le verbe simple *ponere*, accompagné toutefois d'un substantif, tel que *ars* (verbis *arte positis* moventur omnes, de Or. III. 50, 196), et *locus* (nullum nisi *loco positum* verbum, Brut. 79, 274).

ε) *Structa*, mots construits. — Nous avons déjà vu ce terme, associé à *componere* (de Or. III. 43, 171). — Nous le voyons figurer seul, dans le même ouvrage : III. 31, 125 quemadmodum verba *struat*, a magistris requiret. — Nous le rencontrons encore dans l'*Orator* : 65, 219 ita *structa* verba sunt ut numerus non quæsitus — videatur. Cf. ib. 70, 232. Quint. VII. 10, 7 ; IX. 4, 113 ; X. 7, 8.

De *struere* (verba) rapprochons (verborum) *structura* : Brut. 8, 33 ante hunc (Isocratem) verborum quasi *structura* et quædam ad numerum conclusio nulla erat. Cf. Or. 44, 149. De op. gen. or. 2. Quint. I. 10, 23 ; VIII. 5, 27 ; 6, 67 ; Fortun. 127. Jul. Vict. 432.

A « structura » Cicéron substitue fréquemment *constructio* (verborum) : Brut. 78, 272 erat verborum et delectus elegans et apta et quasi rotunda *constructio*. Cf. Or. 12, 37 ; 44, 150 ; 60, 202.

A. — *Mots considérés isolément.*

Les mots considérés isolément sont :

α) Propres, non figurés, *propria rerum*, ou simplement, *pro-*

cilius, dans laquelle figure, avec le sens particulier dont il s'agit, l'expression *componere* :

« Quam lepide λέξεις *compostæ*, ut tesserulæ, omnes
Arte pavimento atque emblemate vermiculato. »

pria (verba) : de Or. III. 37, 149 (verbis eis) quæ *propria* sunt et certa quasi vocabula rerum, pæne una nata cum rebus ipsis, mots propres, qui désignent les choses proprement, et semblent presque nés en même temps qu'elles. Cf. ib. 150. Brut. 79, 274. Part. Or. 5, 17 ; 7, 23. De op. gen. or. 2. Ad Her. IV. 12. Quint. I. 5, 3 ; VIII. 6, 2 ; X. 5, 8.

Proprium (verbum) correspond exactement au grec τὸ οἰκεῖον ou encore τὸ ἴδιον (ὄνομα).

Comme équivalent de *proprium*, Cicéron emploie, mais assez rarement, *suum* verbum, mot appartenant en propre (à l'idée qu'il exprime) : de Or. III. 39. 159 admirandum videtur quid sit, quod omnes translatis et alienis magis delectentur verbis quam propriis et *suis*. — Et, immédiatement après, 40, 159 : si res *suum* nomen et vocabulum proprium non habet, ut « pes » in navi, ut « nexum » quod per libram agitur, ut in uxore « divortium », necessitas cogit, quod non habeas, aliunde sumere ; sed in *suorum* verborum maxima copia tamen homines aliena multo magis, si sunt ratione translata, delectant. Cf. ib. 41, 164. Or. 24, 82.

On trouve encore dans Cicéron, pour désigner le mot *propre*, la périphrase *nata cum rebus ipsis* (verba), mots nés en même temps que les choses qu'ils expriment, de Or. III. 37, 149 ; d'où les expressions *nata* (verba) [de Or. III. 38, 154 : videtis et « versutiloquas » et « expectorat » ex conjunctione facta esse verba, non *nata*] et *nativa*, en opposition à *reperta* verba, mots créés [Part. Or. 5, 16 *nativa* ea, quæ significata sunt sensu ; reperta, quæ ex his facta sunt et novata]...

β) Figurés, *translata* (verba), c'est-à-dire transportés du sens propre au sens figuré, μεταφορικόν ou τροπικὸν (ὄνομα) : de Or. III. 38, 152-155 tria sunt in verbo simplici, quæ orator afferat ad illustrandam atque exornandam orationem : aut inusitatum verbum aut novatum aut *translatum*... Tertius ille modus *transferendi* verbi late patet, quem necessitas genuit inopia coacta et angustiis, post autem jucunditas delectatioque celebravit. Cf. 39, 157. 158 ; 41, 167. Brut. 79, 274. Or. 24, 80 ; 60, 201. Part. Or. 21, 72. De op. gen. or. 2. Ad Her. IV. 8. Quint. I. 5, 71 ; IV. 1, 58 ; VIII. 2, 10 ; 6, 5 ; IX. 1, 4. Fortun. 124. Mart. Cap. 473.

Translatio verbi, proprement action de faire passer un mot du sens propre au sens figuré (de Or. III. 38, 155 ; 51, 197. Or. 24, 81), désigne le plus souvent le trope bien connu, la métaphore, μεταφορά : il en sera question à propos des figures du discours.

Cicéron désigne encore les mots figurés par les expressions ou périphrases suivantes : quæ *alieno in loco collocantur* (verba), mots qui se trouvent dans une place d'emprunt, qui ne leur appartient pas réellement, de Or. III. 37, 149 ; 39, 157 ; — *alienum* (verbum), mot emprunté, une expression figurée étant comme une sorte d'emprunt, de Or. III. 38, 155 ; 40, 159. Or. 24, 80 (1) ; — *aliunde sumptum* (verbum) de Or. III. 40, 159. Or. 24, 80 ; ou même simplement *sumptum* verbum (Or. 25, 82 si res suum nullum habet nomen, docendi causa *sumptum*, non ludendi videtur), et *assumptum* (Part. Or. 7, 23).

γ) Créés, mots nouveaux que l'écrivain invente lui-même, *facta* verba : de Or. III. 37, 149 utemur verbis aut eis, quæ propria sunt et certa quasi vocabula rerum ; — aut eis quæ transferuntur ; — aut eis quæ novamus et *facimus* ipsi. — Et, quelques lignes plus loin, 38, 154 : videtis et « versutiloquas » et « expectorat » ex conjunctione *facta* esse verba, non nata. Cf. 42, 167 ; 43, 170 ; 52, 201. Or. 20, 68 ; 24, 81 ; 52, 176. Part. Or. 5, 16 ; 15, 53 ; 21, 72.

Factum (verbum) équivaut à πεποιημένον (ὄνομα) : Arist. Poétiq. XXI. πεποιημένον ὄνομα — ὃ ὅλως μὴ καλούμενον ὑπό τινων αὐτὸς τίθεται ὁ ποιητής. — Cf. Arist. Rhét. Sp. I. 124. Dem. Phal. III. 284.

De l'expression *factum* (verbum) rapprochons les termes équivalents, tels que : *repertum* Part. Or. 5, 16 simplicia verba partim nativa sunt, partim *reperta*. Cf. Quint. VIII. 3, 36 ; — *novum* (verbum) : de Or. I. 34, 155 exprimerem quædam verba imitando (2),

---

(1) Hæ translationes quasi mutuationes sunt, cum quod non habeas, aliunde sumas, de Or. III. 38. 156.

(2) Il est ici question du procédé de création des mots que Cicéron désigne, Part. Or. 5, 16, par *imitatio*.

quæ *nova* nostris essent, dum modo essent idonea. Cf. Or. 24, 80; 60, 201. Part. Or. 5, 17. Quint. I. 5, 71; 6, 41; VIII. 3, 33. Fortun. 122; — *novatum* (verbum) de Or. III. 37, 149; 38, 152. 154. Part. Or. 5, 16.

δ) Usités, *usitata* (verba) de Or. I. 34, 155; II. 80, 329. Or. 24, 80. Cf. ad Her. I. 7; IV. 12. Quint. I. 5, 3; II. 5, 4 : en grec συνήθες (ὄνομα) Dem. Phal. Sp. III. 280.

Inusitata (verba) est opposé au mot précédent : de Or. III, 38, 153. Brut. 74, 259. Or. 24, 80 : en grec ἄχρηστον (ὄνομα).

De « inusitatum (verbum) » rapprochons *insolens* Brut. 79, 274. Or. 8, 25. Quint. IV. 1, 58; — *obsoletum*, mot vieilli, de Or. III. 37, 150 : Quint. IV. 1, 58. Fortun. 122; — *priscum* (verbum), mot ancien, de Or. III. 38, 153. Or. 24, 80; 60, 201. Part. Or. 5, 17; *vetustum*, même sens, de Or. III. 43, 170; 52, 201. Part. Or. 21, 72 : ces deux derniers mots équivalent au grec ἀρχαῖον (ὄνομα), d'où ἀρχαϊσμός, archaïsme.

ε) Justes, exacts, précis, *propria* (verba) : de Or. I. 34, 154 (*propria* correspond à *idonea* verba, placé quelques lignes plus loin); III. 8, 31 (*propria* renforcé de *apta*); ib. 13, 49 *proprie* demonstrantibus (verbis) ea quæ significari ac declarari volemus; d'où le substantif (verborum) *proprietas* (parfaite convenance d'un mot), que l'on rencontre dans Quintilien VIII. 2, 1; IX. 2, 18; XII. 2, 19.

Terme *exact* se dit encore *aptum* verbum (ἀκριβὲς ὄνομα) : de Or. II. 78, 315; III. 8, 31. De op. gen. or. 2, 3; d'où, en parlant de l'écrivain, *aptus verbis* (scriptor), écrivain qui emploie les termes justes et exacts : de Or. II. 13, 56 ita porro *verbis* est *aptus* et pressus (Thucydides), ut nescias utrum res oratione an verba sententiis illustrentur, il y a tant de justesse et de précision dans son style qu'on ne sait... Cf. Brut. 39, 145 *verbis* erat ad rem mirabiliter *aptus* (Scævola), id. 76, 264.

Au lieu de l'adjectif *aptum*, Cicéron emploie aussi, mais rarement, *idoneum* (verbum) de Or. I. 34, 154. 155.

ζ) Nobles, élevés, *grandia* verba Part. Or. 5, 17; d'où (verborum) *granditas* Brut. 31, 121; *grandis* verbis (scriptor) Brut. 33, 126.

L'expression *elatum* (verbum) Or. 36, 124 se rapproche, pour le sens, du mot précédent.

Majestas verborum, magnificence des termes, dit plus encore que granditas, Or. 5, 20.

Aux mots qui précèdent sont opposés *abjecta* (verba) de Or. III. 37, 150. Brut. 62, 221; 63, 227; 66, 233. Or. 71, 235. De op. gen. or. 3; et *humilia* verba 79, 274, termes bas (ταπεινὰ ὀνόματα).

Gravia verba (βαρέα ὀνόματα) signifie proprement expressions ayant du poids, d'où expressions fortes, énergiques, de Or. II. 28, 124; 45, 188. Part. Or. 15, 53. Cf. ad Her. IV. 8.

L'adjectif *splendidus*, appliqué aux mots, signifie expression *brillante*, Brut. 27, 104; 58, 210; d'où le substantif *splendor* (verborum) de Or. III. 31, 125. Brut. 60, 216. Or. 31, 110.

η) Sonores, ayant un son plein et éclatant, *sonantia* verba : de Or. III. 37, 150 lectis atque illustribus (verbis) utatur, in quibus plenum quiddam et *sonans* inesse videatur, mots pleins et sonores. — Or. 13, 42 verbis *sonans* in epidictico genere (orationis genus). Part. Or. 5, 17 alia (verba) *sonantiora*, grandiora, leviora. Et, plus loin, 15, 53 gravia, plena, *sonantia* verba.

Plenum verbum, mot plein, se rapproche par le sens de *sonans*, auquel il est quelquefois associé.

A plenum est opposé *imminutum*, mot raccourci : Or. 47, 157 quid quod sic loqui « nosse, judicasse » vetant, « novisse » jubent et « judicavisse » ? Quasi vero nesciamus in hoc genere et *plenum* verbum recte dici et *imminutum* usitate. — De même, quelques lignes plus loin : « siet » *plenum* est, « sit » *imminutum*.

Aristote (Poét. 21) oppose également ἐπεκτεταμένον à ἀφῃρημένον (ὄνομα), mot allongé et mot raccourci : ἐπεκτεταμένον δ'ἐστὶν ᾗ ἀφῃρημένον, τὸ μὲν ἐὰν φωνήεντι μακροτέρῳ κεχρημένον ᾖ τοῦ οἰκείου ᾗ συλλαβῇ ἐμβεβλημένῃ, τὸ δὲ ἂν ἀφῃρημένον τι ᾖ αὐτοῦ, mot allongé, celui dans lequel on allonge une voyelle naturellement brève, ou bien où

l'on insère une syllable ; mot raccourci, celui auquel on enlève quelque chose.

Bene sonans verbum (Or. 24, 80) signifie mot qui sonne bien (à l'oreille) : εὔφωνος, d'où εὐφωνία (τῶν ὀνομάτων), Dem. Phal. Sp. III. 278, ou encore τὸ εὐήχοον, id. 273.

Suave verbum, mot doux, offre un sens analogue Or. 44, 149. *Insuave* (verbum) Or. 49, 163 et *durum* (de op. gen. or. 3) signifient au contraire mots durs, désagréables à l'oreille, δύσφωνον ὄνομα, Dem. Ph. 273 et τραχὺ ὄνομα, id. ib.

B. — *Mots considérés au point de vue de leur liaison.*

Dans l'*Orator* (chap. 44, sq.) Cicéron entend par liaison et enchaînement des mots trois choses essentielles :

1° L'art d'unir les mots en évitant la rencontre désagréable des voyelles et en formant, au contraire, un concours de sons agréable ;

2° Un habile arrangement des mots, d'où résulte naturellement une certaine harmonie, analogue à l'harmonie produite par le nombre oratoire ;

3° Le nombre oratoire proprement dit.

Dans l'*Orator*, Cicéron distingue avec netteté le nombre oratoire proprement dit (*numerus*, *modus*) d'une harmonie toute naturelle, toute spontanée, qui n'est que la conséquence nécessaire de certains procédés de diction (*forma*, *concinnitas*). Dans le *de Oratore*, Cicéron est moins précis : il ne distingue pas aussi rigoureusement *modus*, le nombre oratoire, de *forma*, le tour de phrase. Ces deux termes, et les termes équivalents, au lieu d'être présentés séparément, comme dans l'*Orator*, sont presque toujours, dans le *de Oratore*, réunis et associés l'un à l'autre : III. 43, 171 sequitur continuatio verborum, quæ duas res maxime, collocationem primum, deinde *modum* quemdam *formam*que desiderat. De même 44, 173 : hanc diligentiam subsequitur *modus* etiam et *forma* verborum. — Les deux termes *modus* et *forma*

sont encore associés, quelques lignes plus loin, 176 : cum vinxit *modis* et *forma*, relaxat et liberat immutatione ordinis. — Dans un des chapitres suivants (52, 199), c'est *numerus* qui est joint à *forma* : dixi de singulorum laude verborum, dixi de conjunctione eorum, dixi de *numero* atque *forma*, j'ai parlé des mots considérés isolément, de leur liaison, du nombre et du tour de phrase.

Dans l'exposition des termes qui va suivre, on adoptera le plan que Cicéron a suivi dans l'*Orator* : toutefois, il sera plus commode de parler du nombre oratoire (*numerus*, *modus*) avant de parler de cette harmonie naturelle, qui est le produit nécessaire de certains artifices de diction (*forma*, *concinnitas*).

1°

Il faut éviter que la liaison des mots soit :

α) *Hians*, proprement ouverte ; par suite, pleine de *hiatus* (la succession immédiate de deux voyelles obligeant celui qui parle à tenir la bouche ouverte) : Or. 9, 32 mutila quædam et *hiantia* locuti sunt. Cf. ad Her. IV. 12. Quint. VIII. 6, 62.

De l'adjectif *hians* rapprochons le substantif *hiatus* (Or. 23, 77) et la périphrase *vocalium concursus*, rencontre de voyelles, Or. 23, 77 ; 44, 151. Cf. ad Her. IV. 12. Quint. IX. 4, 33 ; en grec, τῶν φωνηέντων σύγκρουσις (Dem. Phal. Sp. III. 277, 278, 326), ou τῶν φωνηέντων σύμπληξις (id. 273, 326) (1).

β) *Hiulcus*, proprement fendue, entr'ouverte (par la rencontre des voyelles) : Or. 44, 150 ne extremorum verborum cum inse-

(1) La synalèphe, συναλοιφή (action de confondre, de mêler), en réunissant deux voyelles en une seule, empêche l'hiatus. « Il n'y a aucun Romain, dit Cicéron Or. 44, 150, quelque grossier qu'il soit, qui ne veuille fondre deux voyelles en une seule (pour éviter l'hiatus), qui *vocales* nolit *conjungere*. — Cette expression *vocales conjungere*, τὰ φωνήεντα συναλείφειν (Dem. Phal. Sp. III. 278), ou mieux encore voces *contrahere*. Or. 45, 153 ; 46, 155, est opposée à voces *distrahere*, tirer les voyelles en sens divers, au lieu de les fondre ensemble (Or. 45, 152).

quentibus primis concursus aut *hiulcas* voces efficiat aut asperas. Cf. Fortun. 127. Jul. Vict. 432. Mart. Cap. 475.

γ) *Asper*, rude, raboteuse : de Or. III. 43, 171 collocationis est componere et struere verba sic, ut neve *asper* eorum concursus neve hiulcus sit. Cf. Or. 5, 20 ; 44, 150. Part. Or. 6, 21. Quint. VIII. 6, 62 ; IX. 4, 142.

Cet adjectif *asper* correspond exactement au mot grec τραχύς (Dem. Phal. Sp. III. 273, 300).

De l'adjectif *asper* il convient de rapprocher le substantif *asperitas*, τραχύτης, rudesse (dans la liaison des mots) de Or. II. 15, 64. Or. 47, 158 ; — et l'adverbe *aspere* de Or. III. 12, 45 ; 43, 172 si verba extrema cum consequentibus primis ita jungetis, ut neve *aspere* concurrant. Cf. Quint. I. 1, 37 ; II. 8. 15.

Il faut, au contraire, que les mots soient dans la phrase :

α) *Juncta* (verba) bien unis, bien assemblés : de Or. III. 43, 172 collocatio verborum, quæ *junctam* orationem efficit. Cf. Quint. VIII. 6, 33. 63 ;

Cohærentia, bien agencés, tenant les uns aux autres : Or. 44, 149 collocabuntur verba, ut inter se quam aptissime *cohæreant* extrema cum primis. Cf. de Or. III. 43, 172 ;

Apta, s'adaptant bien les uns aux autres : de Or. III. 52, 200. Brut. 88, 303. Or. 44, 149 ;

Coagmentata (εὐπαγῆ, Dem. Phal. Sp. III. 300), bien emboîtés (comme les pièces d'une charpente), de Or. III. 43, 171. Brut. 17, 68. Or. 23, 77. Cf. Quint. VIII. 6, 63 ; XII. 10, 77.

Conglutinatio (verborum) Or. 23, 78, proprement action de coller les mots entre eux, offre à peu près la même image que le mot *coagmentatio*.

Les cinq mots qui précèdent expriment tous, avec des nuances différentes, il est vrai, l'idée d'une liaison parfaite, d'un agencement régulier, et sont opposés aux termes énumérés plus haut, *hians*, *hiulcus*.

β) De même à *aspera* (oratio) est opposé *levis* (oratio) (λεῖος) diction lisse, équarrie, rabotée : de Or. III. 43, 171 struere verba

sic, ut neve asper eorum concursus neve hiulcus sit, sed quodam modo coagmentatus et *levis*. Cf. 43, 172. Or. 5, 20. Quint. II. 5, 9 (*levis* et quadrata compositio) ; d'où *levitas* conjunctionis (λειότης), liaison des mots douce et harmonieuse de Or. III. 52, 201. Brut. 25, 96. De op. gen. or. 2. Quint. VIII. 3, 6 ; X. 1, 52.

2°

Le besoin que l'homme éprouve en parlant de s'arrêter à chaque instant pour respirer et reprendre haleine, a de tout temps rendu nécessaires les repos plus ou moins longs (*interpuncta*, *clausulæ*) qui, dans toute œuvre écrite en prose, séparent les mots ou les membres de phrase. Cette succession d'intervalles jetés ainsi dans le courant du discours offrait d'ailleurs un agrément réel : la preuve en est, dit Cicéron (1), que, s'il se rencontrait un homme doué d'une haleine infatigable, encore ne voudrions-nous pas qu'il prononçât un discours, d'un bout à l'autre et sans jamais s'arrêter. Ce flux de paroles continu, sans interruptions, sans intervalles, serait également fatigant et pour l'oreille et pour l'esprit.

Les dimensions de ces membres de phrase ou, pour mieux dire, de ces portions distinctes et détachées du discours ; l'arrangement des mots qui y sont contenus, avaient été à l'origine complétement abandonnés au hasard (incondita antiquorum dicendi consuetudo, de Or. III. 44, 173).

Plus tard, certains écrivains eurent la pensée de soumettre les membres de phrase à une certaine mesure (*modificata membra* id. 48, 186), d'établir entre eux une proportion harmonieuse, enfin de disposer les mots qui les composent dans l'ordre le plus propre à flatter agréablement l'oreille. Si l'on en croit Cicéron (Or. 52, 175. Brut. 8, 32), l'honneur de cette découverte reviendrait à Thrasymaque de Chalcédoine et surtout à Isocrate.

Les Grecs appelèrent ῥυθμός cette cadence musicale que l'on

(1) Cf. de Or. III. 46, 181.

introduisit dans le discours. Le mot était juste, ῥυθμίζειν ayant fréquemment le sens de régler, arranger, proportionner, et la signification primitive de ῥυθμός paraissant être mouvement réglé et mesuré (1).

Numerus, qui est le mot latin le plus communément employé pour traduire ῥυθμός, semble être de la même racine que (? numus) νομός, et, comme le terme grec, exprimer l'idée de distribution, de partage, de mesure. On trouve déjà *numerus* dans *ad Her.* IV. 32. On le rencontre très-fréquemment dans Cicéron, tantôt sous la forme du singulier *numerus* (le nombre) de Or. III. 14, 53; 44, 174; 48, 185. 186. Or. 12, 37; 20, 66; 49, 163; 55, 184. De op. gen. or. 2. Cf. Quint. IX. 4, 22. 27. 57, 95. Ruf. 579. 580; — tantôt sous la forme du pluriel *numeri*, les nombres, de Or. I. 16, 70; III. 44, 173; 45, 177; 47, 182. Or. 13, 40; 23, 77; 49, 162; 69, 231. Cf. Quint. IX. 4, 45. 126. 130.

Au lieu de *numerus*, Cicéron emploie assez souvent *modus*, mesure; très-souvent d'ailleurs il associe *modus* à *numerus*: de Or. I. 33, 152 ipsa collocatio conformatioque verborum perficitur in scribendo, non poetico, sed quodam oratorio *numero* et *modo*. De même 48, 184: neque vero hæc tam acrem curam diligentiamque desiderant, quam est illa poetarum, quos necessitas cogit et ipsi *numeri* ac *modi* sic verba versu includere, ut nihil sit ne spiritu quidem minimo brevius aut longius quam necesse est. Cf. 50, 194. 196. Brut. 8, 32.

Modus, ou, plus généralement, *modi* se rencontre fréquemment dans Quintilien. I. 10, 27; IX. 4, 10. 13; XI. 3, 17.

Quintilien transcrit fréquemment ῥυθμός en *rhythmus*. IX. 4, 48. 51. 55. 78. 109. — *Rhythmicus* figure une fois dans Cicéron (de Or. III. 49, 190).

Le nombre oratoire a plusieurs points de ressemblance avec les mètres usités en poésie; mais il s'en distingue aussi sous plusieurs rapports. « Le nombre, dit Aristote Sp. 134, est néces-

(1) Cf. ῥυθμός Arist. Sp. I. 134. Denys d'Halic. de vi Dem. 48.

saire dans la prose, le mètre en doit être banni; sans quoi la prose deviendrait de la poésie. Le nombre même ne saurait être trop rigoureux; il ne faut en user que dans une certaine mesure: ῥυθμὸν δεῖ ἔχειν τὸν λόγον, μέτρον δὲ μή· ποίημα γὰρ ἔσται. Ῥυθμὸν δὲ μὴ ἀκριβῶς· τοῦτο δὲ ἔσται, ἐὰν μέχρι του ᾖ. » — Cicéron est du même avis: « s'il faut éviter dans la prose, dit Cicéron (III. 44, 175), que les mots soient combinés de façon à former un vers, on aime à trouver dans la combinaison des mots, le nombre, la cadence, la marche régulière et harmonieuse des vers. » Cf. Brut. 8, 32. Or. 20, 67.

Le dactyle, dit Quintilien IX. 4, 48 et l'anapeste; le péon — ∪∪∪ et son contraire ∪∪∪ —; l'iambe et le trochée sont aussi bien des pieds métriques (*metrici* pedes) que des pieds rhythmiques; mais s'il importe peu pour le rhythme que, dans un dactyle par exemple, les syllabes brèves soient avant ou après, la même liberté ne saurait être tolérée en poésie: le mécanisme des vers, non seulement n'admet pas un pied pour un autre; il ne s'accommode même pas d'un dactyle ou d'un spondée pour un autre dactyle ou un autre spondée.

Ce qui constitue essentiellement le nombre, dit encore Quintilien (ib., ib.), c'est la succession des temps mesurés, *tempus solum metitur* (*rhythmus*): l'important est que d'un levé à un frappé, il y ait toujours la même durée (*ut a sublatione ad positionem idem spatii sit*). — Cicéron avait déjà, bien avant Quintilien, exprimé la même pensée (de Or. III. 48, 185): le nombre est ce qui contient des battements réguliers, des temps qu'on puisse diviser en intervalles égaux: numerosum est quod habet quasdam *impressiones* (1) et quod metiri possumus intervallis æqualibus. Et, quelques lignes plus bas: ce qui constitue le nombre, c'est une succession de battements à intervalles égaux, et, souvent aussi, variés, *distinctio et æqualium aut sæpe variorum intervallorum percussio numerum conficit* (2).

(1) *Percussio* est plus fréquent dans ce sens de Or. III. 47, 182; 48, 186. Or. 58, 198. Quint. IX. 4, 51. 75; XI. 3, 108.

(2) Longin (Περὶ μέτρων, 3. p. 160, ed. Weisk) dit fort justement au sujet des nombres et des mètres poétiques: la matière du mètre, c'est la syllabe; sans la syllabe, point de mètre. Si les syllabes peu-

Le vers (Cic. de Or. III. 48, 184 ; Quint. IX. 4, 50) est enfermé dans un espace étroit et qu'il lui est interdit de dépasser. Les nombres ont pour se mouvoir un espace plus libre ; et, quand ils se sont développés pendant quelque temps suivant une certaine mesure, ils peuvent adopter une mesure différente et modifier leur allure (1).

STYLE RHYTHMÉ, NON RHYTHMÉ

Ne quittons pas cette question du rhythme sans indiquer les mots ou périphrases qui, dans Cicéron, expriment le langage *rhythmé*, asservi au rhythme, et le langage *non rhythmé*.

De *numerus* est formé l'adjectif *numerosus* [de Or. III. 48, 184 orationem remissius *numerosam*. Cf. Quint. VIII. 6, 64. Fortun. 128], comme *moderatus* est dérivé de *modus* : de Or. II. 8, 34 qui cantus *moderata* oratione dulcior inveniri potest ? Cf. Or. 53, 178.

Numerosus et *moderatus* équivalent au grec εὔρυθμος, bien rhythmé, que l'on rencontre déjà dans Aristote Sp. 135. Cf. Demet. Ph. Sp. III. 288.

A la place des mots précis *numerosus* et *moderatus*, Cicéron emploie fréquemment certaines circonlocutions, telles que : *numero astricta* (oratio) de Or. III. 44, 173. Brut. 79, 274 ; — *numero vincta* de Or. III. 44, 176 ; 49, 190. Or. 19, 64 ; 57, 195 ; — *numero coacta* Or. 68, 228.

---

vent produire le rhythme, le rhythme peut parfaitement exister sans syllabe (ὁ ῥυθμὸς γίνεται μὲν καὶ ἐν συλλαβαῖς, γίνεται δὲ καὶ χωρὶς συλλαβῆς) : le marteau du forgeron frappant l'enclume en cadence, le sabot du cheval dans sa course ; le battement d'ailes des oiseaux ; tout cela produit le rhythme. Cicéron observe de même, de Or. III. 48, 186, qu'il y a un certain rhythme dans les gouttes d'eau qui tombent à de certains intervalles.

(1) Ce changement de rhythme, les Grecs l'appelaient ῥυθμῶν μεταβολή (Alex. Sp. III. 35. Tiber. ib. 76. Zon. ib. 168), ῥυθμῶν ἀλλοίωσις ou ἀλλαγή (Alex. Sp. III. 33. Tiber. ib. 80. Zon. ib. 168) : ces termes, Cicéron les traduit par numerorum *commutatio* (Or. 65, 219), d'où : numeros *commutare* ou *mutare* (Or. 62, 209 ; 63, 212). Cf. Quint. IX. 4, 50.

Aux périphrases qui précèdent Cicéron oppose, pour désigner le style non rhythmé (ἄῤῥυθμος, Arist. Sp. I. 134) (1) l'expression *soluta* (oratio), style libre des entraves (du rhythme). — Ce mot *solutus*, on le rencontre en face de *vinxit modis* (de Or. III. 44, 176) ; de *astrictus numeris* (Brut. 79, 274) ; de *numeros adjungere* (Or. 52, 174).

Au lieu du mot simple *solutus* Cicéron emploie fréquemment le mot composé *dissolutus*. — Ce dernier terme qui figure déjà dans la Rhétor. à Héren. (IV. 11), à côté de *fluctuans* (genus orationis), apparaît dans l'*Orator* associé à *immoderatus* et *fluens* : 58, 198 immoderata aut angusta aut *dissoluta* aut fluens oratio. Cf. 70, 233.

Quintilien oppose de même *dissolutus* à *vinctus* (XI. 2, 39) et Fortunatien à *numerosus* (Halm. 128).

Indépendamment de *solutus* et *dissolutus*, Cicéron fait appel, pour caractériser le style non rhythmé, à un certain nombre de termes qui, sauf certaines nuances faciles à saisir, donnent l'idée générale de quelque chose qui s'étend et coule en toute liberté, qui flotte ou erre à l'aventure. Nous citerons notamment :

α) *Fusa* (oratio), style qui se répand ; d'où style relâché, non assujetti à la contrainte (du nombre). — Ce terme est opposé (de Or. III. 44, 175) à *numero complecti* : ille rudis incondite *fundit* quantum potest.... ; orator autem sic illigat sententiam verbis, ut eam *numero* quodam *complectatur*, l'ignorant jette pêle-mêle et au hasard le plus de paroles qu'il peut.... ; l'orateur, au contraire, ajuste habilement les mots à la pensée et la soumet à un certain nombre.

β) *Fluens* (oratio) style qui coule librement. — On rencontre ce mot soit opposé à *rhythmicus* (de Or. III. 49, 190) soit associé, ici, à *dissolutus* et *immoderatus* (Or. 58, 198), là, à *dissipatus* (Or. 65, 220).

γ) *Diffluens*. — Le préfixe *dis* (= diversim) ajoute à l'expres-

---

(1) Cf. Dem. Phal. Sp. III. 288.

sion *fluens* (oratio) l'idée (d'une diction) qui s'écoule de côté et d'autre, c'est-à-dire d'une diction qui déborde, que rien ne retient ; par suite, d'une diction qui n'est point pliée aux lois rigoureuses (du nombre). — Ainsi que le prouvent et le terme *solutus* auquel elle est associée et la périphrase *astrictus numeris*, auquel elle est opposée, l'expression *diffluens* désigne, dans le passage suivant du *Brutus*, le style non asservi aux lois du rhythme : 79, 274 nec vero hæc soluta nec *diffluentia*, sed astricta numeris. — Dans l'Orator (70, 233) Cicéron oppose *diffluens* ac solutum (style non contenu par le rhythme, style affranchi des entraves du rhythme) à l'adjectif *aptus* (style où les mots s'adaptent bien, c'est-à-dire style nombreux et harmonieux).

δ) *Fluctuans*. — Ce mot éveille l'idée d'un style qui flotte au hasard, comme le vaisseau démâté ou la barque privée de son gouvernail : il s'agit encore ici, on le voit, d'un genre de diction dans lequel la salutaire discipline du rhythme ne se fait point sentir.

Fluctuans est associé, dans l'*Orat.* (58, 198) à *claudicans* (style boiteux) et opposé à *numerosus* (style nombreux) : nec claudicans nec quasi *fluctuans* sed æqualiter constanterque ingrediens *numerosa* habetur oratio.

Nous avons dit plus haut que *fluctuans* (genus orationis) apparaît dans la Rhétor. à Héren. (IV. 11) à côté de *dissolutus*.

ε) *Dissipatus*, style dispersé, épars ; par suite style livré à lui-même, non contenu (par le nombre). — Nous avons déjà rencontré ce terme associé à *fluens* (Or. 65, 220). On le retrouve dans le même livre de l'*Orator*, en regard de *aptus* (style où tout cadre bien, style harmonieux) : facilius est *apta* dissolvere quam *dissipata* connectere.

ζ) *Vagus*, style allant çà et là, sans règle ni mesure. — Cicéron dit (Or. 23, 77), en parlant du style simple : « solutum sit nec *vagum* tamen, ut ingredi libere, non ut licenter videatur errare », le style simple doit s'affranchir de la contrainte des nombres ; sa marche est libre, mais non irrégulière et désordonnée.

De l'adjectif *vagus* rapprochons le verbe *vagari* : de Or. III. 44, 176 ita soluta verba ut *vagentur*. Et, un peu plus loin 49, 190 : efficiendum est ne fluat oratio, ne *vagetur*.

Le terme *errare*, appliqué au style, présente un sens analogue : de Or. III. 48, 184 sic est soluta (oratio) non ut fugiat tamen aut *erret*, sed ut sine vinculis sibi ipsa moderetur. Cf. Or. 23, 77.

3°

Il n'y a pas, d'après Cicéron, que l'assemblage étudié des brèves et des longues, c'est-à-dire le rhythme (ῥυθμός, *numerus*, *modus*) qui soit capable de donner au style le nombre et l'harmonie. Le nombre est très souvent le résultat naturel, nécessaire, d'un arrangement particulier des mots, d'une combinaison ingénieuse des membres de phrase. « Les désinences semblables, dit Cicéron (Or. 49, 164), les antithèses, les contraires, tous ces effets de style ont du nombre par eux-mêmes, et sans qu'on y travaille, *suapte natura numerosa sunt, etiamsi nihil est factum de industria* » ; et il ajoute (165) : « dans ces sortes de phrase, en effet, tout se trouve dans un si juste rapport, que le nombre semble non pas avoir été cherché, mais être venu naturellement, *ut intelligamus non quæsitum esse numerum, sed secutum.* »

Quelques pages plus loin (52, 175), Cicéron reproduit avec une certaine insistance cette même assertion : « ut paulo ante dixi, paria paribus adjuncta, et similiter definita itemque contrariis relata contraria, quæ *sua sponte, etiamsi id non agas, cadunt plerumque numerose* (1), Gorgias primus invenit, sed eis est usus

(1) Cicéron cite (Or. § 49. 50), à l'appui de cette opinion, quelques exemples tirés de la Milonienne et des Verrines : il nous a paru intéressant de reproduire ces citations :

Miloniana IV, 10 : est enim, judices, hæc non scripta, sed nata lex, quam non didicimus, accepimus, legimus, verum ex natura ipsa arripuimus, hausimus, expressimus ; ad quam non docti, sed facti, non instituti, sed imbuti sumus.

Verr. IV. 115 : conferte hanc pacem cum illo bello, hujus prætoris adventum cum illius imperatoris victoria, hujus cohortem impuram cum illius exercitu invicto, hujus libidines cum illius continentia : ab illo, qui cepit, conditas, ab hoc, qui constitutas accepit, captas dicetis Syracusas.

intemperantius ». Plus loin encore (60, 201), fidèle au plan qu'il a adopté (44, 149), Cicéron résume ainsi les trois points que comporte la liaison des mots : *compositio*, agencement harmonieux des mots ; — *concinnitas*, arrangement symétrique et ingénieux des mots et des membres de phrase (d'où résulte naturellement une certaine harmonie analogue à celle que produit le nombre oratoire) ; — *numerus*, le nombre oratoire proprement dit.

Au reste, cette symétrie dont parle Cicéron (*concinnitas*) porte tantôt sur les pensées (*concinnitas sententiarum* ou *concinnæ sententiæ* Brut. 78, 272 ; 95, 325. Or. 12, 38 ; 19, 65), tantôt sur les mots (*concinnitas verborum* Or. 24, 81 ; 25, 84 ; 44, 149 ; 49, 164). — Souvent aussi on trouve simplement *concinnitas* orationis ou *concinna* oratio de Or. III. 25, 100. Brut. 9, 38 ; 83, 287. Or. 49, 165 ; 60, 201 ; 65, 219.

Le mot *forma* que Cicéron associe parfois à *concinnitas* (Or. 44, 149), que souvent aussi il emploie seul (de Or. III. 43, 171 ; 44, 173 ; 44, 176 ; 52, 199. Or. 61, 206), est un terme plus général que *concinnitas*, et signifie proprement la forme de la phrase, le tour particulier que l'écrivain donne à la phrase.

De « forma » il convient de rapprocher d'abord *conformatio* (verborum), tour que l'on donne à la phrase (par la place) que l'on assigne aux mots (de Or. I. 33, 152) ; ensuite *formare* ou *conformare* (orationem) : de Or. I. 5, 17 ipsa oratio *conformanda* non solum electione sed etiam constructione verborum, il faut façonner la diction (lui donner une certaine forme) non seulement par le choix des mots, mais aussi par leur arrangement. Cf. II. 9, 36 ; III. 45, 177 ; 49, 190. Cf. Quint. IX. 3, 3 ; X. 7, 7.

Cicéron, en plusieurs endroits de l'*Orator*, observe une certaine différence entre *numerus* et *numerosum*, le nombre et ce qui est nombreux : 60, 202 ita fit, ut non item in oratione ut in versu numerus exstet, idque quod *numerosum* in oratione dicitur non semper *numero* fiat, sed nonnunquam aut concinnitate aut constructione verborum. Et, quelques lignes plus bas 61, 204 :

aliud videatur esse *numerus*, aliud *numerosum*, quid intersit. Cf. 65, 219.

A n'en pas douter, la différence que Cicéron observe entre *numerus* et *numerosus* est la conséquence nécessaire de la distinction qu'il établit entre *numerus* et *modus* d'une part, et *concinnitas* et *forma* d'autre part.

LA PÉRIODE

De la liaison des mots on passe naturellement à la période, puisque la période n'est, à vrai dire, que le produit le plus parfait et le plus ingénieux de la liaison et de l'enchaînement des mots.

Quintilien et d'autres rhéteurs transcrivent simplement en *periodus* (1) le terme grec περίοδος.

A ce mot technique Cicéron préfère certaines expressions équivalentes : *ambitus* verborum de Or. III. 48, 186. Brut. 44, 162. Or. 12, 38 ; 50, 168 ; 59, 199 ; 61, 204 ; — *circuitus* verborum de Or. III. 49, 191 ; 51, 198 ; Or, 23, 78 ; 61, 204. 206. Part. Or. 7, 23 ; — *circumscriptio* verborum Brut. 8, 34. Or, 61, 204, 207. 208. Part. Or. 6, 19 ; — *orbis* verborum de Or. III. 51, 198. Or. 44, 149 ; 61, 207 ; 71, 235 ; — *conversio* verborum de Or. III. 48, 186 ; 49, 190 ; — *comprehensio* verborum Or. 58, 198 ; 59, 199 ; 61, 204. 208 ; 66, 221. 222 ; 67, 225 ; — *complexio* verborum de Or. III. 47, 182. Or. 25, 85 ; — *conclusio* verborum de Or. II. 8, 34 ; III. 44, 174. Brut. 8, 33. Or. 49, 169 ; 53, 178 ; 63, 212 ; — enfin *continuatio* (2) verborum de Or. I. 61, 261 ; III. 13, 49 ; 43, 171 ; 48, 186. Or. 25, 85 ; 60, 203 ; 61, 204. 208.

Des neuf termes (3) qui précèdent, cinq (*ambitus*, *circuitus*,

---

(1) Quint. VIII. 3, 14 ; IX. 4, 124. 125. 127 ; XI. 3, 53. Jul. Vict. 439. Isidor. 516.

(2) Cf. ad Her. IV. 19 *continuatio* est densa et continens frequentia verborum cum absolutione sententiarum.

(2) De ces neuf mots cinq se rencontrent dans la phrase suivante de l'*Orator* : 61, 204 in toto circuitu illo orationis, quem Græci περίοδον, nos tum *ambitum* tum *circuitum* tum *comprehensionem* aut *continuationem* aut *circumscriptionem* dicimus.

circumscriptio, *orbis*, *conversio*) expriment assez bien, comme le terme grec correspondant περίοδος, l'idée d'une évolution circulaire. — Trois autres mots (*comprehensio*, *complexio*, *conclusio*) éveillent dans l'esprit une image différente de celle que fait naître le terme grec. Toutefois, en offrant l'idée d'un assemblage de parties réunies et enfermées dans un tissu commun, ils caractérisent assez bien l'espèce de circuit où sont enfermés les mots qui constituent la période. — Quant au terme *continuatio*, (suite de mots non interrompue), il n'est pas plus applicable à la période qu'à un assemblage de mots, quel qu'il soit. Au reste, Cicéron, nous l'avons vu plus haut, emploie fréquemment *continuatio* pour désigner la liaison des mots, et ce n'est que par un véritable abus de langage qu'il essaie de rendre par la même expression le terme grec περίοδος.

Il y a, dit Quintilien IX. 4, 124, deux sortes de période : l'une *simple*, quand une suite de mots, se développant en quelque sorte dans un cercle de dimension convenable, concourt à l'expression d'une seule et même pensée ; l'autre, *composée* de membres et d'incises exprimant plusieurs idées : genera (periodi) duo sunt alterum *simplex*, cum sensus unus longiore ambitu circumducitur ; alterum, quod constat membris et incisis, quæ plures sensus habent. — Cette distinction se trouve déjà dans Aristote (Sp. I. 136) : περίοδος δὲ ἡ μὲν ἐν κώλοις, ἡ δ'ἁφελής, la période est tantôt composée de membres, tantôt simple.

C'est apparemment de la première espèce de période que parle Cicéron, quand il dit (de Or. III. 47, 182) : longissima est complexio verborum, quæ volvi uno spiritu potest, la plus longue période est celle qui peut se prononcer d'une seule haleine ; et les exemples de phrases périodiques qu'il donne en divers endroits de l'*Orator* (63, 213 (1) ; 66, 222-223 ; 67, 224) se rapportent évidemment au même genre de période.

Mais, indépendamment de la période *simple*, il y a la période *complexe*, c'est-à-dire celle où la pensée, comme enfermée dans

(1) Cicéron décompose ainsi ce passage extrait d'un discours de C. Carbo : « O Marce Druse, patrem appello, tu solebas dicere sacram

un cercle, se développe de membre en membre, pour s'arrêter enfin quand les idées partielles sont parfaitement achevées, illa circumscriptione ambituque, ut tanquam in orbe inclusa currat oratio, quoad insistat in singulis perfectis absolutisque sententiis. Or. 61, 207.

Les Grecs appelaient κῶλα et κόμματα les différentes parties dont se compose la période.

Qu'est-ce que le *membre*, κῶλον ? Aristote le définit (Sp. I. 136) « l'une des deux parties dont se compose la période », [κῶλον δ'ἐστὶ τὸ ἕτερον μόριον (περιόδου)]. — Anonyme (Sp. I. 458) le définit « une partie de pensée s'adaptant à un autre membre qui vient après lui », (κῶλον — διανοίας μέρος ἀπαρτίζον πρὸς ἕτερον κῶλον παρακείμενον).

Le même auteur dit encore à propos du membre : le membre est « ce qui délimite une pensée », (νοήματός τινος περιγραφή), (ib. ib.) : cette dernière définition, outre qu'elle est vague, a le défaut de faire croire que le membre se suffit toujours à lui-même et forme toujours un sens parfaitement complet.

Démétrius (Sp. III. 259-260) est plus précis. Il prend comme exemple le début de l'Anabase : Δαρείου καὶ Παρυσάτιδος γίγνονται παῖδες δύο, πρεσβύτερος μὲν Ἀρταξέρξης, νεώτερος δὲ Κῦρος. Cette phrase, dit Démétrius, renferme une pensée complète (συντετελεσμένη πᾶσα

esse rempublicam, quicumque eam violavissent, ab omnibus esse ei poenas persolutas » :

Deux incises de deux pieds chacune :	O marce Druse | patrem appello ;
Deux membres de trois pieds chacun, deux trochées et un dactyle ; deux iambes et un crétique :	tu solebas dicere | sacram esse rempublicam ;
Enfin la période (*ambitus*) avec le dichorée final :	quicumque eam violavissent, ab omnibus esse ei poenas persolutas.

Autre exemple tiré d'un discours de Crassus :

Deux incises :	missos faciant patronos ; | ipsi prodeant ;
Un membre :	cur clandestinis consiliis nos oppugnant ?
La période (*comprehensio*) composée de deux membres et terminée par des spondées :	cur de perfugis nostris copias comparant contra nos ?

διάνοιά ἐστι) ; et les deux membres qui la composent, en même temps qu'ils contiennent chacun une partie de cette pensée complète, forment à leur tour, chacun de leur côté, une pensée dont l'objet est parfaitement défini (τὰ δ'ἐν αὐτῇ κῶλα δύο μέρη μὲν αὐτῆς ἑκάτερόν ἐστι, διάνοια δὲ ἐν ἑκατέρῳ πληροῦταί τις, ἴδιον ἔχουσα πέρας) : d'où il suit, ajoute Démétrius, que le membre contient dans tous les cas et d'une manière absolue, soit une pensée entière, soit une partie intégrante d'une pensée entière (τὸ κῶλον διάνοιαν περιέξει τινὰ πάντη πάντως, ἤτοι ὅλην ἢ μέρος ὅλης ὅλον). — Peut-être dirait-on avec plus d'exactitude encore, en modifiant un peu le texte grec : le membre contient une pensée qui, tout en présentant par elle-même un sens complet, fait partie intégrante d'une autre pensée également complète. Cette définition, ainsi modifiée, serait d'ailleurs conforme à celle que donne Quintilien IX. 4, 123 : *membrum* est sensus numeris conclusus, sed a toto corpore abruptus, et per se nihil efficiens, le membre est une pensée enfermée dans un certain nombre, mais qui, détachée du corps de la phrase, ne produit rien par lui-même.

Par κόμμα, incise, les Grecs entendaient une partie de période plus petite que le membre. — Le *comma*, dit Longin (Sp. I. 309), est la plus petite partie de la période. Il comprend deux ou trois mots ; le membre est le double du *comma* et comprend la valeur de deux articulations (*comma*). — Anonyme (Sp. III. 113) définit le *comma* un ensemble de mots comprenant quatre, cinq et même six syllabes et formant une pensée (1). — Démétrius (Sp. III, 262) n'est pas aussi rigoureux : il définit simplement le *comma* ce qui est moindre que le membre (κόμμα ἐστὶ τὸ κώλου ἔλαττον).

Quels termes correspondent, dans la rhétorique de Cicéron, aux mots grecs κῶλον et κόμμα ?

Cicéron traduit le plus généralement κῶλον par *membrum* (2)

(1). D'après Cicéron, l'incise peut comprendre un pied, un pied et demi, deux pieds, deux pieds et demi, rarement trois : in eis [= *incise* dictis] sæpe singulis utendum est, plerumque binis et utrisque addi pedis pars potest, non fere ternis amplius. Or. 67, 224.

(2) On reviendra plus loin sur ce terme et les suivants, à propos du style périodique et du style non périodique.

de Or. III. 48, 186. Or. 62, 211 ; 64, 216 ; 66, 221. 223. Cf. ad Her. IV. 19. Quint. IX. 4, 22 ; XI. 3, 39. Aquil. Rom. 27. Fortun. 127. Mart. Cap. 479 ; d'où *membratim* (dicere) Or. 63, 212. 213 ; 66, 222 ; 67, 223. 225. Cf. Quint. IX. 4, 127.

Cicéron traduit encore, mais deux fois seulement, κῶλον par *versus*, Or. 66, 223 : « sequitur comprehensio non longa quidem — ex duobus enim *versibus*, id est membris, perfecta est ». Cf. ib. ib. 221. Il faut voir dans cette expression hardie une allusion à l'opinion émise par l'auteur (Or. 66, 222), que l'étendue de quatre vers hexamètres, c'est-à-dire de quatre membres égaux chacun pour la mesure à un vers hexamètre, suffit pour former une période parfaite.

Incisio (Or. 61, 206 ; 64, 216) ; *incisum*, terme d'un emploi plus fréquent que le précédent (Or. 62, 211 ; 66, 221. 223. Cf. Quint. IX. 4, 22. 122. 123), correspondent exactement à κόμμα, (ce qui est coupé, coupure).

De ces mots rapprochons les adverbes *incise* ou *incisim* (Or. 63, 212 ; 67, 223) ; *cæsim* (Or. 67, 225. Quint. IX. 4, 126).

Quant à *articulus*, proprement articulation, que l'on trouve quelquefois employé pour exprimer l'incise (de Or. III. 48, 186. ad. Her. IV. 19), il équivaut au grec ἄρθρον (Long. Sp. I. 309).

QUALITÉS ET DÉFAUTS DE LA PÉRIODE

Il ne faut pas que la période soit trop longue, *longa* (continuatio verborum) de Or. III. 13, 49. Or. 53, 178. Part. Or. 6, 21 : en grec μακρὰ (περίοδος), Arist. Sp. I. 136 ; — *producta*, allongée outre mesure, de Or. III. 48, 186. Or. 53, 178 : en grec εἰς μῆκος ἐκτεταμένη περίοδος, Dem. Ph. Sp. III. 306 ; — *excurrens longius* ou *immoderatius*, (période) qui court au delà de la limite raisonnable, de Or. III. 49, 190. Or. 53, 178 ; — *redundans*, période qui reflue, O. 50, 168 ; 51, 173. Part. Or. 6, 18.

Il ne faut pas non plus que la période soit trop courte, *brevior* (μικρὰ περίοδος Arist. Sp. I. 136) de Or. III. 49, 191. Or. 53, 178 ; d'où *brevitas* Or. 51, 173 ; 66, 221 ; — *contracta*, abrégée, Brut.

44, 162; — *angusta*, resserrée Or. 58, 198; — *curta*, *decurtata*, écourtée Or. 50, 168; 51, 173; 53, 178; — *infracta* et *præfracta*, brisée, de Or. III. 48, 186. Or. 13, 40; 51, 170; 69, 230; — *amputata*, coupée Or. 51, 170; en grec κολοβὸς (περίοδος) Arist. Sp. I. 135, ou encore διακεκομμένη (περίοδος) Arist. id. ib., ἀποκεκομμένη Dem. Sp. III. 264, 313; — d'où cette autre image *claudicans*, période boiteuse Or. 51, 170. 173; 58, 198, en grec χωλὴ περίοδος (Dem. Ph. Sp. III. 264); — *insistens interius*, période s'arrêtant trop brusquement: de Or. III. 49, 190 (ne fluat oratio, ne vagetur, ne *insistat interius*, ne excurrat longius). Cf. Or. 51, 170.

S'il est vrai que toutes les parties de la période, membres et incises, ont toutes une certaine importance, que l'harmonie doit y régner depuis le commencement jusqu'à la fin, il est incontestable aussi que la chute de la période, plus encore que le commencement et le milieu, réclame un soin tout particulier, et que c'est là surtout que l'oreille exige d'être entièrement et pleinement satisfaite.

Il faut que la période soit:

α) *Conclusa*, proprement enfermée, bien close. — Dans l'*Orator* 5, 20 *non conclusa* (oratio) fait face à *terminata* (oratio), phrases mal terminées, en opposition à d'autres phrases qui tombent bien, dont la chute est harmonieuse. — De même, ib. 59, 200: (verborum) descriptus ordo alias alia terminatione *concluditur*, la période se termine tantôt d'une manière, tantôt d'une autre. Citons encore, ib. 64, 217: hi tres pedes male *concludunt*, ces trois pieds terminent mal (la période).

Au lieu du mot composé *concludere*, Cicéron emploie aussi le verbe simple *claudere*, qu'il ne faut pas confondre avec *claudere* (claudicare, boiter Or. 51, 170): Or. 58, 198 universa comprehensio — *clausa* et terminata est, quod voluptate aurium judicatur; d'où *clausula*, chute de période, de Or. III. 47, 183: hunc (creticum) *clausulis* aptiorem putat (Aristoteles), quas vult longa

plerumque syllaba terminari (1). Cf. 50, 192. Or, 63, 213; 64, 215; 67, 226. Quint. IX. 3, 77; 4, 75. 101. Mart. Cap. 476.

β) *Finita*, bien finie. — Ce terme se rencontre (Or. 50, 170) à côté de *aptus* (période bien ajustée, où tout cadre) et en face des mots *infractus* et *amputatus* (période brisée et, en quelque sorte, amputée).

Le participe *terminatus* que l'on trouve (Or. 58, 198) à côté de *clausus* présente à peu près le même sens que *finitus*.

γ) Le verbe *cadere*, accompagné d'adverbes, tels que *apte*, *numerose*, est fréquemment employé par Cicéron pour désigner la chute harmonieuse de la période: de Or. III. 44, 175 eam conjunctionem sicuti versum *numerose cadere* et quadrare et perfici volumus. Or. 50, 168 conciones sæpe exclamare vidi, cum *apte* verba *cecidissent*. Cf. 59, 199. Brut. 8, 34.

Les trois verbes *considere* (de Or. III. 49, 191); *consistere* (Or. 59, 199); *conquiescere* (de Or. III. 49, 191) et *acquiescere* (Or. 59, 199), appliqués à la période, expriment aussi, et sans le secours d'aucun autre mot, l'idée d'une période qui, tombant sans secousse, sans effort, s'assied en quelque sorte et se repose naturellement sur les derniers mots exprimés.

La période qui n'est ni trop longue ni trop courte, qui tombe bien, réunit les conditions essentielles pour être:

α) *Completa*, remplie de tous côtés, pleinement, tout-à-fait: Or. 50, 168 perfecto *completo*que verborum ambitu gaudent (aures), l'oreille trouve un charme infini dans une période pleine et parfaite. — Cf. Part. Or. 6, 18: numeros aures ipsæ metiuntur, ne aut non *compleas* verbis quod proposueris aut redundes.

Explere se rapproche du mot précédent et pour la forme et pour le sens. On le rencontre (Or. 13, 40) en regard de *præfractus*, brisé, et de *non satis rotundus*, non assez arrondi: cum Thucy-

(1) Cf. Arist. Sp. I. 135 ἡ γὰρ βραχεῖα διὰ τὸ ἀτελὴς εἶναι ποιεῖ κολοβόν· ἀλλὰ δεῖ τῇ μακρᾷ ἀποκόπτεσθαι καὶ δήλην εἶναι τὴν τελευτήν.

dides præfractior nec satis, ut ita dicam, rotundus (videretur), primus (Isocrates) instituit — mollioribus numeris *explere* sententias, Isocrate enseigna le premier à exprimer la pensée dans un nombre plus plein et plus souple.

On retrouve encore *explere* dans un des chapitres suivants de l'*Orator* (69, 230) : aptius *explet* concluditque sententias, exprimer la pensée dans une période pleine (*explet*), harmonieuse (*aptius*) et bien arrondie (*concludit*).

Du verbe « explere » rapprochons l'adjectif *plenus* que Cicéron oppose (Brut. 8, 34) à *inanis*, vide, non rempli [aures ipsæ quid *plenum*, quid *inane* sit judicant] et que Quintilien oppose à *parum expletum*, IX. 4, 122 *plena* sentiunt et parum *expleta* desiderant.

Ajoutons que *plenus*, *expletus* correspondent exactement au terme grec ἔκπλεων, que l'on remarque, par exemple, chez Démétrius de Phalère (Sp. III. 313).

β) *Quadrata* (1), équarrie ; d'où ajustée, en sorte que toutes les parties de la période s'adaptent bien les unes aux autres et se correspondent symétriquement comme les quatre côtés d'une poutre bien équarrie : de Or. III. 44, 175 eam conjunctionem (verborum) sicuti versum numerose cadere et *quadrare* et perfici volumus. Cf. Or. 58, 197 minime animadvertetur delectationis aucupium et *quadrandæ* orationis industria.

Le terme *quadratus*, appliqué à la période, figure également dans Quintilien II. 5, 9 : levis et *quadrata*, sed virilis tamen compositio. Cf. IX. 4, 69.

Du verbe *quadrare* il convient de rapprocher la périphrase *in quadrum redigere* que l'on rencontre dans l'*Orator* : 61, 208

(1) Nous entendons par période *carrée* une période formée de quatre membres à peu près égaux. « Je sais mieux ranger les soldats que les paroles, et mieux *carrer* les bataillons que les périodes » Scudéry dans Pellisson, Hist. de l'Acad. IV., Scudéry. — « Cela est bon pour Frédéric le Grand ; il lui faut des armées dès le matin, et Apollon l'après-midi ; il a tout, il *carre* des bataillons et des périodes ». Volt. Lettr. Margr. de Baireuth, dans Rev. Franc. févr. 1866. p. 202.
Période *ronde* se dit, par opposition à période carrée, de celle dont les membres sont tellement joints, qu'on aperçoit difficilement l'endroit où ils s'unissent.

redigeret omnes fere *in quadrum* numerumque sententias. Cf. 70, 233.

γ) *Apta*, (période) bien ajustée, où tout cadre bien : de Or. II. 8, 34 quod carmen artificiosa verborum conclusione *aptius*? III. 48, 186. Or. 51, 170 ; 68, 228 ; d'où *apte* dicere Or. 53, 177 ; 68, 227. Quint. I. 5, 1 ; VIII. Pr. 26. 31 ; XII. 10, 26.

δ) *Perfecta*, (période) entièrement achevée, où il ne manque absolument rien, où tout est parfait : Or. 50, 168 (aures) *perfecto* completoque verborum ambitu gaudent. Cf. 53, 178 ; 61, 207.

Du participe *perfectus* rapprochons le substantif *perfectio* : ce mot exprime l'idée de perfection, d'entier achèvement : de Or. III. 50, 192 in eis (clausulis) maxime *perfectio* atque absolutio indicatur, c'est à la fin des périodes surtout qu'on juge de leur perfection. Cf. Or. 68, 228.

ε) *Circumscripta*, bien arrondie de tous côtés Or. 12, 38 : *circumscripti* verborum ambitus. Cf. 66, 221. Part. Or. 6, 21 ; en grec εὐκατάστροφος (Dem. Ph. Sp. III. 262, συνεστραμμένος (ib. 265), ou encore κυκλικός (id. ib).

Rotunda (constructio) exprime une image analogue : — nous avons déjà rencontré ce mot en opposition à *præfractus* (Or. 13, 40). — Nous le retrouvons, dans le *Brutus* (78, 272), associé à *aptus* ; apta et quasi *rotunda* constructio.

STYLE PÉRIODIQUE ET NON PÉRIODIQUE :

κατεστραμμένη καὶ εἰρομένη λέξις ; κατεστραμμένη καὶ διῃρημένη ou διαλελυμένη λέξις.

Aristote distingue (Sp. I. 135) le style qu'il appelle κατεστραμμένη, proprement ramassé sur lui-même et arrondi, du style continu, et, en quelque sorte, *filé*, εἰρομένη λέξις : par ces deux expressions il faut entendre le style périodique et le style non périodique.

Qu'est-ce, en effet, qui distingue essentiellement le style pério-

dique? Un ensemble de phrases dont les membres (κῶλα et κόμματα), reliés entre eux dans un tissu serré, concourent, chacun pour leur part, à l'expression d'une même idée. Dans ce genre de style, les pensées, au lieu d'être exposées dans une série de phrases distinctes et sans cohésion, tiennent au contraire les unes aux autres par un lien étroit; et, semblables à ces chemins circulaires (περίοδοι) qui, après mille détours, ramènent le voyageur au point de départ, elles semblent, dans leur évolution savante, se replier en quelque sorte et se ramener sur elles-mêmes [καταστρέφεσθαι; d'où κατεστραμμένη (λέξις)].

Par εἰρομένη λέξις, Aristote entend au contraire une diction qui toujours marche et flotte sans jamais s'arrêter, qui s'étire (εἴρεται) en une série de phrases qui ne finissent pas et qui s'appuient elles-mêmes sur d'autres phrases qui ne finiront pas davantage : λέγω εἰρομένην (λέξιν), ἣ οὐδὲν ἔχει τέλος καθ' αὑτήν, ἂν μὴ τὸ πρᾶγμα λεγόμενον τελειωθῇ.

Dans le premier genre de style, κατεστραμμένη λέξις, chaque page compte un certain nombre de périodes bien circonscrites, bien délimitées, qui se suffisent à elles-mêmes et présentent un sens complet : λέγω περίοδον λέξιν ἔχουσαν ἀρχὴν καὶ τελευτὴν αὐτὴν καθ' αὑτὴν καὶ μέγεθος εὐσύνοπτον.

Dans le second genre de style, εἰρομένη λέξις, il en est de la pensée comme d'une statue dont toutes les parties sont fondues à la fois dans un seul moule : elle coule sans cesse et ne s'arrête que lorsque le sujet qu'on traite est épuisé : la pensée est fondue d'un seul jet.

Le style périodique, dit encore Aristote, est pareil aux antistrophes des vieux poëtes (κατεστραμμένην (λέξιν) καὶ ὁμοίαν ταῖς τῶν ἀρχαίων ποιητῶν ἀντιστρόφοις). Le style non périodique est le style ancien, celui d'Hérodote, par exemple (εἰρομένη λέξις ἡ ἀρχαία ἐστίν).

A κατεστραμμένη (λέξις) correspondent dans Cicéron :

α) *Conversa* (oratio) : ce mot, il est vrai, équivaut plutôt à συνεστραμμένη qu'à κατεστραμμένη (λέξις). — On le voit figurer dans les *Partit. Orat.* (7, 23) en regard de l'expression « sua sponte *fusa* oratio », style qui s'écoule librement (5. 16).

Une opposition semblable de termes se rencontre dans Aquila

Rom. 27 : ea (εἰρομένη λέξις) præcipue historiæ et descriptioni convenit, quæ tractum et fusum genus eloquendi, non *conversum* neque circumscriptum desiderat.

Martianus Capella oppose de même (Halm. 479) *conversum* et circumscriptum à fusum et continuum eloquendi genus.

β) *Contorta* (oratio). — Les termes *tractus* et *fluens*, que Cicéron oppose (Or. 20, 66) à *contortus*, indiquent clairement que Cicéron entendait traduire par ce mot *contortus* l'expression grecque κατεστραμμένη (λέξις); mais *contortus*, proprement tourné, contourné, correspond-il à κατεστραμμένος? Nous ne le pensons pas.

γ) A ce mot *contortus* (1), qui exprime pour lui un défaut, Fortunatien (Halm. 127) préfère *rotundus* et *volubilis*. — De ces deux termes, l'un, *rotundus*, κυκλικός, se rencontre dans le *Brutus* [apta et quasi *rotunda* constructio (78, 272)] et dans l'*Orator* [Thucydides præfractior nec satis, ut ita dicam, *rotundus* (13, 40)]; l'autre, *volubilis*, figure dans Cicéron sous la forme du verbe *volvere* (orationem) : de Or. III. 47, 182 longissima complexio verborum, quæ *volvi* uno spiritu potest. Cf. Brut. 81, 280. Or. 69, 229. — Il faut voir dans ce verbe *volvere*, rouler, enrouler, une allusion aux termes qui servent à désigner la période, par exemple *circuitus* ou *conversio* verborum.

Plusieurs termes, dans Cicéron, correspondent plus ou moins exactement à l'expression grecque εἰρομένη (λέξις). Nous citerons notamment *tractus*, *fusus* et *fluens*.

α) *Tractus*, tiré, allongé, figure (de Or. II. 15, 64) à côté de *fusum* et cum lenitate quadam æquabili *profluens*; et (Or. 20, 66) à côté de *fluens*, et en opposition à *contorta* et acris oratio (2).

Le substantif *tractus* se rencontre (de Or. II. 13, 54) à côté de

(1) Cicéron lui-même emploie fréquemment *contortus* dans le sens défavorable de entortillé, embrouillé de Inv. I. 20. de Or. I. 58, 250. Tusc. III. 10, 22. Acad. II. 24, 75.

(2) Ces différents termes ont été étudiés en détail dans l'Introduction. Voir pag. 20.

lenis et æquabilis : *tractu* orationis leni et æquabili perpolivit illud opus (= historiam).

Pline le Jeune dit de même, en parlant de l'histoire : illa (historia) *tractu* et suavitate atque etiam dulcedine placet (Ep. V. 8, 10).

β) *Fusus*. — Ce terme équivaut sans doute moins à εἰρόμενος qu'à κεχυμένος que l'on rencontre, par exemple, chez le rhéteur Aristide (Sp. II. 507) en regard de ἡ κατὰ περίοδον (σύνθεσις) ; mais, comme *tractus*, il donne l'idée d'une diction qui se développe d'une façon régulière et uniforme, le style de l'histoire, par exemple. Toutefois, si *tractus* fait penser à quelque chose qui s'étire et s'allonge d'une manière continue, *fusus* éveille plutôt dans l'esprit l'image d'une liqueur qui coule sans intermittence.

Fusus (1) se rencontre (de Or. II. 15, 64) associé à *tractum* et *profluens*, et en face de *judicialis asperitas* et *forenses aculei*. — Plus loin (38, 159), il est opposé à exile, aridum, *concisum* ac *minutum*. — Nous avons vu que Cicéron l'oppose (Part. Or. 7, 23) à *conversus*, de même que Aquila Romanus (27) et Martianus Capella (479), le placent en regard de *conversum* et *circumscriptum*.

Au lieu de *fusus*, Cicéron emploie (Or. 56, 187) *diffusus*, qu'il joint à *dilatatus* et oppose à *angustus* et *concisus*.

γ) *Fluens* offre une image analogue. — Associé à *tractus* (Or. 20, 66), il exprime la diction historique, par opposition à la diction du forum, *contorta* et acris oratio. — Quintilien dit de même que dans Hérodote tout coule avec douceur, omnia leniter *fluunt*. — Dans l'*Orator* (6, 21) *fluere* est renforcé de *uno tenore*, sans intermittence, et (de Or. III. 43, 172) de *æquabiliter* (2), d'une façon égale.

(1) De l'idée de quelque chose qui *s'étend*, qui *se déploie* on passe facilement à l'idée de *ample* (πλατύς) *plein*, *abondant* (ἁδρός) : et en effet, *fusus* a souvent ce sens, notamment dans Quintilien : in locis ac descriptionibus *fusi* ac fluentes sumus IX. 4, 138 ; — plenior Æschines et magis *fusus* X. 1, 77.

(2) *Æquabilis* oratio exprime une diction toujours égale, toujours uniforme de Or. II. 13, 54 ; 15, 64 ; d'où *æquabilitas* orationis. Or. 6, 21 ; 16, 53.

Profluens est plus fort que *fluens*, et exprime en outre une idée d'abondance. Ainsi que *fluens* et *tractus*, auquel il est joint (de Or. II. 15, 64), *profluens* s'applique au style historique, en opposition au style âpre et mordant du barreau : verborum ratio et genus orationis fusum atque tractum et cum lenitate quadam æquabili *profluens* sine hac judiciali asperitate et sine sententiarum forensibus aculeis. Cf. 38, 159 ; III. 7, 28.

De *fluens* et *profluens* rapprochons *flumen* (orationis). — Ce terme exprime l'idée d'une diction qui coule comme un fleuve. Dans le *de Oratore* (II. 15, 62) il caractérise le style de l'histoire. — Ailleurs (Or. 16, 53) il est joint à *volubilitas* (facilité, volubilité de parole) pour exprimer une diction qui coule sans interruption, par opposition à un style formé de membres distincts et nettement séparés les uns des autres : *flumen* aliis verborum volubilitasque cordi est ; — distincta alios et interpuncta intervalla delectant.

Nous avons rattaché à κατεστραμμένη et εἰρομένη λέξις tous les termes qui, dans Cicéron, paraissent se rapporter, de près ou de loin, à ces deux expressions.

Démétrius de Phalère (περὶ ἑρμηνείας Sp. III. 263) et, après lui, Denys d'Halicarnasse (Rhet. V. 7) reconnaissent aussi deux genres principaux de style ; mais, tandis qu'ils désignent, comme Aristote, le premier de ces deux genres par κατεστραμμένη (λέξις), style périodique (κατεστραμμένη οἷον ἡ κατὰ περιόδους), ils se servent, pour désigner le second, des expressions διῃρημένη (λέξις) (style) coupé en morceaux ; d'où style brisé, et διαλελυμένη (λέξις) (style) disjoint.

Ces expressions sont parfaitement justes. En effet, les membres dont se compose le style brisé ne sont pas étroitement unis les uns aux autres (εἰς κῶλα λελυμένη οὐ μάλα ἀλλήλοις συνηρτημένα) (1). Si les membres du style périodique peuvent être comparés aux pierres de liaison et de soutien dont se compose une voûte, les membres du style brisé offrent l'image de pierres disséminées çà

(1) Dem. Ph. Sp. III. 263.

et là les unes à côté des autres, sans que rien les joigne et les unisse (1). Le style brisé et disjoint, dit encore Démétrius, est particulier à Hécatée et se rencontre en général, chez Hérodote et dans tous les écrits des anciens. Le style périodique est celui des discours d'Isocrate, de Gorgias et d'Alcidamas.

On trouve dans Cicéron plusieurs termes qui, s'ils ne correspondent pas absolument à διῃρημένος, offrent néanmoins avec ce mot une grande analogie.

Nous citerons tout d'abord *minutum* (dicendi genus), style mis en morceaux ; par suite, style coupé. — On rencontre ce mot associé, ici (Brut. 83, 287), à *fractus*, style brisé ; là (de Or. II. 38, 159), à *concisus*, style taillé, mis en pièces, par opposition à *fusus* et *profluens*, style continu et, pour ainsi dire, d'une seule coulée.

On a vu plus haut que *incisio*, *incisum* et, par suite, les mots de même famille *incise*, *incisim*, *cæsim* expriment cette partie de la période que les Grecs appelaient κόμμα. — Les mêmes mots sont également employés par Cicéron pour désigner le style coupé et brisé. Et, comme entre l'*incise* (κόμμα, *incisum*) et le *membre* (κῶλον, *membrum*) il n'y a, nous l'avons vu, qu'une différence de mesure, on comprend que Cicéron ait associé bien souvent, pour caractériser le style brisé, et les mots latins qui correspondent à κῶλον et ceux qui équivalent à κόμμα. — C'est ainsi que l'on voit (Or. 63, 212) *incise membratim*que dicere (écrire par *incises* et par *membres*, c'est-à-dire faire usage d'un style coupé) en opposition à *comprehensiones conclusiones*que (phrases périodiques) (2). De même quelques pages plus loin (66, 221), il fait observer que le style périodique (*circumscripte* dicere) doit être employé rare-

(1) Id. ib. ἔοικε τὰ μὲν περιοδικὰ κῶλα τοῖς λίθοις τοῖς ἀντερείδουσι τὰς περιφερεῖς στέγας καὶ συνέχουσι, τὰ δὲ τῆς διαλελυμένης ἑρμηνείας διερριμμένοις πλησιόν λίθοις μόνον καὶ οὐ συγκειμένοις.

(2) Quo pacto deceat *incise membratim*ve dici jam videbimus ; nunc quot modis mutentur *comprehensiones conclusiones*que dicendum est : nous verrons tout à l'heure comment il convient de se servir du style *coupé* ; disons maintenant en combien de manières on peut varier la *période*.

ment dans les causes réelles du barreau, et que le style brisé (*incisa*, *membra*) doit occuper la plus grande place dans les discours de ce genre.

Concisus se rapproche pour la forme et pour le sens de *incisus*. Nous venons de le rencontrer (de Or. II. 38, 159) à côté de *minutum*, en opposition à *fusum* ac *profluens* sermonis genus ; et (Or. 56, 187) joint à *angusta*, en face de *dilatata* et *diffusa* oratio (style qui s'étend et se développe d'une façon continue). — On le retrouve encore (Or. 13, 40), à côté de *minutis* numeris, style coupé, formé de nombres très-menus, et faisant face à *rotundus* (style arrondi en périodes). — Plus loin (69, 230), il est associé à *infringere* : *infringendis concidendis*que numeris in quoddam genus..... incidunt versiculorum [alibi, Siculorum] simillimum, en brisant et en découpant les nombres, ils tombent dans un style qui paraît formé de tout petits vers.

De « concidere » rapprochons *carpere*, couper, morceler : de Or. III. 49, 190 non semper utendum est perpetuitate et quasi conversione verborum, sed sæpe *carpenda* membris minutioribus oratio est, il ne faut pas toujours employer le style continu et périodique, souvent il convient de procéder par petits membres détachés [en d'autres termes, faire usage du style brisé et coupé].

Dividere continuationem verborum (Or. 52, 58) doit être entendu de la même manière que *carpere*, *concidere* orationem.

DES DIVERS GENRES DE STYLE

C'est dans la Rhétorique à Hérennius (IV. 8) que, pour la première fois, on trouve mentionnée, d'une manière nette et précise, la distinction fameuse des divers genres de style en trois classes. Cette classification, l'auteur de la Rhétorique à Hérennius la tenait des Grecs, mais de quel rhéteur ? il serait difficile de le dire. En effet, de tous les rhéteurs grecs qui parlent des trois genres de style, le plus ancien pour nous est Denys d'Halicarnasse (de adm. vi dic. in Dem. 33) : or Denys d'Halicarnasse

est postérieur à l'auteur de la Rhétorique à Hérennius (1), postérieur à Cicéron lui-même.

Il est incontestable cependant que la classification des genres de style en trois classes était depuis longtemps en honneur, quand Denys écrivit son ouvrage *De admir. vi dicendi in Dem.* Elle était connue notamment de Théophraste, et c'est dans Denys lui-même que l'on trouve la preuve de cette assertion. Denys nous apprend en effet, [de adm. vi in Dem. 3 (Cf. de Lys. 6.)] que c'est Thrasimaque de Chalcédoine qui, au témoignage de Théophraste, a le premier déterminé les caractères essentiels du genre *tempéré* (μικτή λέξις) et a le premier donné à ce genre de style la parure qui le distingue encore aujourd'hui (εἰς τὸν νῦν ὑπάρχοντα κόσμον καταστήσας). Le même Denys dit encore, dans son jugement sur Isocrate (3) : καθόλου δὲ τριῶν ὄντων, ὥς φησι Θεόφραστος, ἐξ ὧν γίνεται τὸ μέγα καὶ περιττὸν ἐν τῇ λέξει....

Ces citations sont concluantes et prouvent d'une manière incontestable que, déjà à l'époque de Théophraste (371-322 av. J. C.), on connaissait la division en trois classes des différents genres de style.

M. Volkmann (2) va plus loin encore. Se fondant sur cette observation que le style de Thucydide, celui de Lysias et celui d'Isocrate reproduisent parfaitement les caractères essentiels des trois genres de style βαρύ, ἰσχνόν, μέσον, il prétend que ces trois genres de style devaient être connus des disciples d'Isocrate (3).

A l'origine, par exemple au temps de Thucydide, de Lysias et d'Isocrate, les trois termes βαρύς, ἰσχνός, μέσος pouvaient suffire pour caractériser les différents genres de style ; mais ces termes devaient bientôt devenir insuffisants. En effet, à mesure que paraissaient de nouveaux orateurs apportant chacun un genre de style particulier, il fallait trouver des mots nouveaux pour désigner ces genres nouveaux de diction : c'est ainsi que πλατύς

(1) Denys d'Halicarnasse vint à Rome en l'an 30 av. J. C., et publia vers l'an 7 av. J. C. ses *Antiquités romaines*.
(2) Cf. Die Rhetorik der Griechen und Römer etc. pag. 454.
(3) Consulter Ueber die Namen der Stilarten bei den Römern. Düntzer, Zeitschrift für das Gymnasial-Wesen. Berlin. Weidmann 1877.

(*amplus*) πλατύτης (*amplitudo*) et δεινός, δεινότης (*vehemens*) furent trouvés plus tard pour exprimer l'éloquence de Platon et celle de Démosthène.

Par respect pour la tradition, les rhéteurs grecs et latins conservèrent toujours, sauf de rares exceptions (1), la division ancienne des genres de style en trois classes ; mais les termes qui exprimèrent ces trois classes de diction se multiplièrent à l'infini. Ainsi, à la suite de ἰσχνός, on vit paraître λεπτός (λεπτότης), ἀφελής (ἀφέλεια), ἁπλοῦς, ἀκόσμητος, ταπεινός etc.... De même à côté de βαρύς vinrent se grouper δεινός, ἁδρός, πλατύς, μέγας, μεγαλοπρεπής, σφοδρός, δριμύς, ὑψηλός, etc.... — Βαρύς, *gravis* (lourd, qui est de poids) n'exprime certainement pas la même idée que ἁδρός, *uber*, *copiosus*, *plenus* (plein, abondant, ample), encore moins que σφοδρός, *vehemens*, et ὑψηλός, *excelsus* ; mais, comme ces termes expriment chacun une des qualités dominantes du premier genre de style ou genre *sublime*, les rhéteurs les ont tous employés pour désigner ce premier genre de style.

De nos jours encore, les traités de rhétorique conservent en général la distinction ancienne des genres de style en trois classes; mais, à vrai dire, ces trois classes ne sont plus que des têtes de chapitres, sous lesquelles on range assez commodément les qualités particulières du style.

Nous ferons de même dans l'énumération de termes qui va suivre. Nous rechercherons quels sont, dans la rhétorique de Cicéron, les termes qui expriment les trois genres de style bien connus ; et, pour éviter l'écueil des classifications trop nombreuses, nous grouperons, autant que possible, autour de ces termes, tous les mots qui, disséminés çà et là dans Cicéron, notamment dans le *Brutus*, présentent avec eux des points de ressemblance.

(1) Ainsi Démétrius de Phalère reconnaît quatre genres de style ἰσχνός, μεγαλοπρεπής, γλαφυρός, δεινός. — De même Macrobe (Macrobius Theodosius), grammairien de la fin du IVe siècle, admet quatre genres de style : Saturnalia V. 1 quatuor sunt genera dicendi, *copiosum*, in quo Cicero dominatur, *breve*, in quo Sallustius regnat, *siccum*, quod Frontoni ascribitur, *pingue* et *floridum*, in quo Plinius Secundus quondam et nunc nullo veterum minor Symmachus. Sed apud unum Maronem hæc quatuor genera reperies.

Le premier ouvrage de rhétorique de Cicéron nous est parvenu fort incomplet ; nous n'avons que la partie qui traite de l'*invention*. Dans cette œuvre incomplète cependant on voit figurer, à propos des arguments et des lieux communs (II. 16) les mots *tenuius*, *acutius*, *subtilius* d'une part, et de l'autre *gravius* et *ornatius*, termes que l'on retrouvera dans les ouvrages postérieurs de Cicéron. — Commençons par le *de Oratore*.

I. — On lit (III. 45, 177) : itaque tum *graves* sumus, tum *subtiles*, tum *medium* (1) quiddam tenemus.

Cette classification se retrouve, avec les mêmes termes (Or. 31, 111).

Que signifient ces trois termes? Prenons d'abord *gravis*, et obligeons Cicéron lui-même à nous découvrir le sens qu'il attribue à ce mot.

Gravis signifie proprement lourd, pesant. Appliqué au discours, il exprime une diction nourrie de pensées fortes, de raisons solides et concluantes. C'est ainsi que nous voyons *graviter* opposé à *facete* : de Or. I. 17, 75 multa non tam *graviter* dixit quam *facete*, son discours fut moins solide que plaisant et enjoué. — Cf. Brut. 53, 198. — De même dans le *Brutus* (38, 143 ; 43, 158) *gravitas* fait antithèse avec *facetiæ*, *urbanitas*, le ton grave et sérieux en regard du ton enjoué. — Comparons encore *graviter* opposé à *versute* (dicere), parler avec finesse (Or. 7, 22) ; *gravis* opposé à *callidus* (ib. 23) ; *graves* et severæ sententiæ, en opposition à *concinnæ* et *venustæ* sententiæ (Brut. 95, 325), pensées fortes et sérieuses, en opposition à pensées jolies et gracieuses.

Gravis signifie aussi, mais plus rarement, énergique, véhément. C'est ainsi que nous le trouvons opposé à *suavis* (Brut. 9, 38) : *suavis* (2) videri maluit (Phalereus Demetrius) quam

(1) *Gravis*, *mediocris*, *attenuatus* : tels sont les mots dont l'auteur de la Rhétoriq. à Héren. se sert pour exprimer les trois genres de style (IV. 8).

(2) Cicéron présente *suavitas* comme le caractère essentiel de l'éloquence d'Isocrate (de Or. III. 7, 28) : il est vrai qu'il distingue (26,

gravis, sed suavitate ea, qua perfunderet animos, non qua perfringeret. Cf. Or. III. 25, 96. Brut. 50, 186. — *Gravis* (1), appliqué aux Philippiques de Démosthène, exprime sans aucun doute l'idée de véhémence (δεινός) (Or. 31, 111). De même *graviter*, en face de *leniter* (Brut. 44, 164), signifie la violence opposée à la douceur.

Subtilis signifie proprement toile dont le tissu est fin, dont les fils sont délicats. — Appliqué à la diction, *subtilis* présente différents sens qu'il est facile de déduire de l'acception primitive et étymologique.

1° Il exprime d'abord l'idée d'un style simple et sans parure. — C'est le sens qui ressort clairement de l'opposition établie (de Or. II. 22, 93) entre *subtilis*, terme par lequel Cicéron caractérise le style des orateurs contemporains de Périclès et *uberiore filo*, expression dont il se sert pour désigner la diction des orateurs postérieurs : Pericles atque Alcibiades et eadem aetate Thucydides *subtiles*, acuti, breves, sententiisque magis quam verbis abundantes.... Consecuti sunt hos Critias, Theramenes, Lysias...; omnes etiam tum retinebant illum Pericli sucum ; sed erant paullo *uberiore filo*. — Par *subtilis* il faut entendre, croyons-nous, un style sobre, simple, modeste, disant juste ce qu'il faut pour rendre la pensée. L'expression *uberiore filo* désigne une diction plus pleine et plus nourrie. — Ailleurs *subtilis* est opposé à *amplus*, c'est-à-dire diction simple, sobre de parure, en regard de diction plus ample et plus pleine (Or. 9, 30 ; 21, 72). — L'adverbe *subtiliter* est opposé de même à *copiose* (Part. Or. 40, 139).

De subtilis rapprochons *subtilitas*, simplicité, terme qui, pour Cicéron, exprime le caractère dominant de l'éloquence de Lysias (de Or. III. 7, 28), et qu'il distingue de *acumen*, finesse, qualité dominante chez Hypérides : suavitatem Isocrates, *subtilitatem* Lysias, acumen Hyperides....

103) *suavitas austera* et *solida*, douceur mâle et sévère, de *suavitas dulcis* et *decocta*, douceur molle et fade.

(1) C. Jul. Victor (Halm. 438) traduit βαρύς par *vehemens* ; et l'on sait que βαρύς correspond exactement à *gravis*.

Très souvent donc *subtilis*, *subtilitas*, *subtiliter* sont synonymes des autres termes qui expriment la simplicité de la diction, tels que : *parcus*, proprement économe, sobre (Brut. 40, 148 Crassus erat elegantissimus *parcorum*, Scævola *parcorum* elegantissimus) ; — *nudus*, nu, sans vêtement (de Or. II. 84, 341 *nuda* atque inornata brevitas. Brut. 75, 262 *nudi* (1) Cæsaris commentarii...) ; — *simplex*, proprement non double, non composé. — Ce dernier mot correspond exactement au terme grec ἁπλοῦς (Aristide. Walz IX. p. 410). Il est très rarement employé par Cicéron (Brut. 25, 94 *simplex* L. Memmius et antiquus ; Sp. autem nihilo ille quidem ornatior, sed tamen astrictior) ; il est, au contraire, d'un usage très fréquent dans Quintilien : *simplex* in docendo (II. 2, 5); pro *simplicibus* negligentes (X. 2, 16) ; ἀφέλεια *simplex* et inaffectata (VIII. 3, 87).

2° De l'idée de délié, ténu, mince, sens primitif de *subtilis*, on passe naturellement à l'idée de fin, finesse. Et en effet, *subtilis* a très souvent ce sens dans Cicéron. La finesse dans la dialectique, c'est-à-dire cette qualité qui fait que l'esprit pénètre dans les moindres recoins de la question soumise à l'examen, qu'il en démêle habilement les éléments divers, que des causes il descend aux effets et des effets remonte aux causes, la finesse dans la dialectique se rend communément dans Cicéron par *subtilitas* disserendi ou disputandi (de Or. I. 15, 68. Brut. 8, 31 ; 23, 89). — De même la finesse dans la diction est fréquemment exprimée par *subtile* dicendi genus : il est vrai que, dans ce cas, Cicéron joint le plus souvent à *subtilis* le mot *acutus*, fin (de Or. II. 22, 93 ; 23, 98 ; III. 18, 66. Or. 28, 98).

3° Ce qui est délié est naturellement précis : dans le dessin, par exemple, dans l'écriture les traits qui sont déliés ne se confondent pas, mais se distinguent nettement les uns des autres : ils sont exacts et précis. — Puisque l'idée de *fin* et de *délié* conduit facilement à l'idée de précision, il n'y a rien d'étonnant que *subtilis* soit pris quelquefois dans le sens de *précis*. C'est là le sens que présente l'adverbe *subtiliter* dans les passages suivants du

(1) Cf. Quint. VIII. 6, 41 *nuda* et velut incompta oratio ; id. III. 1, 2 prope *nuda* præceptorum traditio.

de Orat. : I. 21, 98 ea, quæ sentitis de omni genere dicendi, *subtiliter* persequi, exposer avec précision ce que l'on pense de l'éloquence. — II. 10, 39 oratoris vim exprimere *subtiliter*, caractériser avec exactitude et précision le talent de l'orateur. Cf. 90, 365.

Entre le genre *gravis* et le genre *subtilis* est un genre intermédiaire et moyen, *medium* quiddam. Cf. Or. 6, 21 ; 28, 98. 99. De op. gen. or. I.

A quels termes grecs correspondent les trois termes latins qui précèdent ? — *Gravis* équivaut à βαρύς, d'où βαρύτης, que l'on trouve déjà, dans Denys (de Comp. 23), sous la forme de βάρος, et plus tard dans Hermogène (Sp. II. 384). — *Subtilis* correspond à ἰσχνός, ainsi que nous l'apprend du reste Quintilien (XII. 10, 58 genus *subtile*, quod ἰσχνὸν vocant. Cf. Dem. Ph. Sp. III. 303. Johann. Sicel. Walz VI. 71, 72). — Enfin *medius* est la traduction exacte du grec μέσος (Joh. Sic. Walz VI. 71. Plethon id. 554).

II. — A la place de *gravis* et *subtilis*, Cicéron emploie, dans le même dialogue du *de Oratore* (III. 52, 199), *plenus* et *tenuis* ; et, à la place de *medius*, il emploie *particeps utriusque generis*. Ces mêmes termes figurent encore un peu plus loin (55, 212).

Les termes latins *plenus* et *tenuis* paraissent correspondre aux mots grecs ἁδρός et ἰσχνός (Joh. Sic. Walz VI. 71 ; Syrian. id. VII. 93, etc...).

Appliqués au corps, les termes grecs (1) et les termes latins (2) dont il vient d'être parlé, expriment l'idée d'une constitution robuste et vigoureuse et d'une constitution frêle et délicate. — Appliqués au style, ils donnent l'idée d'une diction ample, pleine, abondante, en opposition à une diction maigre et sèche. C'est ainsi que l'on rencontre *plenus* opposé ici, à *jejunus* [aut Anto-

(1) Hérod. 4, 180 ἐπεὰν τὸ παιδιὸν ἁδρὸν γένηται. — Aristoph. Pl. 561 ἄνδρες ἰσχνοὶ καὶ σφηκώδεις.

(2) Cels. I. 7 frigus inimicum est seni, *tenui*, at prodest juvenibus et omnibus *plenis*.

nium *jejuniorem* aut Crassum *pleniorem*, de Or. III. 4, 16]; là, à *exilis* [si anguste et *exiliter* dicere est Atticorum, sint sane Attici; sed.... subsellia grandiorem et *pleniorem* vocem desiderant, Brut. 84, 289]. — Quant à *tenuis*, il apparaît associé à *exsanguis*, sans vie, chétif [*tenui* exsanguique sermone disputant, de Or. I. 13, 57] et en regard de *copiose*, d'une façon pleine et abondante (Or. 9, 29).

De « tenuis » rapprochons *tenuitas* (ténuité, maigreur du style), terme par lequel Cicéron caractérise la diction de Lysias (de op. gen. or. 3) et *attenuatus*, mot que l'on voit figurer dans le *Brutus* (55, 201), en regard de *ample* [unum *attenuate* presseque, alterum sublate *ample*que dicentium] (1).

De la comparaison établie plus haut entre le style et la constitution du corps proviennent beaucoup d'autres termes très-expressifs et qui tiennent une grande place dans la langue de la rhétorique et de la critique littéraire.

Ainsi la force et l'énergie du style sont très-heureusement rendues par les mots suivants :

α) *Vis*, force physique (de Or. I. 60, 255; II. 29, 129. Brut. 10, 40. Or. 36, 124); d'où *virilis* oratio (de Or. I. 54, 231. Cf. Quint. V. 12, 18; IX. 4, 3), terme qui présente une grande analogie avec *robustus* [uberius est aliud (dicendi genus) aliquantoque *robustius* quam hoc humile, Or. 26, 90] (2).

β) *Lacerti*, muscles : Brut. 16, 64 in Lysia sunt sæpe etiam

(1) Voici comment l'aîné des Ernesti définit ce mot (Cicéro. Clavis V.) : corporis est *tenuitas*, cum sucus ei et carnis copia deest, cum sit sanum : unde ad dicendi genus subtile transfertur, quod sine vitiis est, sed et sine ornamentis.

De *tenuitas* il convient de rapprocher *gracilitas* (Brut. 16, 64), mot par lequel Varron exprimait, au dire d'Aulu-Gelle VII. 14, le premier genre de diction : vera et propria hujuscemodi formarum exempla in latina lingua M. Varro esse dicit ubertatis Pacuvium, *gracilitatis* Lucilium, mediocritatis Terentium. — Quintilien caractérise par *gracilitas* le style de Lysias (XII. 10, 24).

(2) D'après Quintilien, *robustus* est le mot latin qui correspond au mot grec ἁδρός : XII. 10, 58 grande atque *robustum* (dicendi genus) quod ἁδρὸν constituunt.

lacerti, sic ut fieri nihil possit valentius Cf. Quint. X. 1, 77, carnis plus habet, minus *lacertorum* (Æschines).

γ) *Sanguis*, sang : Brut. 9, 36 (sucus ille et *sanguis* incorruptus usque ad hanc ætatem oratorum fuit). Cf. Quint. X. I, 115 eum (Calvum) nimia contra se calumnia verum *sanguinem* perdidisse. Id. 2, 12.

δ) *Nervi*, nerfs : de Or. II. 22, 91 Fufius *nervos* in dicendo C. Fimbriæ non assequitur. III. 21, 80 forenses *nervi*, la diction forte et nerveuse qui convient au barreau. Cf. 52, 199. Brut. 48, 177. Or. 19, 62.

ε) *Sucus*, sève, suc : de Or. II. 22, 93 ille Pericli *sucus*, cette diction vigoureuse de Périclès. Cf. III. 25, 96. Brut. 9, 36. Or. 23, 76.

Aux termes qui précèdent correspondent, pour exprimer le manque de force et d'énergie dans la diction :

α) *Exsanguis*, qui manque de sang : de Or. I. 13, 57 tenui quodam *exsanguiq*ue sermone disputant (philosophorum scholæ). Cf. ad Her. IV. 11. Dial. de Or. 18 : en grec ἄψυχος, le contraire de ἔμψυχος, sanguinis plenus.

β) *Enervatus*, sans nerf, languissant : Or. 68, 229 *enervetur* oratio compositione verborum.

γ) *Exilis*, grêle, chétif : de Or. I. 18, 83 : spinosa quædam et *exilis* oratio. II. 38, 159; III, 18, 66; d'où *exilitas*, en opposition à *ubertas* (de Or. I. 12, 50. Brut. 82, 284); — *exiliter*. De Or. I. 11, 50. Brut. 27, 106; 84. 289.

δ) *Inanis*, vide, sans consistance. On rencontre ce terme associé à *exilis* et *jejunus* (de Or. III. 18, 66) et à *jejunus*, seul (ib. 27, 106). — Quintilien l'oppose à *redundans* (XII. 10, 17) et l'associe à *frigidus* (IX. 3, 74; X. 2, 17).

ε) *Jejunus*, qui est à jeun, par conséquent sec, maigre (de Or.

I. 50, 218 ; III. 18, 66 ; de op. gen. or. 3) ; d'où : *jejunitas* Brut. 55, 202 ; 82, 285 ; Or. 6, 20 (Cf. *jejunium*, dial. de Or. 23) ; *jejune*, de Or. I. 11, 50. Or. 33, 118.

θ) *Aridus*, sec (de Or. II. 38, 159. Cf. ad Her. IV. 11. Quint. XII. 10, 15).

Siccus, synonyme de *aridus* pour plusieurs écrivains, notamment pour Quintilien (XI. 1, 32 ; dial. de or. 21. Fortun. 126), présente, ainsi que nous le verrons plus loin, un tout autre sens dans Cicéron, et signifie sain, de bon goût. Toutefois *siccitas* (Brut. 82, 285), est pris dans le sens de sécheresse (de diction).

Des mots *aridus* et *siccus* rapprochons *strigosus*, décharné, mot extrêmement rare [Brut. 16, 64 genere toto *strigosior* Lysias].

Aridus, *siccus*, *strigosus* correspondent au grec ξηρός (Longin Sp. 248. Dem. Ph. 313). — Proklus (Ier livre d'après Photius) emploie σκληρός.

Le bon goût dans la diction, c'est la santé dans le corps ; de là, pour exprimer une diction saine et de bon goût :

Salubritas, régime sain : Brut. 13, 51 *salubritatem* atticæ dictionis ; — *sanitas*, santé (Brut. 13, 51. De op. gen. or. 3) ; d'où *sana* (dictio) Brut. 13, 51 ; 55, 202 ; 80, 276. Cf. dial. de or. 25 omnes (Calvus, Asinius, Cæsar, Brutus, Cicero) eamdem *sanitatem* eloquentiæ ferunt ; — *bona valetudo*, santé (Brut. 16, 64. De op. gen. or. 3) ; — *integritas*, état de ce qui est intact, non endommagé, d'où santé : Brut. 35, 132 incorrupta quædam latini sermonis *integritas*. De op. gen. or. 4 ample, et ornate, et copiose, cum eadem *integritate*, Atticorum est.

Les adjectifs *siccus*, sec, sans humeurs, sain ; *sincerus*, pur, sans mélange [Brut. 55, 202 nihil erat in ejus (Cottæ) oratione nisi *sincerum*, nihil nisi *siccum* atque sanum], expriment également une diction saine et de bon goût. — Dans le *de opt. gen. or. siccus* figure à côté de *sanus* 3, et de *integre* 4. — Sénèque (Ep. 114) dit de même : *siccum* et sobrium ingenium.

Aux mots précédents est opposé *corruptus*, (diction corrompue,

gâtée par le mauvais goût), terme que Cicéron associe à *inflatus*, boursouflé (Brut. 55, 202) et Quintilien à *vitiosus* (XII. 10, 73).

C'est encore en vertu de la comparaison indiquée plus haut entre la diction et le corps que l'on a pu dire *naturalis color* (Brut. 9, 36), *veritatis color* (44, 162), couleur naturelle, d'où beauté naturelle dans la diction, en opposition à *fucus* ou *fucatus* nitor, éclat emprunté, artificiel : in his omnibus inest quidam sine ullo *fuco veritatis color*.

C'est en vertu de la même comparaison que Cicéron a fait appel, pour exprimer la recherche du style, à des termes tels que *cincinni*, boucles de cheveux, ajustement étudié de la chevelure (de Or. III. 25, 100) : — *calamistri*, fer à friser [removebitur (ex genere dicendi attico) omnis insignis ornatus quasi margaritarum, ne *calamistri* quidem adhibebuntur. Or. 23, 78] (1).

Cicéron exprime encore la recherche et l'affectation du style par *molestia*, mot qui, au sens propre, signifie gêne, embarras, d'où, au sens figuré, recherche, affectation (toute recherche étant fâcheuse et insupportable) : Brut. 38, 143 latine loquendi accurata et sine *molestia* diligens elegantia. Cf. 91, 315.

A *molestia* Quintilien substitue *affectatio*, poursuite, recherche laborieuse (de quelque chose), d'où affectation : en grec κακόζηλον (κακόζηλον, id est mala *affectatio*. Quint. VIII. 3, 56).

Des termes précédents rapprochons encore *putidus*, proprement fétide ; d'où affecté (de Or. III. 13, 51. Or. 8, 27) et *odiosus*, désagréable, affecté (de Or. II. 58, 236 ; III. 13, 51).

Enfin, pour clore la longue série des termes qui proviennent de la comparaison signalée plus haut entre le corps et le style, mentionnons encore *opima* (Brut. 16, 64. Or. 8, 25), et *adipata* (oratio) (Or. 8, 25), diction grasse, épaisse, c'est-à-dire diction exubérante et redondante.

---

(1) L'auteur du Dialogue des orateurs va jusqu'à dire (26) : L. Crassi maturitatem quam *calamistros* Mæcenatis (malim).

III. — La nature même du sujet traité dans le Brutus, c'est-à-dire l'appréciation critique des grands orateurs d'Athènes et de Rome, devait nécessairement amener Cicéron à parler dans ce dialogue des divers genres de style ; et, en effet, on a pu s'en convaincre par le grand nombre de termes extraits du *Brutus*, les mots relatifs à la diction sont fort nombreux dans cet ouvrage. Toutefois, les termes qui expriment ces divers caractères de style sont le plus souvent isolés, quelquefois opposés deux à deux : nulle part on ne trouve la division ancienne des genres de style en trois classes.

Dans l'*Orator*, c'est tout différent. Cicéron revient, à plusieurs reprises, sur cette mémorable classification. On la trouve pour la première fois 5, 20-21 : tria sunt omnino genera (1) dicendi, quibus in singulis quidam floruerunt, peræque autem, id quod volumus, perpauci in omnibus. Nam et *grandiloqui*, ut ita dicam, fuerunt cum ampla et sententiarum gravitate et majestate verborum, vehementes, varii, copiosi, graves, ad permovendos animos instructi et parati, — quod ipsum alii aspera, tristi, horrida oratione, neque perfecta, neque conclusa, alii levi et structa et terminata, — et contra *tenues*, acuti, omnia docentes, et dilucidiora, non ampliora facientes, subtili quadam et pressa oratione limati ; in eodemque genere alii callidi, sed impoliti et consulto rudium similes et imperitorum, alii in eadem jejunitate concinniores, id est faceti, florentes etiam et leviter ornati. Est autem quidam *interjectus* inter hos, *medius* et quasi *temperatus* nec acumine posteriorum nec flumine utens superiorum, vicinus amborum, in neutro excellens, utriusque particeps, vel utriusque, si verum quærimus, potius expers.

(1) Comme synonymes de *genus*, genre (de style) [Or. 21, 69 ; 23, 75. de op. gen. or. I (Cf. ad Her. IV. 8)] Cicéron emploie *figura* [de Or. II. 23, 98 ; III. 9, 34 (Cf. ad Her. IV. 8)] ; *forma* (de Or. II. 23, 98. Or. II, 36 ; 26, 90 ; 39, 134) ; — *color*, couleur dominante, abstraction faite des détails (de Or. III. 25, 96 ; 52, 199) ; — *habitus*, manière dont la diction se tient en général (de Or. III. 52, 199. Brut. 63, 227) ; — *sonus*, ton général de la diction (Brut. 26, 100. de op. gen. or. I.) : à ces termes correspondent les mots grecs χαρακτῆρες (2e partie de la vie d'Homère, ouvrage attribué à Plutarq. 72. Johann. Sic. Walz VI. 71-72. Plethon id. 554 ; — πλάσματα (Vie d'Homère 72. Proklus 1er livre) ; — ἰδέαι (sch. Syrian. Walz IV. 196. Plethon VI. 560).

Si de ce développement oratoire, plus littéraire que technique, nous dégageons les termes relatifs aux trois genres de style, que trouvons-nous ? *Grandiloquus*, *tenuis*, *medius* et quasi *temperatus*.

Nous n'avons pas à revenir sur *tenuis* et *medius*. — *Temperatus*, d'où est venue notre expression française genre *tempéré*, se trouve encore Or. 7, 23 ; 16, 53 ; 27, 95 ; 28, 98 ; 29, 100, 101.

Quant à *grandiloquus* (1), on ne le rencontre que deux fois dans Cicéron qui paraît en être le créateur (Or. 5, 20. Tusc. 5, 31).

Cicéron se sert plus fréquemment, pour exprimer l'élévation du langage, de *grandis* (Brut. 7, 29 ; 9, 35. Or. 9, 30. de op. gen. or. 3) et *excelsus*. (Or. 34, 117 ; de op. gen. or. 4) termes desquels il convient de rapprocher orationis *elatio* (Brut. 17, 66. de op. gen. or. 4) ; orationis *altitudo* (Brut. 17, 66).

Le défaut du genre élevé, c'est l'emphase *nimis alta* et *exaggerata* oratio (Brut. 17, 60. Or. 57, 192) ; — *tragica* oratio (Brut. 11, 43 ; 55, 203) ; d'où *tragoediæ*, diction emphatique et guindée (de Or. I. 51, 219 ; II. 51, 205), σεμνὴ ἄγαν καὶ τραγικὴ λέξις (Arist. Sp. I. 128).

IV. — Dans le même dialogue de l'*Orator*, Cicéron revient, à propos de Démosthène, sur les trois genres de style (7, 23) : hoc (Demosthene) nec *gravior* exstitit quisquam nec *callidior* nec *temperatior*.

De ces trois mots, un seul, *callidus*, n'a pas encore été expliqué. Il exprime la finesse, c'est-à-dire une des qualités du genre simple (Or. 6, 20 ; 28, 98).

Acutus, proprement aiguisé, affilé ; par suite fin, délicat, piquant, se rapproche par le sens de *callidus*. Il est d'ailleurs fréquemment associé à *subtilis* (ἰσχνός) (de Or. II. 22, 93 ; 23, 98 ; III. 18, 66. Or. 28, 98), et correspond ou grec ὀξύς (Hermog. Walz

(1) On ne trouve qu'une seule fois *grandiloquus* dans Quintilien X. 1, 66, à côté de *gravis* et *sublimis*.

III. 323. Joh. Sicel. VI. 403. Anonym. Comment. d'Hermog. VII. 1070).

Argutus (pénétrant, âcre) est souvent employé par Cicéron comme synonyme de *acutus* : de Or. II. 61, 250 ex ambiguo dicta vel *argutissima* putantur. — De même 66, 268 : *arguta* significatio est cum parva re et sæpe verbo res obscura et latens illustratur.

V. — Nous avons déjà trouvé, dans l'*Orator*, deux groupes différents de termes pour caractériser les trois genres de style. Un peu plus loin (21, 69) nous trouvons encore un nouveau groupe : *subtilis*, *modicus*, *vehemens*. Ces trois genres de style, dit Cicéron, correspondent aux trois objets que se propose l'orateur : quot officia oratoris, tot sunt genera dicendi, *subtile* in probando, *modicum* in delectando, *vehemens* in flectendo. Quintilien fonde de même (XII. 10, 59) la distinction des trois genres de diction sur le triple but que l'orateur doit atteindre : prouver, plaire et toucher.

Des termes qui précèdent, un seul, *vehemens*, exige quelques explications. *Vehemens* équivaut à notre mot français véhément. Cicéron l'oppose à *lenis*, doux (de Or. II. 14, 58 ; 49, 200 ; 52, 211 ; 53, 216) ; à *comis*, affable (Or. 37, 128) ; à *dulcis* (Brut. 27, 105).

Les deux mots grecs σφοδρὸς (σφοδρότης) et δεινός (δεινότης) correspondent également à *vehemens* : Démétrius (Sp. III. 314) emploie ces deux mots indifféremment l'un pour l'autre : τὸ μῆκος ἐκλύει τὴν σφοδρότητα, τὸ δὲ ἐν ὀλίγῳ πολὺ ἐμφαινόμενον, δεινότερον. Cf. σφοδρότης Hermog. Sp. II. 301 ; δεινότης Hermog. 388. Arist. 497.

Plusieurs termes se rapprochent par le sens de *vehemens*. Nous citerons notamment :

α) *Acer* (δριμύς) (1), aigu, âcre, violent. Cicéron associe fré-

(1) δριμύς (δριμύτης) Hermog. Sp. II. 365. Joh. Sicel. Walz VI. 403. Anonym., commentateur d'Hermog. VII. 1070.

quemment ce mot à *vehemens* : de Or. II. 43, 183 potest inflammari animus judicis *acri* et vehementi quadam incitatione. III. 9, 32 (genus Antonii) forte, vehemens, commotum in agendo, *acre*, acutum. Cf. Brut. 28, 107 ; 30, 113 ; 77, 269. — On voit de même dans Quintilien (IV. 1, 64) *acrior* et vehementior sensus (i. e. sententia). V. 13, 25 *acri* et vehementi oratione. IX. 2, 6 *acrior* ac vehementior probatio. id. 3, 72 aliquis sensus vehemens et *acer*.

β) *Asper* (*asperitas*, *aspere*). On a déjà cité ce mot parmi ceux qui expriment (une union de mots) rude et raboteuse. On le retrouve ici avec le sens de (diction) âpre, rude, mordante. Dans ce sens, il renforce tout naturellement l'idée exprimée par *vehemens* [de Or. I. 53, 227 *aspere* et vehementer (loqui)], et figure souvent en opposition à des termes exprimant la douceur, tels que *lenis* (*lenitas*) (de Or. II. 15, 64 ; III. 7, 28. Or. 36, 127. Quint. III. 8, 51 ; VI. 3, 87), et *mitis* (Quint. X. 1, 71).

γ) *Intentus*, proprement tendu, d'où énergique, véhément. — On rencontre ce terme opposé ici (de Or. I. 60, 255) à *lenitas* sermonis [tua gravissimi sermonis *lenitas*.... probatur ; multique oratores fuerunt, qui omnia sermone conficerent paulo *intentiore*], là (de Or. II. 52, 211), à *lenis* et *summissa* (oratio).

δ) *Incensus*, enflammé. — Ce mot est associé ici, (Brut. 22, 88) à *vehemens* (Galbam non in agendo solum, sed etiam in meditando vehementem atque *incensum*) ; là (Or. 37, 128) à *vehemens* et *incitatus* [illud superius (id est ἠθικόν) come, jucundum ; hoc (i. e. παθητικόν) vehemens, *incensum*, incitatum].

ε) *Incitatus*, vif, animé. — On vient de voir ce mot associé à *vehemens*, *incensus*. On le retrouve (Brut. 24, 93) joint à *gravis* et *vehemens*. Plus loin (95, 326), il est renforcé de *vibrans* (1), qui vibre : erat oratio (Hortensii) cum *incitata* et *vibrans*, tum etiam accurata et polita.

(1) Cf. *vibrans* Quint. X. 1, 60 summa in hoc (Archilocho) vis elocutionis, cum validæ, tum breves *vibrantes*que sententiæ. XII. 9, 3 nec illis *vibrantibus* concitatisque sententiis velut missilibus utetur.

ζ) *Fervidus*. — Pris au sens propre, ce mot donne l'idée d'un liquide qui bout et fermente (Brut. 83, 288 istam quasi de musto ac lacu *fervidam* orationem). — Appliqué à l'écrivain et à la diction, il exprime l'idée d'un orateur ou d'un style bouillonnant, plein de feu. On le rencontre, dans le *Brutus*, associé ici (34, 129) à *commotus*, proprement mis en mouvement; par suite, ardent, impétueux; là (68, 241) à *petulans*, emporté, pétulant, et *furiosus*; qui est en délire, furieux, forcené.

Au lieu de « fervidus » Cicéron emploie aussi (Brut. 70, 246) *effervescens* in dicendo, terme duquel nous rapprocherons *faces dicendi*, diction brûlante, de Or. II. 51, 205; III. 1, 4.

Defervescere, cesser de bouillir, se refroidir, se calmer, est opposé à *fervere* (*fervidus*) : Brut. 91, 316 contentio nimia vocis resederat et quasi *deferverat* oratio. Cf. Or. 30, 107.

Frigidus, froid, procède de la même comparaison que *defervescere*. Il est en général pris en mauvaise part (de Or. II. 63, 256. Brut. 67, 236; Or. 26, 89) : en grec ψυχρός (Arist. Sp. 126, 128. Démét. Sp. 261. 287); d'où ψυχρότης (Démét. 261. 288).

η) *Pugnax*, belliqueux, violent. Nous voyons cet adjectif associé à *vehemens* (de Or. II. 78, 317), et opposé à *pacatus* (Brut. 31, 121). — Quintilien emploie même *pugnacitas* IV. 3, 2.

VI. — Jusqu'ici Cicéron n'a fait que mentionner, mais sans les caractériser d'une manière précise, les trois genres de style. A partir du chapitre 23 de l'*Orator* jusqu'au chapitre 29, il entre dans le détail : reprenant chacun de ces trois genres isolément, il recherche ce qui les constitue essentiellement, et détermine la marque distinctive qui ne permette pas qu'on les confonde (sequitur ut cujusque generis nota quæratur et formula. Or. 23, 75).

A. — Il parle d'abord du genre simple, qu'il désigne successivement par une foule d'expressions différentes. Indépendamment de *subtilis* (*subtilitas*), *tenuis* (*tenuitas*), *acutus*, termes que nous connaissons déjà, Cicéron emploie encore, pour caractériser le genre simple :

α) *Summissus* (23, 76; 24, 82; 26, 90. 91; 28, 99), proprement abaissé, peu élevé (ταπεινός) (1), le contraire de *elatus* (ὑψηλός) : de op. gen. or. 4 ita fit ut Demosthenes certe possit *summisse* dicere, elate Lysias fortasse non possit.

Summissus signifie aussi calme, modéré. C'est ainsi qu'on le rencontre associé à *placidus* et *lenis*, en opposition à *fortis*, énergique, véhément [de Or. II. 43, 183 non semper fortis oratio quæritur, sed sæpe placida, *summissa*, lenis, quæ maxime commendat reos. — Un peu plus loin (52, 211) on rencontre de même *summissa* et *lenis* (oratio), en regard de *intenta* et *vehemens* (oratio), diction douce et calme, en opposition à diction véhémente et énergique. — Dans Quintilien (VI. 5, 5) *summisse* forme antithèse avec *aspere* (loqui), la douceur et la rudesse dans la diction.

De « summissus » rapprochons : *remissus* (2), relâché, d'où affaibli, le contraire de *intentus*, tendu, énergique [de Or. II. 23, 95 dicendi molliora ac *remissiora* genera. Brut. 92, 317 Cotta et Hortensius, quorum alter *remissus* et lenis,.... alter acer, verborum et actionis genere commotior]; — *lenis*, que nous avons déjà rencontré à côté de *placidus* et *summissus* (de Or. II. 43, 183), de *summissus*, seul, (ib. 52, 211), et que nous retrouvons d'abord sous la forme de *lenitas* orationis, opposé à *vis* et *contentio*, force et énergie (de Or. I. 60, 255), à *asperitas*, rudesse, (de Or. II. 15, 64; III. 7, 28); ensuite sous la forme de l'adverbe *leniter*, opposé à *vehementer* (de Or. II. 53, 216), à *aspere* (Or. 36, 127).

β) *Humilis*, humble (Or. 23, 76; 25, 82; 26, 90). — Quintilien associe (XI. 1, 6) *humilis* à *quotidianum* sermonis genus, la conversation familière, et (VIII. 5, 32) à *sine conatu* (dicere), style n'exigeant aucun effort. Il l'oppose à *sublimis* (VIII. 3, 60).

Isidore (Halm 515) et Emporius (id. 561) expriment par *humilis*

(1) Longin Sp. I. 283 ταπειναί, μέσαι, μεγάλαι (φύσεις). — Proklus (1er livre d'après Photius) donne ταπεινόν comme le défaut de ἰσχνὸν γένος.

(2) Quintilien (XI. 3, 42) oppose vox *remissior* et vox *tensior*; et, quelques lignes plus haut (17) *intenti*, *remissi* modi.

un des trois genres de style. Le premier de ces rhéteurs oppose *humilis* à *medius* et *grandilocus* ; le second, à *vastus* et *temperatus*.

γ) *Suppressus*, contenu, modéré : Or. 25, 85 erit (acutus orator) ut voce, sic etiam oratione *suppressior*.

Pressus, qui est beaucoup plus fréquent, offre un sens analogue : serré, pressé. C'est ainsi qu'on le trouve (de Or. II. 23, 96) en opposition à *luxuries* quædam, quæ stylo depascenda est, fécondité exubérante que la plume doit élaguer. — Dans le *Brutus* (13, 51) *pressus* est opposé à *redundans*. — De même (55, 201) attenuate et *presse* fait face à sublate et *ample*.

A « pressus » rattachons *astrictus*, serré : Brut. 31, 120 Stoicorum oratio *astrictior* aliquantoque contractior Cf. 25, 94.

δ) Enfin le genre simple est désigné, et à plusieurs reprises, par *atticus*, style des attiques : Or. 23, 76 informandus est ille nobis, quem solum quidam vocant *atticum* : summissus est et humilis. — De même (25, 83) : hic subtilis, quem nisi quod solum, ceteroquin recte quidam vocant *atticum*. Cf. 26, 90.

B. — Cicéron parle ensuite du genre moyen ou tempéré ; mais de tous les termes par lesquels il désigne ce genre de style (*modicus*, *temperatus*, *mediocritas*, *medius*), il n'en est qu'un seul, *mediocris* (*mediocritas*), que nous n'ayons pas encore eu l'occasion de signaler (27, 96).

C. — Indépendamment de *gravis* (Or. 27, 96 ; 28, 97. 99 ; 29, 100. 101 ; 33, 118), *acer*, *ardens* (28, 99), termes dont il a été parlé plus haut, Cicéron emploie encore dans l'*Orator* deux autres termes, *amplus* et *copiosus*, pour caractériser le troisième genre de diction.

De ces deux mots, le premier donne l'idée d'une diction ample et large, celle de Platon, par exemple, et correspond exactement au terme grec πλατύς (1), absolument comme *amplitudo* (Or. I, 5)

(1) Si l'on en croit Diogène de Laërte (III. 4) c'est à l'ampleur de

équivaut à πλατύτης. — On trouve *amplus* (24, 82) opposé à *summissus*, c'est-à-dire le genre sublime et le genre simple [hoc ornamento liberius paullo quam ceteris utetur hic *summissus*, nec tam licenter tamen, quam si genere dicendi uteretur *amplissimo*]. — Ailleurs (28, 97) *amplus* est associé à *copiosus*, *gravis*, *ornatus* [tertius est ille *amplus*, *copiosus*, *gravis*, *ornatus*, in quo profecto vis maxima est].

Copiosus, copieux, abondant, est joint à *grandiloquus*, *vehemens*, *gravis* (Or. 5, 20) pour désigner le troisième genre de diction. — Plus loin (28, 99) il est opposé à *summissus*, genre simple, et *medius*, genre tempéré. — L'adverbe *copiose* est associé (9, 29) à *graviter* et *ornate*, termes qui se rapportent, nous venons de le remarquer plus haut, au troisième genre de style. Dans les *Partitiones oratoriæ* (40, 139) *copiose* est placé en regard de *subtiliter*, terme en usage pour exprimer le premier genre de diction, ἰσχνός.

Uber, terme que nous avons déjà rencontré (de Or. II. 22, 93), sous la forme de *uberius filum*, en opposition à *subtilis*, *acutus*, *brevis*, exprime, comme *copiosus*, l'idée l'abondance, de richesse, et, comme *copiosus*, correspond parfaitement au grec ἁδρός. — On le trouve (de Or. I. 18, 84) opposé à *spinosa* et *exilis* (oratio), diction pointilleuse et maigre. Dans le *De optimo gen. orat.* (3. 4), il est placé en regard de *jejunus*, diction sèche.

VII. — Dès le début du *De optimo genere oratorum* (chap. I.), Cicéron rappelle la division ancienne des genres de style en trois classes : oratorum si quis numerat plura genera, ut alios *grandes* aut *graves* aut *copiosos* ; — alios *tenues* aut *subtiles* aut *breves* ; — alios eis interjectos et tanquam *medios* putet, de hominibus dicet aliquid, de re parum.

De tous ces termes, un seul n'a pas encore été défini : c'est *brevis*, bref, succinct, concis (βραχύς) ; d'où *brevitas* (2) (βραχύτης)

son style que Platon devrait son nom. Ce qui est certain, c'est que Cicéron présente *amplitudo* [= πλατύτης] comme le caractère essentiel de la diction de Platon (Or. 1, 5).

(2) Cf. ad Her. IV. 54 *brevitas* est res ipsis tantum modo verbis necessariis expedita.

et *breviter* (βραχέως). — On le trouve associé à *summisse* (de Or. II. 53, 215) ; à *presse* (Brut. 52, 197) ; à *subtilis* et *acutus* (de Or. II. 22, 93), c'est-à-dire à des mots qui se rapportent, ainsi que nous l'avons établi, au premier genre de style, ἰσχνὸς χαρακτήρ.

Quintilien l'oppose fréquemment à *copia*, ampleur du style : X. 5, 8 sua *brevitati* gratia, sua *copiæ*. Cf. III. 8, 67 ; X. 1, 46.

QUALITÉS GÉNÉRALES DU STYLE

Quel que soit le genre de style que l'écrivain adopte ; qu'il s'abaisse avec le style simple ou s'élève avec le style sublime ; ou bien que, faisant choix du genre tempéré, il se tienne à égale distance de ces deux genres opposés, toujours la diction devra présenter certaines qualités essentielles et invariables : la pureté, la netteté, la convenance. A ces trois qualités Cicéron, suivant en cela l'exemple de Théophraste (Or. 24, 79), en ajoute une quatrième, *ornatus*, *ornamentum* orationis. Cette qualité que Cicéron bannit du genre simple et réserve aux deux autres genres de style, il nous semble impossible de la désigner en français par un mot précis. Nous chercherons plus loin à en faire comprendre la valeur et la portée (1).

A. — Pureté.

L'adjectif *purus* est fréquemment employé pour exprimer la pureté de la diction : de Or. III. 8, 29 (oratio Catuli) est *pura* sic ut latine loqui pæne solus videatur. Cf. Brut. 59, 213. Or. 16, 53. ad Her. IV. 12. Quint. VIII. 3, 14 ; XI. 1, 53.

A ce mot Cicéron substitue souvent *latinus* (Brut. 74, 258 locutionem emendatam et *latinam*). Quelquefois, il associe *purus* et *latinus* (Or. 24, 79).

Latinitas qui ne figure ni dans la Rhétorique de Cicéron ni

(1) Il est spécialement question de ces qualités du style dans le *de Oratore* (I. 32, 144 ; III. 10, 37), dans l'*Orator* (24, 79) et dans les *Partitiones Oratoriæ* (6, 19).

dans Quintilien, se trouve dans *ad Her.* (IV. 12) [*latinitas* est quæ sermonem purum conservat].

A *latine* (loqui) correspond en grec ἑλληνίζειν (Arist. Sp. I. 130. 145), et à *purus*, τὸ καθαρὸν (τῆς λέξεως), qualité qui était déjà appréciée au temps d'Isocrate (Or. V. 4).

B. — Netteté.

Plusieurs termes latins expriment la qualité du style que les Grecs appelaient σαφήνεια, σαφὴς λέξις (1), et que nous désignons en français sous le nom de netteté. Nous citerons notamment :

α) *Dilucidus*, clair (de Or. III. 10, 38. Or. 5, 20. Part. Or. 6, 19. Cf. ad Her. IV. 12. Quint. VIII. 2, 23) ; d'où l'adverbe *dilucide* (de Or. I. 21, 94 ; 32, 144. Or. 24, 79. Quint. IV. 1, 34 ; VIII. 6, 52).

Cicéron emploie aussi (de Or. II. 25, 108) *lucide*, mot très-fréquent dans Quintilien IV. 5, 12 ; VIII. 3, 1 [alibi, dilucide], ainsi que *lucidus* X. 1, 74 ; XII. 10, 21.

β) *Planus*, (plain, uni ; d'où facile, aisé ; par suite, clair et net), mot que nous avons déjà cité (Top. 26) à propos de la narration, et qui est très-rare dans Cicéron. L'adverbe *plane* est plus fréquent (de Or. I. 6, 23 ; 42, 187 ; II. 80, 329 ; III. 13, 50).

De « planus » sont formés *explanare*, exposer avec netteté (de Or. I. 48, 209 ; II. 19, 82. Brut. 39, 146 ; 41, 152. Quint. V. 10, 4 ; XI. 3, 30) ; et la figure de pensée *explanatio* (de Or. III. 53, 202).

γ) *Apertus*, ouvert, découvert, par suite clair (de Inv. I. 20. de Or. II. 19, 80 Cf. ad Her. IV. 12 ; d'où l'adverbe *aperte* (dicere) Or. 35, 122. Cf. ad Her. IV. 12.

δ) *Enucleatus*, proprement dont on a ôté le noyau (*nucleus*), par suite éclairci (de Or. III. 9, 32. Or. 26, 91) ; d'où *enucleate* (Brut. 9, 35 ; 30, 115. Or. 9, 28) et le verbe *enucleare* (Part. Or. 17, 57).

(1) Il a déjà été question de ces termes à l'article *narration*.

ε) *Liquidus*, clair, sans mélange [Brut. 79, 274 ita pura erat (comprehensio verborum) ut nihil *liquidius*].

ζ) *Illustris*. — Ce mot, dit Cicéron (Part. Or. 6, 20), exprime une clarté plus grande, plus éclatante que *dilucidus* (est plus aliquanto *illustre* quam illud dilucidum : altero fit ut intelligamus, altero vero ut videre videamur. — Un peu plus loin (7, 25), Cicéron associe *dilucidam* et *illustrem* orationem.

C. — Convenance.

Cicéron entend par convenance dans le style (de Or. III. 14, 53) le talent qui consiste à approprier la diction aux personnes et aux choses. Il désigne cette qualité par :

α) *Aptus* : de Or. III. 14, 53 qui ita moderantur, ut rerum, ut personarum dignitates ferunt, ei sunt in eo genere laudandi laudis, quod ego *aptum* et congruens nomino. Cf. 55, 210. Or. 22, 74. Quint. V. 10, 123.

β) *Decorus* : Or. 21, 70 ut in vita, sic in oratione nihil est difficilius quam quid deceat videre. Πρέπον appellant hoc Græci ; nos dicamus sane *decorum*. Cf. 25, 82.

γ) *Congruens*, mot que nous avons déjà rencontré associé à *aptus* (de Or. III. 14, 53) et que nous retrouvons sous la forme de *congruere* (de Or. III. 55, 210 non omni causæ nec auditori neque personæ neque tempori *congruere* orationis unum genus).

Ainsi que le fait observer Cicéron, πρέπων est le mot grec qui exprime cette troisième qualité du style : Aristote Sp. I. 132 τὸ πρέπον ἕξει ἡ λέξις, ἐὰν ᾖ παθητικὴ τε καὶ ἠθικὴ καὶ τοῖς ὑποκειμένοις πράγμασιν ἀνάλογον : pour obtenir cette qualité de la convenance, il faut que la diction soit conforme aux passions, aux mœurs, enfin à la nature du sujet que l'on traite.

D. — Ornatus orationis.

Que faut-il entendre par *ornata* oratio, *ornatus* ou *ornamentum* orationis? Cicéron lui-même s'est chargé de nous l'apprendre. « La netteté et l'ampleur du style, dit Cicéron (de Or. III. 14, 53);

l'art de mettre en lumière et les mots et les choses ; enfin le nombre et une certaine cadence poétique : voilà ce qui constitue la diction ornée (quod dico *ornate*) (1). — Cicéron parle encore, un peu plus loin, de la diction ornée ; et ce qu'il en dit est encore plus explicite que la définition qui précède. « Tout discours, dit Crassus (de Or. III. 37, 149), se compose de mots que l'on doit considérer d'abord détachés (*simplicia* verba), ensuite rapprochés et réunis (*conjuncta*) : de là deux moyens d'orner le style. Il y a en effet une sorte d'ornement qui consiste dans les mots pris isolément et une autre qui résulte de leur liaison. » Et un peu plus 38, 152 : « Les mots que l'orateur emploie pour orner la diction et lui donner du relief (quæ affert orator ad illustrandam atque *exornandam* orationem) sont de trois sortes, ceux qui ne sont pas du langage commun (*inusitata*), ceux qu'il crée lui-même (*novata*), ceux qui sont figurés (*translata*) ». Le nombre oratoire (*modus*) et le tour de phrase (*forma*) sont, au point de vue de la liaison des mots, les deux moyens employés pour orner et embellir la diction (de Or. III. 43, 171).

Quintilien (VIII. 3, 61) met l'*ornement* du style au-dessus de la netteté et de la convenance : « ce n'est pas assez, dit-il, que la diction soit nette et bienséante ; il faut encore la polir et l'embellir ; et c'est là ce qu'on pourrait appeler proprement la parure du style (*cultum*).

Fortunatien (Halm 125) entend *ornata* oratio de la même manière que Cicéron et Quintilien : les lieux communs, les digressions ayant pour objet le développement d'idées générales, les sentences, les exemples, les rapprochements, les comparaisons, les synonymes, les discours directs : voilà, indépendamment du fond même des idées, les moyens les plus ordinaires d'orner la diction (2).

De ce qui précède, que faut-il conclure? Que l'expression

(1) « Qui distincte, qui explicate, qui abundanter, qui illuminate et rebus et verbis dicunt et in ipsa oratione quasi quemdam numerum versumque conficiunt, id est, quod dico, *ornate*. »

(2) *Ornata* elocutio quem ad modum fit? ex rebus ipsis et locis communibus et generalibus egressionibus et sententiis perpetualibus et illustribus exemplis et collationibus et imaginibus et synonymis et allocutionibus.

ornata (oratio) ne désigne précisément aucune qualité particulière du style, mais plutôt un ensemble de qualités propre à donner au style du relief et de l'éclat.

Cette expression, ainsi que les termes qui s'y rattachent, sont d'un emploi très fréquent chez Cicéron et chez les autres rhéteurs : *ornatus* ou *ornamentum* orationis (κόσμος τῆς λέξεως Arist. Sp. I. 132) de Or. I. 10, 43 ; 11, 49 ; II. 12, 50 ; 28, 123 ; III. 4, 16 ; 31, 125 ; 37, 149 ; 42, 167. Quint. I. 8, 10 ; VI. 4, 1 ; VIII. Pr. 26 ; — *ornata* oratio (κεκοσμένη λέξις Arist. 123) de Or. I. 15, 69 ; 17, 76 ; 42, 187 ; II. 12, 53 ; III. 6, 25 ; 38, 152. Or. 11, 36. Quint. IV. 3, 15 ; VIII. 3, 42 ; XI. 3, 30 ; — *ornate* dicere de Or. I. 6, 21 ; 14, 62 ; 15, 64 ; II. 2, 5 ; III. 14, 53. Quint. I. 7, 32 ; IV. 2, 128.

Elegantia orationis, l'élégance du style, dit moins que *ornata* oratio. *Elegantia* exprime une diction qui n'a rien de commun, rien de banal, qui même ne manque pas d'une certaine distinction, sans avoir toutefois la magnificence et l'éclat de la diction ornée (*ornata* oratio). Les anciens, dit Crassus (de Or. III. 10, 39), ne connaissaient pas encore l'art d'orner le discours (*ornare*) ; ils ne laissaient pas cependant de s'exprimer avec une certaine élégance (*elegantia*). — Le style du genre simple (atticum genus), est-il dit (Or. 23, 79), sera pur et net, toujours conforme aux bienséances ; on pourra s'y permettre une certaine parure, une certaine élégance (*elegantia* et munditia remanebit) ; mais il faudra en bannir soigneusement les qualités brillantes dont parle Théophraste (*ornatum* illud, suave et affluens).

On le voit, Cicéron place *elegantia* au-dessous de *ornatus* ; mais s'il a soin de bien préciser ce qu'il entend par *ornatus*, il ne dit pas clairement le sens qu'il attribue à *elegantia*.

L'auteur de la Rhétorique à Hérennius est plus précis : l'élégance, dit-il (IV. 12), comporte la pureté et la netteté. Elle représente une des trois qualités générales du style, et figure à côté de *compositio*, art d'arranger les mots dans la phrase, et de *dignitas*, c'est-à-dire art d'orner et de varier la diction : (elocutio) tres res in se debet habere, *elegantiam*, compositionem, dignitatem. *Elegantia* est, quæ facit, ut unumquodque pure et aperte

dici videatur : hæc distribuitur in latinitatem et explanationem (1).

Au terme *elegantia* (dicendi) (de Or. I. 12, 50 ; II. 23, 98. Brut. 42, 153 ; 44, 163. Or. 23, 79) rattachons :

Elegans, que l'on trouve employé soit avec des noms de personnes [Or. 9, 30 subtilis et *elegans* (Lysias) ; 25, 84 non se parcum solum, sed etiam *elegantem* videri volet (ille atticus). Quint. X. 1, 93 tersus atque *elegans* (Tibullus)], soit avec des noms de choses [Brut. 78, 272 verborum delectus *elegans*. 82, 285 siccitas et inopia *elegans*. Quint. X. 1, 65 *elegans* et venusta (antiqua comœdia)] ;

Eleganter Brut. 22, 86 ; 35, 135 ; 52, 194. Or. 9, 28. Quint. VI. 3, 102 ; VIII. 2, 21 ;

Diligenter, mot formé de la même racine que le précédent et offrant, à peu près, le même sens : Brut. 45, 166 M. Herennius in oratoribus latine et *diligenter* loquentibus numeratus est. Cf. 37, 140.

Indépendamment des mots *ornatus* et *elegans*, la langue de la critique littéraire compte un très-grand nombre de termes qui tous, sauf certaines nuances faciles à saisir, expriment l'idée générale d'une diction polie, soignée et lustrée, en opposition à une diction non travaillée, négligée, sans distinction. Nous citerons notamment :

α) *Politus*, *perpolitus*, poli, lisse (de Or. I. 8, 31 ornata oratio et *polita*. Cf. Or. 9, 29 ; 51, 172. Quint. II. 12, 3) ; d'où *polite* (Brut. 19, 76 ; 30, 115 ; 52, 194).

β) *Accuratus*, soigné (de Or. II. 12, 49 ; 78, 315. Brut. 8, 30 ;

---

(1) *Compositio* est verborum constructio æquabiliter perpolita. — § 13. *dignitas* est, quæ reddit ornatam orationem, varietate distinguens.

Je n'ai trouvé chez aucun autre rhéteur ce terme *dignitas* parmi les mots qui expriment les qualités du langage. L'antithèse que l'auteur établit, à plusieurs reprises (IV. 12. 46. 49), entre *dignitas* et *ornata* oratio, la définition même qu'il donne de *dignitas*, prouvent suffisamment qu'il faut voir dans *dignitas* un synonyme de *ornatus* orationis.

38, 143; 43, 158. Quint. VIII. 3, 14); d'où *accurate* (de Or. I. 33, 150; III. 1, 3. Brut. 12, 46; 22, 86; 72, 253).

γ) *Exquisitus*, distingué, proprement cherché avec soin (Brut. 82, 283 accuratius quoddam dicendi et *exquisitius* genus. 93, 321 *exquisitius* et minime vulgare orationis genus); d'où *exquisite* [Brut. 80, 277 accurate et *exquisite* (disputare)].

δ) *Apparatus*, apprêté, luxueux. — Ce mot que l'on rencontre déjà dans la Rhétorique à Hérennius sous la forme de l'adverbe *apparate* (1, 7) n'est employé par Cicéron que sous la forme du substantif *apparatus* : de Or. I. 53, 229 Mucius nullo *apparatu*, pure et dilucide (dixit). II. 82, 333 hæc in senatu minore *apparatu* agenda sunt. Cf. III. 24, 91; 31, 124.

ε) *Nitidus*, *nitens*, brillant d'un éclat doux, comme ce qui est poli, nettoyé, lustré (par exemple comme le fer travaillé et poli, en opposition au fer brut et rugueux) : en effet *nitens* est opposé dans le *Brutus* (67, 238) à *horridus*, hérissé [non valde *nitens*, non plane horrida oratio]. Dans l'*Orator* (11, 36) *nitidus* est joint à *lætus* et *collustratus* et fait face à *horridus*, *incultus*, *opacus*.

ζ) *Unctus*, oint, parfumé (Brut. 20, 78 *unctior* quædam splendidiorque consuetudo loquendi). *Comptus*, proprement peigné, que l'on trouve associé à *expolitus* [Part. Or. 6, 19 *comptum* atque expolitum orationis genus] présente une image analogue.

η) *Factus quodam modo*, (diction) travaillée avec soin (πεποιημένη λέξις), artistement, par opposition à diction brute et informe : de Or. III. 48, 184 polita et *facta quodam modo* (oratio). Brut. 8, 30 accurata et *facta quodam modo* (oratio) (1).

Factus, seul, a quelquefois le même sens : de Or. I. 14, 63 igna-

(1) Dicere *quodam modo* signifie parler avec distinction : de Or. III. 10, 37 quæ explicavit Antonius, et dicenda *quodam modo*. Cf. Brut. 40, 149.

rus *faciendæ* ac poliendæ orationis. Or. 51, 172 orationis *faciendæ* et ornandæ auctores (Isocrates discipulique ejus).

θ) *Limatus*, passé à la lime : de Or. I. 39, 180 oratione maxime *limatus* (Q. Scævola). Cf. III. 8, 31; 49, 190. Brut. 67, 236. Or. 6, 20. Quint. II. 8, 4; XI. 1, 3.

κ) *Eruditus* (diction) des gens instruits. — On rencontre ce terme associé ici (de Or. III. 25, 96) à *suavis*, *liberalis*, *admirabilis*, *polita* (oratio), là (Brut. 35, 133) à *elegans*. — Quintilien dit de même *eruditus* sermo (VIII. 6, 24; XII. 2, 3).

A ce mot rattachons *liberalis*, langage de personne libre, mot que nous venons de citer; — *litteratus*, langage des lettrés, langage littéraire [Brut. 28, 108 L. Furius Philus perbene latine loqui putabatur *litteratius*que quam ceteri]; — *urbanus* (ἀστεῖος), langage des citadins, par opposition à langage des paysans (de Or. II. 56, 228).

Aux termes qui précèdent sont opposés :

Impolitus (de Or. III. 48, 185. Brut. 85, 294. Or. 6, 20); d'où *impolite* (de Or. I. 49, 214); — *incultus* (de Or. III. 25, 97. Brut. 31, 117. Or. 11, 36); d'où *inculte* (Brut. 28, 107. Or. 9, 28); — *rudis* (de Or. I. 8, 32; III. 48, 185. Brut. 85, 294. Or. 55, 185); — *horridus* (de Or. III. 14, 51. Brut. 21, 83; 31, 117; 67, 238. Or. 11, 36); — *horridulus* [Or. 45, 152 *horridulæ* Catonis (orationes)]; *horride* (Or. 9, 28. Quint. X. 2, 17); — *tristis* (1), proprement triste, chagrin [Brut. 30, 113 *triste* et severum genus dicendi. Or. 5, 20 aspera, *tristis*, horrida (oratio). Dial. de Or. 20 *tristis* et impexis antiquitas]; — *oppidanus*, diction provinciale, d'une ville autre que Rome [Brut. 69, 242 *oppidanum* quoddam et inconditum genus dicendi]; — *rusticus*, langage des paysans Brut. 48, 180).

(1) Cf. Or. 16, 53 aliqui duritatem et *severitatem* quamdam in verbis et orationis quasi *moestitiam* sequuntur.

FIGURES

Parmi les ressources dont l'écrivain dispose pour orner sa diction, Cicéron compte, nous l'avons vu (de Or. III. 14, 53), l'emploi de certains procédés de langage, auxquels on donne le nom de *figures*.

Ces procédés de langage, les Grecs les appelaient d'un mot spécial, τὰ σχήματα, que l'on retrouve chez presque tous les rhéteurs, et auquel correspondent en latin, dans Cicéron notamment, les termes suivants : *formæ*, *conformationes* ; *figuræ*, *gestus*.

Quel sens faut-il attribuer à ces mots latins, et, par conséquent, au terme grec σχῆμα, auquel ces mots latins correspondent ? Les anciens eux-mêmes, les Grecs aussi bien que les Latins, paraissent, à partir d'une certaine époque, n'avoir plus saisi exactement le sens de cette expression technique. Ainsi Quintilien, après avoir constaté tout d'abord (IX. 1, 10) que les auteurs ne s'entendent pas sur la signification de ce mot *figura*, *schema*, cherche à résoudre le problème ; mais les solutions qu'il en donne sont loin d'être exactes et précises. « Devons-nous entendre, dit Quintilien (IX. 1, 10-11), par *figura* la forme, quelle qu'elle soit, qu'on donne à une pensée, comme les corps ont une attitude, un maintien différents, suivant la manière dont ils se tiennent ; mais dans ce cas, il n'y a rien qui ne soit figuré, et Apollodore est fondé à croire, comme nous l'apprend Cécilius, que cette matière ne saurait être renfermée dans des préceptes ?..... Ne conviendrait-il pas plutôt d'entendre par *figure* (*schema*) un changement qu'on fait à dessein, soit dans le sens, soit dans les mots, en s'écartant de la voie ordinaire et simple, à peu près comme nous varions nos postures, tantôt assis, tantôt couchés, tantôt la tête en arrière ? » — Et, un peu plus loin (13) : « si l'on ne doit appeler *figure* que cette manière de s'exprimer qui donne une attitude et, pour ainsi dire, des gestes (*habitus* quidam et quasi *gestus*) au langage, il faudra entendre exclusivement par *schema* un changement oratoire ou poétique, éloigné de la manière ordinaire et simple ».

On sent, dans ces définitions vagues et entortillées, toute la difficulté que Quintilien éprouve à rendre compte de ce mot qui l'embarrasse, σχῆμα. Il le traduit bien, il est vrai, et en cela il a raison, par *forma*, *conformatio*, *habitus*, *gestus*. Quintilien ne pouvait oublier que Cicéron avait dit (Or. 25, 83) : quæ Græci quasi aliquos *gestus* orationis σχήματα appellant. Mais, comme il ne saisit pas bien l'analogie que les anciens rhéteurs établissaient entre σχῆμα, forme, attitude, et les figures du discours, il s'ingénie à détourner le mot grec de son acception primitive : il fait de σχηματίζειν un synonyme de ἐξαλλάσσειν, μεταβάλλειν ; et cette erreur l'amène à donner du mot *figura* une définition inexacte et qui surprend, venant de la part de cet auteur, clairvoyant et judicieux entre tous : IX. 1, 4 *figura*, sicut nomine ipso patet, est conformatio quædam orationis, remota a communi et primum se offerente ratione.

Au reste, Quintilien n'est pas le seul qui soit tombé dans l'erreur que nous signalons. Les rhéteurs grecs eux-mêmes n'y ont pas échappé. « Par σχῆμα, dit Alexandre (Sp. III. 11) (1), on entend un changement sans trope, relatif soit à l'expression, soit à la pensée, et fait en vue du mieux. » Cette définition succincte, le rhéteur la développe ainsi : « Qu'il y ait changement, aucun doute à ce sujet ; le mot σχῆμα s'explique par ce fait que le discours ne suit pas la route ordinaire. J'ajoute « en vue du mieux » (ἐπὶ τὸ κρεῖττον), parce que le solécisme est aussi un changement du discours, mais en vue du pire (ἐπὶ τὸ χεῖρον).

Tibérius (Sp. III. 59) n'est pas plus heureux. « Il y a σχῆμα (2),

---

(1) Σχῆμα δέ ἐστιν ἐξάλλαξις λόγου ἐπὶ τὸ κρεῖττον κατὰ λέξιν ἢ κατὰ διάνοιαν ἄνευ τρόπου. Ὅτι μὲν οὖν ἐξάλλαξις, δῆλον· ὅτι γὰρ οὐκ ἐπ' εὐθείας ἐκφέρεται ὁ λόγος, γίνεται διὰ τοῦτο σχῆμα, προσκείται δὲ τὸ ἐπὶ τὸ κρεῖττον, ὅτι καὶ ὁ σολοικισμὸς ἐξάλλαξίς ἐστι λόγου, ἀλλ' ἐπὶ τὸ χεῖρον.

(2) Ἔστι τοίνυν σχῆμα τὸ μὴ κατὰ φύσιν τὸν νοῦν ἐκφέρειν μηδὲ ἐπ' εὐθείας, ἀλλ' ἐκτρέπειν καὶ ἐξαλλάσσειν τὴν διάνοιαν κόσμου τινὸς τῇ πλάσει ἢ χρείας ἕνεκα.

Ernesti (Lexicon techn. rhet.), signale ce sens de changer, modifier, donné par un grand nombre de rhéteurs au mot σχηματίζειν. Il observe encore que le même mot est quelquefois pris dans le sens de

dit-il, quand, au lieu de faire suivre à l'esprit la route naturelle et directe, on change, on modifie la pensée, soit qu'on veuille orner la diction, soit qu'on y soit contraint par la nécessité. »

On pourrait encore relever la même erreur dans Hérodien (Sp. III. 85) et dans Grégoire de Corinthe (id. 226).

Il semble que les rhéteurs qui ont ainsi dénaturé le sens des mots σχῆμα, σχηματίζειν, n'aient eu en vue que les figures qui changent la signification des mots, et que l'on a, pour cette raison, appelées *tropes*, τρόποι. — Mais par σχήματα les Grecs désignaient encore ce que nous appelons communément *figures* de mots et de pensées. Τρόποι en grec, tropes en français, ne désignent qu'une espèce spéciale de τὰ σχήματα, les figures. La *commoration* (ἐπιμονή), par exemple, l'*interrogation* (ἐρώτησις), la *distribution* (διαίρεσις), la *prémunition* (πρόληψις), l'*indignation* (ἀγανάκτησις) etc. etc. : tous ces procédés de langage sont compris sous le nom générique de *figures*, σχήματα, au même titre que la *métaphore*, la *métonymie*, la *catachrèse* et la *synecdoche* ; et nous voyons que les rhéteurs anciens, et Quintilien tout des premiers (IX. 1, 1), ont donné au mot grec σχήματα l'acception large que nous lui donnons nous-même. S'il en est ainsi, en quoi l'*interrogation* et l'*indignation*, pour ne citer que ces deux figures, sont-elles des formes de langage éloignées de la manière ordinaire de parler ? Ces procédés de diction ne sont-ils pas, au contraire, inspirés par la nature elle-même ? C'est donc se méprendre sur le sens de σχῆμα que de voir dans ce mot un synonyme de ἐξάλλαξις, *mutatio*, changement.

Combien il est plus simple et plus exact de prendre σχῆμα dans son sens primitif, étymologique ! Une des premières acceptions de

feindre, dissimuler; illa voce (i. e. σχηματίζειν) peculiare aliquod artificium significarunt, quod fere in *dissimulando* et *fingendo* cernitur, ut si quid dicendum esset quod aliorum aures vel animos vel voluntates offendere posset, id colore aliquo veluti oblitum et σχήματι tectum ita enuntiaretur, ut non sentiretur illa offensio : nempe Græci etiam simpliciter σχηματίζεσθαι dixere pro *fingere* aliquid et *dissimulare*. — Démétrius, par exemple (περὶ ἑρμην. Sp. III. 323-324), prend σχηματίζειν dans cette acception étrange, et si étonnamment détournée du sens étymologique.

σχῆμα est en effet forme, figure : or, n'est-ce pas le propre de certaines figures, la métaphore par exemple, de frapper par des images comme la peinture, de donner une forme concrète, une physionomie vivante aux pensées même les plus abstraites ? « J'appelle σχῆμα, dit le rhéteur Aristide (Sp. II. 459), le *moule* du discours (τὸν τύπον τοῦ λόγου) : en passant par ce moule, les pensées, en même temps qu'elles impriment au discours telle et telle physionomie, acquièrent elles-mêmes dans le discours une force merveilleuse, aussi grande que celle dont disposent les êtres doués de vie et de mouvement » (1).

Σχῆμα (2) signifie également *maintien*, *attitude*, *mouvements* et *gestes* (du corps) : or les figures de langage, les figures de pensée surtout, ne sont-elles pas comme les gestes et les attitudes du discours ? « Le discours qui n'est point figuré (ἀσχημάτιστος), c'est la statue droite, sans gestes, sans attitudes. Le discours que les figures animent (ἐσχηματισμένος), c'est la statue qui, sous la main de l'artiste, prend toutes les formes et tous les mouvements de la nature ; c'est Apollon qui vient de lancer une flèche meurtrière et qui lève un front noble et calme, où se peint la victoire ; c'est Laocoon, dont tous les membres cèdent à l'impression de la douleur (3). »

Ce que nous venons de dire du mot grec τὰ σχήματα nous dispense d'insister sur les termes latins dont Cicéron se sert pour le traduire. *Formæ*, *conformationes* (formes) ; *figuræ* (figures) ; *gestus* (gestes) traduisent exactement τὰ σχήματα. Il faut croire cependant que Cicéron n'était pas pleinement satisfait de cette traduction, puisqu'il ne produit ces termes qu'avec les plus extrêmes réserves, et qu'il juge même utile quelquefois de leur adjoindre, par manière d'éclaircissement, le mot grec qu'ils ont mission de traduire : sententiarum orationisque *formis*, quæ vocant σχήματα

(1) Σχήματα (λέγω) τὸν τύπον τοῦ λόγου, ἐν ᾧ ἐκφερόμενα τὰ νοήματα ἤτοι τοιόνδε ἢ τοιόνδε τὸν λόγον φαίνεσθαι ποιεῖ. Καὶ ταῦτα τὰ πλείστην δύναμιν ἔχοντα ἐν τῷ λόγῳ καί ὅσην τὰ ἔμψυχα καὶ κινούμενα.

(2) Il est à noter que σχῆμα, attitude, vient de ἔχω ou plutôt σχέω, inusité pour ἔχω, absolument comme *habitus*, attitude, vient de *habeo*.

(3) J. V. Le Clerc. Nouvelle Rhétorique. Article *figures*.

(Brut. 17, 69). Cf. Or. 65, 220 ; de op. gen. or. 5 ; — eis luminibus quæ græci *quasi* aliquos *gestus* orationis σχήματα appellant (Or. 25, 83) ; — ailleurs, de op. gen. or. 5, *figura* est accompagné du correctif *tanquam*.

Les figures dans le discours, ce sont les fleurs dans la prairie, les couleurs et les lumières dans un tableau, les joyaux et les brillants dans la parure : elles embellissent la diction et la colorent ; elles lui donnent du relief et de l'éclat : de là, pour exprimer l'idée de *figures*, ces termes ingénieux et élégants que l'on rencontre à chaque page dans Cicéron et chez les autres rhéteurs :

α) *Flores* [de Or. III. 25, 96 verborum sententiarumque *floribus* (conspersa oratio). Brut. 66, 233 ; 87, 298. Or. 19, 65. Quint. VIII. 3, 87 ; XII. 10, 13] ; d'où *florens*, *florida* oratio, diction fleurie (de Or. III. 41, 166. Brut. 82, 285. Or. 6, 20 ; 27, 96), en grec ἀνθηρός : Quint. XII. 10, 58 tertium alii medium ex duobus, alii *floridum* (namque id ἀνθηρὸν appellant) addiderunt ;

β) *Colores* (de Or. II. 13, 54 ; III. 25, 100. Brut. 87, 298. Quint. X. 1, 59 ; XI. 1, 85) ; d'où *colorare* orationem (de Or. II. 14, 60. Brut. 46, 170. Or. 13, 42) ;

Pigmenta (couleurs pour peindre) offre une image analogue (Brut. 87, 298). — De cette expression, d'ailleurs très-rare, nous rapprocherons *picta* (oratio), style peint, coloré (Brut. 38, 141 ; 85, 293. Or. 27, 96) ;

γ) *Insignia*, bijoux, joyaux, parure [Brut. 79, 275 quæ vocant Græci σχήματα, quibus tanquam *insignibus* in ornatu distinguebatur omnis oratio. Cf. de Or. II. 9, 36 ; III. 25, 96. Or. 39, 135. Part. Or. 21, 72] ;

δ) *Lumina* (1), points mis en lumière : de Or. III. 52, 201 est quasi *luminibus* distinguenda et frequentanda omnis oratio sententiarum atque verborum. Cf. 53, 205. Brut. 66, 233 ; 79, 275.

(1) A *lumen* est opposé (de Or. III. 26, 101) *umbra* et *recessus*, c'est à dire les lumières et les ombres. Quintilien oppose de même (II. 17, 21) *eminere* à *recedere*, ce qui est en relief et ce qui est dans l'ombre.

Or. 20, 67 ; 25, 85 ; 39, 135. Quint. VIII. 5, 29 (*lumina* illa non flammæ sed scintillis inter fumum emicantibus similia).

De « lumina » rapprochons *illuminare* orationem, éclairer la diction (surtout au moyen des figures) : de Or. III. 43, 170 translatum, quod maxime tanquam stellis (1) quibusdam notat et *illuminat* orationem. Brut. 38, 141 ea (σχήματα) non tam in verbis pingendis habent pondus quam in *illuminandis* sententiis. Cf. Or. 25, 83 ; 54, 182. Quint. XII. 10, 36 ;

ε) *Ornamenta* : Brut. 37, 140 sententiarum *ornamentis* et conformationibus. Or. 6, 21 orationem *ornamentis* modicis verborum sententiarumque (distinguere).

Dans *ad Her.* (IV. 13), les figures de mots et de pensées sont désignées par verborum et sententiarum *exornatio*.

Il y a des figures qui changent la signification des mots, et on les nomme *tropes*, τρόποι, verborum *immutationes* (Brut. 17, 69). D'autres figures laissent aux mots leur véritable signification, et elles conservent le nom générique de *figures* (σχήματα, sententiarum orationisque *formæ*, ib. ib).

A. — Des tropes.

Les principaux tropes sont :

Μεταφορά, la métaphore (Arist. Sp. I. 124 ; Hermog. II. 254 ; Tryphon III. 191), mot auquel correspond exactement le terme latin *translatio*, action de transporter un mot (du sens propre au sens figuré) : de Or. 38, 156 hæ *translationes* quasi mutuationes sunt, cum quod non habeas aliunde sumas. Cf. ad Her. IV. 34 ; Quint. VIII. 6, 4.

Ἀλληγορία, l'allégorie (Longin Sp. I. 307. Tiber. III. 70. Tryphon 193. — Ce mot, Cicéron n'essaie pas de le traduire par un équivalent exact ; il se contente de le définir par un certain nombre de périphrases plus ou moins heureuses : les unes, en effet, (*plura*

(1) Cf. Or. 27, 92 illustrant eam (orationem) quasi *stellæ* quædam tralata verba atque immutata.

continuata verba tralata), de Or. III. 41, 166, plusieurs mots figurés de suite ; *continuæ tralationes*, Or. 27, 94, suite de métaphores, n'ont avec le mot grec aucune parenté, et disent simplement en quoi consiste la figure connue sous le nom d'allégorie ; les autres, au contraire, (*aliud dicere, aliud intelligere*), de Or. III. 41, 166, dire une chose, en entendre une autre ; (*alia* plane *oratio*), Or. 27, 94, le sens du discours change tout à fait, ont le mérite de se rapprocher plus ou moins du mot lui-même ἀλληγορία (= ἄλλος, ἀγορεύω).

Quintilien transcrit purement et simplement le terme grec en *allegoria* VIII. 6, 49 ; IX. 2, 92.

Κατάχρησις, la catachrèse (Tryphon III. 192. Anonym. 208), mot que Cicéron traduit (Or. 27, 94) par *abusio*. Cf. ad Her. IV. 33.

Bien que ce mot latin corresponde assez exactement au terme grec, Cicéron craint qu'il ne soit pas suffisamment intelligible, et il a soin d'en éclaircir le sens soit en lui associant le terme grec (*abusio*, quam κατάχρησιν vocant, Or. 27, 94); soit en l'accompagnant de quelque commentaire explicatif (*abutimur* verbo, cum « grandem orationem » pro longa, « minutum animum » pro parvo dicimus, de Or. III. 43, 169).

Μετωνυμία, la métonymie ou changement de nom (Tryph. Sp. III. 195 ; Anonym. 209), mot que Cicéron traduit, faute de terme précis, par *traductio* atque *in verbo immutatio* (de Or. III. 42, 167). — *Traductio*, action de faire passer, ne présente aucune trace du mot ὄνομα contenu dans μετωνυμία. Quant à la périphrase *in verbo immutatio*, elle traduit plutôt le terme grec ὑπαλλαγή, ainsi que le prouve le passage suivant de l'*Orator* : 27, 93 hanc ὑπαλλαγὴν (rhetores), quia quasi *summutantur verba pro verbis*, μετωνυμίαν grammatici vocant.

Συνεκδοχή, proprement compréhension de plusieurs choses à la fois (Anonym. Sp. III. 173. Tryph. 195), terme que Quintilien transcrit en *synecdoche* VIII. 6, 18, et que Cicéron, désespérant de le traduire exactement, se contente de commenter ainsi : cum intelligi volumus aliquid aut ex parte totum, ut pro ædificiis cum

« parietes » aut « tecta » dicimus, aut ex toto partem, etc., etc... (de Or. III. 42, 168).

L'auteur de la Rhétorique à Hérennius traduit συνεκδοχή par *intellectio*, mot très vague et fort peu précis : IV. 33 *intellectio* est, cum res tota parva de parte cognoscitur, aut de toto pars, aut ab uno plura, aut a pluribus unum.

B. — Figures de pensée : *sententiarum formæ*, τοῦ νοῦ ἢ διανοίας ἢ ἐννοιῶν σχήματα.

Toutes les figures de pensée que nous allons indiquer se trouvent accumulées dans le chapitre 53 du 3e livre du *De oratore*. La plupart de ces figures sont reproduites dans le chapitre 40 de l'*Orator* :

1. — *Commoratio una in re*, périphrase qui traduit exactement le mot grec ἐπιμονή (Alex. Sp. III. 17. Phœbam. 47). — L'addition *una in re* est nécessaire pour rendre la force de la préposition ἐπί. — Dans *ad Her.*, on trouve *commoratio* seul (IV. 44) : *commoratio* est cum in loco firmissimo manetur diutius et eodem sæpius reditur.

2. — *Illustris explanatio*, qui correspond peut-être à l'ἐνδιάσκευος διήγησις, la narration accompagnée de développements oratoires, dont parle Hermogène (Sp. II. 199. 200).

3. — *Rerum sub aspectum pæne subjectio*. Or. rem dicendo *subjiciet* oculis : en grec ὑποτύπωσις (Apsin. Sp. I. 387. Polyb. Sard. III. 108. Nicol. Soph. 476). — Les périphrases dont Cicéron se sert pour définir l'*hypotypose* sont claires et suffisent, à la rigueur, pour faire entendre en quoi consiste cette figure ; mais traduisent-elles exactement toute la force du mot technique ὑποτύπωσις ? Je ne le crois pas. Ce mot ὑποτύπωσις éveille, en effet, dans l'esprit une double image : d'abord il donne l'idée d'une *configuration* des choses que l'on veut représenter (τύπωσις) ; ensuite il indique que cette configuration des choses est présente à l'esprit des auditeurs et, en quelque sorte, placée sous leurs yeux (ὑπό). Or, des deux éléments dont se compose le mot grec, on n'en retrouve, à vrai dire, qu'un seul, et le moins important, ὑπό, dans les périphrases de Cicéron (*subjectio, subjicere*).

4. — *Percursio* [alibi : *præcisio*], action de parcourir, revue

rapide (des choses). — Cette figure que Cicéron ne définit pas, et dont on ne retrouve d'ailleurs aucune trace dans l'*Orat.*, ne correspondrait-elle pas à la figure que les Grecs désignaient par ἐπιτροχασμός (action de parcourir rapidement), et que définit ainsi Aquila Rom. (Halm 24) : a coacervatione (differt), quod illa res universas pluresve in eumdem locum confert, hæc distantia plura inter se *percurrens* velocitate ipsa circumponit.

5. — *Significatio*, mot qui n'est pas plus clair que le terme grec correspondant ἔμφασις, signification ou emphase (Tiber. Sp. III. 65. Tryph. 199), et que Cicéron croit utile d'éclaircir ainsi : *plus ad intelligendum quam dixeris significatio* (de Or.), signification qui donne à entendre plus qu'elle ne semble dire, — et : *major quam oratio significatio* (Or.), le sens dépasse l'expression.

L'auteur de la Rhétorique à Hérennius traduit ἔμφασις par le seul mot *significatio* (IV. 53) : *significatio* est, quæ plus in suspitione relinquit quam positum est in oratione.

6. — *Distincte concisa brevitas*, concision sans obscurité. Or. *brevitas*, seul. Cf. ad Her. IV. 54. Quint. VIII. 3, 82 ; en grec βραχύτης et βραχυλογία (Anaxim. Sp. I. 209. Aristide II. 500. Tryph. III. 202).

7. — *Extenuatio*. Or. ut *extenuet* aliquid. — Apparemment Cicéron entend par ce mot *extenuatio* ce que l'auteur de la Rhét. à Héren. entendait par le terme *deminutio* : *deminutio*, cum aliquid esse in nobis, aut in eis, quos defendimus, aut natura, aut fortuna, aut industria dicemus egregium : quod, ne qua significetur arrogans ostentatio, *deminuitur* et *attenuatur* oratione : en grec ἐξουδενισμός, terme que Julius Rufinianus définit ainsi (Halm 39) : figura hæc fit, cum rem aliquam *extenuamus* et contemptam facimus. — Μείωσις, que nous avons cité à propos de l'amplification, paraît être synonyme de ἐξουδενισμός.

8. — *Illusio*, raillerie, moquerie. Or. ut *irrideat* : en grec χλευασμός (Anonym. Sp. III. 213), et διασυρμός (Alex. Sp. III. 26. Tib. 79. Zon. 164), terme beaucoup plus fort : proprement dislocation, déchirement ; d'où dénigrement et moquerie.

9. — *Digressio*, in qua cum fuerit delectatio, tum reditus ad

rem aptus et concinnus esse debebit : παρέκβασις. — Ces mots nous sont déjà connus (1).

Cicéron distingue (de Or. III. 53, 205) *digressio* de ce qu'il appelle *declinatio brevis a proposito*, non ut superior illa digressio. — De même, dans l'*Orat.*, il distingue ut *declinet a proposito deflectatque sententiam* (40, 137) de ut *a proposito declinet aliquantum* (ib. 138) : dans ces deux dernières phrases, la différence porte uniquement sur l'adverbe *aliquantum*, un peu.

10. — *Propositio* quid sis dicturus. Or. ut *proponat* quid dicturus sit : en grec πρόθεσις ou encore προέκθεσις, mots déjà connus.

11. — *Sejunctio* ab eo quod est dictum et *reditus* ad propositum. — *Reditus* correspond à ἐπάνοδος [Jul. Rufin. (Halm. 53). Zon. Sp. III. 166]. — Quant à *sejunctio*, je ne saurais dire à quel terme grec il correspond. Toutefois les deux figures réunies, *propositio* et *sejunctio*, semblent équivaloir à la figure désignée dans *ad Her.* (IV. 26) par le mot unique *transitio* : *transitio* vocatur, quæ cum ostendit breviter quid dictum sit, proponit item brevi, quid sequatur.

12. — *Iteratio*. Or. ut quod dixit *iteret* ; en grec : ἐπανάληψις, terme que Rutilius Lupus définit ainsi (Halm. 8) : hoc schema fieri solet, cum id quod dictum semel est, quo gravius sit, *iteratur*. Cf. Aquil. Rom. 31. Jul. Rufin. 46.

13. — Rationis apta *conclusio*. Or. ut argumentum ratione *concludat* : συμπέρασμα, Arist. Sp. I. 159. Ces mots nous sont déjà connus.

14. — Veritatis *superlatio* atque *trajectio*, hyperbole. — De ces deux termes, le premier *superlatio* (Cf. ad Her. IV, 33) se retrouve dans *supra feret* quam fieri possit (Or.) *superlata* (verba) Part. Or. 6, 20, et correspond d'ailleurs exactement au grec ὑπερβολή Arist. Sp. I. 144. Longin 287. Tryph. III. 198. — Le second, *trajectio*, (action de jeter au delà), traduit moins exactement le terme grec ὑπερβολή.

15. — *Rogatio* atque huic finitima quasi *percontatio*. Or. ut *interrogando* urgeat. Cf. ad Her. IV. 15 *interrogatio*. — Quinti-

(1) Voir *digression*, une des cinq parties du discours.

lien, tout en reconnaissant que les deux mots *interrogare* et *percontari* sont des mots synonymes, établit néanmoins entre eux quelque différence : IX. 2, 6 quid tam commune quam *interrogare* vel *percontari*? nam utroque utimur indifferenter, quanquam alterum noscendi, alterum arguendi gratia videtur adhiberi : en grec ἐρώτημα et ἐρώτησις (Arist. Sp. I. 159. Longin 270. Alexandr. III. 24).

16. — *Alia dicentis ac significantis dissimulatio.* Or. ut *contra ac dicat accipi et sentiri velit*, dire le contraire de ce qu'on veut faire entendre : ces périphrases expriment assez bien ce que les Grecs désignaient par le mot εἰρωνεία, interrogation ironique, faux semblant d'ignorance : εἰρωνεία δέ ἐστι λέγειν τι μὴ προσποιούμενον λέγειν, ἢ ἐν τοῖς ἐναντίοις ὀνόμασι τὰ πράγματα προσαγορεύειν, l'ironie consiste à dire une chose sans avoir l'air de la dire, ou encore à se servir, pour faire comprendre telle et telle chose, des mots opposés à ceux qui conviendraient véritablement (Anax. Sp. I. 208).

17. — *Dubitatio.* Or. ut *addubitet* quid potius aut quomodo dicat. ad Her. IV. 29 *dubitatio*, cum quærere videtur orator, utrum de duobus potius aut quid de pluribus potissimum dicat. Cf. Quint. IX. 2, 19 : en grec διαπόρησις (Apsin. Sp. I. 358. Alex. III. 24. Phœbam. 54), et encore ἀπορία (Rutil. Lup. 18). — Julius Rufinianus (40) confond διαπόρησις et ἀπορία, et les traduit l'un et l'autre par *addubitatio*.

18. — *Distributio.* Or. ut aliud alii *tribuens* dispertiat. ad Her. IV. 35 *distributio* est, cum in plures res aut personas negotia quædam dispertiuntur.

De *distributio* rapprochons *digestio*, mot qui se trouve quelques lignes plus bas, et auquel semble correspondre dans l'*Orat.* ut *dividat* in partes. — Ces deux termes équivalent à διαίρεσις [Jul. Rufin. 53 διαίρεσις est figura sermonis, cum fit rerum *distributio*, ut « Hic Dolopum manus, hic sævus tendebat Achilles, etc. »], et μερισμός (Anonym. Sp. I. 428. Hermog. II. 325).

19. — *Correctio* vel ante vel postquam dixeris vel cum aliquid a te ipso rejicias ; en grec προδιόρθωσις, terme que Aquila Rom. (23) traduit par *præcedens correctio*, et ἐπιδιόρθωσις, postquam dixeris correctio, qui ne diffère de la figure précédente que par la place où elle est employée (τῇ τάξει ἐκείνης διαφέρον, Alex. Sp. III. 15).

20. — *Præmunitio* ad id quod aggrediare. Or. ut ante *præmuniat*. Cf. Quint. IX. 2, 16 *præsumptio* (1), quæ πρόληψις dicitur, cum id quod objici potest occupamus.

Cette figure présente une grande analogie avec une autre figure qui est indiquée quelques lignes plus bas, *anteoccupatio*, et qui est ainsi définie dans l'*Orator* : ut *ante occupet* quod videat opponi. On trouve aussi προκατάληψις (Alexand. Sp. III. 16. Jul. Rufin. Halm. 60).

21. — *Trajectio in alium*, action de rejeter (la faute) sur autrui (de Or.) ; — Ut in eo ipso, in quo reprehendatur, *culpam in adversarium conferat* (Or.) : telles sont les circonlocutions par lesquelles Cicéron traduit le terme grec μετάστασις, déplacement (de la responsabilité), terme que le rhéteur Alexandre définit ainsi (Sp. III. 26) : μετάστασις, ὅταν ἀφ' ἑαυτῶν μεθιστῶμεν τὴν αἰτίαν ἐφ' ἕτερον. Cf. Zon. Sp. III. 164. Anonym. 180.

22. — *Communicatio.* Ce mot que Cicéron a soin d'accompagner d'un commentaire explicatif (*communicatio*, quæ est quasi cum eis ipsis, apud quos dicas, deliberatio) exprime la figure de rhétorique connue sous le nom de *communication* et traduit exactement le terme grec ἀνακοίνωσις. — Dans l'*Orator*, Cicéron se sert, pour rendre cette expression technique, de la périphrase suivante : cum eis qui audiunt, nonnunquam etiam cum adversario quasi *deliberare*.

23. — *Morum ac vitæ imitatio* (de Or) ; — Ut hominum sermones *moresque describat* (Or.) : ces périphrases correspondent au mot technique ἠθοποιΐα, description ou imitation des mœurs (Alex. Sp. III. 21. Phoebam. 52. Aquila Roman. (Halm 23).

24. — *Personarum ficta inductio* (de Or.) ; *Fictæ personæ* (Part. Or. 16, 55) : ces deux périphrases traduisent assez bien le mot composé προσωποποιΐα (Apsin. Sp. I. 386. Alex. III. 19), mettre en scène un personnage, prosopopée. — La périphrase « ut *muta quædam loquentia inducat* » que l'on rencontre dans l'*Orator*, ne traduit, il est vrai, en aucune façon le terme grec προσωποποιΐα ; mais elle indique assez bien en quoi consiste la figure que ce mot

(1) Quintilien regarde *præmunitio* comme une des espèces du genre *præsumptio*.

exprime. — Quant au mot *conformatio* (action de donner une forme), que l'on trouve dans *ad Her.* (IV. 53) pour désigner la prosopopée, c'est un terme tout-à-fait impropre, et qui réclame un commentaire explicatif.

25. — *Descriptio* (1). Ce terme est ainsi défini (ad Her. IV. 39) : *descriptio* nominatur, quæ rerum consequentiam continet perspicuam et dilucidam cum gravitate expositionem : en grec ἀπογραφή ou ὑπογραφή, (Apsin. Sp. I. 357, 389).

26. — *Erroris inductio.* — Selon toute vraisemblance, il faut entendre par ces mots la figure que les Grecs appelaient ἀποστροφή (Alex. Sp. III. 23. Phœbam. 49). — Les mots suivants « ut ab eo quod agitur *avertat* animos » qui, dans l'*Orator*, paraissent correspondre à la périphrase « *erroris inductio* » le donnent certainement à entendre. Par l'*apostrophe*, en effet, l'orateur *trompe*, en quelque sorte, et *induit en erreur* ses auditeurs (*erroris inductio*) en détournant leur esprit de ce qui est en question (ut ab eo quod agitur avertat animos).

Je n'ai pas besoin d'ajouter que la périphrase *erroris inductio* n'a avec le terme grec ἀποστροφή aucune espèce d'analogie.

A ce mot grec correspond exactement le terme latin *aversio*, que nous trouvons ainsi défini dans Aquila Romanus (Halm. 25) : ἀποστροφή, *aversio*, necessaria plerumque figura, ubi quæ ad alios dicta volumus, ad alios dicere videmur : sic *convertimus* orationem in reum ab judice.

27. — *Ad hilaritatem impulsio* (de Or.) ; — Ut in *hilaritatem risum*que *convertat* (Or.) ; et, un peu plus bas, *hilaritas*, seul : il s'agit probablement ici de la figure connue sous le nom de χαριεντισμός (Cocondrius Sp. III. 236. Georg. Choerobosc. 256), et que Julius Rufinianus (Halm 39) définit *festiva dictio*, cum amoenitate mordax.

28. — *Similitudo* (de Or. ; Or. Cf. ad Her. IV. 46), comparaison de choses semblables : en grec παραβολή (Arist. Sp. I. 97. Apsin. 372).

29. — *Exemplum* (de Or. ; Orat. Cf. ad Her. IV. 49) : en grec παράδειγμα, mot déjà connu.

---

(1) *Descriptio loci* équivaut à τοπογραφία (Polyb. Sardian. Sp. III. 109. Schemata dianoeas Halm. 73).

30. — *Interpellatio* (interpellation, interruption). Ce terme, Cicéron le précise davantage dans l'*Orator* : ut *interpellatorem coerceat*, confondre l'interrupteur (par quelque trait piquant, par quelque plaisanterie mordante) et le réduire au silence (Cf. de Or. II. 65, 262).

31. — *Contentio*, proprement action de tendre (deux choses) en même temps ; d'où : les mettre en regard, les opposer ; par suite *opposition*, *antithèse*. — Ai-je besoin de dire qu'il semble difficile de retrouver dans ce mot *contentio* le terme grec, si net et si précis, ἀντίθεσις, antithèse ou opposition (des pensées aux pensées, des mots aux mots) ? Cf. ad Her. IV. 15.

32. — *Reticentia* (de Or.) : — Ut aliquid *reticere* se dicat : ἀποσιώπησις (Apsin. Sp. I. 358. Alex. III. 22. Phoebam. 50).

33. — ? *Commendatio.* Ce mot est reproduit dans Quintilien (IX. 1, 32) ; néanmoins, Schütz ne l'accepte pas et le remplace par *comminatio*, auquel correspond d'ailleurs parfaitement cette périphrase de l'*Orator* (40, 138) : ut *denuntiet quid caveant.* — Pour Schütz, *comminatio* équivaut à *minæ* (κατάπληξις) que l'on rencontre dans Quintilien (IX. 2, 103).

34. — *Vox quædam libera atque etiam effrenatior* (de Or.) ; — Ut *liberius* quid audeat : ces périphrases correspondent au terme *licentia*, franc-parler, franchise de langage, que l'on rencontre (ad Her. IV. 36), et au terme grec παρρησία (Rut. Lup. 20. Jul. Rufin. 46).

35. — *Iracundia* (de Or.) ; — Ut *irascatur* : ἀγανάκτησις (Jul. Rufin. 41).

36. — *Objurgatio* (de Or.) ; — Ut *objurget* aliquando : ἐπιτίμησις (Apsin.) Sp. I. 373. Tiber. III. 60) ou encore ἐπίπληξις (Tiber. ib. Jul. Rufin. 44).

37. — *Promissio*. Ce terme n'a pas d'équivalent dans l'*Orator*. Quintilien le reproduit (IX. 1, 32 ; 2, 2), mais sans l'expliquer. — Isidore (Halm. 522) le définit ainsi : *promissio*, qua judicem adtentum facimus, pollicentes nos aliqua magna aut minima dicturos, et le donne comme équivalent du terme grec ἐπαγγελία (Apsin. Sp. I. 352).

38. — *Deprecatio* (de Or.) ; — Ut *deprecetur* (Or.). Cf. ad Her. (I. 14) *deprecatio*, cum et peccasse se, et consulto fecisse reus confitetur, et tamen postulat ut sui misereatur : en grec παραίτησις.

39. — *Obsecratio* (de Or.) ; — Ut *supplicet* (Or.) : δέησις (Jul. Rufin. 43).

40. — *Purgatio* (1) (de Or.) ; — Ut *medeatur* : κάθαρσις.

41. — *Conciliatio* (de Or.) ; — Ut fiat eis apud quos dicet *familiaris*.

42. — *Læsio*, ? attaques par lesquelles l'orateur harcelle l'adversaire.

43. — *Optatio* (de Or) ; — Ut *optet* : εὐχή (Jul. Rufin. 45).

44. — *Exsecratio* (de Or.) ; — Ut *exsecretur* (Or) : ἀρά (Jul. Rufin. 42).

C. — Figures de mots : *verborum conformationes*, λόγου ἢ λέξεως σχήματα.

Toutes les figures de mots qui vont suivre se trouvent indiquées dans le chap. 54 du troisième livre du *De oratore*. La plupart de ces figures sont reproduites dans le chap. 39 (135 à 136) de l'*Orator* :

1. — *Geminatio verborum*. Or. *duplicantur iterantur*que verba. Part. or. 15, 54 *iterata*, *duplicata* verba. Cf. ad Her. (IV. 28) : *conduplicatio*, — ejusdem unius aut plurium verborum iteratio : en grec ἀναδίπλωσις (Phœbamm. Sp. III. 46. Zon. 165. Anonym. 182).

2. — *Paulum immutatum verbum atque deflexum*, mot qui, sauf de très légers changements, ressemble exactement à un autre mot. Or. *leviter commutata* (verba), légers changements dans les mots : c'est là traduire assez bien le mot spécial παρονομασία (Alex. Sp. III. 36. Phœbamm. 47. Tiber. 71), proprement rapprochement (παρά) de mots (ὄνομα) ayant une forme à peu près semblable, mais un sens différent.

A παρονομασία correspond exactement, dans *ad Her.* (IV. 21), le mot *annominatio* (= ad, nomen) : *annominatio*, — cum ad idem verbum et ad idem nomen acceditur commutatione unius litteræ aut litterarum.

3. — *A primo ejusdem verbi repetitio*, reprendre le même mot au commencement de la phrase. — Or. *ab eodem verbo ducitur*

(1) Ce terme, ainsi que *deprecatio*, qui est placé un peu plus haut, figurent aussi dans la théorie des *états* ou genres de cause.

(oratio), phrases commençant toutes par le même mot : toutes ces périphrases donnent une idée suffisamment claire de la figure que les Grecs désignaient par ἐπαναφορά, et qui consiste, ainsi que le mot l'indique, à revenir (ἐπαναφέρεσθαι) (sur le même mot au commencement de plusieurs membres de phrase) (Hermog. Sp. II. 335. Alex. III. 20. Phœbam. 46).

Dans *ad Her.*, cette figure est désignée par le simple mot *repetitio*, répétition (du même mot) : IV, 13 *repetitio*, cum continenter ab uno atque eodem verbo in rebus similibus et diversis principia sumuntur.

4. — *In extremum* (ejusdem verbi) *conversio*, retour (du même mot) à la fin de plusieurs membres de phrase. — Or. *in idem* (verbum) *conjicitur* (oratio), la phrase tombe sur le même mot. Il s'agit ici, on le reconnaît sans peine, de la figure que les Grecs désignaient par ἀντιστροφή (Hermog. Sp. II. 335. Alex. III. 29), proprement action de tourner en sens inverse, c'est-à-dire, dans le cas particulier, figure qui consiste à répéter le même mot dans un ordre inverse de celui qu'adopte la figure ἐπαναφορά : en d'autres termes, à répéter le même mot, non au commencement, mais à la fin de la phrase.

L'auteur de la Rhét. à Hérenn. traduit par un seul mot, *repetitio*, le terme grec ἐπαναφορά. Il traduit de même ἀντιστροφή par le seul mot, *conversio* (IV. 13) : *conversio* est, per quam non ut ante, primum repetimus verbum, sed ad postremum continenter revertimur. Ai-je besoin d'ajouter que l'on ne retrouve point dans *conversio* le préfixe si important ἀντί, et que, par conséquent, *conversio* ne traduit ἀντιστροφή que d'une manière très imparfaite ?

5. — *In eadem verba impetus et concursio*, retour vif et animé aux mêmes mots. — C'est ainsi que Cicéron définit la figure connue chez les Grecs sous le nom de συμπλοκή (entrelacement, c'est-à-dire figure dans laquelle sont entrelacées les deux figures dont il vient d'être parlé, ἐπαναφορά et ἀντιστροφή), et que Cornificius désigne par le mot *complexio* : IV. 14 *complexio* est quæ utramque *complectitur* exornationem, ut et repetatur idem primum verbum sæpius et crebro ad idem postremum revertamur.

La périphrase dont Cicéron se sert pour exprimer la figure appelée en grec συμπλοκή (Alex. Sp. III. 30 ; Zon. 166) n'a rien de

commun avec le mot grec lui-même ; elle est d'ailleurs peu précise en ce qu'elle n'indique pas, et cependant cela serait nécessaire, que cette figure consiste à répéter le premier et le dernier mot de chaque phrase.

6. — *Adjunctio*, figure qui a pour objet, ainsi que le mot l'indique, de rattacher plusieurs mots ou membres de phrase à un seul verbe, que l'on place, eu égard à son importance, soit au commencement, soit à la fin de la phrase : d'où cette définition que nous lisons dans *ad Her.* IV. 27 : *adjunctio*, — cum verbum quo res comprehenditur, non interponimus, sed aut primum aut postremum collocamus (1).

Quintilien définit cette figure : in qua *unum ad verbum* plures sententiæ *referuntur*, figure dans laquelle on rapporte à un même verbe plusieurs pensées, IX. 3, 62.

Adjunctio correspond exactement aux mots grecs ἐπίζευξις, ἐπεζευγμένον (Anonym. Sp. I. 437 ; Hérodien. III. 99).

7. — *Progressio*, sorte de gradation, probablement cette figure que Quintilien (VIII. 4, 3) explique par cet exemple bien connu : « Facinus est vincire civem romanum, scelus verberare, prope parricidium necare, quid dicam in crucem tollere ? »

8. — *Ejusdem verbi crebrius positi distinctio*, répéter plusieurs fois le même mot en lui donnant toujours un sens différent de celui qu'il avait tout d'abord ; d'où ce commentaire explicatif qu'on lit dans l'*Orator* : continenter unum verbum non eadem sententia ponitur.

Le mot *distinctio* correspond assez bien au mot grec διαφορά, proprement différence ; par suite, figure consistant à répéter le même mot dans deux ou plusieurs sens différents (Rut. Lup., Halm 8). — Cette figure, l'auteur de *ad Her. Rhet.* la désigne par le mot *traductio*, c'est-à-dire action de faire passer (le même mot d'un sens à un autre) : IV. 14 *traductio*, quæ facit ut, cum idem verbum crebrius ponatur, non modo non offendat animum, sed

(1) Exemple du mot important placé au commencement de la phrase : *deflorescit* formæ dignitas aut morbo, aut vetustate. — Exemple du mot important à la fin de la phrase : aut morbo, aut vetustate formæ dignitas *deflorescit* (ad Her. IV. 27).

etiam concinniorem orationem reddat, hoc pacto : « qui nihil habet in *vita* jucundius *vita*, is cum virtute *vitam* non potest colere ».

9. — *Quæ similiter desinunt* (Cf. Or.), chutes de phrase semblables. L'auteur de la Rhétorique à Hérennius définit ainsi cette figure : *similiter desinens*, cum, tametsi casus non insunt in verbis, tamen similes exitus sunt, hoc pacto : « turpiter audes *facere*, nequiter studes *dicere* ».

Toutes ces périphrases correspondent au mot composé grec ὁμοιοτέλευτον (Alex. Sp. III. 35 ; Zon. 169 ; Anonym. 185).

10. — *Quæ cadunt similiter*, plusieurs mots mis au même cas, Cf. Or. 39, 135. ad Her. IV. 20 *similiter cadens* exornatio appellatur, cum in eadem constructione verborum duo aut plura sunt verba, quæ similiter eisdem casibus efferuntur : en grec ὁμοιόπτωτον (Alex. Sp. III. 36. Herod. 97. Zon. 169).

11. — *Quæ paribus paria referuntur*, membres de phrase de même longueur opposés l'un à l'autre (Or. 49, 164 ; 52, 175 ; 65, 220. Part. Or. 6, 21) : en grec ἰσόκωλον (Anonym. Sp. III. 155. Rut. Lup. 19. Aquil. Rom. 30).

12. — *Quæ sunt inter se similia* : en grec πάρισα, παρίσωσις (Arist. Sp. I. 137. Anaxim. 213).

Dans les *Partitiones Oratoriæ* (21, 72), Cicéron distingue de même *paria paribus* de *similia similibus* referuntur.

Ces deux figures pourraient se ramener à une seule, la symétrie dans la construction des membres de phrase. D'après Aquila Romanus (Halm. 30), ἰσόκωλον (*exæquatum membris*) diffère de πάρισον (*prope æquatum*), en ce que ἰσόκωλον indique des membres de phrase contenant rigoureusement le même nombre de mots, tandis que πάρισον exprime des membres de phrase égaux, à un ou deux mots près.

13. — *Gradatio* (de Or.) ; — Cum *gradatim* sursum versum reditur (Or.) : en grec κλῖμαξ (Longin Sp. I. 274. Hermog. II. 337. Alex. III. 31).

14. — *Conversio*. Il y a tout lieu de croire que Cicéron veut désigner ici la figure que les Grecs appelaient ἀντιμεταβολή (Rut. Lup. 5 ; Carmen de fig. 64), proprement *changement en sens contraire* ; *retour* (des mêmes mots) *en sens inverse*. — Mais de même que

nous avons fait remarquer plus haut que *conversio* est impropre à traduire ἀντιστροφή, et cela parce qu'il ne présente aucune trace de cette importante préposition ἀντί ; de même nous observerons ici que *conversio* ne saurait non plus traduire, et pour la même raison, le mot technique ἀντιμεταβολή.

Le terme *commutatio*, dont se sert l'auteur de *ad Her. Rh.*, offre bien l'idée d'un changement ; mais indique-t-il que ce changement a lieu *en sens inverse*, ἀντί ? — Au reste, voici la définition même du mot *commutatio*, telle qu'elle est donnée dans *ad Her.* (IV. 28) : *commutatio*, cum duæ sententiæ inter se discrepantes ex trajectione ita efferuntur, ut a priore posterior, contraria priori, proficiscatur, hoc modo : « *esse* oportet ut *vivas* ; non *vivere* ut *edas* ».

15. — *Verborum concinna transgressio*, transposition élégante des mots et, simplement, *transgressio* (ad Her. IV. 32) traduisent très-exactement le mot grec ὑπέρβατον, hyperbate (Théon. Sp. II. 82. Alex. III. 38. Tiber. 74).

16. — *Contrarium* (de Or.) ; *Contrariis* relata *contraria* (verba) (Or.) : en grec ἀντίθετον (Rut. Lup. 19. Aquil. Rom. 29. Jul. Rufin. 51).

Cette figure se distingue de *contentio* (ἀντίθεσις), en ce que l'opposition, au lieu de porter sur toute une pensée, ne porte que sur deux mots.

17. — *Dissolutum* (1) (de Or.) ; — Cum demptis conjunctionibus *dissolute* plura dicuntur (Or.) : cette figure consiste à supprimer les particules conjonctives. Cf. Part. Or. 15, 53. ad Her. IV. 30 : en grec, ἀσύνδετον (Hermog. Sp. II. 435. Phoebam. III. 45. Tiber. 77).

18. — *Declinatio*. — Rien dans l'*Orator* ne semble correspondre à ce mot *declinatio*. En effet cette phrase de l'*Orator* « cum aliquid prætereuntes cur id faciamus ostendimus » (39, 135), que certains commentateurs, entre autres Piderit, regardent comme le développement de *declinatio*, nous paraît désigner une tout

(1) Cicéron ne fait mention que dans les *Part. Or.* 6, 21 de la figure opposée à ἀσύνδετον, c'est-à-dire πολυσύνδετον : il la traduit par *conjunctionibus copulatur* (constructio verborum).

autre figure. Peut-être Cicéron entend-il par *declinatio* ce procédé de diction dont il est question dans *Carmen de figuris* (Halm 67) : μετάκλισις, *declinatio*, cum verbum declino parumper (1).

19. — *Reprehensio*, proprement correction, figure par laquelle l'orateur se reprend lui-même, pour dire mieux ou autre chose que ce qu'il a dit [cum *corrigimus* nosmet ipsos quasi *reprehendentes* (Orat.)]. — Il s'agit sans doute ici de cette figure que Julius Rufinianus appelle ἀφορισμός vel διορισμός, c'est-à-dire *distinction* (établie entre un terme impropre qu'on avait tout d'abord employé et un terme plus convenable que l'on emploie ensuite pour rectifier le premier) : ἀφορισμὸς vel διορισμός, *descriptio* rerum per *reprehensionem*, quæ exprimit et corrigit vim sententiæ et potestatem (2) (Jul. Rufin. Halm 42).

20. — *Exclamatio* (de Or.). — Or : *exclamatio* vel admirationis (en grec ἐκφώνησις Fortun. 112), vel conquestionis (σχετλιασμός Apsin. Sp. I. 358, 406.) ; — Cf. ad Her. IV. 15.

21. — *Imminutio*. — Quintilien fait observer (IX. 3, 90) que ce mot désigne une figure de pensée plutôt qu'une figure de mot, et que Cicéron, qui le cite dans le *de Oratore*, a eu soin de le bannir de l'*Orator*. Peut-être pourrait-on voir dans *imminutio* (3) un équivalent de *imminutum verbum*, ἀφῃρημένον ὄνομα, mot raccourci, abrégé.

22. — Quod *in multis casibus* ponitur (de Or.) ; — Ejusdem nominis *casus* sæpius *commutantur* (Or.) : telles sont les périphrases par lesquelles Cicéron traduit le mot composé grec πολύπτωτον (Long. Sp. I. 274. Hermog. II. 338) (4).

23. — *Quod de singulis rebus propositis ductum refertur ad*

(1) Ex : « dignos digna manent, plerumque bonis bene vortit ».
(2) Ex : quanquam illa non poena, sed prohibitio sceleris fuit.
(3) Voir plus haut : mots considérés isolément.
(4) Ici s'arrête dans l'*Orator* l'énumération des figures de mots. Dans le *De Oratore* on trouve encore plusieurs termes ou périphrases qui, ainsi que l'observe Quintilien, se rapportent plutôt aux figures de pensée qu'aux figures de diction (IX. 3, 90-91). Schütz ne serait pas éloigné de croire que tout le passage depuis « quod de singulis rebus » jusqu'à « circumscriptio » est interpolé. Mais comment expliquer dès lors que Quintilien ait reproduit tous les termes ainsi suspectés ? Cette réflexion rend Schütz perplexe et le fait hésiter. Il faudrait admettre, en effet, que l'interpolation dont il s'agit est antérieure

singula, corrélation entre les points mis en avant et chacun des mots qui les rappellent (1).

24. — *Ad propositum subjecta ratio*, donner la raison de ce que l'on avance, ce que les Grecs désignaient par le mot composé αἰτιολογία, étiologie ou explication des causes (Alex. Sp. III. 17 ; Zon. 162 ; Anonym. 175).

25. — *In distributis supposita ratio*, explication jointe à chaque point d'un développement : προσαπόδοσις (Rutil. Lup. 3 ; Carmen de fig. 67), proprement action d'ajouter à ce que l'on donne ; d'où : action d'ajouter (une explication) à tous les points d'un développement.

26. — *Permissio*. — Ce terme se trouve ainsi défini dans *ad Her.* (IV. 29) : *permissio*, cum ostendimus in dicendo nos aliquam rem totam tradere et concedere alicujus voluntati. Il équivaut au grec ἐπιτροπή, confiance accordée à quelqu'un ; action de s'abandonner entièrement au pouvoir et à la volonté des autres (Rut. Lup. 20. Herod. Sp. III. 98).

27. — *Alia dubitatio*, autre sorte de dubitation, διαπόρησις, ἀπορία. Quintilien (IX. 3, 88) indique la différence qui existe entre ces deux sortes de *dubitation*, dont l'une porte sur la pensée et l'autre sur l'expression.

28. — *Dinumeratio* : ἀπαρίθμησις, — ὅταν εἰπὼν τὴν ποσότητα ἐπάγῃ τὸ κατὰ μέρος (Anonym. Sp. III. 121).

29. — *Alia correctio*, autre sorte de correction. — De même qu'il y a deux sortes de *dubitation*, il y a de même deux espèces de correction, l'une qui porte spécialement sur la pensée, l'autre qui porte sur l'expression.

30. — *Dissipatio*. — Ne s'agirait-il pas ici de la figure que Quintilien (IX. 3, 39) commente ainsi : illa *dispersa* sunt, quæ a

---

à Quintilien, et que Quintilien lui-même a été dupe de la maladresse d'un copiste.

(1) Ex : Pro Mil. 4, 10 est igitur hæc non scripta sed nota lex, quam non didicimus, accepimus, legimus, verum ex natura ipsa arripuimus, hausimus, expressimus.

(2) Exemple donné par Quint. IX. 3, 94 : neque accusatorem eum metuo, qui sum innocens ; neque competitorem vereor, quod sum Antonius ; neque consulem spero, quod est Cicero [au lieu de quod, ou trouve aussi qui].

Cicerone *dissipata* dici puto : « hic segetes, illic veniunt felicius uvæ, arborei fetus alibi ».

31. — *Continuatum*. — Je ne sais trop s'il ne faut pas regarder *continuatum* comme un synonyme de *continuatio*, la période : *continuatio*, densa frequentatio verborum cum absolutione sententiarum (ad Her. IV. 19).

32. — *Interruptum*. — Il faut apparemment entendre par ce mot la figure que les Grecs désignaient sous le nom de ἀποσιώπησις, réticence : « ἀποσιώπησις, quam Cicero *reticentiam*, Celsus *obticentiam*, nonnulli *interruptionem* appellant » Quint. IX. 2, 54.

33. — *Imago*. — L'auteur de la Rhétorique à Hérennius définit ainsi cette figure (IV. 50) : *imago* est formæ cum forma cum quadam similitudine collatio : en grec εἰκών (Arist. Sp. I. 128 (1). Minucien 419. Herod. III. 104).

34. — *Sibi ipsi responsio*. — Peut-être faut-il entendre par cette périphrase la figure que les Grecs appelaient ἀπόφασις, explication, et que Julius Rufinianus définit ainsi (Halm 40) : ἀπόφασις sive αἰτιολογία, venustum schema, ubi quasi alio interrogante *nobis ipsis respondemus* et rationem reddimus.

35. — *Immutatio*, probablement ἀλλοίωσις ou ἀλλαγή, métonymie (Alex. Sp. III. 33. Tiber. 80).

36. — *Disjunctio*. — Cette figure, qui est le contraire de la figure signalée plus haut, *adjunctio*, consiste à présenter séparément, proprement à détacher l'un de l'autre plusieurs mots ou membres de phrase et à enfermer, en quelque sorte, par le verbe, qui le régit, chacun de ces mots ou membres de phrase : ad Her. IV. 27 *disjunctio* est, cum eorum, de quibus dicimus, aut utrumque, aut unumquodque certo concluditur verbo, sic : « populus romanus Numantiam *delevit*, Carthaginem *sustulit*, Corinthum *disjecit*, etc.

---

(1) Aristote distingue ainsi la comparaison, εἰκών, de la métaphore, μεταφορά : ἔστι καὶ ἡ εἰκὼν μεταφορά· διαφέρει γὰρ μικρόν· ὅταν μὲν γὰρ εἴπῃ τὸν Ἀχιλλέα « ὡς δὲ λέων ἐπόρουσεν », εἰκών ἐστιν, ὅταν δὲ « λέων ἐπόρουσε », μεταφορά ; la comparaison est encore une métaphore, mais elle s'en distingue quelque peu. Si l'on dit d'Achille : « il s'élança comme un lion », on fait une comparaison ; si l'on dit au contraire : « le lion s'élança », on fait une métaphore.

Disjunctio traduit exactement le terme grec διεζευγμένον (Aquila Rom. 36. 37).

37. — *Ordo.* — Quintilien (IX. 4, 23) commente ainsi cette figure : de *ordine*, — ne decrescat oratio, et fortiori subjungatur aliquid infirmius, ut sacrilego fur, aut latroni petulans.

38. — *Relatio.* — Quintilien ne sait trop quel sens il convient d'attribuer à ce terme (IX. 3, 97) : il hésite entre ἐπάνοδος, ἀντιμεταβολή, figures dont il a été parlé plus haut, et ὑπαλλαγή.

39. — *Digressio* : il est sans doute question ici de quelque espèce du genre παρέκβασις ou ἀποστροφή.

40. — *Circumscriptio.* — Quintilien se refuse (IX. 3, 91) à voir une figure dans ce mot (sive hoc nomine significatur comprehensa breviter sententia, sive finitio). — Ne pourrait-on pas voir dans *circumscriptio* un synonyme de *circuitio*, périphrase (1).

ACTION

Le premier terme dont Cicéron se soit servi pour désigner l'*action oratoire* est *pronuntiatio*. Ce terme, qui apparaît déjà dans la Rhétorique à Hérennius (2), a le tort de ne viser qu'un seul des éléments dont se compose l'action, je veux dire la *prononciation* ou le *débit* : de Inv. I. 7 *pronuntiatio* est vocis et corporis moderatio.

De *pronuntiatio* il convient de rapprocher *pronuntiare*, mot qui désigne (ad Her. IV. 56) une des cinq parties du discours oratoire et figure à côté de *reperire* (invention), *disponere* (disposition), *meminisse* (mémoire), *eloqui* (élocution).

Dans le *de Oratore* et dans tous les autres ouvrages de Cicéron, le terme en usage, pour exprimer l'action, est *actio*, terme plus heureux que le précédent, en ce qu'il exprime à la fois la voix et le geste, le débit et les attitudes du corps, et correspond ainsi

(1) Ad Her. IV. 32 *circuitio*, rem simplicem assumpta *circumscribens* elocutione : en grec περίφρασις, Long. Sp. I. 277. Alex. III. 32. Tiber. 75.

(2) III. 11 *pronuntiatio* dividitur in vocis figuram et corporis motum.

exactement au terme ὑπόκρισις, par lequel les rhéteurs grecs désignaient l'action oratoire (Arist. Sp. I. 121 ; Longin 310 ; Denys d'Halic. de adm. vi dic. in Dem. 53) : en effet, de même que ὑπόκρισις [proprement interprétation (d'un rôle sur la scène) et, par suite, interprétation (d'un discours)], le mot *actio* signifie d'une façon générale exécution, par exemple d'un rôle de tragédie ou de comédie ; par suite, exécution (d'un discours) : de Or. III. 59, 222 est *actio* quasi sermo corporis. Cf. de Or. I. 32, 145 ; III. 56, 213. Brut. 38, 141. Part. or. I. 3. — Du substantif *actio* rapprochons *actor*, orateur en tant que faisant valoir le discours par l'action, ou, pour parler plus exactement, en tant qu'exécutant le discours et le jouant, pour ainsi dire, comme un acteur joue sur la scène un personnage de comédie ou de tragédie : de Or. III. 56, 213 ex quo satis significavit (Æschines) quantum esset in actione, qui orationem eamdem aliam fore putarit *actore* mutato. Cf. Brut. 62, 221. Or. 19, 61 ; 62, 209.

Comme *pronuntiare*, et plus souvent que *pronuntiare*, le verbe *agere* se dit de l'action, et, à ce titre, figure à côté de termes qui expriment les quatre autres parties du discours : c'est ainsi qu'on le trouve (de Or. I. 31, 142) à côté de *reperire* ; *dispensare* et *componere* ; *vestire* atque *ornare oratione* ; *memoria* sæpire. — De même on le rencontre un peu plus loin (42, 187) à côté de *cogitare*, *ornare*, *disponere*, *meminisse*. Cf. de Or. III. 56, 213. Brut. 60, 216 ; 66, 234. Or. 17, 55.

Quintilien emploie indifféremment, pour exprimer l'action, *pronuntiatio* et *actio* : III. 3, 1 omnis orandi ratio, ut plurimi maximique auctores tradiderunt, quinque partibus constat, inventione, dispositione, elocutione, memoria, *pronuntiatione* sive *actione* (utroque enim modo dicitur). Il est vrai que Quintilien observe (XI. 3, 1) que le mot *actio* est plus usité que *pronuntiatio*.

Le mot *pronuntiatio* se rencontre encore chez beaucoup d'autres rhéteurs pour désigner l'action : nous citerons notamment Fortunatien 130 (*pronuntiationem* quid Tullius vocat? actionem); — Aurelius August. 137 ; Sulp. Vict. 321 ; — Jul. Victor 373.

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE L'ACTION

D'après Cicéron, les éléments qui constituent l'action oratoire sont au nombre de trois : 1° les attitudes du corps (*motus*, *gestus* de Or. I. 5, 18) (1); 2° la physionomie [*vultus* (Part. Or. I. 3); *oculi* (de Or. III. 56, 214); *os* (ibid. 59, 221)]; 3° la voix (*vox*).

Pour la plupart des rhéteurs grecs, l'action oratoire ne comprend que deux parties seulement, la voix et les attitudes du corps : Longin Sp. I. 310 ὑπόκρισις — διάθεσις σώματός τε καὶ τόνου φωνῆς πρόσφορος τοῖς ὑποκειμένοις πράγμασι. — Denys d'Halycarnasse reconnaît de même deux éléments dans l'action, πάθη τῆς φωνῆς et σχήματα τοῦ σώματος (de adm. vi dic. in Dem. 53) (2).

1° Attitude du corps : *motus* corporis ; *gestus* : σχήματα τοῦ σώματος.

L'action doit-elle être calme, paisible ? L'orateur se démène peu ; il reste immobile, toujours à la même place [quibus vestigiis primum *institit*, in eis fere perorat (de Or. III. 9, 33)] ; d'où l'expression technique *statarius* (orator), orateur qui reste toujours à la même place : Brut. 30, 116 volo ut in scena sic etiam in foro non eos modo laudari, qui celeri motu et difficili utantur, sed eos etiam, quos *statarios* (3) appellant quorum sit illa simplex in agendo veritas, non molesta. — De même il est dit de Pison (ib. 68, 239) : C. Piso *statarius* et sermonis plenus orator.

L'action doit-elle être véhémente, agitée? L'orateur se promène :

(1) Cf. ad Her. 3, 15 *motus* corporis est *gestus* et *vultus* moderatio quædam quæ pronuntianti convenit...

(2) L'auteur de la Rhétorique à Hérennius divise également l'action oratoire en deux parties : III. 11 dividitur *pronuntiatio* in *vocis* figuram et *corporis motum*.

(3) Donat dit, à propos du prologue des *Adelphes* de Térence (24) : duo agendi sunt principales modi, *motorius* et *statarius* (ex quibus ille tertius nascitur μικτός). Cf. Térence Heautontim. prol. 25 : date potestatem, mihi *statariam* agere ut liceat per silentium.

inambulatio (Brut. 43, 158. ad Her. III. 15. Cf. Quint. XI. 3, 126 *ambulatio*) ; *incessus* (Brut. 38, 141. Or. 18, 59 ; 22, 74).

Quelquefois l'orateur ne se contente pas de marcher, il court : *excursio* (Or. 18, 59. Cf. *procursio* Quint. XI. 3, 126).

Ces allées et venues sont d'ailleurs accompagnées de gestes et de mouvements du corps qui, en général, témoignent d'une certaine agitation de l'âme :

Projectio brachii, *projicere* brachium, lancer le bras en avant (de Or. III. 59, 220. Or. 18, 59. Cf. ad Her. III. 15. Quint. XI. 3, 84) : à ce mouvement est opposé brachii *contractio* : Or. 18, 59 brachii projectione in contentionibus, *contractione* in remissis ;

Supplosio (*pedis*), frapper du pied (de Or. III. 12, 47 ; 59, 220. Brut. 38, 141 ; 43, 158. ad Her. III. 15. Quint. XI. 3, 128) ;

Jactatio (*corporis*), agiter, remuer souvent le corps (Brut. 43, 158. Or. 25, 86) ;

Arguta manus, main toujours en mouvement (proprement bruyante ; d'où : mobile, mouvementée) : de Or. III. 59, 220 manus minus *arguta*, digitis subsequens verba, non exprimens. — De cet adjectif rapprochons le substantif *argutiæ* (digitorum) (Or. 18, 59. Cf. Quint. XI. 3, 122).

2° Physionomie : *vultus*, *os* : πρόσωπον, ὤψ.

Relativement au visage et à la physionomie, les principaux défauts à éviter sont : *pravitas* (*oris*) contorsions de la bouche (de Or. II. 22, 91). *Depravatio* (*oris*), (de Or. II. 62, 252) ;

Os ducere, grimacer, tordre la bouche : Or. 25, 86 accedet actio non tragica, — vultu multa conficiens ; non hoc, quo dicuntur *os ducere*, sed illo, quo significant ingenue quo sensu quidque pronuntient.

Vultuosus, appliqué au visage, exprime un jeu de physionomie maniéré, exagéré : Or. 18, 60 in quo (vultu) cum effeceris ne quid ineptum aut *vultuosum* sit, tum oculorum est quædam magna moderatio. Quint. XI. 3, 183 pronuntiatio et *vultuosa* et gesticulationibus molesta.

3° Voix : *vox*, φωνή.

La voix est naturellement :

α) *Magna* ou *parva* (vox), puissante ou faible (de Or. III. 57, 216) μεγάλη καὶ μικρὰ φωνή (Arist. Sp. I. 121). — Cf. Quint. XI. 3, 14 *grandis* et *exigua* vox.

β) *Lenis*, douce, en opposition à *aspera*, dure (de Or. III. 57, 216) ; d'où *lenitas* vocis (de Or. III. 11, 43). Dans *ad Her.* (III. 11) *lenis* est opposé à *acer clamor*.

γ) *Suavis*, douce, harmonieuse (de Or. I. 29, 132 ; III. 56, 213. Brut. 55, 203 ; 66, 234) ; d'où vocis *suavitas* (de Or. III. 11, 42. Brut. 35, 133). Cf. ad Her. III. 12 *suavitudinem* (mot donné par Schütz ; ailleurs, *suavitatem*) pronuntiationis.

δ) *Splendida*, proprement brillante, par extension pure et claire : Brut. 55, 203 vox cum magna tum suavis et *splendida* ; d'où *splendor* vocis (Brut. 68, 239 ; 71, 250). Cf. ad Her. III. 12 si quis *splendor* est vocis, consumitur uno clamore universus.

Au lieu de *splendidus* Quintilien emploie, pour exprimer la pureté de la voix, *clarus* (1), clair, qu'il oppose à *obtusus*, émoussé, sourd (XI. 3, 15), et *candidus*, blanc, clair, qu'il place en regard de *fuscus*, sombre, voilé (ib. ib.).

Candida vox correspond exactement à λευκὴ φωνή, métaphore curieuse, sur laquelle insiste Démétrius (Sp. III. 282).

Le défaut de voix opposé à *splendidus* est exprimé dans Cicéron par *raucus*, *subraucus*, enroué (de Or. I. 61, 259. Brut. 38, 141).

ε) *Canora*, sonore, retentissante (Brut. 66, 234 ; 70, 247 ; 77, 268), le contraire de *absurda* vox, voix sourde (de Or. III. 11, 41).

Les tons différents que peut prendre la voix, si nombreux et si variés qu'ils soient, se ramènent à trois classes principales : les

(1) Fortun. (Halm 130) : bonitas vocis quibus constat ? *Claritate*, firmitate, suavitate. *Claram* quæ res efficit ? Anaphonesis.

tons aigus, les tons moyens, les tons graves ; et la voix, suivant la nature des sons qu'elle émet, est elle-même *aigüe*, *grave* ou *moyenne* : Arist. Sp. I. 121 πῶς τοῖς τόνοις (δεῖ χρῆσθαι), οἷον ὀξείᾳ καὶ βαρείᾳ καὶ μέσῃ (φωνῇ).

Au terme ὀξεῖα (φωνή) correspond *acuta* (1) vox, comme à βαρεῖα correspond *gravis* : de Or. I. 59, 251 ab *acutissimo* sono usque ad *gravissimum* sonum (vocem) recipiunt. III. 57, 216 *acuta*, *gravis* vox. Or. 51, 173 *acutarum graviumque* vocum judicium ipsa natura in auribus nostris collocavit. Cf. Quint. XI. 3, 17 *acutæ*, *gravis*, flexæ (vocis).

Du terme *acutus* rapprochons *contenta* vox, voix élevée, mot que Cicéron oppose à *summissa*, voix abaissée (Or. 17, 56), à *remissa* (de Or. III. 58, 219), et que l'on retrouve dans vocis *contentio*, proprement effort de la voix, par suite élévation de la voix, absolument comme *remissus* se retrouve dans vocis *remissio* (2) : de Or. I. 61, 261 una continuatione verborum, — binæ (Demostheni) *contentiones* vocis et *remissiones* continerentur. Cf. de Or. III. 61, 227 ; 60, 225. — Quintilien oppose de même (XI. 3, 17) *intenti* à *remissi* modi, tons élevés et bas ; en grec ἄρσεις καὶ θέσεις φωνῆς.

Entre la voix aigüe et la voix grave est la voix moyenne, μέση φωνή, *media* vox : de Or. III. 61, 227 in omni voce est quiddam *medium*, sed suum cuique voci. Quint. XI. 3, 64 inter acutum sonum et gravem *media* vox.

Indépendamment de ces trois sortes de voix (aigüe, grave, moyenne), Cicéron reconnaît encore :

Contracta vox, voix contenue, en regard de *diffusa* (3), voix qui s'épand librement (de Or. III. 57, 216). — Quintilien oppose

(1) Ce mot se trouve déjà dans *ad Her.* (III. 12) : *acutæ* vocis exclamationes.

(2) Cf. ad Her. III. 12 continui clamoris *remissio*.

(3) Cicéron distingue encore *effusa*, *hilarata* vox (de Or. III. 58, 219), c'est-à-dire voix épanouie, pleine de gaîté. — Cf. *hilaris* vox (Quint. XI. 3, 63 lætis in rebus plena et simplex et ipsa quodam modo *hilaris* fluit).

de même (XI. 3, 64) *contracta* vox à *fusa* : in metu et verecundia *contracta*, — in egressionibus *fusa*.

Extenuata, proprement amincie, en face de *inflatus*, renflée (de Or. III. 57, 216).

Plena, pleine (de Or. I. 29, 132 ; III. 8, 31 ; 58, 217. Brut. 84, 289). — Quintilien (XI. 3, 15) oppose *plena* vox à *exilis*.

Flebilis, plaintive (de Or. III. 58, 217. Brut. 38, 142). — Voix plaintive se dit encore vox *inflexa ad miserabilem sonum* (de Or. II. 46, 193), et même simplement *inflexa* (Or. 17, 56 volet — contenta voce atrociter dicere, et summissa leniter, et inclinata videri gravis, et *inflexa* miserabilis).

Inclinatus présente le même sens : ad Her. III, 14 in conquestione voce depressa, *inclinato* sono ; d'où *inclinatio* vocis : Brut. 43, 158 non multa jactatio corporis, non *inclinatio* vocis. Cf. Quint. XI. 3, 168.

PRONONCIATION ET DÉBIT

Autre chose est la *voix*, autre chose est la *prononciation*, ou articulation des lettres, des syllabes et des mots (*pronuntiatio* ; *appellatio* litterarum Brut. 74, 259, d'où *appellare* litteras ib. 35, 133 : φώνησις, ἐκφώνησις).

1° L'orateur doit prononcer avec netteté, d'une façon précise et distincte : *plane* (de Or. I. 61, 260. de Div. II. 46, 96) ; — *presse*, d'une manière serrée, précise (de Or. III. 12, 45) ; d'où *pressus* oris, prononciation nette et précise : de Or. III. 11, 43 lenitate vocis atque ipso oris *pressu* et sono facile vincat.

Quintilien désigne aussi par *dilucidus* la netteté de la prononciation : XI. 3, 33 *dilucida* erit pronuntiatio, si verba tota exierint, quorum pars devorari, pars destitui solet.

A *dilucidus* est opposé *obscurus*, (prononciation) confuse, manquant de netteté : de Or. III. 11, 41 nolo exprimi litteras putidius, nolo *obscurari* negligentius.

2° L'orateur doit éviter dans la prononciation l'emphase : nolo exprimi litteras *putidius* (de Or. III. 11, 41), défaut voisin de cet autre que signale Cicéron (de Or. III. 11, 41) nolo *inflata* et quasi

anhelata gravius (verba exire), mots renflés et poussés avec trop d'effort, en opposition à *exiliter exanimata* (verba).

3° Enfin l'orateur doit se garder de prononcer à la manière des paysans : *rustica*, *rusticana*, *subrustica ; agrestis*, *subagrestis* vox (de Or. III. 11, 42 ; 12, 44. Brut. 74, 259).

Les Grecs appelaient πλατειασμός la prononciation lourde et pesante des paysans, et Cicéron traduit ce terme par *latitudo* verborum (de Or. II. 22, 91) ; d'où *lata* vox (ib. III. 12, 46) : Cotta noster, cujus tu illa *lata*, Sulpici, nonnumquam imitaris, ut iota litteram tollas et E plenissimum dicas, non mihi oratores antiquos, sed messores videtur imitari ; — *dilatare* litteras (Brut. 74, 259) : Cotta, qui se valde *dilatandis* litteris a similitudine græcæ locutionis abstraxerat.

La prononciation, ou plutôt le débit est tantôt lent, *tardus* modus (de Or. I. 60, 254) ; *tarda* vox (III. 57, 216. Cf. Quint. X. 7, 22 *tardior* pronuntiatio) ; — tantôt rapide, *cita* vox (de Or. III. 57, 216) ; *incitata* (58, 217. Cf. *citata* pronuntiatio Quint, XI. 3, 111) ; — tantôt soutenu, d'une seule haleine, *continenti spiritu* (de Or. III. 57, 216. Cf. ad Her. III. 12 *continens* vox ; — tantôt entrecoupé, *spiritu intermisso* (de Or. III. 57, 216) ; — *fracta*, *scissa* vox (ib. ib) ; *interrupta* (58, 217) ; *crebro incidens* (ib. ib.).

MÉMOIRE

Cicéron distingue *memoria*, mémoire naturelle, de *ars memoriæ*, art de la mémoire ou mnémotechnie (de Or. II. 86, 351 Cf. Quint. XI. 2, 40). — L'auteur de la Rhétorique à Hérennius distingue de même (III. 16) *naturalis* et *artificiosa* memoria : *naturalis* est ea quæ nostris animis insita est, et simul cum cogitatione nata ; *artificiosa* est ea, quam confirmat inductio quædam et ratio præceptionis. Cf. Fortunat. 128.

Cet art de la mémoire consiste, selon Simonide de Céos, qui

paraît en être l'inventeur (1) (de Or. II. 86, 351. Quint. XI. 2, 11. Fortun. 129), à arrêter dans sa pensée des *emplacements* distincts, puis à se retracer les *images* des choses qu'on veut retenir et à les disposer dans ces emplacements ; l'ordre des emplacements conservera l'ordre des choses ; les images rappelleront les choses elles-mêmes. Les emplacements sont la tablette de cire, et les images, les lettres qu'on y trace : eis, qui hanc partem ingenii exercerent, *locos* esse capiendos, et ea, quæ memoria tenere vellent, effingenda animo atque in his locis collocanda ; sic fore, ut ordinem rerum *locorum* ordo conservaret, res autem ipsas rerum *effigies* notaret atque ut *locis* pro cera, *simulacris* (2) pro litteris uteremur (de Or. II. 86, 354). Cf. ad Her. III. 17.

(1) Cicéron rapporte (de Or. II. 86) dans quelles circonstances particulières Simonide fut amené à découvrir cet art de la mémoire (Cf. Quint. XI. 2, 11).

L'auteur de *ad Her. Rhet*, indique (III. 21) un curieux exemple de l'usage qu'on peut faire, pour aider la mémoire, des *emplacements* et des *images*.

(2) Cicéron exprime encore les *images* par *formæ* (de Or. II. 87, 358) ; *conformatio*, (ib. 357. Cf. ad Her. III. 21) ; — *imagines* (de Or. II. 87, 357. 358 ; 88, 359. 360. Cf. ad Her. III. 17. Quint. XI. 2, 20) ; — *figuræ* (de Or. II. 87, 357).

CONCLUSION

De toutes les impressions que la lecture de cette *Etude* a pu faire naître, il en est une qui paraît dominer toutes les autres : c'est le sentiment de la difficulté que Cicéron dut éprouver, quand il traduisit en latin les mots spéciaux de la rhétorique grecque. Toutefois, pour apprécier sainement ces difficultés et se rendre un compte exact de l'habileté avec laquelle Cicéron sut les vaincre, il faudrait qu'on eût sous les yeux les traités de rhétorique qui furent antérieurs au *De Inventione*, notamment ce petit ouvrage qu'Antoine composa sur l'art oratoire (1) et dont Cicéron eut certainement connaissance ; il faudrait surtout que l'on sût, d'une façon positive, si la Rhétorique à Hérennius (*ad C. Herennium Rhetorica*) est ou n'est pas l'œuvre de Cicéron, et l'on sait que l'on en est réduit, sur cette question d'authenticité, à des conjectures plus ou moins probables. Mais, quand même il serait établi que la Rhétorique à Hérennius est, comme on le croit universellement aujourd'hui, l'œuvre d'un certain Cornificius ; quand même il serait hors de doute que Cicéron a largement profité des travaux de ses devanciers, encore devrait-on reconnaître qu'il restait beaucoup à faire, et qu'il s'en fallait qu'on eût surmonté tous les obstacles, c'est-à-dire qu'on eût exprimé toutes les idées qui sont du domaine de la Rhétorique et de la Critique littéraire et trouvé tous les mots qui correspondent à ces idées.

On peut s'en convaincre en comparant la Rhétorique à Héren-

(1) De Or. I. 21, 94 ; 48, 208 ; Brut. 44, 163.

nius avec les œuvres de Cicéron : il apparaît clairement que, si un grand nombre des mots qui figurent dans Cicéron se trouvent déjà dans la Rhétorique à Hérennius, il y en a certainement plus encore qui ne s'y rencontrent pas (1).

On ne voit dans la Rhétorique à Hérennius ni les termes qui sont relatifs aux exercices préparatoires à l'éloquence (2), ni ceux qui concernent les exercices en usage dans les écoles, par opposition aux véritables combats du forum (3), ni ceux qui expriment les discours d'apparat, faits pour la montre, en opposition aux discours plus âpres et plus vigoureux des genres délibératif et judiciaire (4). Et les termes par lesquels Cicéron essaie de rendre les mots techniques de la rhétorique grecque, θέσις, ὑπόθεσις, et ces associations de mots auxquelles il recourt bien souvent, faute de mots précis, pour exprimer les *mœurs* et les *passions* (ἦθος, πάθος), les lieux *intrinsèques* et *extrinsèques* (ἔντεχνοι, ἄτεχνοι πίστεις), etc., etc., les rencontre-t-on dans la Rhétorique à Hérennius ? Je ne parle pas des termes qui se rapportent plus spécialement à la langue de la Critique littéraire : les mots relatifs à cette langue sont bien peu nombreux dans la Rhétorique à Hérennius et les ressources que Cicéron pouvait retirer sur cette matière de l'œuvre attribuée à Cornificius sont, par conséquent, à peu près insignifiantes (5).

Cicéron ne fut pas toujours heureux, nous croyons l'avoir dé-

---

(1) Dans l'*Index* des mots latins qui se trouve à la suite de cette *Etude*, on a marqué d'un astérisque (*) les mots qui figurent déjà dans la Rhétorique à Hérennius et que Cicéron a reproduits dans ses œuvres de rhétorique, notamment dans le *De Inventione* ; on a marqué de deux astérisques (**) les termes qui ne se rencontrent pas dans les ouvrages de Cicéron.

(2) *Subita* oratio ; *commentatio*, *cogitatio*, *meditatio ; stylus*, *scriptura*, etc., etc.

(3) *Exercitatio ludicra*, *umbratilis* oratio, *ludus ; acies forensis*, *forum*, etc., etc.

(4) *Palæstra*, *oleum* en opposition à *civilis turba* ac *forum ; — palæstra*, en regard de *arma ; pompa* en face de *acies* ou *pugna* ; — *gymnasia*, *palæstra* en opposition à *forum*, etc., etc.

(5) On se rappelle le nombre considérable de termes que Cicéron a su trouver pour exprimer les trois grands genres de style (βαρύς, ἰσχνός, μέσος). — Dans la Rhétorique à Hérennius, on ne rencontre relativement à cette importante classification que les mots suivants :

montré (1), dans la lutte corps à corps qu'il engagea avec le grec ; mais nous croyons aussi avoir établi qu'il ne négligea rien pour mener à bien cette entreprise périlleuse. Si Cicéron n'a pas fait mieux, c'est qu'apparemment il n'y avait pas possibilité de faire mieux.

Loin de le blâmer, il faut le féliciter de son courage ; et, tout en notant soigneusement les défauts et les imperfections de sa traduction, il faut lui savoir gré d'avoir eu foi dans la langue nationale des Romains et de n'avoir pas suivi le conseil qu'on lui donnait (2), d'employer tels quels les mots difficiles de la rhétorique grecque ou au moins de les transcrire en latin. Cicéron aimait, admirait trop la langue de ses compatriotes pour recourir à ce procédé commode de la transcription. Il en fait usage sans doute, mais dans la plus stricte mesure, et, comme il nous l'apprend lui-même, pour certains mots seulement auxquels on avait déjà donné le droit de cité (3). — Quintilien, plus tard, n'éprouva pas les mêmes scrupules, il n'eut pas la même fierté nationale. Les mots ἐτυμολογία, ἀλληγορία, συνεκδοχή, et combien d'autres ? arrêtaient Cicéron, et lui semblaient être d'une traduction embarrassante. Quintilien ne se donne même pas la peine de les traduire ; et, sans se soucier de savoir si tel ou tel mot latin équivaut plus ou moins exactement à chacun de ces mots, il les transcrit purement et simplement en *etymologia*, *allegoria*, *synecdoche*, etc...

---

gravis, *mediocris*, *attenuatus* (IV. 8) ; *sufflatus*, *fluctuans* et *dissolutus ; aridus* et *exsanguis* (IV. 11.).

Il suffit, pour avoir la liste à peu près complète des termes qui, dans l'œuvre attribuée à Cornificius, désignent les qualités et les défauts du style, d'ajouter aux mots que nous venons de donner, les expressions suivantes : *aperta* (oratio), *aperte* (dicere) ; *apparata* (oratio) ; *brevis* (oratio), *brevitas* (orationis) ; *compositio* (verborum) ; *dilucida* (oratio) ; *elegantia* (orationis) ; *hians* (oratio) ; *latina* (oratio) ; *pura* (oratio).

Nos tables renvoient à chacune de ces expressions, sauf cependant à *sufflatus*.

(1) Voir Introduction, pages 14 et suivantes.

(2) Atticus dit à Varron, Acad. I. 7 : quin etiam græcis (verbis) licebit utare, cum voles, si te latina forte deficient.

(3) Acad. I. 7 enitar ut latine loquar, nisi in hujusce modi verbis ut *philosophiam* aut *rhetoricam* aut *physicam* aut *dialecticam* appellem, quibus, ut aliis multis, consuetudo jam utitur pro latinis.

Si de Quintilien on passe aux *Rhetores Minores*, c'est pire encore: la moitié, pour ne pas dire les trois quarts, des termes spéciaux, sont des mots grecs auxquels on s'est contenté de donner une terminaison latine.

INDEX DES MOTS GRECS (1)

A

Ἀγανάκτησις. 178. 189.
ἁδρὰ (λέξις). 151. 155. 156n (2).
αἰτία ou αἴτιον. 92.
αἰτιολογία. 196. 197.
ἀκόλουθα. 87. 92.
ἀκόσμητος (λέξις). 151.
ἀκριβὲς (ὄνομα). 122.
ἀλλαγὴ (ῥυθμῶν). 130n. 197.
ἀλληγορία. 18. 22. 181. 182. 209.
ἀλλοίωσις. 197.
ἀλλοίωσις (ῥυθμῶν). 130n.
ἀμφιβολία. 76.
ἀναδίπλωσις. 190.
ἀναιρεῖν. 112.
ἀνακεφαλαίωσις. 16. 114. 115.
ἀνακοίνωσις. 187.
ἀνάμνησις. 114.
ἀνασκευή. 112.
ἀνθηρὰ (λέξις). 180.
ἀντέγκλημα. 73.
ἀντίθεσις. 17.
(κατ') ἀντίθεσιν (στάσις). 70. 71.
ἀντίθετον. 194.
ἀντίληψις. 31. 70. 71.
ἀντιμεταβολή. 17. 31. 193. 198.
ἀντινομία. 23. 75. 76.
ἀντίστασις. 74.
ἀντιστροφή. 191.
ἀπαρίθμησις. 196.
ἁπλῆ (λέξις). 151. 154.
ἀπόβασις. 92.
ἀπογραφή. 188.
ἀποδεικνύναι. 83.
ἀποκεκομμένη (περίοδος). 140.
ἀπορία. 186. 196.
ἀποσιώπησις. 189. 197.
ἀποστροφή. 188. 198.
ἀποτροπή. 55. 55n.
ἀπόφασις. 197.
ἀποφατικά. 91.
ἀρά. 190.
ἄρθρον. 139.
ἄῤῥυθμος. 131.
ἄρσεις (φωνῆς). 203.

(1) Les chiffres renvoient aux pages.
(2) Le signe n veut dire que le mot se trouve dans la note placée au bas de la page indiquée.

ἀρχαῖον (ὄνομα). 122.
ἀρχαϊσμος. 122.
ἀστεῖα (λέξις). 175.
ἀσύνδετον. 194.
ἄτεχνοι (πίστεις). 88. 89. 90. 208.
αὔξησις. 115.
ἀφέλεια (λέξεως). 151. 154.
ἀφελὴς (λέξις). 151.
ἀφῃρημένον (ὄνομα). 123. 195.
ἀφορισμός. 195.
ἄχρηστον (ὄνομα). 122.
ἄψυχος (λέξις). 157.

Β

Βαρύς. 123. 150. 151. 153ⁿ. 155. 208.
βαρεῖα (φωνή). 203.
βάσανος. 93.
βεβαίωσις. 110.
βραχύτης, βραχυλογία. 184.

Γ

Γένος. 91.
γλαφυρὰ (λέξις). 151ⁿ.
γύμνασις. 40. 41. 42. 43.

Δ

Δέησις. 190.
δεικνύναι. 83.
δεινὴ (λέξις). 150. 151. 151ⁿ. 153. 162.
δεινότης (τῆς λέξεως). 150. 162.
δείνωσις. 114ⁿ.
διαίρεσις. 16. 90. 99. 178. 186.
διακεκομμένη (περίοδος). 140.
διαλελυμένη (λέξις). 147.
διανοία. 75.
διαπόρησις. 186. 196.
διάσκεψις. 47.
διασυρμός. 112. 184.
διαφορά. 91. 192.
διεζευγμένον. 198.
διήγησις. 105.
διῃρημένη (λέξις). 20. 147. 148.
δικαιολογία, δικαιολογικὸν (γένος). 68. 69. 70.
δικανικὴ (διήγησις). 106.
δικανικὸν (εἶδος). 53.
διλῆμμα. 16. 95ⁿ.
διορισμός. 31. 195.
δραματικόν = δραματικὴ διήγησις. 107.
δριμύς. 151.
δύσφωνον (ὄνομα). 124.

Ε

Ἐγκωμιαστικὸν (εἶδος). 53ⁿ. 54. 54ⁿ.
εἶδος, 91.
εἰκών, 197.

εἰρομένη (λέξις). 20. 21. 26. 143. 144. 145. 146.
εἰρωνεία. 186.
ἔκβασις. 92. 109.
ἐκδρομή. 108. 109.
ἔκπλεων (περίοδος). 142.
ἐκφώνησις. 195.
ἔλεος. 114ⁿ.
ἑλληνίζειν. 169.
ἔμφασις. 184.
ἔμψυχος (λέξις). 157.
ἐναντίον. 91.
ἐνδιάσκευος (διήγησις). 183.
ἐνθύμημα. 27. 97. 97ⁿ.
ἐνθύμησις. 47.
ἐννόησις. 47.
ἔντεχνοι (πίστεις). 88. 89. 90. 208.
ἐξεργασία. 99.
ἐξουδενισμός. 184.
ἐπαγγελία. 189.
ἐπαγωγή. 94.
ἐπανάληψις. 185.
ἐπαναφορά. 191.
ἐπάνοδος. 114. 185. 198.
ἐπεκτεταμένον (ὄνομα). 123.
ἐπεζευγμένον ou ἐπίζευξις. 192.
ἐπιδεικτικὸν (γένος). 22. 53. 54. 54ⁿ.
ἐπιδιόρθωσις. 186.
ἐπίθετοι (πίστεις). 89.
ἐπίλογος. 30. 113.
ἐπιμονή. 178. 183.
ἐπίπληξις. 189.
ἐπιστήμη. 40. 41.
ἐπιτίμησις. 189.
ἐπιτροπή. 196.
ἐπιτροχασμός. 184.
ἐπιχείρημα. 27. 96. 96ⁿ. 97.
ἐρώτημα ou ἐρώτησις. 178. 186.
ἐτυμολογία. 18. 90. 209.
εὐήκοον. 124.
εὐκατάστροφος (περίοδος). 142.
εὐμάθεια. 102.
εὐμαθῆ (τὸν ἀκροατήν). 102.
εὔνοια. 102.
εὔνουν (τὸν ἀκροατήν). 102.
εὐπαγῆ (ὀνόματα). 126.
εὕρεσις. 81. 100.
εὔρυθμος (λέξις). 130.
εὐφωνία. 124.
εὔφωνον (ὄνομα). 124.
εὐχή. 190.
ἔφοδος. 101.

Ἡ

Ἠθικόν. 98.
ἠθικὴ (διήγησις). 108. 108ⁿ.
ἠθοποιία. 18. 187.
ἦθος. 98. 208.

Θ

Θέσις. 17. 19. 56. 57. 58. 59. 62. 208.
θέσεις (φωνῆς). 203.
θεωρητικὴ (θέσις). 79.
θεωρός. 55.

Ι

Ἰδέαι (λέξεως). 160ⁿ.
ἴδιον (ὄνομα). 120.
ἰσόκωλον. 18. 193.
ἱστορικόν = ἡ ἱστορικὴ (διήγησις). 107. 108.
ἰσχνός. 150. 151. 151ⁿ. 155. 208.

Κ

Καθαρόν. 169.
κάθαρσις. 72. 190.
κακόζηλον. 159.
κατάπληξις. 189.
κατασκευάζειν. 110.
κατασκευαστικὸν (ἐνθύμημα). 110.
κατασκευή. 110.
κατάχρησις. 19. 182.
κατεστραμμένη (λέξις). 21. 143. 144. 145.
κεκοσμένη (λέξις). 172.
κεχυμένη (λέξις). 146.
κλῖμαξ. 193.
κολοβὸς (περίοδος). 140.
κόμμα. 16ⁿ. 137. 138. 139. 148.
κόσμος (τῆς λέξεως). 172.
(τὸ) κρινόμενον. 103.
κριτής. 55.
κυκλικὴ (περίοδος). 142. 145.
κῶλον. 16. 19. 137. 138. 139. 148.

Λ

Λέξις. 100. 115.
λεπτὴ (λέξις). 151.
λεπτότης (τῆς λέξεως). 151.
λῆμμα. 97ⁿ.
λευκὴ (φωνή). 202.
λογικὴ (στάσις). 64. 65.
λυτικὸν (ἐνθύμημα). 110.

Μ

Μαρτυρίαι. 93.
(ἡ) μάχη ou (τὸ) μαχόμενον. 92.
μεγάλη (λέξις). 151.
μεγαλοπρεπὴς (λέξις). 151. 151ⁿ.
μέθοδος. 40. 41.
μείωσις. 115. 184.
μελέτη. 40. 41. 43. 49.
μελέτημα. 15. 19. 49.
μεμελετημένος (λόγος). 46.
μερισμός. 103. 186.
μέσον (γένος τῆς λέξεως). 150. 155. 208.
μέση (φωνή). 203.
μεταβολὴ (ῥυθμῶν). 130ⁿ.
μετάκλισις. 194.
μετάληψις. 15. 69. 73.

μετάστασις. 17. 74. 187.
μεταφορά. 15. 121. 181.
μεταφορικὸν (ὄνομα). 120.
μετωνυμία. 182.
μυθικόν ou ἡ μυθικὴ διήγησις. 107. 108.

Ν

Νομικὴ (στάσις). 64. 65.

Ξ

Ξηρὰ (λέξις). 158.

Ο

Οἰκεῖον (ὄνομα). 120.
οἰκονομία, οἰκονομικόν. 99. 100.
οἶκτος. 114ⁿ.
ὅμοιον. 91.
ὁμοιοτέλευτον. 18. 193.
ὁμοίοπτωτον. 18. 193.
ὀξεῖα (λέξις). 161.
ὀξεῖα (φωνή). 203.
ὁρικὴ (στάσις). 67.
ὅρκοι. 93.
ὅρος ou ὁρισμός. 67. 90.

Π

Πάθος. 83. 98. 99. 208.
παραβολή. 188.
παράδειγμα. 188.
παραδιήγησις. 105. 108.
παράθεσις. 93.
παραίτησις. 73. 189.
παρέκβασις. 108. 109. 185. 198.
παρεπόμενα. 87.
πάρισα, παρίσωσις. 193.
παρονομασία. 190.
παῤῥησία. 189.
πείθειν. 82.
πεποιημένον (ὄνομα). 121.
περιεσκεμμένος (λόγος). 46.
περίοδος. 19. 135. 136.
περίφρασις. 198ⁿ.
πιθανός. 108. 108ⁿ.
πίστις. 83.
πλάσματα (τῆς λέξεως). 160ⁿ.
πλασματικὸν ou πλασματικὴ (διήγησις). 107. 108.
πλατειασμός. 205.
πλατύς. 150. 151. 166.
πλατύτης. 150. 167. 167ⁿ.
ποιότης. 65. 67. 68. 70.
πολιτικὴ (διήγησις). 106. 107.
πολιτικὴ (θέσις). 79. 80.
πολύπτωτον. 195.
πολυσύνδετον. 194ⁿ.
πρᾶγμα. 65.
πραγματικὴ (στάσις). 69.
πρακτικὴ (θέσις). 79. 80.
πρέπουσα (λέξις). 170.
προγύμνασμα. 15. 19. 49ⁿ.
προδιόρθωσις. 186.
πρόθεσις, προέκθεσις. 103. 185.
προκατάληψις. 187.
προκατασκευή. 184.

πρόληψις. 178. 187.
προοίμιον. 101. 102.
προσαπόδοσις. 196.
προσεκτικὸν (τὸν ἀκροατήν). 102.
προσέξις. 102.
πρόσληψις. 97.
προσωποποιΐα. 18. 22. 187.
προτροπή. 55. 55ⁿ.

Ῥ

Ῥητόν (opp. à πρᾶγμα). 65.
ῥητόν (opp. à διάνοια). 75.
ῥητορική. 37. 37ⁿ.
ῥήτωρ. 37ⁿ.
ῥυθμός. 26. 127. 128. 133.

Σ

Σαφήνεια. 108ⁿ. 169.
σαφής. 108. 169.
σκέψις. 47.
σκληρὰ (λέξις). 158.
στάσις. 12. 33. 59. 62. 63.
στερητικά. 91.
στοχασμός. 66.
στοχαστική (στάσις). 66.
συζυγία. 91.
συγγνώμη. 72.
συλλογισμός. 27. 77. 97.
σύμβολον. 90.
συμβουλευτικὸν (εἶδος). 53.
συμπέρασμα. 16. 97. 185.
συμπλοκή. 191.
συναλοιφή. 125.
συνεκδοχή. 182. 183. 209.
συνεστραμμένη (λέξις). 142. 144.
συνήθες (ὄνομα). 122.
σύνθεσις (τῶν ὀνομάτων). 118.
συνθῆκαι. 93.
συντομία. 108ⁿ.
σύντομος (διήγησις). 108.
συστοιχία. 91.
σφοδρὰ (λέξις). 151. 162.
σφοδρότης (λέξεως). 162.
σχετλιασμός. 195.
σχήματα. 19. 176. 177. 178. 179. 180. 181.
σχηματίζειν. 177. 177ⁿ. 178.

Τ

Τάξις. 99. 100.
ταπεινὴ (λέξις). 151. 165.
ταπεινὸν (ὄνομα). 123.
ταπείνωσις. 115.
τέχνη. 40.
τεχνογράφος. 38.
τεχνολογῶν. 38.
τόποι. 84.
τραγικὴ (λέξις). 161.
τραχεῖα (σύνθεσις). 126.
τραχὺ (ὄνομα). 124. 126.
τραχύτης. 126.
τροπικὸν (ὄνομα). 120.
τρόποι (τῆς λέξεως). 178. 181.

Υ

Ὑπαλλαγή. 182. 198.
ὑπέρβατον. 194.
ὑπερβολή. 185.
ὑπογραφή. 188.
ὑπόθεσις. 17. 19. 56. 57. 58. 62. 208.
ὑπόκρισις. 100. 199. 200.
ὑπόσχεσις. 103ⁿ.
ὑποτύπωσις. 183.
ὑψηλὴ (λέξις). 151. 165.

Φ

Φράσις. 100. 115.
φύσις. 40. 41. 42.
φωνασκεῖν. 19. 50.
φωνασκία. 15. 19. 49.
φωνή. 202.
φώνησις. 204.

Χ

Χαρακτὴρ (τῆς λέξεως). 160ⁿ.
χαριεντισμός. 188.
χλευασμός. 184.
χωλὴ (περίοδος). 140.

Ψ

Ψυχρὰ (λέξις). 164.
ψυχρότης. 164.

INDEX DES MOTS LATINS (1)

A

Abjectum (verbum). 123.
* *absoluta* (constitutio). 30. 71.
absurda (vox). 202.
* *abusio*. 19. 182.
abuti (verbo). 182.
accurata (oratio). 173.
accurate (dicere). 174.
acies. 51. 52. 208n. (2).
acies (forensis). 51. 208n.
acquiescere. 141.
acris (oratio). 21. 162. 163. 166.
actio = πρακτικὴ θέσις. 79. 80.
actio = ὑπόκρισις. 198. 199.
actionis (controversia). 65.
actor. 199.
acumen. 42. 153.
acuta (oratio). 152. 154. 161. 168.
* *acuta* (vox). 203. 203n.
addubitare. 186.
** *addubitatio*. 186.
adfluens (oratio). 30.
adipata (oratio). 159.
adjuncta. 91. 91n. 92.
* *adjunctio*. 192.
adversa. 91.
æquabilis (oratio). 146n.
æquabilitas (orationis) 146n.
** *affectatio*. 159.
agere 13n. 199.
agrestis, subagrestis (vox). 205.
alienum (verbum). 121.
** *allegoria*. 182.
altitudo (orationis). 161.
ambiguitas. 76. 77.
* *ambiguum*. 76.
ambitus (orationis). 135.
** *amphibolia*. 76. 77.
ampla (oratio). 150. 153. 166. 167.

(1) Ainsi qu'on l'a dit plus haut, on a marqué d'un astérisque (*) les mots qui figurent déjà dans la Rhétorique à Hérennius et que Cicéron a reproduits dans ses œuvres de rhétorique, notamment dans le *De Inventione*; on a marqué de deux astérisques (**) les termes qui ne se rencontrent pas dans les ouvrages de Cicéron.

(2) Le signe n veut dire que le mot se trouve dans la note placée au bas de la page indiquée.

ample. 156. 166.
* *amplificatio*. 114. 115.
amplitudo (orationis). 166. 167n.
amputata (periodus). 140.
angusta (periodus). 140. 149.
anhelata (verba). 204.
** *annominatio*. 190.
anteoccupatio. 187.
aperta (narratio). 108.
* *aperta* (oratio). 169. 209n.
* *aperte* (dicere). 169. 209n.
* *apparata* (oratio). 174. 209n.
apparatus (orationis). 174.
appellare (litteras). 204.
appellatio (litterarum). 204.
apta (oratio) = decora (oratio). 170.
apta (periodus). 141. 142.
apta (verba) = mots bien assemblés. 126. 132.
apta (verba) = mots propres. 122.
apte (dicere). 24. 25. 141. 142.
ardens (oratio). 166.
arguere. 110. 110n.
* *argumentum*. 106. 107. 108.
arguta (oratio). 162.
arguta (manus). 201.
argutiæ (digitorum). 201.
* *aridus*. 21. 158. 209n.
arma. 52. 208n.
* *ars* = τέχνη. 40. 40n. 44.
ars = rhetorica ars. 38.
* *articulus*. 139.
artifex. 39.
** *artificialis* (probatio). 90.
** *artificiosa* (memoria). 205.
* *artificium*. 38. 38n. 40.
aspera (oratio) = 126. 163.
aspere (dicere). 126. 165.
asperitas (orationis). 126. 165.
assumpti (loci). 89.
assumptio. 95. 96. 97n.
* *assumptiva* (constitutio). 71. 72.
assumptum (verbum). 121.
astrictus (scriptor). 166.
* *attentum* (auditorem). 102.
* *attenuata* (oratio) 152n. 156. 209n.
attenuate. 156.
attica (oratio). 13. 166.
auscultator. 54. 55.
** *aversio*. 188.

B

* *Benevolum* (auditorem). 102.
brevis (oratio) 151n. 167. 209n.
* *brevis* (narratio). 108.
* *brevitas*. 108. 167. 167n. 209n.
breviter (dicere). 168.

C

Cadere (en parl. de la période). 24. 141.
cæsim (dicere). 139. 148.
calamistri (orationis). 159.
callidus (scriptor). 13n. 152. 161.

campus. 52.
candida (vox). 202.
canora (vox). 202.
capita = loci. 87n.
carpere (orationem). 149.
causa = ὑπόθεσις. 17. 19. 56. 57.
* *causa* = αἰτία. 86. 92. 92n.
cincinni (orationis). 159.
** *circuitio*. 198. 198n.
circuitus (verborum). 135.
circumscripta (periodus). 142.
circumscriptio. 198.
circumscriptio (verborum). 135.
cita (vox). 205.
** *citata* (pronuntiatio). 205.
** *civilis* (narratio). 106.
civilis (turba). 208n.
clara (vox). 202.
claudicans (oratio). 132. 140.
clausa (periodus). 140. 141.
clausula. 140.
coagmentata (verba). 126.
cogitare. 46. 47.
cogitatio. 46. 47. 208n.
cognitio = θεωρητικὴ θέσις. 79. 80.
cohærentia (verba). 126.
** *collectivus* (status). 77.
collocare. 101.
collocata (verba). 32. 117. 118.
collocatio (verborum). 25. 26. 32. 118.
collustratus. 174.
color (orationis) = χαρακτὴρ (τῆς λέξεως). 160n.
colorare (orationem). 180.
colores (orationis). 180.
comis (scriptor). 162.
commendatio (alibi, comminatio). 189.
commentatio. 29. 46. 47. 208n.
commentatus. 46.
** *commoratio*. 183.
commotus (in dicendo). 164.
communicatio. 187.
commutare (numeros). 130n.
commutatio = μετάληψις. 68.
** *commutatio* = ἀντιμεταβολή. 194.
commutatio (numerorum). 130n.
comparatio = παράθεσις. 93.
* *comparatio* = ἀντίστασις. 74.
** *compensatio*, *compensativus* (status). 75.
completa (periodus). 141.
* *complexio* = συμπέρασμα. 16. 95. 96. 97.
complexio = διλῆμμα. 16. 95n.
complexio (verborum) = περίοδος. 135. 136.
** *complexio* = συμπλοκή. 191.
complexio (totius negotii). 85.
componere 13n. 100. 199.
composita (verba). 32. 118.
* *compositio*. 25. 26. 32. 100. 119. 134. 172. 173n. 209n.
compositor. 100.
comprehensio (verborum). 19. 24. 25. 135. 136. 148.
comprobare. 110.
compta (oratio). 174.
* *concessio*. 72.
conciliare. 82.
conciliatio. 190.
concinnitas. 24. 25. 26. 29n. 124. 134. 135.
concinnus. 134. 152.
concisa (oratio). 20. 21. 148. 149.
concludere. 113.
conclusa (periodus). 140.

* *conclusio* (orationis) = ἐπίλογος. 113.
conclusio (verborum) = περίοδος. 135. 136. 148.
** *conduplicatio*. 190.
* *confirmare*. 110.
* *confirmatio*. 109. 110.
conformare (orationem). 134.
** *conformatio* = προσωποποιία. 188.
* *conformatio* (memoriæ). 206n.
conformatio (orationis) = forma. 29n. 134.
conformationes (orationis) = σχήματα. 176. 177. 178.
confutare. 28.
** *confutatio*. 28. 111.
conglutinatio (verborum) 126.
congruens. 170.
conjectura. 66. 66n. 80.
* *conjecturalis* (status). 60. 66.
conjugata ou conjuncta. 91.
conjuncta (verba), en opp. à singula (verba). 32. 117.
conjunctio (verborum) en opp. à singula (verba). 32. 117. 118.
** *connexio*. 96.
conquestio. 114n.
conquiescere. 141.
* *consecutio*. 80. 86.
consentanea. 91. 92.
consequentia. 87. 91. 91n. 92.
considere. 141.
consilium = διάνοια. 75.
consistere. 63. 141.
constituere (controversiam). 63.
* *constitutio* (causæ). 28. 59. 63.
constructio (verborum). 32. 119.
consultatio. 57.
contenta (vox). 203.
* *contentio* = ἀντίθεσις. 17. 189.
* *contentio* (orationis). 165.
contentio (vocis). 203.
* *continens* (spiritus aut vox). 205.
continuata (verba). 32. 117. 118.
* *continuatio* (verborum) = περίοδος. 135. 135n. 136.
continuatio (verborum) = σύνθεσις. 118.
continuatum. 197.
contio. 54.
contorta (oratio). 21. 145.
contracta (periodus). 139.
contracta (vox). 20. 31. 204.
contractio (brachii). 201.
* *contrarium* = ἐναντίον. 86. 91.
contrarium = ἀντινομία. 23. 76.
contrarium = ἀντίθετον. 194.
controversia. 56.
** *controversiæ*. 50.
conventa. 93.
conversa (oratio). 144. 145.
conversio (verborum) = περίοδος. 135. 136.
** *conversio* = ἀντιστροφή. 191.
conversio = ? ἀντιμεταβολή. 17. 30. 193.
convincere. 83.
copiosa (oratio). 151. 151n. 166. 167.
copiose (dicere). 153. 156. 167.
copulata (verba). 32. 118.
** *copulatio* (verborum). 118.
correctio. 196.
corrupta (oratio). 158.
credibilis. 108.
curta (periodus). 140.

D

** *Declamatio*. 15. 18. 49. 49n.
declamator. 49n.
declamitare. 19. 49n. 50.
declinare. 109. 185.
declinatio. 109. 185. 194.
decorum. 170.
decurtata (periodus). 140.
defervescere. 164.
* *definitio* = ὅρος. 67. 80. 90.
definitiva (constitutio). 60. 67.
* *deliberatio*. 53. 55. 61.
* *deliberativum* (genus). 53. 60. 61.
** *deminutio*. 184.
demonstratio. 60.
* *demonstrativum* (genus). 53. 60. 61.
depravatio (oris). 201.
* *deprecatio*. 72. 189.
* *descriptio*. 188.
dicere. 115n. 116n.
dictio. 116. 116n.
differentia. 91.
diffluens (oratio). 32. 131. 132.
diffusa (oratio). 146. 149.
diffusa (vox). 203.
digestio. 186.
** *dignitas* (orationis). 172. 173n.
digredi. 109.
digressio. 109. 184. 185. 198.
dilatare (litteras). 205.
dilatata (oratio). 146. 149.
diligenter (dicere). 173.
diligentia. 42.
dilucida (pronuntiatio). 204.
* *dilucida* (narratio). 108.
* *dilucida* (oratio). 169. 170. 209n.
dilucide (dicere). 169.
diluere. 28. 112.
dinumeratio. 196.
disceptatio. 54n.
disceptator. 54. 54n. 55.
disertus. 116n.
* *disjunctio*. 197. 198.
disparatum. 86.
* *disponere*. 100. 198. 199.
* *dispositio*. 13n. 100.
dissimile. dissimilitudo. 91.
dissipata (oratio). 32. 131. 132.
dissipatio. 196.
* *dissolvere*. 28. 111.
* *dissoluta* (oratio). 31. 131. 132. 209n.
* *dissolutio*. 28. 111.
* *dissolutum*. 194.
dissuasio. 55.
dissuasor. 55.
* *distributio*. 186.
dividere (orationem). 149.
** *divisio*. 104.
docere. 84.
* *docilem* (auditorem). 102.
doctor. 39.
doctrina. 41. 42. 43.
doctus. 42.
* *dubitatio*. 186. 196.
dulcis (orator). 162.
durum (verbum). 124.

E

Effervescens (scriptor). 164.
effigies. 206.
effusa (vox). 203ⁿ.
egredi. 109.
** *egressio, egressus*. 109.
elatio (orationis). 161.
elatum (verbum). 123.
elegans. 173.
eleganter (dicere). 173.
* *elegantia* (orationis). 172. 209ⁿ.
elevare. 28. 29. 112.
** *elevatio*. 112.
* *elocutio*. 13ⁿ. 99ⁿ. 115.
eloquens (voyez disertus).
eloquentia. 43.
* *eloqui*. 115. 198.
enervatus. 157.
enthymema. 27. 97. 97ⁿ.
enucleata (oratio). 169.
enucleate (dicere). 169.
enumeratio = ἀνακεφαλαίωσις. 16. 114.
enumeratio = διαίρεσις. 16. 90.
** *epangelia*. 27.
** *epichirema*. 27. 96.
epilogus. 113.
errare. 133.
erudita (oratio). 175.
eventus. 86.
evertere. 28. 112.
exaggerata (oratio). 161.
exanimata (verba). 205.
excelsa (oratio). 151. 161.
* *exclamatio*. 195.
excursio. 201.
** *excusatio*. 73.
* *exemplum*. 188.
(se) exercere. 43.
* *exercitatio*. 40. 40ⁿ. 41. 42. 208ⁿ.
exilis (oratio). 21. 156. 157. 167.
** *exilis* (vox). 204.
exilitas (orationis). 157.
exiliter. 157.
* *exordiri*. 102.
* *exordium*. 101.
exornatio = laudatio. 55.
** *exornatio* (verborum aut sententiarum). 181.
explanare. 83. 84. 169.
explanatio. 169.
expleta (periodus). 141. 142.
expolita (oratio). 174.
exquisita (oratio). 174.
exquisite (dicere). 174.
* *exsanguis* (oratio). 156. 157. 209ⁿ.
exsecratio. 190.
exsecrari. 190.
** *extemporalis* (oratio). 46.
extenuare. 115. 184.
extenuata (vox). 204.
extenuatio. 115. 184.

F

* *Fabula*. 106. 107. 108.
** *fabularis* (narratio). 107. 108.
faces (dicendi). 164.
facete (dicere). 152.

facetiæ. 152.
facta (oratio). 174.
facti (controversia). 65.
factum (verbum). 121.
facultas. 40. 44.
fervida (oratio). 164.
** *fictilis* (narratio). 107.
fides. 83.
* *figura* (orationis) = χαρακτὴρ (τῆς λέξεως). 160ⁿ.
figuræ (memoriæ). 206ⁿ.
figuræ (orationis) = σχήματα. 176. 177. 179. 180.
finita (periodus). 141.
** *finitiva* (constitutio). 67.
flebilis (vox). 204.
florens, florida (oratio). 151ⁿ. 180.
flores (orationis). 180.
* *fluctuans* (oratio). 32. 131. 132. 209ⁿ.
fluens (oratio). 20. 21. 26. 32. 131. 132. 145. 146.
flumen (orationis). 147.
forensis (causa) ou forense (certamen). 54. 54ⁿ.
forma (orationis). 24. 25. 26. 29ⁿ. 124. 125. 134. 135.
forma (orationis) = χαρακτὴρ (τῆς λέξεως). 160ⁿ.
formæ (memoriæ). 206ⁿ.
formæ (orationis) = σχήματα. 19. 176. 177. 181.
formare (orationem). 134.
fortis (oratio). 165.
forum. 51. 53. 208ⁿ.
fracta (oratio). 20. 148.
fracta (vox). 205.
frigidus. 157. 164.
fucata (oratio). 159.
fucus (orationis). 159.
furiosus. 164.
fusa (oratio). 32. 131. 145. 146. 148. 149.
fusa (vox). 204.
fusca (vox). 202.

G

Generalis (constitutio). 60. 67.
generis (controversia). 60. 65.
genus = γένος. 86. 91.
genus = θέσις. 57.
* *gestus* = le geste. 200. 200ⁿ.
gestus (orationis). 177. 179. 180.
gracilitas (orationis). 156ⁿ.
* *gradatio*. 193.
grande (verbum). 122.
grandiloquus. 160. 161. 165. 167.
grandis. 123. 161. 167.
granditas (verborum). 123.
* *grave* (verbum). 123.
* *gravis* (oratio). 13ⁿ. 151. 152. 152ⁿ. 153. 153ⁿ. 155. 161. 163. 166. 167. 209ⁿ.
gravis (vox). 203.
gravitas (orationis). 152.
graviter (dicere). 152. 153. 167.
gymnasia. 53. 208ⁿ.

H

Habitus (orationis) = genus (orationis). 160n.
habitus (orationis) = σχήματα. 176. 177.
* *hians* (oratio). 125. 209n.
hiatus. 125.
hilarata (vox). 203n.
* *historia* = ἱστορικὴ διήγησις. 106. 107. 108.
historica (narratio). 54. 107.
hiulca (oratio). 125.
horrida, horridula (oratio). 174. 175.
horride (dicere). 175.
humile (verbum). 123.
humilis (oratio). 13. 165.
** *hypothesis*. 58n.

I

Idoneum (verbum). 122.
illuminare (orationem). 181.
illusio. 184.
illustris (oratio). 170.
* *imagines* (memoriæ). 206n.
* *imago*. 197.
imminutio. 195.
imminutum (verbum). 123. 195.
immoderata (oratio). 131.
immutatio. 197.
immutationes (verborum) 181.
impolita (oratio). 175.
impolite (dicere). 175.
impressiones. 129.
* *inambulatio*. 201.
inanis (oratio). 157.
** *inartificialis* (probatio). 90.
incensus (scriptor). 163.
incessus. 201.
incise, incisim. 16n. 139. 148.
incisio. 16n. 139. 148.
incisum. 139. 148. 149.
incitata (vox). 205.
incitatus (scriptor). 163.
* *inclinata* (vox). 204.
inclinatio (vocis). 204.
inculta (oratio). 174. 175.
inculte (dicere). 175.
indignatio. 114n.
inductio. 93. 94. 94n.
industria. 43.
infirmare. 28. 112.
infitialis (constitutio). 67. 67n.
inflata (oratio). 159.
inflata (verba). 204.
inflexa (vox). 204.
infracta (periodus). 140. 141.
infringere (orationem). 149.
ingenium. 41. 42. 42n. 43.
initium. 102.
insignia (orationis). 180.
* *insinuatio*. 101.
insistere. 63.
insita (argumenta). 89.
insolens (verbum). 122.
insuave (verbum). 124.
integre. 158.
integritas (orationis). 158.
** *intellectio*. 183.

intenta (oratio). 163. 165.
** *intentio*. 96.
interpellatio. 189.
** *interrogatio*. 185.
interrupta (vox). 205.
** *interruptio*. 197.
interruptum. 197.
inusitatum (verbum). 122.
* *invenire*. 13n. 81. 81n.
* *inventio*. 13n. 81.
inventor. 81.
iracundia. 189.
irridere. 184.
iterare. 185.
iteratio. 185.

J

Jactatio (corporis). 201.
jejuna (oratio). 155. 157. 167.
jejune (dicere). 158.
jejunitas ou ** *jejunium* (orationis). 158.
judicia. 53. 54. 55.
* *judiciale* (genus). 53. 60. 61.
** *judicialis* (narratio). 106.
judicium. 99n.
juncta (verba). 126.
** *junctura* (verborum). 118.
jurata = ὅρκοι. 93.
* *juridicialis* (constitutio). 60. 68. 69. 70.

L

Labor. 43.
lacerti. 156.
læsio. 190.
læta (oratio). 174.
lata (vox). 205.
* *latina* (oratio). 168. 209n.
latine (dicere). 169.
** *latinitas*. 168.
latitudo (verborum). 205.
laudatio. 53. 54. 54n. 55. 61.
** *laudativum* (genus). 53n.
** *legalis* (constitutio). 64.
* *legitima* (constitutio). 64.
lenis (oratio). 162. 163. 165.
* *lenis* (vox). 202.
lenitas (orationis). 163. 165.
lenitas (vocis). 202.
leniter (dicere). 153. 165.
levis (oratio). 126. 127.
levitas. 127.
liberalis (oratio). 175.
** *licentia*. 189.
limata (oratio). 175.
liquida (oratio). 170.
litteratus (sermo). 175.
loci = τόποι. 87. 87n.
* *loci* = *loci communes*. 88n.
* *loci* (memoriæ). 206.
* *locutio*. 115. 115n.
loqui (voyez dicere).
lucide (dicere). 169.
** *lucidus*. 169.
ludere. 52.
ludus. 51. 52. 208n.
lumina (orationis). 180. 181.
luxuries (orationis). 166.

M

Magister. 43.
majestas (verborum). 123.
* *majora* ou majus. 86. 92. 93.
mederi. 190.
media (vox). 203.
* *mediocris* (oratio). 152n. 166. 209n.
mediocritas (orationis). 166.
meditari. 47.
meditatio. 47. 208n.
medium (dicendi genus). 152. 155. 160. 161. 166. 167.
membratim (dicere). 16n. 139. 148.
* *membrum* (orationis). 16n. 19. 138. 148. 149.
* *memoria*. 13n. 199. 205.
* *meminisse*. 198.
* *minora* ou minus. 86. 92. 93.
minuta (oratio). 20. 21. 148. 149.
** *mitis* (scriptor). 163.
moderata. (oratio). 130.
modicum (dicendi genus). 162.
modificata (membra). 127.
modus. 26. 124. 125. 128. 133. 135.
moestitia (orationis). 175n.
molestia (orationis). 28. 159.
morata (narratio). 108.
mores. 98.
** *motorius*. 200n.
motus = πάθος. 82. 83. 98. 99.
* *motus* (corporis). 200. 200n.
mutare (numeros). 130n.

N

* *Narratio*. 105.
nata ou nativa (verba). 120.
natura. 40. 41. 42. 43.
naturalis (color). 159.
** *naturalis* (memoria). 205.
natus. 43.
negantia. 91.
negotialis (constitutio). 60. 69. 70.
nervi. 157.
nitens, nitida (oratio). 174.
nominis (controversia). 65.
nota, notatio. 90.
novum (verbum). 121.
nudus. 154. 154n.
numerosa (oratio). 130. 131. 132. 134. 135.
numerose. 24. 25. 141.
* *numerus*. 25. 26. 124. 125. 128. 133. 134. 135.

O

Objurgatio. 189.
obscura (pronuntiatio). 204.
obsecratio. 190.
obsoletum (verbum). 122.

** *obticentia*. 197.
obtusa (vox). 202.
oculi. 200.
odiosa (oratio). 159.
oleum. 52. 208n.
opacus. 174.
opima (oratio). 159.
oppidana (oratio). 175.
optatio. 190.
* *oratio* = λέξις. 13n. 116. 116n.
* *oratio* = λόγος. 116.
orbis (verborum). 24. 25. 135. 136.
ordiri. 102.
ordo. 198.
ornata (oratio). 30. 152. 167. 170. 172.
ornate (dicere). 167. 171. 172.
ornamenta (verborum et sententiarum) = σχήματα. 181.
ornamentum, ornatus (orationis). 168. 170. 171. 172.
os. 200.
os (ducere). 201.

P

Pacatus (scriptor). 164.
pacta. 93.
palæstra. 52. 53. 208n.
parcus (scriptor). 154.
paria. 92. 93.
pars = τὸ εἶδος. 86.
pars = ὑπόθεσις. 57.
partitio. 90. 99n.
percontatio. 185.
percursio [alibi : præcisio]. 183.
percussio. 129n.
perfecta (periodus). 142.
perfectio (periodi). 142.
** *periodus*. 135.
* *permissio*. 196.
peroratio. 30. 113.
perpolita (oratio). 173.
persona. 53.
persuadere. 82. 83. 83n.
perturbatio. 99.
petulans. 164.
picta (oratio). 180.
pigmenta (orationis). 180.
** *pinguis* (oratio). 151n.
placidus. 165.
plana (oratio). 108. 169.
plane. 169. 204.
plena (oratio). 151. 155. 156.
plena (periodus). 142.
plena (vox). 204.
plenum (verbum). 123.
polita (oratio). 173.
polite (dicere). 173.
pompa. 52. 53. 208n.
popularis (causa). 54.
præfracta (periodus). 140. 141.
præsumptio. 187. 187n.
pravitas (oris). 201.
presse (dicere). 166. 168. 204.
pressus. 166.
pressus (oris). 204.
* *principium*. 101. 102.
priscum (verbum). 122.
privantia. 91.
* *probabilis*. 83. 83n. 108.
* *probare*. 82. 83. 110.
** *procursio*. 201.
producta (continuatio verborum). 139.
profluens (oratio). 146. 147. 148. 149.

progressio. 192.
* *projectio* (brachii). 201.
promissa. 93.
promissio. 27. 189.
** *pronuntiare* = ὑποκρίνεσθαι. 198.
* *pronuntiatio*. 13ⁿ. 198. 198ⁿ. 199. 200ⁿ. 204.
proœmium. 102.
proponere. 104.
* *propositio*. 95. 96. 97ⁿ.
propositum = θέσις. 57.
* *proprium* (verbum) = οἰκεῖον ὄνομα. 119. 120.
proprium (verbum) = ἀκριβὲς ὄνομα. 122.
** *proprietas* (verborum). 122.
pugna. 52. 53. 208ⁿ.
** *pugnacitas*. 164.
pugnare. 52.
pugnax (scriptor). 164.
* *pura* (oratio). 168. 209ⁿ.
* *pure* (dicere). 209.
* *purgatio*. 72. 190.
putida (oratio). 159.
putide (dicere). 204.

Q

Quadrata (periodus). 142.
quæstio = θέσις. 17. 19. 56.
quæstio ou quæsita = βάσανος. 93.
quotidiana (oratio). 165.

R

Ratio = μέθοδος. 41. 42. 43.
ratio = λογικὴ στάσις. 64.
ratiocinatio = ἐπιχείρημα. 27. 93. 94. 94ⁿ. 95. 96. 97.
ratiocinatio ou ratiocinativus (status). 77. 97.
** *rationalis* (constitutio). 64.
rauca, subrauca (vox). 202.
** *recapitulatio*. 115.
recessus (orationis). 180ⁿ.
redarguere. 28. 112.
redundans. 139. 157. 166.
* *refellere*. 28. 112.
refutare. 111.
refutatio. 28. 29. 111.
relatio (criminis). 73.
relatio. 198.
relativus (status). 73.
remissa (oratio). 165.
remissa (vox). 203.
* *remissio* (vocis). 203. 203ⁿ.
* *remotio* (criminis). 17. 73. 74.
** *renovatio*. 114.
* *reperire*. 198. 199.
repertum (verbum). 121.
** *repetitio*. 114. 191.
* *reprehendere*. 28. 111.
* *reprehensio* = ἀνασκευή. 28. 111.
reprehensio = ? διορισμός. 31. 195.
repugnantia. 92.
res = περὶ πρᾶγμα ζήτησις. 65. 65ⁿ.

resistere. 63.
respublica. 54. 54ⁿ.
reticentia. 189. 197.
* *rhetor*. 37. 37ⁿ. 38.
* *rhetorica*. 37. 38.
rhythmicus. 128. 131.
** *rhythmus*. 128.
robusta (oratio). 156. 156ⁿ.
rogatio. 185.
rotunda (constructio). 21. 141. 142. 145. 149.
rudis (oratio). 175.
rustica (oratio). 175.
rustica, rusticana (vox). 205.

S

Salubritas. 158.
sana (oratio). 158.
sanguis (orationis). 157.
sanitas (orationis). 158.
* *schema*. 176.
scissa (vox). 205.
scribere. 46. 47. 48.
scripti (controversia). 64.
scriptio et scriptura = stylus. 48.
scriptor. 39.
* *scriptum* (en opp. à sententia). 75.
* *scriptura*. 75. 208ⁿ.
* *sententia*. 75.
** *sequentia*. 87.
* *sermo*. 116. 116ⁿ. 117.
severitas (orationis). 175ⁿ.
sicca (oratio). 151ⁿ. 158.
siccitas (orationis). 158.
signa = conjectura. 66.
** *significatio*. 184.
simile, similitudo. 86. 91.
* *similitudo* = παραβολή. 188.
simplex (scriptor). 154.
simplicia (verba). 117.
* *simulacra* (memoriæ). 206.
sincera (oratio). 158.
singula (verba). 32. 117. 118.
soluta (oratio). 32. 131. 132.
sonans (verbum). 123.
sonus (orationis) = χαρακτὴρ (τῆς λέξεως). 160ⁿ.
** *species* = τὸ εἶδος. 91.
spinosa (oratio). 167.
splendida (vox). 202.
splendidum (verbum). 123.
splendor (verborum). 123.
* *splendor* (vocis). 202.
statarius. 200. 200ⁿ.
status (causæ). 12. 28. 59. 62. 63.
stellæ (orationis) 181ⁿ.
strigosus (scriptor). 158.
structa (verba). 32. 119.
structura (verborum). 32. 119.
studere. 43.
studium. 40. 41. 42. 42ⁿ. 43.
stylus. 47. 48. 208ⁿ.
suasio. 54. 55.
suasor. 55.
** *suasoriæ* (orationis). 50.
suave (verbum). 124.
suavis (scriptor aut oratio). 30. 152.
suavis (vox). 202.
suavitas (orationis). 152ⁿ.
* *suavitas* ou ** *suavitudo* (vocis). 202.
subita (oratio). 45. 208ⁿ.
subito (dicere). 45. 46.

** *sublimis* (oratio). 165.
subtilis (oratio aut scriptor). 13. 29. 152. 153. 154. 155. 161. 162. 167. 168.
subtilitas (orationis). 29. 153. 154.
subtiliter (dicere). 29. 153. 154. 155. 167.
sucus (scriptoris). 157.
** *sufflata* (oratio). 209n.
summissa (oratio). 13. 163. 165. 167.
summissa (vox). 203.
summisse (dicere). 165. 168.
sumptum (verbum). 121.
supplicare. 190.
* *supplosio* (pedis). 201.
suppressa (oratio). 13. 166.
suum (verbum). 120.
** *syllogismus*. 97.
synecdoche. 182.

T

Tabulæ. 93.
tarda (pronuntiatio). 205.
temperatum (dicendi genus). 13n. 160. 161. 166.
tenuis (oratio). 13. 152. 155. 156. 160. 161. 167.
tenuitas (orationis). 156. 156n.
terminata (periodus). 140. 141.
testimonia. 93.
** *thesis*. 58n.
tracta (oratio). 20. 21. 26. 145. 146.
tractus (orationis). 145.
** *traductio* = διαφορά. 192.
traductio = μετωνυμία. 182.
tragœdiæ (orationis). 161.
tragica (oratio). 161.
** *transgressio*. 194.
** *transitio*. 185.
** *translatio* = ἀντέγκλημα. 73.
* *translatio* = μετάληψις. 68.
* *translatio* = μεταφορά. 15. 121. 181.
translativa (constitutio). 60. 68.
* *translatum* (verbum). 120.
tristis (oratio). 175.

U

Uber. 151. 153. 167.
ubertas (orationis). 157.
umbra (orationis). 180n.
umbracula. 51.
umbratilis (oratio). 51. 208n.
uncta (oratio). 174.
universum = θέσις. 57.
urbana (oratio). 175.
urbanitas (orationis). 152.
* *usitatum* (verbum). 122.
usus. 41. 42. 43.

V

Vaga (oratio). 32. 132.
vagari. 133.
valetudo (bona orationis). 158.
** *vastum* (dicendi genus). 166.
vehemens (oratio). 150. 151. 153n. 162. 163. 165. 167.
vehementer. 165.
venæ. 98. 98n.
** *venia*. 72.
** *ventilare*. 52.
venustæ (sententiæ). 152.
verba = περὶ ῥητὸν ζήτησις. 65. 65n. 75.
veriloquium. 18n. 90.
* *verisimilis* (narratio). 108.
versus = κῶλον. 139.
versute (dicere). 152.
vetustum (verbum). 122.
vibrans (oratio). 163.
vincere. 83.
virilis (oratio). 156.
vis (orationis). 156. 165.
vitiosus. 159.
vocabulum = ἐτυμολογία. 18. 90.
** *volubilis* (oratio) = κατεστραμμένη (λέξις). 21. 145.
volubilitas (orationis). 147.
* *voluntas*, en opp. à scriptum. 75.
volvere (orationem). 145.
* *vox*. 202.
vultuosus. 201.
* *vultus*. 200. 200n. 201.

INDEX DES PÉRIPHRASES [1]

A

Adjunctum negotio. 85. 86.
admirationis exclamatio. Voyez exclamatio admirationis.
æstimatio rerum et inspectio. v. rerum insp. et æstim.
alia dicentis ac significantis dissimulatio. 186.
alia plane oratio. 22. 182.
alieno in loco collocatum verbum. 121.
aliud dicere, aliud intelligere. 22. 182.
aliunde sumptum verbum. 121.
ambigue scriptum. 76.
animi affectio. 99.
— commotio et permotio. 99.
— motus. 99.
animorum sensus. 98.
ante occupare quod videat opponi. 187.
argumenta artis expertia. 89.
— e rebus ipsis. 89.
— ex sua vi atque natura. 89.
— (quæ) inhærent in ipsa re. 89.
— (quæ) non excogitantur ab oratore. 89.
— (quæ) sine arte putantur. 89.
— (quæ) tota ab oratore pariuntur. 89.
— (quæ) tota in disputatione et in argumentatione oratoris sunt collocata. 89.

(1) On a marqué d'un astérisque (*) les périphrases qui ne se rencontrent pas dans Cicéron.

argumentorum sedes ac domicilia. 87n.
— notæ. 87n. 88n.
— sedes ac loci. 87n.
ars dicendi. v. dicendi ars.
artifex dicendi. v. dicendi artifex.
artis scriptor. 38.
assumpta extrinsecus (argumenta). v. extrinsecus assumpta (arg).
assumpta foris argumenta. v. foris assumpta argumenta.
attributiones negotiorum. v. negotiorum attributiones.
attributiones personarum. v. personarum attributiones.
avertere : ab eo quod agitur avertere animos. 188.

B

Bene sonans verbum. 124.
brevitas distincte concisa. v. distincte concisa brevitas.

C

Cadentia similiter ou quæ cadunt similiter. 193.
casibus : — quod in multis casibus ponitur. 195.
casus : — ejusdem nominis casus sæpius commutantur. 195.
causarum eventus. 92.
certis in personis ac temporibus locata quæstio. 23. 58.
commoratio una in re. 183.
communes rerum ac generum summæ. 59.
communis quæstio. 58.
communis quæstio universi generis. 58.
commutata leviter verba. 190.
conclusio rationis apta. v. rationis apta conclusio.
concursio : — in eadem verba impetus et concursio. 191.
concursus vocalium. v. vocalium concursus.
conferre culpam in adversarium. v. culpam in adv. conferre.
conjicitur : — in idem verbum conjicitur oratio. 191.
conjunctionibus copulatur (oratio). 194.
conquestionis exclamatio. v. exclamatio conquestionis.
consultatio proposita. v. proposita consultatio.
continentia cum ipso negotio. 85.
continuæ tralationes ou plura continuata tralata (verba). 22. 182.
contra ac dicatur accipi et sentiri velle. 186.
contrariæ leges. 23. 75. 76.

contrarie scriptum. 76.
contrariis relata contraria (verba). 194.
conversio : — in extremum (ejusdem verbi) conversio. 191.
copia dicendi. v. dicendi copia.
correctio ante quam dixeris. 186.
correctio postquam dixeris. 186.
corrigimus nosmet ipsos quasi reprehendentes. 195.
culpam in adversarium conferre. 187.

D

Definita et propria disputatio. v. propria ac definita disputatio.
definita quæstio. 57.
deliberare cum eis qui audiunt. 187.
denuntiare quid caveant. 189.
describere hominum sermones moresque. v. hominum sermones moresque describere.
desinentia similiter. 193.
dicendi ars ou artificium. 38. 44.
— artifex. 39.
— copia. 44.
— disciplina. 39.
— doctrina. 39.
— facultas. 44.
— laus. 44.
— ratio. 29. 38. 44.
— ratio et via. v. ratio dicendi et via.
— virtus. 43.
— vis. 43.
disciplina dicendi. v. dicendi disciplina.
dissimulatio alia dicentis ac significantis. v. alia dicentis ac sig. dissim.
dissolute : — demptis conjunctionibus dissolute plura dicuntur. 194.
distincte concisa brevitas. 184.
distinctio : — ejusdem verbi crebrius positi distinctio. 192.
doctrina dicendi. v. dicendi doctrina.
ducitur ab eodem verbo (oratio). 190.
duplicantur iteranturque verba. 190.

E

Effectæ res. 92.
enumeratio partium. v. partium enumeratio.
erroris inductio. 188.
eventus causarum. v. causarum eventus.
exclamatio admirationis. 195.
— conquestionis. 195.
explanatio illustris. v. illustris explanatio.
extrinsecus assumpta (argumenta). 89.

F

Facultas dicendi. v. dicendi facultas.
facultas oratoria. v. oratoria facultas.
fictæ personæ. 22. 187.
foris assumpta (argumenta). 89.
forma generis. 91.

G

Geminatio verborum. 190.
* *generalis* quæstio. 57.
generis forma. v. forma generis.
generis pars. v. pars generis.
generis universi communis quæstio. v. communis quæstio universi generis.
generum et rerum communes summæ. 59.
generum universa quæstio. 59.
genus ad inspiciendum. 54.
genus et natura universa. 59.
genus quæstionis. 59.
genus universum. v. universum genus.
(in) gestione negotii. 85. 86.
gradatim sursum versum reditur. 193.

H

Hilaritas: — ad hilaritatem impulsio. 188.
— in hilaritatem risumque convertere. 188.

hominum sermones moresque describere. 187.
homo et tempus. v. tempus et homo.

I

Illustris explanatio. 183.
imitatio morum ac vitæ. v. morum ac vitæ imitatio.
immutatio in verbo. v. (in) verbo immutatio.
immutatum (paulum) atque deflexum verbum. 190.
inducere muta quædam loquentia. v. muta quædam loq. ind.
inductio erroris. v. erroris inductio.
inductio ficta personarum. v. personarum ficta inductio.
infinita quæstio. v. quæstio infinita.
infinitæ rei quæstio. 58.
inspectio rerum et æstimatio. v. rerum inspectio et æstimatio.
(ad) inspiciendum genus. v. genus ad inspiciendum.

L

Late patens quæstio. 58.
(in) laudandis aut vituperandis hominibus (constitutio). 22. 53.
laus dicendi. v. dicendi laus.
leges contrariæ. v. contrariæ leges.
libera vox atque effrenatior. v. vox libera atque effren.
liberius audere. 189.

M

Mentes sensusque. 98.
moderator rei et sententiæ. v. rei sententiæque moderator.
mores, natura hominum. 98.
mores et vita. 98.
mores et vitæ ratio. 98.
morum ac vitæ imitatio. 187.
muta quædam loquentia inducere. 22. 187.

N

(Narratio) in qua digressio aliqua extra causam interponitur. 105.
* *narratio ipsius causæ*. 106.

* *narratio rerum ad causam pertinentium*. 106.
nata cum ipsis rebus verba. 120.
naturæ, mores, omnis vitæ consuetudo. 98.
(quod) negotiis est attributum. 85.
negotiorum attributiones. 85.
numero adstricta oratio. 130. 131. 132.
— coacta — 130.
— soluta — 32.
— vincta — 130.
numerorum e vinculis exempta oratio. 32.

O

Oratoria facultas. 44.
oratoris facultas. 44.
(quæ sunt) orta de causis. 92.

P

Paria paribus relata ou quæ par. paribus referuntur. 193.
pars generis. 91.
partium enumeratio. 90.
perpetua quæstio. 58.
personæ fictæ. v. fictæ personæ.
personæ et tempora. v. tempora et personæ.
personarum attributiones. 85.
personarum ficta inductio. 22. 187.
personis (in certis) ac temporibus locata quæstio. 23. 58.
(quod) personis est attributum. 85.
plura continuata (tralata) verba. v. continuæ tralationes.
(quod) postea factum est. 86.
præmunitio ad id quod aggrediare. 187.
proponere quid dicturus sit. 185.
proposita consultatio. 56.
propositio quid sis dicturus. 185.
propria ac definita disputatio. 58.
* *propriæ species*. 57.
pugnantia inter se. 92.

Q

Quæstio certis in personis ac temporibus locata. v. personis in cert. ac temp. loc. quæst.
quæstio communis. v. communis quæstio.
quæstio definita. v. definita quæstio.
quæstio generalis. v. generalis quæstio.
quæstio infinita. 57. 58.
quæstio infinitæ rei. v. infinitæ rei quæstio.
quæstio late patens. v. late patens quæstio.
quæstio perpetua. v. perpetua quæstio.
quæstio specialis. v. specialis quæstio.
quæstio universi generis. v. universi generis quæstio.
quæstionis genus. v. genus quæstionis.

R

Ratio : — ad propositum subjecta ratio. 196.
— in distributis supposita ratio. 196.
ratio dicendi. v. dicendi ratio.
ratio dicendi et via. 41n.
rationis apta conclusio. 185.
reditus ad propositum. 185.
rei sententiæque moderator. 54.
repetitio : a primo ejusdem verbi repetitio. 190.
* *rerum inspectio et æstimatio* = θεωρητικαὶ θέσεις. 79.
responsio : — sibi ipsi responsio. 197.

S

Scriptor artis. v. artis scriptor.
scriptum ambigue. v. ambigue scriptum.
scriptum contrarie. v. contrarie scriptum.
sejunctio ab eo quod est dictum. 185.
sententiæ et rei moderator. v. rei sententiæque mod.
servire voci. v. voci servire.
significatio : — plus ad intelligendum quam dixeris significatio. 184.
significatio : — major quam oratio significatio. 184.
similiter cadentia ou quæ cadunt similiter. v. cadentia similiter.

similiter desinentia ou quæ similiter desinunt. v. desinentia similiter.
similia : — quæ sunt similia inter se. 193.
*specialis quæstio. 57.
subjectio : — rerum sub aspectum pæne subjectio. 183.
subjicere : — rem dicendo subjicere oculis. 183.
summæ communes rerum et generum. v. communes rerum et generum summæ.
summutantur verba pro verbis. 182.
superlata verba. 185.
supra ferre quam fieri possit. 185.

T

Tempora et personæ. 58n.
(in) temporibus certis et personis locata quæstio. v. certis in personis ac temp. locata quæstio.
tempus et homo. 23. 58n.
trajectio in alium. 187.
tralationes continuæ. v. continuæ tralationes.
transgressio concinna verborum. 194.

U

Universa generum quæstio. v. generum universa quæstio.
universi generis communis quæstio. v. communis quæstio universi generis.
universi generis quæstio. 59.
universum genus. 59.

V

(in) Verbo immutatio. 182.
veritatis superlatio atque trajectio. 185.
virtus dicendi. v. dicendi virtus.
vis dicendi. v. dicendi vis.
(quod in) vituperandis et laudandis hominibus ponitur. v. (quod in) laudandis et vituper. etc. etc.
vocalium concursus. 125.
voci servire. 19. 50.
vox libera atque effrenatior. 189.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Pages.
I. Étude sur les ouvrages de rhétorique de Cicéron. 5
II. Les mêmes ouvrages considérés au point de vue particulier de la *lexicologie*. 11
III. Principales difficultés qui s'offrirent à Cicéron. 14
IV. Moyens employés par Cicéron pour vaincre ces difficultés. 18
V. Raisons qui ont décidé l'auteur à entreprendre son travail. 23
VI. Méthode qu'il a cru devoir adopter dans son étude..... 27
VII. Ouvrages qu'il a consultés..... 33

PREMIÈRE PARTIE

I. Rhétorique ; maître de rhétorique ou rhéteur..... 37
II. Éloquence : les éléments de l'éloquence..... 39
III. Improvisation, méditation, composition ; déclamation. ... 45
Exercices en usage dans les écoles, en opposition aux véritables combats du forum..... 50
IV. Genres oratoires, judiciaire, délibératif, démonstratif..... 53
V. Questions indéterminées ou générales, déterminées ou particulières..... 55
VI. États ou genres de cause..... 59
A. Status, constitutio causæ. 62
B. Etats de cause du genre judiciaire..... 64
1° Genus rationale..... 65
Question conjecturale..... 66
Question de définition..... 67
Question de qualification..... 67
Question de translation ou commutation.... 68

Subdivisions de la question de qualification..... 69
Negotialis (constitutio)..... 69
Juridicialis (constitutio)..... 69
Absoluta (constitutio)..... 71
Assumptiva (constitutio)..... 71
Subdivisions de assumptiva (constitutio)..... 72
Concessio..... 72
Relatio (criminis)..... 73
Remotio (criminis)..... 73
Comparatio..... 74
2° Legale, legitimum genus..... 75
Scriptum et sententia..... 75
Contrariæ leges..... 75
Ambiguum..... 76
Ratiocinatio..... 77
C. Questions indéterminées et générales..... 79

DEUXIÈME PARTIE

INVENTION..... 81
I. Les arguments..... 82
A. Lieux ou sources d'arguments..... 84
1° ἔντεχνοι πίστεις..... 90
2° ἄτεχνοι πίστεις..... 93
B. Arguments proprement dits..... 93
II. Les mœurs..... 98
III. Les passions..... 99
DISPOSITION..... 99
Exorde..... 101
Proposition ou division..... 103
Narration..... 105
Digression..... 108
Confirmation et réfutation..... 109
Péroraison..... 113
α) Récapitulation..... 114
β) Amplification..... 115
ÉLOCUTION..... 115
Mots considérés isolément ; mots considérés sous le rapport de leur liaison et de leur arrangement dans la phrase..... 117
A. Mots considérés isolément..... 119
B. Mots considérés au point de vue de leur liaison.... 124

1° *Art d'unir les mots en évitant la rencontre désagréable des voyelles et en formant un concours de sons agréable*..... 125
2° *Nombre oratoire proprement dit*..... 127
Style rhythmé, non rhythmé..... 130
3° *Habile arrangement des mots, d'où résulte naturellement une certaine harmonie analogue à l'harmonie produite par le nombre oratoire.* 133
La période..... 135
Qualités et défauts de la période..... 139
Style périodique et non périodique : κατεστραμμένη καὶ εἰρομένη λέξις ; κατεστραμμένη καὶ διῃρημένη ou διαλελυμένη λέξις..... 143
Des divers genres de style..... 149
Qualités générales du style..... 168
A. Pureté..... 168
B. Netteté..... 169
C. Convenance..... 170
D. Ornatus orationis..... 170
Les figures..... 176
Définition du mot σχῆμα..... 176
Les tropes..... 181
Figures de pensée..... 183
Figures de mot..... 190
ACTION..... 198
Éléments constitutifs de l'action..... 200
1° *Attitude du corps*..... 200
2° *Physionomie*..... 201
3° *Voix*..... 202
Prononciation et débit..... 204
MÉMOIRE..... 205

CONCLUSION..... 207

INDEX des mots grecs..... 211
— des mots latins..... 219
— des périphrases..... 235

A PARIS
DE L'IMPRIMERIE DE JOUAUST
L. CERF, SUCCESSEUR
Rue Sainte-Anne, 12

—

M DCCC XCVIII

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
10106903 95

8 7CF
C313

BOUND
JUL 27 1959

87C.F
C313

04239075